

Université Libre de Bruxelles

Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

Faculté des Sciences

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

**« Le modèle de gouvernance de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat à
Bruxelles permet-il d'influencer significativement la politique environnementale ?
Analyse d'un modèle de gestion de l'environnement au prisme de l'IAD ».**

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par

DHEUR, Clémentine

en vue de l'obtention du grade académique de

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Finalité Gestion de l'Environnement M-ENVIG

Année Académique : 2023-2024

Directeur : Prof. Grégoire Wallenborn

Remerciements

Avant toute chose je tiens à exprimer ma reconnaissance envers toutes ces personnes qui m'ont accompagnée et soutenue tout au long de ce projet.

*Je remercie chaleureusement Grégoire Wallenborn, mon directeur de mémoire,
pour son dévouement et ses conseils avisés.*

*Je suis également reconnaissante envers Victor, mon frère,
mon second promoteur en quelque sorte,
pour son aide précieuse et son regard académique sur mes travaux.*

*Merci du fond du cœur à Virginie et Olivier, mes parents,
pour leur implication dans la relecture de mon mémoire,
mais avant tout pour leur soutien incommensurable tout au long
de mon parcours académique et de mon parcours de vie.*

*Je souhaite exprimer toute ma gratitude à Dimitri, celui qui partage mon quotidien,
d'avoir partagé mes traquas et vécu ce projet avec moi,
de m'avoir soutenue et épaulée sans compter,
et de me combler de bonheur chaque jour.*

*Je remercie Joséphine, ma sœur de cœur, et Victoria et Stéphanie, mes chères amies,
de faire partie de ma vie et de me soutenir sans relâche,
de toujours être là les unes pour les autres
et pour notre amitié si précieuse.*

*Je remercie également l'ensemble des organisateurs de l'Assemblée,
d'avoir si bien reçu mon projet et d'avoir pris le temps de m'octroyer
des entretiens et fourni de la documentation.
Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans leur aide et leur gentillesse.*

*Enfin, je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble des élèves et du corps enseignant
du Master en sciences et gestion de l'environnement et de l'Igeat
pour ces deux années passionnantes.*

*Merci à mes camarades de promotion pour votre soutien,
nos échanges enrichissants et l'entraide dont vous avez fait preuve.*

*Aux professeurs, merci pour la qualité de vos enseignements et votre bienveillance. Vous avez su
éveiller notre curiosité, stimuler notre réflexion et enrichir nos compétences.*

Résumé

Les assemblées citoyennes sur le climat sont des modèles de gouvernance environnementale récents et captivants pour toutes les questions politiques, sociales et environnementales qu'ils posent. Leur modèle se situe à la convergence des concepts de démocratie participative, démocratie délibérative et démocratie environnementale. Récemment, la participation citoyenne est devenue un élément constitutif de la politique environnementale, se manifestant par la multiplication continue de ces initiatives. Ce phénomène a alors soulevé de nombreux débats concernant leurs impacts et légitimité. Ce travail a pour ambition de contribuer aux débats académiques sur le sujet.

En particulier, ce travail se focalise sur l'Assemblée citoyenne pour le climat à Bruxelles (ACC). Il s'agit d'une assemblée permanente, initiée par le Gouvernement et encadrée par Bruxelles Environnement. L'Assemblée est constituée de 60 à 100 citoyens qui sont amenés à débattre entre eux afin de formuler des recommandations au politique sur un thème environnemental choisi. Ces recommandations adressées au Gouvernement bruxellois sont alors examinées par les autorités, qui sont tenues de justifier le type de suivi qu'ils comptent leur accorder.

La question de recherche posée à travers ce travail porte sur l'influence du modèle de gouvernance de l'ACC sur la capacité de l'Assemblée à influencer de manière significative la politique environnementale. Dès lors, notre recherche est composée de deux parties. La première consiste à rendre compte du modèle de gouvernance de l'ACC. Pour ce faire, nous avons adopté un cadre théorique basé sur une approche systémique et inspiré de l'« Institutional Analysis and Development framework » (IAD) d'Élinor Ostrom et des travaux de KNOCA en la matière. Les données collectées pour décrire l'ACC en tant que système relèvent essentiellement des observations directes du processus ainsi que de six entretiens menés avec des acteurs du terrain.

La deuxième partie consiste à analyser le modèle de gouvernance décrit lors de la première partie afin de soulever les éléments de son modèle qui renforcent ou limitent la capacité d'impact de l'ACC. Nous avons ainsi identifié une série de facteurs, tels que la complexité du fédéralisme belge, le degré de participation des citoyens, la qualité de la formation et des délibérations citoyennes ainsi que l'influence des organisateurs. En particulier, nous avons observé que l'intégration de l'Assemblée dans le système politique plus large influençait grandement son potentiel d'impact, tant de manière positive que négative. Il y a effectivement une tension entre la réflexivité (les résultats) et la responsivité (les intérêts des citoyens) de l'Assemblée, qui se manifeste par des tensions entre son autonomie d'une part, et son potentiel d'impact d'autre. Finalement, nous constaterons que le modèle de gouvernance de l'ACC a la capacité d'influencer la politique environnementale de la Région, mais pas de manière significative.

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
2.	ETAT DE L'ART	3
2.1.	La participation dans le champ de la gestion de l'environnement.....	3
2.2.	Démocratie participative et démocratie délibérative	4
2.3.	Démocratie environnementale et/ou écologique	6
2.4.	Les assemblées citoyennes sur le climat.....	8
3.	CADRE THÉORIQUE	10
3.1.	Approche systémique	10
3.2.	L' « Institutional Analysis and Development framework » d'Elinor Ostrom	11
3.3.	Le modèle des Assemblées citoyennes sur le climat	14
3.4.	Construction du cadre d'analyse.....	15
4.	MÉTHODOLOGIE.....	16
4.1.	Observer quoi ?.....	16
4.2.	Sur qui ?.....	17
4.3.	Comment ?.....	18
5.	ANALYSE DES DONNÉES.....	20
5.1.	Contexte.....	20
5.1.1.	Contexte biophysique.....	20
5.1.2.	Contexte socio-politique	21
5.1.3.	Contexte juridique.....	23
5.2.	Arène d'action.....	24
5.2.1.	Situations d'action.....	24
5.2.2.	Participants.....	28
5.3.	Acteurs.....	30
5.3.1.	Le Gouvernement.....	30
5.3.2.	Bruxelles Environnement (Secrétaire de l'Assemblée).....	31
5.3.3.	G1000	32
5.3.4.	Le consortium : Missions Publiques, 21 Solutions et Twisted Studio	33
5.3.5.	VO Citizen	34
5.3.6.	Ipsos	35
5.3.7.	Le comité d'accompagnement technique / thématique	35
5.3.8.	Le comité d'accompagnement qualité.....	36
5.3.9.	Le forum.....	36
5.3.10.	Les administrations	37

5.4.	Interactions : Dynamiques de collaboration, de coopération et de conflits	38
5.5.	Résultats.....	39
5.5.1.	Output.....	39
5.5.2.	Outcome	41
5.6.	Critères d'évaluation.....	42
5.7.	Le modèle global de gouvernance de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat	42
6.	DISCUSSION	47
6.1.	La complexité du fédéralisme belge	47
6.2.	La participation citoyenne	47
6.3.	L'institutionnalisation de l'Assemblée	48
6.4.	Les délibérations citoyennes.....	49
6.5.	Limites de l'ACC à intégrer pleinement l'écologie.....	50
6.6.	L'influence des acteurs.....	50
6.7.	La place de l'Assemblée dans le système politique plus large	51
6.8.	Le degré d'autonomie de l'Assemblée	52
6.9.	Tension entre impact et autonomie.....	53
7.	LIMITES.....	54
8.	CONCLUSION.....	56
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	1
10.	ANNEXES.....	4
	Annexe A : Lexique du systems thinking	4
	Annexe B : Guide d'entretien	5
	Annexe C : Extraits des textes juridiques de l'ACC	6
	Annexe D : Évaluation de l'Assemblée selon les critères de l'OCDE.....	9
	Annexe E : Retranscription des entretiens	10

Table des figures :

Figure 1 : Institutional Analysis and Development framework. Source : (Ostrom, 2005, p.15)	12
Figure 2 : Tableau descriptif des dimensions et composantes de l'IAD.....	13
Figure 3 : Cadre théorique.	15
Figure 4 : Tableau récapitulatif des entretiens.	17
Figure 5 : Tableau des méthodes de collecte de données.....	19
Figure 6 : Programme du cycle 2 de l'Assemblée sur le thème de l'alimentation.....	25
Figure 7 : Le modèle de gouvernance de l'ACC au prisme de l'IAD.....	43

Liste des acronymes :

ACC : Assemblée Citoyenne pour le Climat

IAD : Institutional Analysis and Development

TGS : Théorie Générale des Systèmes

BE : Bruxelles Environnement

MP : Missions Publiques

KNOCA : Knowledge Network on Climate Assemblies

OCDE : Organization for Economic Co-operation and Development

CoBrACE : Code Bruxellois de l'Air, du Climat et de la maîtrise de l'Energie

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

ASBL : Association Sans But Lucratif

GASAP : Groupe d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne

ULB : Université Libre de Bruxelles

FIDE : Federation for Innovation in Democracy - Europe

SIPES : Service d'Information Promotion Education Santé

IPE : Interface pour Projets et Etudes

1. INTRODUCTION

La participation citoyenne est petit à petit devenue un élément constitutif de la politique environnementale. Selon Mazeaud (2021), « *Tous les politiques l'affirment désormais : la transition environnementale ne se fera pas sans les citoyens* ». Cette tendance est à replacer dans un contexte socio-politique plus large. D'une part, les récents évènements climatiques tels que les vagues de chaleur à répétition, les inondations, etc., ont mis en lumière la gravité de la crise climatique et la nécessité d'agir rapidement. Faire face à des défis environnementaux d'une telle envergure implique inéluctablement de remettre en question nos modes de vie et présage des changements sociaux, politiques et économiques profonds qui affecteront tous les aspects de notre quotidien : consommation, déplacements, travail, etc. Cette transition ne peut donc se faire à n'importe quel prix et nécessite l'inclusion plus active des citoyens dans les stratégies politiques en vue d'une trajectoire décarbonée (IPCC, 2023 ; World Bank, 2023). D'autre part, la méfiance croissante des citoyens envers les institutions politiques traditionnelles témoigne d'un profond sentiment de frustration et de désillusion face à l'incapacité perçue des gouvernements à répondre efficacement aux préoccupations et aux besoins de la population. La mise en place de dispositifs participatifs pour contribuer à la politique environnementale apparaît dès lors comme une tentative de renouer le lien entre les citoyens et la politique (Loisel & Rio, 2024).

C'est dans ce contexte de préoccupations croissantes concernant à la fois les questions environnementales et les questions démocratiques que l'on assiste à la multiplication d'initiatives participatives telles que les assemblées citoyennes sur le climat. Ce modèle donne aux citoyens un rôle plus actif dans l'élaboration de mesures de protection de l'environnement, créant un cadre dans lequel des citoyens tirés au sort se réunissent pour débattre, proposer des solutions et influencer les politiques environnementales à échelle locale, régionale et nationale (Smith, 2009). Plus spécifiquement, ces dernières années ont été marquées par l'émergence d'assemblées citoyennes de niveau national, comme la Climate Assembly UK en Angleterre, l'Ireland's Citizen Assembly en Irlande ou encore la Convention Citoyenne pour le Climat en France (KNOCA, 2022). Ce phénomène a contribué à rendre ces initiatives plus visibles et a fait couler beaucoup d'encre, notamment en raison de ce que certains appellent « l'échec » de la Convention Citoyenne pour le Climat en France (Mazeaud, 2021 ; Loisel & Rio, 2024). Ce modèle de démocratie environnementale est actuellement vivement remis en question pour son incapacité perçue à réellement intégrer les citoyens dans le pouvoir décisionnel.

En Belgique, une nouvelle assemblée citoyenne sur le climat a récemment vu le jour : il s'agit de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat à Bruxelles (ACC). Cette Assemblée a été mise en place par le Gouvernement bruxellois et a pour ambition d'être permanente. Environ tous les six mois, des citoyens tirés au sort et sélectionnés de manière représentative sont invités à prendre part aux débats sur une thématique liée à l'environnement. À terme, l'idée est que de nombreux sujets environnementaux aient

bénéficié d'un input citoyen. Concrètement, la mission des citoyens consiste à rédiger un avis citoyen, comprenant leur vision à long terme pour une région décarbonée, ainsi que des recommandations à court et moyen terme pour y parvenir. Cet avis citoyen est ensuite envoyé au Gouvernement, qui doit y répondre en indiquant le suivi qu'il compte accorder à chacune des recommandations et le justifier.

Afin de contribuer aux discussions académiques sur le sujet, nous avons décidé d'analyser en profondeur le modèle de gouvernance de cette Assemblée unique et innovante. S'agit-il d'une initiative qui permette une réelle participation des citoyens au pouvoir ou s'agit-il d'un trompe-l'œil ? Dans ce travail, nous faisons l'hypothèse que le modèle de gouvernance d'une assemblée détermine en partie sa capacité à impacter la politique environnementale. Dès lors, ce travail pose la question suivante :

« Le modèle de gouvernance de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat à Bruxelles permet-il d'influencer significativement la politique environnementale ? »

Pour mener à bien notre recherche, nous commencerons par contextualiser les assemblées citoyennes sur le climat en tant que modèles de gestion environnementale, nourris par les théories de la démocratie participative, la démocratie délibérative et la démocratie environnementale. Nous construirons ensuite un cadre d'analyse inspiré de l'« Institutional Analysis and Development framework » (IAD) d'Elinor Ostrom et des travaux de KNOCA en la matière. Ce cadre nous permet d'adopter une approche systémique, c'est-à-dire de capturer un système dans son ensemble en étudiant comment ses éléments constitutifs s'agencent et interagissent pour former un modèle de gestion de l'environnement. En outre, nous nous focaliserons sur les acteurs qui jouent un rôle central dans la définition des règles du jeu, la facilitation des débats et la prise de décision au sein de ces assemblées citoyennes. Nous exprimons dès lors une seconde hypothèse en estimant que les acteurs impliqués dans la création, la mise en place, l'organisation et la facilitation du processus influencent en partie la capacité de l'Assemblée à impacter la politique environnementale de manière significative.

Par la suite, nous présenterons les modalités méthodologiques utilisées afin de collecter notre base de données empiriques, à savoir l'observation directe d'un cycle entier de délibérations citoyennes, ainsi que des entretiens menés avec divers acteurs impliqués dans l'Assemblée. Nous analyserons alors ces données en les agencant selon les dimensions établies par l'IAD d'Ostrom et adaptées à partir des travaux de KNOCA. Une fois le modèle de gouvernance de l'ACC décrit, nous pourrons entamer l'interprétation des données à la lumière des considérations théoriques abordées dans notre état de l'art. Ainsi, nous relèverons les facteurs qui renforcent ou au contraire limitent la capacité de l'ACC à influencer la politique environnementale. Finalement, nous dresserons les conclusions tirées de cette recherche afin de répondre à notre question initiale et de mettre à l'épreuve nos deux hypothèses.

2. ETAT DE L'ART

Ce travail de recherche s'inscrivant dans le cadre d'études en sciences et gestion de l'environnement, l'Assemblée citoyenne étudiée est avant tout considérée comme un modèle de gestion de l'environnement. Nous allons donc commencer cet état de l'art en situant la participation citoyenne dans ce champ. Par la suite, nous aborderons les nuances de divers concepts tel que la démocratie participative, la démocratie délibérative et la démocratie environnementale, et terminerons cet état de l'art par un focus plus technique sur les assemblées citoyennes. Finalement, nous conclurons par quelques considérations et points d'attention à accorder à notre étude suite à cet état de la littérature.

2.1. La participation dans le champ de la gestion de l'environnement

La gestion de l'environnement concerne l'ensemble des actions, techniques et stratégies destinées à protéger, conserver et améliorer les ressources naturelles et les écosystèmes. Les travaux d'Elinor Ostrom, de Mancur Olson et de Franck Fisher posent les bases de théories pour la gestion de l'environnement en mettant en lumière l'importance de la participation citoyenne.

Mancur Olson explore les défis inhérents à l'action collective en se concentrant sur la dynamique des groupes d'intérêt et des organisations. Olson soutient que les individus ont tendance à se désintéresser de la participation aux efforts collectifs lorsque les bénéfices personnels de cette participation sont minimes par rapport aux coûts supportés. Cette "logique de l'action collective" pose un défi majeur pour la protection de biens publics tels que l'environnement, où les avantages sont souvent diffus et les coûts concentrés. Ainsi, Olson met en évidence les limites de la participation spontanée des citoyens dans la gestion des ressources environnementales et souligne la nécessité de structures institutionnelles efficaces pour surmonter ces obstacles (Olson et al., 2011).

De son côté, Elinor Ostrom (2015) examine de manière approfondie les arrangements institutionnels qui permettent aux communautés de gérer durablement les ressources communes telles que les pâturages, les forêts et les systèmes de pêche. Contrairement à la vision pessimiste d'autres théoriciens, notamment celle de la « tragédie des biens communs » de Garrett Hardin, Ostrom identifie une diversité de mécanismes institutionnels, tels que les règles de gouvernance locales, les normes sociales et les sanctions, qui favorisent la coopération et la durabilité. Son travail met en lumière l'importance des arrangements institutionnels décentralisés et adaptatifs, ainsi que de la participation des utilisateurs locaux dans la gestion efficace des ressources communes.

Enfin, Fischer (2000) déplore que la gestion de l'environnement soit principalement remise aux mains de scientifiques et d'experts, et appelle à une participation active des citoyens. Il souligne l'importance de l'intégration des savoirs et des perspectives locales dans la protection des ressources naturelles, dans la réduction de la pollution ainsi que dans la conservation des habitats. Il soutient que les citoyens sont

bien plus capables de gérer des informations techniques que ce que les experts et les politiciens ont généralement tendance à croire. De plus, même si les citoyens ont indéniablement besoin de l'orientation des experts sur des questions politiques complexes, les experts ont également besoin de l'aide des citoyens. Il plaide ainsi pour la démocratisation de l'expertise et salue l'augmentation des méthodologies de recherche participative entre les chercheurs et les profanes.

2.2. Démocratie participative et démocratie délibérative

Alban Bouvier (2007) explore les concepts de démocratie participative et délibérative en soulignant leurs distinctions significatives, notamment dans leurs objectifs. Il définit la démocratie participative comme un mode de démocratie dans lequel les citoyens sont directement impliqués dans la prise de décisions politiques. Cela peut inclure des processus comme les référendums ou la gestion directe de certaines politiques publiques par les citoyens eux-mêmes. Un exemple concret est le budget participatif, où les citoyens d'une municipalité décident de l'allocation des ressources budgétaires. Jean-Pierre Gaudin (2013) ajoute que la démocratie participative se définit par sa distinction avec la démocratie représentative classique, celle du suffrage, des parlements et des partis. Le modèle vise à élargir le processus décisionnel au-delà des élus, en impliquant activement les citoyens à travers divers mécanismes, allant de la simple consultation des populations à des ambitions de coproduction des décisions. Les résultats de ces démarches varient également de la simple écoute aux réelles concessions politiques.

Sherry Arnstein (1969), dans son œuvre pionnière *A Ladder of Citizen Participation*, apporte une perspective cruciale sur les niveaux de participation citoyenne. Elle propose une typologie de la participation à huit niveaux, allant de la manipulation et de la thérapie (non-participation) à la consultation et la conciliation (degrés de participation symbolique) et finalement au partenariat, à la délégation de pouvoir et au contrôle citoyen (degrés de pouvoir citoyen). Arnstein met en évidence que la véritable participation citoyenne implique un partage réel du pouvoir de décision, au-delà de la simple consultation.

Bouvier (2007) définit ensuite la démocratie délibérative comme se concentrant davantage sur l'importance des discussions argumentées entre citoyens avant de prendre des décisions politiques. Il part du postulat que pour qu'une norme ou une décision soit légitime, elle doit être le résultat d'une délibération publique où tous les individus concernés peuvent participer et échanger des arguments. La délibération implique une évaluation critique des arguments présentés, cherchant à aboutir à une décision collective éclairée. Le concept a avant tout été popularisé par Jürgen Habermas (1996) et son œuvre *Between facts and norms : contributions to a discourse theory of law in democracy* où il explore comment la délibération forme la base d'une société démocratique légitime.

Le sommet du G1000 ayant eu lieu en Belgique en 2011 en est un illustre exemple. Lors de cet évènement, 704 citoyens ayant répondu à l'appel des organisateurs ont été amenés à débattre sur différentes thématiques proposées à la suite d'une consultation publique en ligne. Cet évènement phare faisait partie d'un projet large de démocratie participative et délibérative porté par des citoyens. Min Reuchamps défend par ailleurs la plus-value du volet délibératif de ce processus participatif : « *Dès lors, la participation ne serait pas un but en soi, mais le moyen d'atteindre une décision plus légitime, car délibérée collectivement* » (Reuchamps, 2017).

Parmi les grands auteurs ayant contribué à ces domaines, l'on retrouve également Archon Fung pour la démocratie participative et John Dryzek pour la démocratie délibérative. Fung (2006) a examiné des arrangements institutionnels variés qui encouragent une participation citoyenne plus directe et effective. Dans *Varieties of Participation in Complex Governance*, Fung argumente que pour que la participation publique soit efficace, elle doit être diversifiée selon les contextes spécifiques et les objectifs des programmes. Il met en avant l'importance de l'adaptabilité des méthodes de participation pour répondre aux défis contemporains de la gouvernance, tels que la complexité des problèmes publics et la méfiance croissante envers les institutions. Dryzek (2000) quant à lui est un théoricien de la démocratie délibérative dont les travaux se concentrent sur l'importance du discours dans les processus politiques. Dans son ouvrage *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*, Dryzek critique les versions traditionnelles de la démocratie délibérative qui se limitent souvent à des discussions formelles au sein de petites élites. Il plaide pour une approche plus inclusive qui reconnaît les divers forums délibératifs et les styles de communication variés qui peuvent contribuer à une délibération démocratique plus dynamique et plus inclusive.

Cependant, la démocratie participative ne met pas tout le monde d'accord et soulève certaines critiques et divergences au sein de la littérature. Dans leur ouvrage *Pour en finir avec la démocratie participative*, qui semble être une réponse ironique à l'ouvrage d'Antoine Bevort *Pour une démocratie participative*, Loisel et Rio (2024) abordent les travers de la mise en pratique de ce concept. À travers leur ouvrage, les auteurs examinent des dispositifs participatifs tels que les conventions citoyennes, les budgets participatifs et les consultations en ligne, qui se sont récemment multipliés. Loisel et Rio affirment que ces formes de participation sont souvent des illusions de pouvoir pour les citoyens, sans réelle capacité de transformation du système politique. Ils prennent en exemple notamment la Convention citoyenne pour le climat qui, selon eux, démontre l'impuissance de ces initiatives qui, au lieu de renforcer la démocratie, contribuent à sa crise en augmentant la défiance des citoyens envers les institutions. Ils appellent dès lors à un arrêt de cette « fuite en avant participative » et proposent de recentrer l'attention sur la démocratisation réelle de l'action publique. Ils insistent sur la nécessité de mettre fin à la surdité des institutions et de redistribuer l'accès au débat démocratique pour une véritable transformation politique.

De son côté, Iris Marion Young (2000) développe dans son ouvrage *Inclusion and Democracy* une critique de la théorie délibérative traditionnelle en soutenant que ce modèle peut involontairement exclure ou marginaliser des groupes qui ne s'expriment pas dans les formes traditionnellement valorisées par ce cadre. Ce modèle tend à privilégier un certain type de discours, soit calme, désémotionnalisé et rationnel, qui n'est pas nécessairement accessible à tous ni représentatif de la diversité des formes d'expression. Elle suggère alors que ces processus devraient encourager l'expression de différences par des moyens variés, y compris des styles plus expressifs ou émotionnels de communication, qui sont souvent le moyen par lequel les groupes moins puissants expriment leurs inquiétudes. Elle affirme également que pour certaines questions, en particulier celles qui touchent spécifiquement à des groupes sociaux, il est approprié et nécessaire que ces groupes soient représentés directement et intentionnellement dans les discussions politiques et les prises de décision, plutôt que les individus uniquement.

2.3. Démocratie environnementale et/ou écologique

La démocratie environnementale ou écologique représente une approche intégrative de la gouvernance qui combine les principes de participation démocratique avec la gestion des enjeux environnementaux. Ce cadre conceptuel soutient que les décisions impactant l'environnement doivent impliquer ceux qui seront affectés par ces décisions, ainsi que ceux possédant une expertise spécifique dans les domaines concernés. Nous allons en aborder les divers aspects à travers différents auteurs.

Tout d'abord, Barbier et Larrue (2011) abordent l'importance de la participation des citoyens à la prise de décisions environnementales et l'adossent à trois grandes justifications. La justification instrumentale consiste à considérer que « bien menée », elle est susceptible d'augmenter la confiance envers les institutions et l'acceptabilité de la décision. La justification substantielle considère que la participation améliore la qualité des décisions grâce à l'apport du savoir et des valeurs des personnes affectées. Cette justification sous-tend la qualification du citoyen comme étant expert du territoire et des pratiques qu'il occupe et pratique au quotidien. Enfin, la justification normative s'agence dans une logique de « citoyenneté de la chose publique », associée à la notion de justice environnementale. Les auteurs abordent par ailleurs différentes mises en pratique de démocratie environnementale dans le contexte français, allant des commissions publiques aux jurys ou panels citoyens, en passant par les débats publics. Les auteurs insistent sur l'importance de prendre en compte les configurations socio-territoriales dans lesquelles ces pratiques s'inscrivent et qui les dépassent largement.

Dans un autre article, Jan Van Tatenhove et Pieter Leroy (2003) fournissent une description détaillée de l'évolution de la démocratie environnementale à travers le temps. Selon les auteurs, la modernisation des années 1960-1980 est marquée d'une part par la prise de conscience progressive des effets néfastes de l'industrialisation sur l'environnement et d'autre part par une remise en cause de la capacité de l'État

à résoudre des problèmes sociaux, appelant à plus de participation directe et transparente. Depuis lors, la liaison entre participation et politique environnementale montre une évolution progressive de leur complémentarité initiale à des formes plus interactives et délibératives de participation. Cette évolution reflète les transformations politiques et institutionnelles opérées à différentes périodes de la modernité. De plus, cette évolution est marquée par une série d'événements symboliques, telle que la consécration institutionnelle et juridique en 1998 du volet participatif de la politique environnementale dans la Convention d'Aarhus.

Petit et Guillaume (2016) abordent la question de la compatibilité entre démocratie et environnement. Dans leur article « Quelle « démocratie écologique » ? », les auteurs font la distinction entre démocratie environnementale et démocratie écologique à partir de la compatibilité que l'on souhaite accorder entre les deux concepts. Ils établissent quatre modes de penser la compatibilité qu'ils situent sur un axe. La thèse faible de la compatibilité, qu'ils font miroiter dans le concept de démocratie environnementale, consiste à prendre cette compatibilité pour acquise, sans remettre en question le modèle démocratique actuel. La thèse forte de la compatibilité concerne la démocratie écologique. Elle soutient l'idée que démocratie et écologie ne sont pas supposés préexister à leur mise en relation. Ainsi, tout ce qui n'est pas démocratique n'est pas écologique, et réciproquement. De l'autre côté de l'axe, la thèse forte de l'incompatibilité sous-tend l'idée que la crise écologique doit être résolue par l'expertocratie et les sciences de l'environnement, tandis que la thèse faible intègre l'incompatibilité de fait, mais considère qu'elle est surmontable à condition de repenser le modèle actuel de démocratie représentative.

Nous mentionnerons également deux grands auteurs ayant contribué au domaine de la démocratie environnementale. Robyn Eckersley (2004) développe dans son ouvrage « The Green State » un modèle de l'Etat Vert qui adapte la structure de l'Etat aux impératifs écologiques mondiaux. Il soutient qu'une véritable démocratie écologique doit non seulement protéger l'environnement mais aussi renforcer les principes démocratiques par une intégration des perspectives écologiques dans la gouvernance. Dobson (2003) discute quant à lui du concept de « citoyenneté écologique ». Ce concept étend les droits et responsabilités des citoyens aux questions environnementales, soulignant que les citoyens ont non seulement des droits mais aussi des devoirs envers l'environnement.

Comme tout concept digne de ce nom, la démocratie environnementale n'échappe pas aux critiques. O'Riordan et Voisey (1977) mettent en avant le manque de transparence dans les processus participatifs, où les décisions finales sont souvent prises à huis clos par des élites politiques et économiques. Ce manque de transparence crée un sentiment de méfiance parmi les citoyens et réduit l'efficacité des initiatives participatives. Ce point de vue est appuyé par les propos de Sherry Arnstein (1969) qui, dans son échelle de la participation, mentionne que beaucoup de dispositifs participatifs relèvent du « tokenisme », où la participation des citoyens est sollicitée sans réelle intention de prendre en compte leurs avis. Cela crée une illusion de participation sans véritable transfert de pouvoir ou d'influence

décisionnelle. Par ailleurs, David Schlosberg (1999) ajoute que la démocratie environnementale souffre souvent de problèmes de légitimité en raison du manque de représentation équitable. Les groupes marginalisés et les communautés les plus touchées par les problèmes environnementaux sont souvent sous-représentés dans les processus décisionnels.

Enfin, Alice Mazeaud (2021) critique l'institutionnalisation de la gouvernance environnementale. Selon l'autrice, l'institutionnalisation de la participation ne consiste pas, comme les discours le laisseraient penser, à un renforcement de la démocratie environnementale, mais plutôt à dépolitiser les questions environnementales et à « *gouverner la transition écologique en recherchant la participation active des « publics » à des politiques dont les orientations ne sont pas ouvertes à la discussion* ». Elle ajoute par ailleurs que malgré un périmètre de participation considérablement élargi, les droits des citoyens dans ce domaine ont régressé. Elle cite en exemple la loi ASAP promulguée en France en décembre 2020 qui subordonne la démocratie environnementale à l'impératif d'efficacité économique. En somme, elle déplore le manque de capacité de ces dispositifs à réellement influencer les décisions politiques.

2.4. Les assemblées citoyennes sur le climat

Les différents concepts que nous avons abordés au sein de cet état de la littérature – démocratie participative, démocratie délibérative, démocratie environnementale – convergent dans un modèle en particulier : les assemblées citoyennes sur le climat. Ce modèle est caractérisé d'une part par la méthode de sélection aléatoire des citoyens, ambitionnant de créer un panel représentatif de la population, et d'autre part par le caractère informé des délibérations citoyennes. Ces assemblées sont conçues pour être des microcosmes représentatifs de la société, comprenant des individus de divers horizons et opinions. De plus, les citoyens reçoivent une formation approfondie sur les questions climatiques de la part d'experts, permettant aux citoyens de prendre des décisions éclairées. Les sessions de délibération, structurées et guidées par des facilitateurs formés, visent à encourager un dialogue constructif et équitable, garantissant que toutes les voix soient entendues. L'objectif est de formuler des recommandations concrètes pour les politiques climatiques, qui sont ensuite souvent soumises aux décideurs pour examen ou mise en œuvre. Ces caractéristiques définies par Graham Smith (2009) dans son ouvrage *Democratic innovations : Designing Institutions for Citizen Participation*, assurent une légitimité accrue, grâce au processus délibératif lui-même qui est perçu comme plus juste et inclusif que les processus décisionnels traditionnels. De plus, la formation intense des citoyens permet des délibérations de haute qualité et des compréhensions nuancées de problèmes complexes tel que la crise environnementale.

Toutefois, Smith reconnaît plusieurs défis associés aux assemblées citoyennes. Premièrement, il y a le risque que les recommandations des assemblées ne soient pas prises au sérieux par les législateurs, limitant ainsi leur efficacité réelle. Deuxièmement, organiser ces assemblées nécessite des ressources

substantielles, et leur coût pourrait être prohibitif. Enfin, il y a le défi de garantir que les informations fournies aux participants soient à la fois adaptées et compréhensibles.

À mesure que les assemblées citoyennes sur le climat gagnent en popularité, plusieurs défis se dessinent pour l'avenir. Comme nous l'avons vu dans les différentes critiques de la démocratie participative, délibérative et environnementale, la question de la légitimité et de l'influence de ces assemblées est cruciale ; leur capacité à affecter réellement les politiques déterminera leur légitimité. Il est également essentiel de maintenir les engagements pris suite aux recommandations des assemblées, ce qui nécessite des mécanismes de suivi et d'évaluation robustes. Pour élargir leur portée, il est impératif d'inclure une grande diversité de perspectives, particulièrement celles des communautés marginalisées les plus touchées par les changements climatiques. De plus, la qualité de l'information fournie aux citoyennes est déterminante dans la qualité de leurs délibérations et des résultats de ces processus. Enfin, Graham Smith affirme que l'intégration de nouvelles technologies pourrait améliorer la portée et l'efficacité des assemblées citoyennes, permettant une participation plus large et une collecte de données plus précise.

En conclusion, les assemblées citoyennes sur le climat sont un outil prometteur pour une gouvernance climatique plus démocratique et efficace. Leur développement continu et leur raffinement pourront potentiellement transformer la manière dont les politiques climatiques sont élaborées et mises en œuvre. Cela dit, différents points d'attention ont été dressés. Ces aspects seront à surveiller, notamment concernant l'Assemblée étudiée dans ce travail.

3. CADRE THÉORIQUE

3.1. Approche systémique

Dans la logique des apprentissages en gestion de l'environnement, il apparaît primordial d'étudier l'Assemblée citoyenne pour le climat en tant que système complexe. Cette méthode permet d'appréhender la complexité des interactions entre les différents éléments qui composent notre environnement. Effectivement, la théorie systémique part du postulat qu'un système est « *more than the sum of its parts* » (Meadows, 2008, p.11). Il ne suffit donc pas d'identifier les composantes d'un système pour l'analyser, mais également de comprendre comment ces composantes interagissent pour influencer l'ensemble du système.

L'approche systémique, ou "systems thinking", trouve ses origines dans les années 1940 et 1950 avec le développement de la théorie générale des systèmes (TGS) par le biologiste Ludwig von Bertalanffy. Ce dernier élabore cette théorie en réponse à ce qu'il considérait comme les limitations des approches analytiques traditionnelles et du réductionnisme. Plutôt que de décomposer les phénomènes complexes en leurs éléments constitutifs, la TGS propose de comprendre les interactions et les relations entre les parties d'un système pour en saisir le fonctionnement global. La pensée systémique a notamment été influencée par le développement de l'écologie des systèmes dans les années 1950 et 1960. Des écologistes comme Howard T. Odum ont appliqué des principes systémiques à l'étude des écosystèmes, en mettant en lumière les flux d'énergie et de matière à travers les réseaux trophiques. Cette approche a permis de mieux comprendre les interrelations complexes entre les organismes et leur environnement. (Ramage & Shipp, 2020)

L'une des grandes figures de la pensée systémique est Donella Meadows, réputée notamment pour son rapport *The Limits to Growth* publié en 1972. Elle utilisait la dynamique des systèmes pour modéliser les interactions entre la population mondiale, la croissance industrielle, la production alimentaire et les limites écologiques de la Terre. Meadows a continué à promouvoir la pensée systémique tout au long de sa carrière, en soulignant l'importance de voir les systèmes dans leur contexte global et de comprendre les comportements émergents des systèmes complexes (Meadows, 2008).

Il n'existe pas de définition communément acceptée pour la théorie des systèmes. Cependant, les praticiens et théoriciens de ce domaine reconnaissent la plupart de ses concepts fondamentaux, tels que l'holisme, l'interdépendance, les stocks et flux, les boucles de rétroaction, la résilience, etc. Nous vous renvoyons à l'annexe A pour un glossaire reprenant les principaux concepts définissant l'approche systémique. De son côté, Meadows (2008) définit la notion de système comme étant un ensemble d'éléments interconnectés, organisé de façon cohérente de façon à accomplir quelque chose. Elle met ainsi l'accent sur l'importance du but ou de la fonction du système dans son comportement.

3.2. L' « Institutional Analysis and Development framework » d'Elinor Ostrom

Le « systems thinking » est un paradigme riche et largement promu au sein de nombreuses disciplines de la recherche. La liste des théoriciens et praticiens de cette pensée est considérable. Cependant, une chercheuse adepte de la pensée systémique nous intéresse en particulier. Il s'agit d'Elinor Ostrom, lauréate du prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel en 2009 et largement reconnue pour ses travaux pionniers sur la gouvernance des ressources communes. Son cadre théorique « l'Institutional Analysis and Development » (IAD) est un outil puissant pour analyser les institutions et les systèmes de gouvernance complexes, en faisant un outil d'analyse idéal pour cette recherche. Ce modèle est détaillé dans plusieurs de ses ouvrages, en particulier dans *Understanding Institutional Diversity* (2005).

L'objectif principal du cadre IAD est de comprendre comment les différentes règles, contextes et interactions influencent les résultats des systèmes de gouvernance. Il permet d'analyser comment les individus et les groupes interagissent au sein des institutions pour gérer les ressources collectives de manière efficace et équitable. Bien que son travail se focalise sur des systèmes de gestion indépendants de l'Etat ou du privé, l'IAD fournit également des outils pour concevoir et évaluer des politiques publiques qui soutiennent la gouvernance participative et l'autogestion des ressources. En somme, l'IAD est un cadre flexible et adaptable pour analyser une grande variété de systèmes institutionnels, des petites communautés locales aux grandes organisations internationales (Ostrom, 2005).

Ostrom adopte une démarche d'analyse « institutionnelle ». Terme qu'elle définit comme « *the prescriptions that humans use to organize all forms of repetitive and structured interactions* ». En d'autres mots, les individus interagissent au sein de situations structurées par des règles. Ces individus devront faire face à des choix concernant leurs actions et stratégie, menant à des conséquences pour eux-mêmes et pour les autres.

Le cadre IAD est destiné à aider à l'identification des éléments à prendre en compte pour l'analyse institutionnelle d'un système. Il est structuré autour de plusieurs composantes clés : les facteurs contextuels, les arènes d'action, les acteurs, les schémas d'interaction, les résultats et les critères d'évaluation. Ce qui suit est une description simplifiée de ce que ces éléments sous-tendent tel que décrits par Ostrom dans son ouvrage *Understanding Institutional Diversity* (2005). Cependant, en raison de l'énorme diversité des formes de structures à étudier, les composantes du schéma de l'IAD sont mobilisées différemment selon le système étudié et selon le chercheur à l'œuvre. En outre, notons que notre analyse se focalise sur un aspect de l'IAD d'Ostrom en particulier, celui de l'identification des éléments qui caractérisent le modèle de gouvernance d'un système. Bien qu'une analyse approfondie des règles qui affectent l'ensemble des composantes du modèle étudié serait extrêmement riche, il n'est malheureusement pas possible dans le cadre d'un travail de l'ampleur d'un mémoire de

prendre en compte l'ensemble des considérations théoriques d'Ostrom sur le sujet. Les 42 pages de bibliographie de son ouvrage *Understanding Institutional Diversity* témoignent de la complexité de mobiliser autant de considérations théoriques. C'est pourquoi, nous tenons à préciser que ce travail ne prétend pas appliquer l'IAD tel quel. Toutefois, il s'en inspire pour construire son cadre d'analyse. Une lecture approfondie des ouvrages *Governing the commons* et *Understanding Institutional Analysis* nous assure une compréhension globale de l'IAD et du contenu de ses composantes tout en adoptant une approche systémique. La figure 1 représente les composantes-clés de l'IAD, ainsi que la façon dont ces éléments interagissent pour former le système.

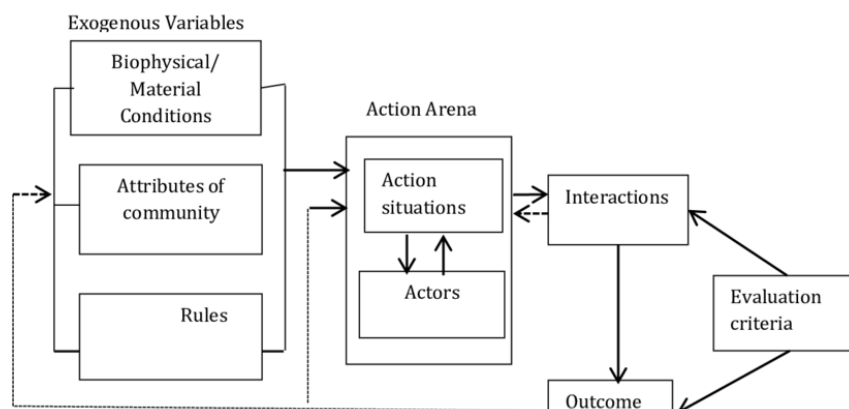


Figure 1 : Institutional Analysis and Development framework. Source : (Ostrom, 2005, p.15)

L'arène d'action est l'unité focale de l'analyse. Elle fait référence à l'espace social dans lequel des participants avec diverses préférences interagissent, échangent, résolvent des problèmes, coopèrent ou se battent. Elle est ainsi composée de deux holons (sous-systèmes qui sont à la fois un tout et une partie d'un tout/système plus grand) – les participants et les situations d'actions – qui interagissent en étant affectés par des variables exogènes – les éléments de contexte – et produisent des résultats qui, à leur tour, affectent les participants et les situations d'action. Les critères d'évaluation sont utilisés afin de juger les performances du système en examinant les schémas d'interactions et les résultats.

En d'autres mots, les arènes d'action sont les lieux où les acteurs interagissent, prennent des décisions et résolvent des problèmes. Les situations d'action sont les contextes spécifiques où se déroulent les interactions et où les décisions sont prises, comme une réunion de comité, une session de négociation ou une assemblée générale. Les participants sont les entités qui prennent des décisions et qui sont assignés à une certaine position, reflétant leurs rôles, responsabilités et capacités d'action. Leur comportement est influencé entre autres par leurs ressources, leurs informations, leurs motivations et leurs valeurs. Les ressources dont disposent les acteurs peuvent inclure le temps, l'argent, les compétences et l'information. La qualité et la quantité d'information accessible aux acteurs influencent leurs décisions et leurs actions, tandis que les motivations et les valeurs des acteurs guident leurs choix et leurs comportements.

Les variables exogènes, sont les facteurs qui affectent la structure de l'arène d'action. L'IAD reprend trois types de variables : les règles d'usage qui régissent les relations entre participants, les attributs du monde biophysique dans lequel l'arène opère et la structure plus large de la communauté dans laquelle l'arène d'action se trouve.

Les schémas d'interaction décrivent les dynamiques et les processus par lesquels les participants et acteurs interagissent dans les arènes d'action. Ils incluent la communication, la coopération, la négociation et le conflit. Les résultats sont les conséquences des interactions et des décisions prises dans les arènes d'action. Trois approches déterminent ce que les individus valorisent en tant que résultats : les résultats physiques obtenus à la suite des actions des participants, les récompenses matérielles ou les coûts attribués aux actions et aux résultats, ainsi que la valorisation par les participants de la combinaison entre les deux précédentes composantes.

Enfin, les critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer les résultats obtenus. Ils permettent de déterminer si les institutions et les règles en place favorisent des résultats désirables. Le nombre de critères potentiels est très large et dépend du système étudié. Pour un aperçu plus détaillé des dimensions et composantes de l'IAD, nous vous renvoyons à la figure 2.

Dimensions :	Description :	Composantes :	Description :
Contexte institutionnel et environnemental	= Conditions de base influençant les actions et interactions des acteurs	Conditions biophysiques	= Conditions physiques et matérielles de l'environnement dans lequel les interactions ont lieu.
		Attributs de la communauté	= Caractéristiques sociales, culturelles et économiques des communautés impliquées dans les interactions.
		Règles	= Règles formelles et informelles qui guident et contraignent les interactions des acteurs dans les arènes d'action
Arène d'action	= Situations spécifiques dans lesquelles les acteurs interagissent et prennent des décisions	Action situations	= Situations spécifiques où les acteurs interagissent, prennent des décisions et échangent des ressources ou des informations.
		Participants	= Les participants qui interagissent et prennent des décisions dans l'arène d'action. Ils occupent une certaine position et leur comportement est influencé par leurs ressources, leurs informations, les motivations et valeurs.
Schémas d'interaction	= Dynamiques d'échange, de coopération et de conflit entre acteurs	Processus de décision	= Mécanismes par lesquels les décisions sont prises dans les arènes d'action
		Coopération	= Les schémas de coopération ou de conflit entre les acteurs dans les interactions
Résultats	= Les conséquences des interactions et des décisions dans les arènes d'action	Output	= Produits immédiats des interactions, tels que des décisions prises ou des ressources allouées.
		Outcome	= Effets à plus long terme des interactions et des décisions sur le système dans son ensemble.
Critères d'évaluation	= Les critères spécifiques utilisés pour juger la qualité des résultats obtenus des interactions et décisions prises dans les arènes d'action		

Figure 2 : Tableau descriptif des dimensions et composantes de l'IAD.

3.3. Le modèle des Assemblées citoyennes sur le climat

Les assemblées citoyennes sont un modèle particulier de politique de l'environnement, comportant des caractéristiques propres et uniques. Afin d'en saisir toutes les subtilités, il paraît opportun d'une part de s'inspirer de l'IAD d'Ostrom et d'autre part, de l'adapter à la réalité organisationnelle de ce modèle, afin que notre cadre d'analyse soit à même de capturer les composantes du système dans son ensemble. Pour ce faire, nous nous baserons sur deux travaux de KNOCA qui se rapprochent de notre travail de recherche. Ils nous permettront d'anticiper certaines subtilités des assemblées citoyennes à prendre en compte.

Bien que la littérature sur le sujet soit riche, il n'existe pas de manière communément acceptée d'étudier le modèle de gouvernance d'une Assemblée. Cela a par ailleurs très rarement été fait, l'accent étant plutôt mis sur les qualités démocratiques d'une assemblée et/ou son impact concret sur la politique environnementale. Lors de notre état de la littérature, nous avons identifié un certain nombre d'ouvrages abordant différents aspects du modèle des assemblées citoyennes. Notre compréhension des composantes-types de ce genre de modèle a principalement été nourrie par les travaux de Graham Smith, qui par ailleurs est à la tête de KNOCA (Knowledge Network on Climate Assemblies). Il s'agit d'un organisme dévoué au développement, à l'échange et à la communication des connaissances autour des assemblées citoyennes sur le climat, notamment en ce qui concerne leur mise en place, leur design, leur implémentation ainsi que leur impact. Leurs travaux *Governing structures and practices of climate assemblies* (Carrick, 2022) et *How can climate assemblies be integrated into the policy process* (Langkjær, 2021) seront des références tout au long de l'analyse et de la discussion de ce travail.

Selon Jayne Carrick (2022), pour comprendre le modèle de gouvernance d'une assemblée citoyenne sur le climat, il faut se demander : qui effectue les décisions concernant le design, le recrutement des acteurs, le choix des personnes-ressources, l'éventail d'informations fournies, etc. ? Comment l'Assemblée est-elle opérationnalisée ? Quelle est son indépendance vis-à-vis des institutions politiques ; Comment évolue-t-elle durant le processus ? Elle procède alors à l'identification des aspects-clés de la gouvernance de huit assemblées nationales, en identifiant l'ensemble des acteurs impliqués dans la gouvernance, la répartition des rôles et responsabilités, ainsi que leurs interactions.

Dans le même ordre d'idées, KNOCA a également publié un travail portant sur l'intégration des Assemblées dans le système politique. Les auteurs partent du constat que la plupart des assemblées sont conçues afin d'apporter un input citoyen à la politique environnementale. Dès lors, il est primordial de comprendre l'agencement de leur structure vis-à-vis du système politique. Ils cherchent alors à déterminer qui est le commanditaire et quelle est son influence dans le système politique ? À qui sert l'input de cette assemblée et comment est-il attendu qu'il y réponde ? Quels sont les acteurs qui jouent un rôle dans le design, l'opérationnalisation et le suivi de l'Assemblée et quelle place occupent-ils dans

le système politique ? Dans quel contexte l'Assemblée a-t-elle été initiée ? Quelles sont les fonctions de l'Assemblée et comment sont-elles liées au processus politique en cours ? (Langkjær et al, 2021).

L'identification de ces éléments nous aidera à déterminer en amont le contenu des différentes dimensions d'analyse de l'IAD, nous permettant d'anticiper le type de données à collecter dans le but final de rendre compte du modèle de gouvernance de l'Assemblée citoyenne pour le climat à Bruxelles de façon pertinente et la plus complète possible.

3.4. Construction du cadre d'analyse

Afin de construire notre cadre d'analyse, nous nous basons d'une part sur les éléments qui selon KNOCA sont jugés pertinents pour la description du modèle de gouvernance d'une assemblée citoyenne sur le climat, tout en les adaptant d'autre part à la structure de l'IAD d'Ostrom. Agencer nos éléments d'analyse selon les composantes de l'IAD nous permet de tendre vers un modèle d'analyse plus complet et systémique. En complément, nous baser sur les travaux de KNOCA nous permet de prendre en compte les caractéristiques et les subtilités des modèles de gouvernance de ce type de dispositifs. Voici comment notre cadre d'analyse final se constitue :

Concept	Dimensions	Composantes	Explication des composantes
Modèle de gouvernance de l'ACC	Contexte institutionnel et environnemental	Contexte biophysique	L'état de l'environnement dans lequel l'Assemblée a été mise en place et est organisée
		Contexte socio-politique	Le contexte social et politique dans lequel s'inscrit l'émergence de l'Assemblée
		Règles	Le cadre juridique qui a permis l'émergence de l'Assemblée et qui définit en partie son fonctionnement
	Arène d'action	Actions situations	L'ensemble des situations dans lesquelles les participants opèrent ensemble dans le cadre de l'Assemblée (délibérations, formation, activités, etc.)
		Participants	Les citoyens-membres, leurs caractéristiques démographiques, positions, rôles et mandat
		Autres acteurs	Les organismes impliqués dans l'organisation de l'Assemblée, leur typologie, la répartition des rôles et responsabilités ainsi que leur niveau d'implication et d'influence dans le processus délibératif
	Interactions	Dynamiques d'interactions entre les acteurs, ainsi qu'envers les participants	Les dynamiques de coopération, collaboration et/ou conflits entre acteurs
	Résultats	Output	Les propositions et rapports produits par l'Assemblée à l'issue des délibérations
		Outcome	L'influence des recommandations sur les décisions politiques gouvernementales, et autres types de résultats
	Critères d'évaluation	Critères de l'OCDE	Critères spécifiques utilisés pour juger la qualité des résultats obtenus, des interactions et des décisions effectuées dans l'arène d'action

Figure 3 : Cadre théorique.

4. MÉTHODOLOGIE

Penchons-nous maintenant sur la façon dont nous avons collecté les données pour notre recherche. Il s'agit d'élaborer l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse sera soumis à l'épreuve des faits. Afin d'être le plus complet possible sur la justification de la méthodologie retenue, nous allons nous baser sur les recommandations de Quivy et Van Campenhoudt (2011), et agencer ce chapitre en trois parties : « Observer quoi ? », « Sur qui ? » et « Comment ? ». De manière plus globale, la construction de notre méthodologie se base sur les ouvrages de Quivy et Van Campenhoudt « Manuel de recherche en sciences sociales » et de Sauvayre, R. (2021). « *Initiation à l'entretien en sciences sociales: Méthodes, applications pratiques et QCM* ».

4.1. Observer quoi ?

Cette recherche porte sur un modèle de gestion de l'environnement spécifique : l'Assemblée citoyenne permanente pour le climat à Bruxelles.

L'étude de cas

L'étude de cas est apparue comme étant le mode de recherche le plus à même de saisir le système étudié dans toute sa complexité, fidèle à l'approche systémique qui guide ce travail. Cette approche vise à fournir une compréhension dense et détaillée d'un phénomène en contextualisant les actions et les interactions des acteurs dans leur environnement. Ostrom souligne par ailleurs que l'IAD est particulièrement pertinente pour des études de cas car il permet de décomposer des systèmes complexes et composants analytiques clairs, facilitant ainsi une compréhension exhaustive (Ostrom, 2005, p.35). Bien qu'il serait intéressant d'étudier d'autres initiatives similaires afin de mettre en relief leurs caractéristiques, cela nuirait à la profondeur analytique du cas étudié.

Le champ d'analyse

Notre analyse portera donc sur l'Assemblée citoyenne pour le climat à Bruxelles. En raison du caractère holistique de notre approche, le champ d'analyse est très vaste puisqu'il touche à tout ce qui caractérise d'une manière ou d'une autre le modèle de gouvernance de l'Assemblée. En somme, le périmètre d'analyse est celui de notre cadre théorique basé sur l'IAD. Il comprend l'ensemble de ses dimensions et composantes (voir fig. 3), à savoir les éléments de contexte, les participants, les acteurs impliqués, leurs interactions, le déroulement des sessions citoyennes, les résultats générés par les participants et l'évaluation du processus.

Notre étude a pour but de couvrir au maximum les événements et éléments caractéristiques de l'Assemblée, de son lancement en novembre 2021, jusqu'aux derniers événements observés dans le cadre de cette étude en mai 2024. Néanmoins, notre analyse se focalisera en un certain nombre de points

sur le second cycle de l'Assemblée portant sur le thème de l'alimentation et se déroulant d'octobre à décembre 2023. Ce focus s'explique pour deux raisons. La première est d'ordre pratique : ayant débuté notre recherche en septembre 2023, le premier cycle de l'Assemblée était achevé. Nous avons cependant pu assister à l'ensemble du cycle 2 en tant qu'observateur. La seconde explication est d'ordre méthodologique. En raison de la diversité des éléments à prendre en compte pour ce travail, il fallait en partie cadrer notre champ de recherche. Il a donc été décidé de ne pas analyser le cycle 1 pour lequel nous ne disposions pas d'assez de données. Bien que chaque cycle évolue et soit unique, l'analyse d'un cycle en particulier nous offre déjà un bel aperçu du déroulement des sessions citoyennes et de l'organisation de l'ACC.

4.2. Sur qui ?

Échantillonnage

Lorsque nous nous sommes penchés sur l'ACC dans un premier temps, le premier élément frappant fut le manque d'informations accessibles concernant son mode organisationnel. Les processus de sélection des citoyens et de délibérations étaient brièvement expliqués, mais il restait à comprendre toute l'organisation qu'il y avait autour. De même, lors des premières journées au sein de l'Assemblée en tant qu'observateur, il fut difficile de comprendre qui était qui et qui jouait quel rôle. Il nous aura fallu discuter de façon informelle avec les membres qui animaient l'Assemblée pour comprendre leurs organisations d'appartenance ainsi que les grandes lignes de leurs rôles. La première mission sera donc de démêler tout ça. À ces fins, six entretiens ont été réalisés avec des acteurs appartenant aux divers organismes impliqués dans l'organisation de l'Assemblée.

	Date	Durée de l'entretien	Organisme d'appartenance	Fonction de l'organisme au sein de l'Assemblée
1	25/03/2024	1h	<i>anonyme</i>	Expert climat/alimentation membre du comité d'accompagnement technique et du comité d'accompagnement qualité
2	03/04/2024	2h	G1000	Architecte, responsable du design de l'ACC
3	04/04/2024	Ah15	BE	Secrétaire de l'Assemblée
4	05/04/2024	1h	21 Solutions	Facilitateur/animateur
5	09/04/2024	1h	Missions Publiques	Facilitateur/animateur
6	10/04/2024	35 mins	BE	Administration encadrant l'ACC et réceptacle des recommandations

Figure 4 : Tableau récapitulatif des entretiens.

Nous avons ainsi conçu un échantillon nous permettant de nous entretenir avec une diversité d'acteurs centraux de l'Assemblée, facilitant notre accès à des informations précises et globales sur l'institution de la bouche d'acteurs occupant divers rôles. Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir d'entretien avec un membre du cabinet ministériel à l'initiative de l'Assemblée. D'autres acteurs sont également manquants, tel que l'équipe communication de l'Assemblée qui, en raison de leur rôle secondaire et de leur implication plus limitée dans l'organisation de l'Assemblée, n'ont pas été interrogés. Ils seront néanmoins tous repris dans l'analyse. La raison pour laquelle le choix s'est porté sur les acteurs plutôt

que sur les participants de l'Assemblée est que les acteurs détenaient infiniment plus d'informations sur le mode de fonctionnement de l'Assemblée. Les participants prennent part à un projet qui est organisé et facilité pour eux, leur compréhension de l'institution en tant que telle est donc pratiquement aussi limitée que la nôtre au stade d'observateur. Il aurait cependant été intéressant d'obtenir leur ressenti par rapport à la façon dans l'Assemblée est gouvernée, mais il s'agirait alors d'un nouveau sujet de recherche.

4.3. Comment ?

Observation directe

Comme l'indiquait Meadows : « *Before you disturb the system in any way, watch how it behaves (...) If it's a social system, watch it work. Learn its history. Ask people who've been around a long time to tell you what has happened.* » (Meadows, 2008, p.170). La première phase de notre recherche consistait donc à observer le système étudié. Il était essentiel de comprendre les grandes lignes de sa structure afin de comprendre comment l'analyser. Nous avons donc assisté à l'intégralité du cycle 2 de l'ACC, soit sur dix demi-journées, de la formation des citoyens jusqu'au vote final des recommandations et finalement la réponse du Gouvernement. L'Assemblée étant composée de 63 citoyens, ma présence fut relativement discrète. Au fur et à mesure de ma présence, à force de sociabilisation et en raison de ma non-participation évidente aux débats, les citoyens-membres ont découvert que j'étais une observatrice. Cependant, leur attitude à mon égard ne m'a pas paru changer. J'étais, au même titre qu'eux, une citoyenne. L'observation directe m'a permis de récolter de nombreuses données concernant le déroulement du processus délibératif sur un cycle, les interactions entre participants ainsi qu'envers les acteurs, et de finalement identifier clairement les acteurs organisant l'assemblée. De façon moins directe, ma participation aux journées citoyennes m'a également permis de sympathiser avec les acteurs, facilitant l'obtention de futurs entretiens et d'une bonne entente propice à l'échange.

Entretiens semi-directifs

La seconde étape de la démarche méthodologique fut d'approfondir notre compréhension du modèle de gouvernance de l'Assemblée. Afin de collecter des informations sur la façon dont cette Assemblée a été initiée, conçue, modélisée, organisée, facilitée, animée et accompagnée, il était opportun de s'entretenir avec les acteurs ayant participé à ces démarches. L'échantillon des personnes interrogées a été développé lors du point précédent « échantillonnage ». Les différents entretiens ont eu lieu de fin mars à mi-avril. Le choix de la date, du lieu et de l'heure était à la convenance des interlocuteurs. Deux m'ont demandé de nous entretenir en ligne via teams, trois m'ont invité à organiser l'entretien dans leurs bureaux respectifs et un entretien a eu lieu dans une bibliothèque, seul lieu de convenance à proximité. La grande majorité des entretiens se passèrent donc dans des conditions confortables et familières pour les interlocuteurs. Les entretiens ont été initiés par la lecture et la signature conjointe d'un formulaire de consentement, indiquant le sujet de recherche, la méthode utilisée, ainsi que les

conditions d'utilisation des données. L'ensemble des acteurs ont accepté d'être enregistrés, facilitant la retranscription et l'analyse ultérieure des données. Vous trouverez les retranscriptions complètes des entretiens en annexe E. Par ailleurs, les entretiens étaient structurés autour d'un guide d'entretien que vous trouverez en annexe B. Les questions portaient sur la nature des organismes d'appartenance, leur recrutement au sein de l'Assemblée, leur rôles, positions et responsabilités, leurs relations avec les participants ainsi qu'avec les autres acteurs. Pour terminer l'entretien, une question plus réflexive leur était posée, afin de leur laisser l'opportunité de s'exprimer sur leur perception du modèle de gouvernance de l'ACC. Afin que les interlocuteurs soient le plus libre possible de s'exprimer de la façon qu'ils le souhaitent, nous avons opté pour des entretiens semi-directifs. Nous avons donc laissé la discussion aller là où l'interlocuteur la menait, tant que cela se rapportait aux thèmes du guide d'entretien. Les questions n'ont donc pas forcément été posées dans l'ordre et ne furent pas forcément exprimées de la même manière qu'à l'écrit. Des questions additionnelles ont également émergé, afin de rebondir et d'approfondir sur des données non anticipées par notre guide d'entretien. Ce mode d'entretien a permis une compréhension approfondie d'un système dans toute sa complexité tout en laissant cours à l'émergence de données.

Analyse documentaire

Pour finir, nous aurons recours à l'analyse documentaire pour divers aspects d'analyse. En particulier, une analyse de la documentation grise de l'Assemblée permettra de compléter certains points techniques. Les documents consultés étaient : la note de mission, le règlement de l'Assemblée, la note de Design, l'avis citoyens final, ainsi que les documents distribués lors des sessions citoyennes. Additionnellement, une analyse de la littérature nous a permis de compléter certaines données, principalement celles relatives aux éléments de contexte. Les sites internet des organismes analysés furent également consultés. La figure 5 indique la manière dont les différentes données ont été collectées.

Dimensions	Composantes	Observation	Entretien	Documents
Contexte institutionnel et environnemental	Contexte biophysique			X
	Contexte socio-politique		X	X
	Règles		X	X
Arène d'action	Actions situations	X		
	Participants	X		X
	Autres acteurs	X	X	X
Interactions	Dynamiques d'interactions entre les acteurs, ainsi qu'envers les participants	X	X	
Résultats	Output			X
	Outcomes	X		X
Critères d'évaluation	Critères d'évaluation	X	X	X

Figure 5 : Tableau des méthodes de collecte de données.

5. ANALYSE DES DONNÉES

5.1. Contexte

5.1.1. Contexte biophysique

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2023 offre une analyse détaillée et préoccupante de l'état actuel de l'environnement et des trajectoires futures possibles. Actuellement, la température moyenne globale a augmenté d'environ 1,1°C par rapport aux niveaux préindustriels., avec pour cause principale les émissions anthropiques de gaz à effet de serre. Cette hausse des températures est accompagnée de phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et intenses, tels que des vagues de chaleur prolongées, des sécheresses sévères, des inondations dévastatrices et des cyclones tropicaux plus puissants. En parallèle, le niveau des mers monte à un rythme alarmant, ayant déjà augmenté d'environ 20 cm depuis 1900. Cette montée est due à la dilatation thermique des océans et à la fonte des glaciers et des calottes glaciaires. Les calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique continuent de perdre de la masse, contribuant à l'élévation du niveau de la mer, tandis que les glaciers de montagne régressent rapidement, ce qui affecte les ressources en eau douce et les écosystèmes locaux. De même, les océans se réchauffent et s'acidifient, menaçant gravement les écosystèmes marins. La perte de biodiversité est également alarmante, avec de nombreuses espèces terrestres et marines en voie d'extinction en raison de la perte d'habitat, des changements climatiques et des événements météorologiques extrêmes (IPCC, 2023).

En tant que ville à forte densité de population et à concentration élevée d'infrastructures, Bruxelles est particulièrement sensible aux changements climatiques. Le climat tempéré océanique de la Région subit des transformations significatives. Depuis 1883, un réchauffement de 2°C a été observé à Uccle, avec une augmentation moyenne de 0,38°C tous les 10 ans depuis 1981. Les vagues de chaleur sont plus fréquentes, les précipitations annuelles augmentent, tout comme l'intensité et la fréquence des précipitations orageuses. De plus, l'effet d'îlot de chaleur urbain provoque une différence moyenne de température d'environ 3°C durant l'été entre le centre-ville et ses alentours.

Ces changements climatiques affectent la qualité de vie des Bruxellois, entraînant inconfort et mortalité liés aux vagues de chaleur, inondations, dégâts matériels, impacts sur la qualité de l'eau, et sur la végétation et la biodiversité, notamment en forêt de Soignes. Bien que 52% de Bruxelles soit couvert de végétation, il existe de grandes disparités, avec des taux de végétalisation très bas dans le pentagone et la première couronne. Les espaces verts subissent par ailleurs de nombreuses pressions dues aux activités récréatives et à l'urbanisation.

Enfin, d'autres phénomènes liés au changement climatique affectent Bruxelles, comme le débordement des égouts vers la Senne et le Canal, la dégradation des sols, ou encore la perte de biodiversité. (Bruxelles Environnement, 2022)

Pour plus d'informations sur l'état de l'environnement à Bruxelles et dans le monde, nous vous invitons à consulter les rapports cités ci-dessus.

5.1.2. Contexte socio-politique

Contexte socio-politique global

Faire face à des défis environnementaux d'une telle envergure implique de remettre en question nos modes de vie et présage des changements sociaux, politiques et économiques profonds qui affecteront l'humanité tout entière (World Bank, 2023). La lutte contre le réchauffement climatique aura inévitablement un impact sur tous les aspects de notre quotidien : consommation, déplacements, travail, etc. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs bruxellois doit pouvoir déterminer comment mettre en place cette transition dans leur région. Comme l'indique la note de mission donnée aux citoyens de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat (ACC), « *La Région ne peut le faire seule, à n'importe quel prix, et les mesures ne peuvent être envisagées uniquement de manière technique par des expert-e-s. Ces actions doivent aussi se traduire par de meilleures conditions de vie pour les Bruxelloises et Bruxellois et prendre en considération la diversité de situations des habitant-e-s.* ». C'est dans ce contexte que s'inscrit la nécessité et l'urgence d'instaurer un débat public afin de dessiner une vision commune, partagée par tous les Bruxellois. Dès 2019, le Gouvernement nouvellement formé partage sa déclaration de politique générale de la Région de Bruxelles-Capitale pour sa législature de 2019 à 2024. Parmi ses déclarations, il était prévu que « *le Gouvernement s'engage à approcher l'objectif européen de neutralité carbone à l'horizon 2050* ». Pour cela, « *le Gouvernement initiera un débat public associant les citoyens bruxellois, les acteurs économiques, sociaux et institutionnels, les initiatives de transition et les pouvoirs locaux autour d'une vision bas carbone pour Bruxelles à l'horizon 2050.* » (Parlement, 2019)

En parallèle, en Belgique et dans d'autres parties du monde, les citoyens expriment une méfiance croissante envers les institutions politiques établies. Cette méfiance témoigne d'un sentiment de frustration face à l'incapacité perçue des gouvernements à répondre efficacement aux besoins et aux préoccupations de la population. Les résultats d'une enquête de l'Iweps mettent en évidence une méfiance significative des Wallons envers les institutions politiques de la Région et de l'Etat belge. Selon cette enquête, seuls 22% à 39% exprimeraient leur confiance envers ces institutions (Iweps, 2024). Cette tendance à la défiance se manifeste également chez les citoyens membres de l'Assemblée. Les résultats d'un questionnaire soumis en début de cycle montrent que sur 53 répondants, 52%

déclaraient ne pas avoir confiance envers le monde politique, 37% exprimaient une confiance moyenne et seuls 8% avaient plutôt confiance. (source : documentation grise de l'Assemblée).

La mise en place de l'ACC apparaît dès lors d'une part comme une tentative de restaurer la confiance des citoyens en leur offrant de participer à la politique environnementale bruxelloise, et d'autre part comme un moyen de garantir que les politiques répondent de manière plus fidèle aux besoins et préoccupations citoyennes. Ces deux situations mènent au même constat : il faut renouer le dialogue afin de dessiner et de mettre en œuvre une vision plus inclusive pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Par ailleurs, la mise en place de l'ACC coïncide avec la mise à jour du nouveau Plan Air-Climat-Énergie de Bruxelles, offrant l'opportunité d'inscrire l'Assemblée dans un cadre juridique au terme de son premier mandat, ambitionnant d'assurer sa pérennité.

La structure de la politique environnementale bruxelloise

La politique environnementale en Belgique et à Bruxelles est marquée par une répartition complexe des compétences, qui découle de la structure fédérale du pays. Les compétences en matière d'environnement sont principalement dévolues aux trois régions : la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Chaque région est responsable de la gestion de l'eau, de la qualité de l'air, des déchets, de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire. À Bruxelles, la situation est encore plus complexe en raison de la superposition des compétences régionales et des 19 communes, qui ont également des responsabilités en matière d'environnement, comme la gestion des espaces verts et la propreté publique. Le niveau fédéral, bien que moins directement impliqué, conserve certaines compétences cruciales telles que l'établissement des normes de produits, la réglementation de substances dangereuses et les engagements internationaux en matière d'environnement. Cela crée une nécessité de coordination entre les niveaux fédéral et régional pour garantir la cohérence des politiques environnementales. Cette répartition des compétences peut entraîner des défis en matière de coordination et d'harmonisation des politiques, chaque région pouvant développer ses propres règles et initiatives, parfois divergentes (SPF, <https://climat.be/politique-climatique/belge/nationale/competences>).

Les compétences en matière d'environnement se concentrant au niveau des régions, établir une Assemblée citoyenne sur le climat au niveau régional était le plus approprié. Malheureusement, cette dispersion des compétences empêche l'Assemblée d'agir sur certaines compétences non régionales liées à l'environnement, affectant la capacité d'impact des recommandations de l'Assemblée.

L'ACC dans le paysage de la politique environnementale bruxelloise

Le paysage de la gouvernance climatique bruxelloise est structuré par plusieurs acteurs clés qui contribuent à la définition et à la mise en œuvre des politiques environnementales. Bruxelles

Environnement joue un rôle central en tant qu'organisme public responsable de la gestion et de la protection de l'environnement à Bruxelles. Elle est chargée de la mise en œuvre des politiques climatiques régionales et de la coordination des initiatives visant à atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050. En complément de Bruxelles Environnement, le Gouvernement bruxellois s'appuie également sur des organes consultatifs tels que Bru Partners et le Conseil de l'Environnement. Bru Partners regroupe divers acteurs économiques et sociaux, permettant au Gouvernement de consulter un large éventail de parties prenantes sur les questions environnementales. Il représente les intérêts des entreprises, des syndicats et des associations professionnelles, et veille à ce que les politiques environnementales tiennent compte des réalités économiques et sociales. Le Conseil de l'Environnement est également un organe consultatif privilégié du gouvernement. Il fournit des avis d'experts et des recommandations sur les politiques environnementales, en représentant une diversité de perspectives, incluant les intérêts des ONG environnementales, des entreprises, des travailleurs et des chercheurs.

Un ajout plus récent à cette structure est le comité d'experts climat, établi conformément aux déclarations gouvernementales de 2019. Ce comité, composé d'experts indépendants dans le domaine du climat, a pour mission de publier un rapport annuel évaluant l'état des politiques environnementales bruxelloises et leur conformité avec les objectifs de neutralité carbone. Il agit en quelque sorte comme un organe de contrôle indépendant, assurant que les mesures prises soient efficaces et alignées avec les objectifs climatiques. Ses membres sont souvent issus du monde académique et scientifique. L'ACC s'intègre en tant que nouvel élément parmi ces acteurs qui composent la gouvernance climatique bruxelloise. Ensemble, ces institutions – Bruxelles Environnement, Bru Partners, le Conseil de l'Environnement, le comité d'experts climat, et l'Assemblée citoyenne – forment un réseau complémentaire. Ils intègrent à la fois les aspects techniques et scientifiques, les perspectives économiques et sociales, et les attentes citoyennes.

5.1.3. Contexte juridique

Cadre légal

Comme mentionné précédemment, la mise en place de l'Assemblée citoyenne pour le climat découle des déclarations gouvernementales de la législature 2019-2024. Le Gouvernement avait initialement attribué un mandat de trois ans aux acteurs chargés de sa mise en œuvre. À son lancement, l'Assemblée citoyenne pour le climat (ACC) ne disposait pas encore d'une base légale encadrant son fonctionnement. Cependant, une ordonnance adoptée le 17 juin 2021 prévoyait l'inclusion des citoyens dans le CoBrACE (le Code Bruxellois de l'Air, du Climat et de la maîtrise de l'Énergie). « *La politique climatique bruxelloise est ambitieuse et cohérente et s'inscrit dans les engagements internationaux de la Belgique en matière climatique. (...) Elle repose autant que possible sur un large soutien des citoyens bruxellois, ses acteurs économiques, sociaux et institutionnels, des associations d'initiatives de transition et des*

pouvoirs locaux. »¹. Cet article introduisait également les 5 principes censés guider la politique environnementale bruxelloise, dont le principe 3 : « 3° *Le principe de contribution citoyenne, selon lequel la Région reconnaît et facilite l'apport de l'action collective citoyenne pour développer et gérer certaines ressources communes et contribuer à la réponse aux enjeux environnementaux, en particulier climatiques* »².

Plus récemment, l'Assemblée citoyenne pour le climat ainsi qu'une partie de ses modalités ont été formellement intégrées dans le CoBrACE, suite à une ordonnance adoptée le 7 mars 2024³, officialisant qu'une « *une assemblée citoyenne permanente pour le climat, ci-après dénommée « Assemblée », est créée en vue d'élaborer un rapport contenant une vision à long terme et des recommandations à court et moyen terme pour réaliser cette vision.* ». Ce cadre juridique marque une première étape vers l'institutionnalisation de l'Assemblée, visant à assurer sa pérennité. Cette intégration dans un texte de loi arrive juste avant la fin de la législature des corps politiques à l'initiative du projet, dans le but d'assurer que les prochains gouvernements perpétuent le projet. Vous trouverez en annexe C les deux articles de loi au complet.

Règlement de l'Assemblée

Le fonctionnement de l'Assemblée est également régi par un règlement interne. Ce règlement est composé de 11 pages et aborde succinctement les différents éléments constitutifs de l'Assemblée. En somme, il laisse une certaine marge d'interprétation des règles. Il aborde le mode de fonctionnement de l'Assemblée et ses différentes composantes, les règles de coordination entre les composantes, les modalités d'examen des recommandations, ainsi que les modalités de mise en œuvre, à savoir les mesures d'inclusion, l'indemnisation des participants, l'emploi des langues, l'information sur les participants, la facilitation des délibérations, la note de cadrage, les modes de prise de décision, la confidentialité ainsi que l'implication de la société civile. La plupart de ces règles seront abordées lors de la description du processus et des rôles et responsabilités des acteurs.

5.2.Arène d'action

Toutes les données de cette section sont issues des observations et des entretiens.

5.2.1. Situations d'action

Le cycle 2 de l'Assemblée sur le thème de l'alimentation s'est déroulé sur quatre week-ends répartis entre octobre et décembre 2023. Au total, les citoyens se sont rassemblés sur 4 journées et deux demi-

¹ Ordonnance du 17 juin 2021 modifiant l'ordonnance du 2 mai 2023 portant sur le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la maîtrise de l'Énergie., *M.B.*, 25 juin 2021, art.6.

² *Ibidem*

³ Ordonnance du 7 mars 2024 modifiant l'ordonnance du 2 mai 2023 portant sur le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la maîtrise de l'Énergie., *M.B.*, 22 mars 2024, art.8.

jours. Leur programme est résumé dans la figure 6. Les cases bleues concernent les ateliers de formation de citoyens, tandis que les cases vertes représentent les sessions délibératives.

Jour 1	Jour 1 bis	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 4bis
21 octobre	22 octobre	11 novembre	25 novembre	9 décembre	10 décembre
Fresque climat	Discussions en sous-groupes sur l'alimentation (partir du vécu) et workshop sur la communication autour de l'Assemblée	Forum ouvert : échange avec des personnes ressources	Retours de l'administration et d'un expert sur les productions de l'Assemblée	1 ^{er} et 2 ^{ème} tours d'enrichissement de l'avis citoyens : discussions en sous-groupes sur chacune des parties de l'avis citoyen	Vote coloré de l'avis citoyen
Workshops sur le règlement de l'Assemblée et la note de mission	/	Ateliers en sous-groupes : nos envies de changement	Approfondissement des thématiques en sous-groupes et propositions de recommandations	3 ^{ème} tour d'enrichissement de l'avis citoyen	/
Ouverture officielle de l'Assemblée par le ministre Alain Marron et présentation de la stratégie Good Food par l'administration	/	Suite des ateliers en sous-groupes : ce dont nous avons besoin pour réaliser ces transitions	Approfondissement des thématiques en sous-groupes et proposition de recommandations (2 groupes sur 3)	4 ^{ème} tour d'enrichissement de l'avis citoyen	/

Figure 6 : Programme du cycle 2 de l'Assemblée sur le thème de l'alimentation.

La formation des citoyens

La première étape de la formation des citoyens de l'ACC a été l'atelier « Fresque Climat ». Il s'agit d'un jeu d'intelligence collective consistant à relier des cartes explicatives pour illustrer les liens de cause à effet des changements climatiques. Cet atelier ludique, animé par des experts climat et des animateurs de l'Assemblée, visait à fournir aux citoyens une meilleure compréhension des enjeux climatiques globaux. Lors de leur première journée, les citoyens ont également été formés sur l'état des lieux de la politique bruxelloise en matière d'alimentation par la responsable de la stratégie alimentaire de Bruxelles Environnement (stratégie Good Food). Cette présentation avait pour objectif de renseigner les citoyens sur les grandes lignes de la stratégie politique en cours, indiquant ce qui est déjà fait et ce qui est en cours.

L'administration responsable de la stratégie Good Food est également intervenue lors de la troisième journée afin de faire un premier retour sur ce qui était ressorti des discussions citoyennes. L'intervenante a examiné les priorités identifiées par les citoyens et a fourni des retours détaillés sur différents aspects administratifs, tels que - ce qui est dans le champ d'application de Good Food ; ce qui touche à des compétences non-régionales ; ce qui existe déjà, ce qui sera difficilement réalisable ; ce qui est intéressant à creuser -. Effectivement, l'Assemblée a été lancée par le Gouvernement bruxellois, la Région bruxelloise est donc la seule qui est tenue de répondre et de prendre en considération l'ensemble

des recommandations citoyennes. Cette assemblée n'implique ni le niveau fédéral, ni les autres régions, tout ce qui sort donc du cadre de la politique bruxelloise ne sera donc pas forcément entendu. Lors des retours de l'administration, une experte alimentation est également intervenue afin d'apporter aux citoyens une fondation plus scientifique aux enjeux qu'ils avaient soulevés en fournissant des données et des chiffres sur les enjeux identifiés, à savoir : *1. Manger plus sain, local et de saison ; 2. Diminuer la quantité de viande consommée ; 3. Réduire le gaspillage*. L'experte est par ailleurs restée disponible toute la journée pour répondre aux questions des citoyens. Ces deux interventions de la part de l'administration et d'une experte alimentation avaient pour but de fournir aux citoyens une fondation plus solide sur, d'une part, les enjeux environnementaux liés à l'alimentation, et d'autre part les contraintes et opportunités administratives.

Une autre étape clé de la formation des citoyens a été le forum ouvert, organisé lors de la matinée de la deuxième journée. Les citoyens ont ainsi eu l'occasion de s'entretenir avec des « personnes-ressources », représentant la diversité des acteurs de l'alimentation à Bruxelles. Les statuts de ces personnes-ressources étaient très divers, allant d'une petite ferme bio à l'entreprise Colruyt, en passant par une ONG militant pour le véganisme. Les citoyens ont pu s'asseoir au total à trois tables différentes, autour desquelles les personnes-ressources étaient réparties par thèmes. Il y avait par exemple deux tables portant sur la production, comportant des membres du réseau GASAP (association), de la Fugéa (syndicat), de Groot Eiland (association), et du laboratoire agroécologie de l'ULB (laboratoire de recherche). Les autres tables portaient sur les thèmes de *l'approvisionnement, de la distribution et l'offre, de l'assiette et l'impact de la viande, de l'alimentation et la justice sociale, du gaspillage alimentaire, de la production en ville et de la sensibilisation*. Le but de cet atelier était de montrer aux citoyens le large éventail d'initiatives existant à Bruxelles afin de les inspirer.

Pour finir, divers workshops ont été organisés afin d'informer les citoyens sur le fonctionnement de l'Assemblée elle-même. Ces ateliers portaient sur le règlement de l'Assemblée, la note de mission des citoyens et la communication autour de l'Assemblée. Animés par les facilitateurs de l'Assemblée, ces ateliers se sont déroulés sous forme de rotations entre sous-groupes d'une vingtaine de personnes, permettant à chacun de poser des questions et de mieux saisir la structure et les objectifs de l'Assemblée.

Phase de délibérations : formulation et vote des recommandations

L'élaboration des recommandations par les citoyens de l'ACC a suivi un processus structuré et méthodique. Ce processus a débuté dès la journée 1bis et s'est étalé sur l'ensemble du cycle. La première phase consistait à laisser les citoyens s'exprimer sur leurs vécus et ressentis en petits groupes, afin de dresser un état des lieux de leurs habitudes alimentaires. Ils ont alors commencé à discuter de leurs envies de changement et des blocages et difficultés pour y parvenir. Ces échanges ont ensuite repris lors de la deuxième journée. Les citoyens étaient répartis en trois sous-groupes afin de discuter de chacune

des 3 priorités identifiées lors des discussions précédentes. Ils ont alors approfondi leurs envies de changement puis identifié les freins d'une part et leviers d'autre part. Les résultats de ces échanges ont fait l'objet d'une analyse et d'un retour par l'administration, avant d'être repris encore une fois par les citoyens. Il s'agissait cette fois de partir des leviers identifiés afin de formuler une première série de recommandations.

La série de recommandations a ensuite été revue en détail par les citoyens lors de la quatrième journée. Ils étaient alors divisés en quatre groupes (un thème a été scindé en deux parties), pour quatre tours d'enrichissement de l'avis citoyen. La tournante a eu lieu sous forme d'un canon. En d'autres termes, les différents sous-groupes ont contribué à chacun des thèmes, mais à un stade différent de son enrichissement. En somme, cela implique que chaque sous-groupe aura le dernier mot pour un thème différent. À l'issue de cette journée, un avis citoyen avec une cinquantaine de recommandations avait pris forme. Enfin, la journée 4bis était dédiée au vote de l'avis citoyen. L'avis citoyen a été parcouru en détail et voté recommandation par recommandation, et partie par partie. Après lecture de la recommandation ou de la partie de texte, les citoyens levaient la main pour intervenir. Une personne « pour » et une personne « contre » avaient ainsi l'opportunité de s'exprimer une dernière fois sur la recommandation. Suite à ces deux interventions, l'ensemble de l'Assemblée était amené à voter : un carton rouge pour « contre » et un carton vert pour « pour ». Si plus de 20% de cartons rouges étaient levés, la recommandation ou la partie du texte n'était pas retenue. Finalement, presque l'entièreté de l'avis citoyen a été retenu.

Hormis le vote final en plénière, l'ensemble des délibérations citoyennes ont eu lieu en sous-groupes de 15 à 20 personnes. Les sous-groupes tournaient d'un thème à l'autre, en prenant à chaque fois connaissance des réflexions et avancements des sous-groupes précédents. Afin de saisir l'évolution des discussions citoyennes de leurs envies de changement jusqu'à l'élaboration de recommandations précises, nous utilisons la métaphore de l'entonnoir. À savoir, les citoyens sont amenés à identifier des lignes directrices, les thématiques qui les intéressent en priorité, avant d'être de plus en plus spécifiques sur le contenu de ces thématiques, jusqu'à la formulation de recommandations concrètes. Notons que la forme en entonnoir des délibérations empêche tout retour en arrière. Ainsi, une fois les thématiques principales dégagées, il n'était plus possible de sortir de ce cadre.

Pour finir, notons que les citoyens n'ont pas contribué à la rédaction de l'avis citoyen de façon directe. Ce sont les animateurs/facilitateurs qui, au fil des discussions, retranscrivaient les idées des citoyens entre chaque session. Ils ont également rédigé l'avis final, en se basant bien entendu uniquement sur les échanges et les accords des membres de l'Assemblée. Le vote final de l'avis citoyen était donc une opportunité pour les citoyens de s'approprier leur texte en le validant ou non.

Les citoyens pouvaient, entre deux sessions de l'Assemblée prendre part à l'une des visites de terrain organisées par les organisateurs de l'Assemblée. Ils étaient alors reçus dans une entité proposant des alternatives alimentaires afin de découvrir leurs pratiques.⁴

Mise à l'agenda et suivi : Ces deux dernières phases des situations d'action sont expliquées dans la section suivante.

5.2.2. *Participants*

Composition des participants

L'Assemblée Citoyenne pour le Climat (ACC) à Bruxelles est composée de 60 à 100 citoyens par cycle. Ce nombre fluctue en raison de variations dans les taux de présence aux sessions, avec un décalage entre ceux qui sont sélectionnés et acceptent de participer, et leur présence réelle au cycle. Pour le second cycle, les citoyens-membres étaient au nombre de 63. Ils sont sélectionnés pour représenter au mieux la diversité de la population bruxelloise. L'un de nos interviewés insiste cependant sur le fait qu'il ne s'agisse pas d'une Assemblée « représentative », car peu importe les efforts pour faire correspondre l'Assemblée aux caractéristiques de la population bruxelloise, une correspondance à 100% serait impossible. La représentativité de l'Assemblée est d'autant plus biaisée qu'elle se fait sur base volontaire, la sélection ne permet donc pas de toucher tous les publics.

La sélection des citoyens se déroule en deux étapes. D'abord, 10 000 lettres sont envoyées à des adresses tirées au sort à Bruxelles. Les destinataires peuvent accepter ou décliner l'offre de participation. Parmi les réponses positives, 100 participants sont sélectionnés de manière à respecter au mieux les statistiques de la population bruxelloise. Les critères retenus sont le genre, l'âge, le lieu de résidence, le niveau d'étude, et l'occupation professionnelle⁵. D'après nos observations, un public en particulier manque à l'appel : les plus démunis. Lors du premier cycle, les jeunes manquaient également à l'appel mais ce manquement a été résolu pour le second cycle. Les organisateurs ont décidé de passer par le forum des jeunes afin de sur-recruter ce public. Le forum des jeunes reste par ailleurs présent tout au long du cycle pour s'assurer que les jeunes réussissent à trouver leur place. Pour le prochain cycle, les organisateurs parlent de passer par le CPAS et ATD quart monde pour également sur-recruter les publics les plus défavorisés et assurer leur représentation au sein de l'Assemblée.

Une fois la sélection terminée, une nouvelle Assemblée est formée et le cycle citoyen peut commencer. Parmi ses participants, l'Assemblée inclut deux comités composés de citoyens-membres tirés au sort

⁴ Liste des visites de terrain : The Brussels Beer Project - The Barn - Biotiful - KOM à la maison - Grooteiland - Smala (Neerpede) - GASAP Bercaill - Nojavel - Spectacle «Faim de vie» au Centre d'action laïque

⁵ Nous n'avons pas pu obtenir de données sur la composition effective des citoyens-membres du cycle 2 sur l'alimentation

sur base volontaire. Le comité de mise à l'agenda, formé par un quart des citoyens-membres, détermine la prochaine thématique en collaboration avec les administrations. Pour le premier cycle, ce sont le secrétaire de l'Assemblée et le prestataire chargé de l'architecture qui ont choisi la thématique, mais à partir du second cycle, cette tâche incombe au comité. Le comité présélectionne trois thématiques, qui seront envoyées au Gouvernement, au parlement, aux communes, à Bru Partners, et au Conseil d'Environnement. Ces acteurs vont alors donner leur avis sur la ou les thématiques qui leur semble le plus pertinent/urgent de traiter. Suite à ces discussions, les citoyens sélectionnent la thématique finale. Le comité de suivi, quant à lui, se compose d'un dixième des citoyens. Il s'assure du suivi des recommandations auprès du Gouvernement et des administrations, vérifiant la bonne interprétation et la qualité des réponses.

Mandat et rôle des participants

Le mandat des citoyens de l'ACC est de 3 à 6 mois selon le sujet traité, soit entre 3 et 6 réunions d'une journée. Un défraiement de 35 euros par demi-journée est prévu pour chaque citoyen. En cas de demande, une garderie peut être organisée ainsi qu'un remboursement des frais de déplacement en cas de nécessité, facilitant et encourageant la participation effective des participants. Le rôle des citoyens-membres consiste à répondre à la question soumise par le comité de mise à l'agenda à travers la formulation d'une série de recommandations adressées aux institutions de la Région bruxelloise. Chaque cycle commence par la définition de la thématique par le comité de mise à l'agenda. Pour le second cycle sur l'alimentation, la question était : « *Comment faire pour permettre à tou-te-s les Bruxellois-es de passer à une alimentation plus durable et qualitative à l'horizon 2050 ?* ». La mission des citoyens est donc en quelque sorte de fournir des recommandations pour compléter/appuyer/renforcer les stratégies mises en place au sein de la politique environnementale bruxelloise. En tant qu'organe consultatif, l'Assemblée n'a pas de pouvoir décisionnel mais joue un rôle crucial en apportant une dimension citoyenne à la gouvernance climatique bruxelloise. L'avis citoyen, document final reprenant d'une part la vision à long terme des participants ainsi que la liste des recommandations formulées par les citoyens, est ensuite analysé par les administrations et le Gouvernement, qui est tenu de répondre à chaque recommandation, bien que leur application ne soit pas obligatoire.

De façon plus large, les citoyens ont pour mission de contribuer à la vision politique pour une Bruxelles bas carbone d'ici 2050. C'est pourquoi, la question globale adressée aux cycles de l'Assemblée tous thèmes confondus est avant tout « *Bruxelles en 2050, comment vous la voyez ?* ».

En ce qui concerne le comité de mise à l'agenda, le mandat est d'une durée de 2 mois, soit un total de 2 à 4 réunions. Leur rôle est de définir les sujets soumis à délibération par l'Assemblée citoyenne et de proposer un cadre. Le comité de suivi est quant à lui doté d'un mandat de 1 an, à raison d'environ 4

réunions. Leur rôle est de suivre les travaux du Gouvernement et de Bruxelles Environnement liés aux recommandations émises par les membres de l'Assemblée, et d'éventuellement interpellier ces institutions quant à l'implémentation de ces recommandations.

5.3. Acteurs

La description des acteurs, leur rôle et leur implication dans l'Assemblée sont exclusivement basés sur les entretiens. Cela dit, les sites des organismes ont été consultés pour mieux les introduire. Cette partie retrace au fur et à mesure la mise en place et l'organisation de l'ACC.

5.3.1. Le Gouvernement

Le Gouvernement bruxellois est l'organe de pouvoir exécutif à Bruxelles. Le rôle du pouvoir exécutif inclut la direction de la politique régionale de la région, l'adoption d'ordonnances, la supervision de l'administration publique et des services publics, ainsi que la gestion des affaires courantes de la Région. Le cabinet, quant à lui, désigne un ministre en particulier ainsi que toute son équipe. Le cabinet auquel nous faisons référence lors de cette analyse est celui du ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative. Il s'agit du ministre compétent pour tout ce qui est de l'Assemblée. C'est par ailleurs l'ancien ministre occupant ce poste, Alain Maron, qui a initié le projet.

Suite aux déclarations de politique générale du Gouvernement en 2019, des discussions ont commencé au sein du cabinet Maron en novembre 2021. Ils ont alors contacté une série d'acteurs spécialistes de l'innovation démocratique et de la participation citoyenne, tel que le G1000 et le comité climat inter-cabinets, qui rassemble différents conseillers des autres partis de la majorité, afin de « prendre le pouls ». De ces échanges a émergé l'idée de mettre en place une « Convention citoyenne permanente pour le climat » qui deviendra assez rapidement un projet d'« Assemblée citoyenne permanente pour le climat ». Le cabinet a dès lors mandaté Bruxelles Environnement afin qu'il engage un responsable de projet, qui deviendra officiellement le secrétaire de l'ACC, et qu'il ouvre un marché public pour recruter l'architecte du projet, celui qui concevra le design de l'Assemblée.

Le Gouvernement s'est engagé à prendre en considération l'ensemble des avis citoyens qui ressortiront de cette Assemblée, et de répondre à toutes les recommandations. Il n'est pas tenu de les mettre en œuvre, mais il se doit de justifier à deux reprises ce qu'il fera de chacune des recommandations. Il doit offrir un premier retour 3 mois après la fin du cycle, ainsi qu'un an après ce premier retour. Il semble important de noter que le Gouvernement n'est pas uni dans ce projet, mais qu'il est avant tout porté par le ministre compétent.

Une grande partie de nos interviewés nous ont fait part d'un sentiment de dédouanement du cabinet qui laisse l'administration et les experts à la décision, sans forcément assumer pleinement la vision politique

à l'origine du projet. Plusieurs acteurs nous ont affirmé qu'ils pensaient que le ministre devrait davantage incarner le projet, afin que les citoyens y voient de la valeur et un réel potentiel politique. Ce retrait vis-à-vis du projet peut s'expliquer par la volonté du Gouvernement que le projet soit permanent, alors que le gouvernement se renouvelle. Le Gouvernement préfère dès lors que ce soit l'administration, en tant que corps permanent, qui incarne le projet. Lier l'Assemblée à une personnalité politique en particulier pourrait être problématique pour la pérennité de l'Assemblée. Lorsque nous abordons l'idée que le Gouvernement pourrait désirer que l'Assemblée paraisse relativement autonome vis-à-vis du politique, un interviewé nous rétorque qu'il ne s'agit pas d'une Assemblée qui peut se prétendre autonome puisque qu'elle est poussée par le politique et qu'elle est organisée et en partie gérée par des organes institutionnels (administrations).

5.3.2. *Bruxelles Environnement (Secrétaire de l'Assemblée)*⁶

Bruxelles Environnement (BE) est l'administration en charge des questions environnementales au sein de la Région Bruxelles-Capitale. Elle a pour mission de concevoir et mettre en œuvre des politiques environnementales visant à préserver les ressources naturelles, réduire la pollution et lutter contre le changement climatique. L'administration est intimement liée au cabinet du ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative. En somme, c'est BE qui est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le cabinet du ministre compétent.

Dès le lancement du projet, le cabinet Maron a mandaté BE afin qu'ils recrutent un membre dont la mission serait de piloter le projet. Cet acteur a été recruté en mars 2022. Il a été investi par le ministre de la mission de mettre en place l'Assemblée Citoyenne pour le climat, en recrutant et en coordonnant l'ensemble des acteurs qui travailleront sur le projet. Son rôle consiste à écrire et gérer des marchés publics pour recruter des prestataires, gérer le budget et faire du réseau envers les communes, le Gouvernement, les différents cabinets et les administrations. Il nous explique également s'être davantage impliqué dans l'opérationnalisation de l'Assemblée que prévu par son cahier des charges. En somme, il agit en tant que relais entre tous les acteurs impliqués dans le processus. Bien que faisant partie de l'administration, il n'a aucune vue sur le contenu des réponses que va fournir l'administration aux recommandations des citoyens. Ce sont les employés travaillant spécifiquement sur les sujets soulevés par les citoyens qui s'occupent de répondre. Cependant, le secrétaire peut faire pression auprès de ses collègues pour que les retours avancent et qu'ils soient qualitatifs. Son rôle au sein de l'administration est donc de relayer, contacter et communiquer sur la plus-value et l'importance de l'ACC.

⁶ L'acteur analysé dans cette section n'est pas l'administration en tant que telle (elle sera analysée plus loin) mais uniquement le secrétaire de l'ACC au sein de BE.

5.3.3. G1000

Le G1000 est une association sans but lucratif (ASBL) en Belgique dédiée à la promotion et à la mise en œuvre de la démocratie délibérative. Fondée dans le prolongement du projet citoyen éponyme lancé en 2011, l'ASBL G1000 a pour mission de renforcer la participation citoyenne dans le processus décisionnel et de revitaliser la démocratie par des méthodes innovantes de délibération. Il s'agit d'un organisme qui se veut le plus autonome possible, notamment au niveau de son financement. Cela dit, il arrive que le G1000 accepte certaines missions de consultance et d'accompagnement avec des institutions publiques. C'est le cas en particulier lorsque le projet contient des composantes originales et innovantes. Les missions de l'organisme prennent différentes formes tel que du lobbying, du « capacity-building », notamment à travers l'organisation de « spring schools », ou encore de l'accompagnement de projet.

G1000 est l'architecte du projet. Leur rôle au sein de l'Assemblée peut être séparé en deux temps : le premier est consacré à l'élaboration d'un design, tandis que le deuxième, plus passif, est davantage consacré à l'évaluation et au contrôle de l'aspect innovation démocratique de l'ACC. Tel un architecte, ils sont les garants du modèle de gouvernance démocratique qu'ils ont initialement conçu.

La première phase de leur mission a débuté en février 2022. Un appel à candidature avait été lancé par Bruxelles Environnement à la demande du cabinet, auquel G1000 a répondu et a finalement été sélectionné. Ils ont dès lors entrepris des réunions avec les différentes parties prenantes et organisé un *Design Meeting* en avril 2022. À l'occasion de cet événement, le G1000 avait invité toute une série d'experts internationaux de l'innovation démocratique. Parmi les invités figuraient certains organismes tels que KNOCA, la FIDE, le Danish Board of Technology, l'OCDE, etc., ainsi qu'une série d'acteurs de la gouvernance climatique bruxelloise, en ce compris des membres du cabinet, de BE, des commissions délibératives du parlement ainsi que quelques universitaires. L'idée était de faire émerger des idées pour un modèle d'Assemblée citoyenne qui soit pertinent vis-à-vis de la structure politique et des problématiques bruxelloises en matière d'environnement. À l'issue de ce *Design Meeting* qui s'est déroulé sur deux jours, une première idée de structure avait émergé. Ce design a ensuite été retravaillé par le G1000 et le secrétaire de l'Assemblée d'avril à août 2022, jusqu'à donner naissance à un document d'une quarantaine de pages appelé « design note » reprenant les grandes idées du modèle tel que les différents organes, leur composition, la durée du mandat, les rôles et responsabilités, le fonctionnement des délibérations, etc. Cette note de design qui était encore à l'état de proposition a été soumise au Gouvernement en juin 2022 et approuvée en août.

Par la suite, en attendant l'arrivée des facilitateurs sur le projet en décembre 2022, le G1000 a aidé le secrétaire de l'assemblée à élaborer différents aspects pratiques et techniques de l'Assemblée tel que l'ouverture d'un marché public pour les facilitateurs, la prévision d'un agenda concret, la location de

locaux, l'écriture d'un règlement, etc., débordant quelque peu sur le rôle des facilitateurs. Cette prise de rôle de la part du G1000 s'explique d'une part par l'entrée tardive des facilitateurs dans le projet et d'autre part par la pression de l'agenda politique. Au fur et à mesure de la prise de fonction du secrétaire, le G1000 se retirait du projet, jusqu'à laisser entièrement la gestion du projet entre les mains du secrétaire et des facilitateurs. C'est donc l'entrée de ces derniers dans le projet qui marquera le second temps de la mission du G1000, prenant alors un rôle plus passif à travers l'évaluation, l'observation et le suivi du projet. L'interviewé trouve par ailleurs cette évolution de leur rôle très intéressante et saine, leur imposant de faire preuve d'auto-évaluation et d'auto-critique.

5.3.4. *Le consortium : Missions Publiques, 21 Solutions et Twisted Studio*

Le consortium à la facilitation de l'Assemblée est porté par Missions Publiques (MP) et est composé de Missions Publiques, 21 Solutions et Twisted Studio. MP est une organisation française dédiée à la promotion de la démocratie participative et à l'engagement citoyen à travers le monde. Fondée avec la mission de rapprocher les citoyens des processus décisionnels, Missions Publiques est spécialisée dans la conception et l'organisation de consultations citoyennes, d'assemblées délibératives et de forums participatifs. L'organisme travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, les institutions publiques et les organisations internationales pour intégrer les résultats des consultations citoyennes dans les processus décisionnels. Leurs missions consistent généralement en l'animation, la logistique, le design thinking et la méthodologie d'initiatives démocratiques. 21 Solutions est une entreprise de consultance basée en Belgique, spécialisée dans l'accompagnement de projet des organisations publiques et privées vers des pratiques plus durables et responsables. Avec un focus sur la durabilité et la transition écologique, 21 Solutions aide ses clients à intégrer des approches innovantes et participatives dans leurs stratégies. L'organisme est divisé en trois pôles et est donc composé de trois équipes qui travaillent de manière transversale entre le pôle labélisation, le pôle stratégie politique (ils ont notamment participé à la rédaction du plan Good Food, Good Move, Be circular, Shifting Economy, etc.), et le pôle démocratie participative. Enfin, Twisted Studio est une petite agence flamande spécialisée dans la communication visuelle, le design et la production de contenus interactifs. Ils ont été intégrés dans le consortium afin de soutenir le bilinguisme de l'animation.

Lorsqu'un marché public a été ouvert par le secrétaire de l'ACC pour la facilitation et l'animation de l'Assemblée, MP et 21 Solutions se sont rapidement trouvés pour remplir les conditions du cahier de charges et candidater ensemble. Il manquait à 21 Solutions une référence d'accompagnement pour une assemblée d'une certaine taille et moyennant un certain montant, ce qu'avait Missions Publiques. Quant à Missions Publiques, étant implanté principalement à Paris, il leur manquait une référence locale. Leur consortium a ensuite été complété avec Twisted Studio afin d'avoir un facilitateur néerlandophone supplémentaire, ainsi que VO Citizen pour tout ce qui est communication. Le consortium nouvellement

formé a alors soumis une candidature avec une proposition de méthodologie et une offre de prix en aout/septembre, et ont finalement été sélectionnés en décembre 2022.

Missions Publiques et 21 Solutions travaillent en collaboration très étroite. MP décrit les tâches qui leur incombent au sein de l'Assemblée à partir de différents volets : la conception, impliquant la préparation d'une logique de progression ; l'animation, en ce compris l'animation des citoyens et les briefings avec les autres organisateurs ; la stratégie, telle que la communication avec les administrations, les intervenants, les comités d'accompagnement, etc. ; l'évaluation du processus, via des questionnaires soumis aux citoyens et via des debriefings avec les organisateurs ; et pour finir l'accompagnement du suivi. Au niveau du suivi, aucun objectif de résultats n'est défini, c'est donc entre autres à eux de pousser et de valoriser les résultats des citoyens. 21 Solutions complète les propos de MP sur différents aspects de leurs missions au sein de l'Assemblée, notamment sur la définition et la rédaction du mandat des participants en collaboration avec l'administration en charge de la thématique, la vulgarisation des documents donnés aux citoyens, le choix des personnes ressources, l'accompagnement des participants et de leurs besoins spécifiques (mobilité, garde d'enfants, etc.), ainsi que les allers-retours avec l'administration entre chaque journée citoyenne afin d'avoir des retours continus.

Bien que la plupart de ces tâches soient réalisées de concert avec 21 Solutions, les deux organismes ont chacun leurs spécificités. Ainsi, de par son réseau bruxellois, c'est 21 Solutions qui s'occupe majoritairement du contact avec les intervenants. C'est également 21 Solutions qui accompagne le comité de mise à l'agenda, tandis que MP accompagne le comité de suivi. Missions Publiques s'occupe presque exclusivement de la rédaction, que ce soit pour les dossiers remis aux citoyens lors de chaque journée de cycle ou encore la rédaction de l'avis final. En somme, MP, en tant que porteur du consortium, a le dernier mot et est force motrice, particulièrement au niveau de la méthodologie. Cependant, les deux organismes ainsi que le secrétaire travaillent toujours en étroite collaboration et font valider l'ensemble de leurs décisions de manière conjointe. Enfin, Twisted Studio les accompagne en tant que suppléant, afin d'assurer la présence d'un animateur/facilitateur néerlandophone supplémentaire.

5.3.5. *VO Citizen*

VO Citizen est une agence spécialisée dans la communication citoyenne et la mobilisation sociale. Basée en Belgique, VO Citizen se consacre à la conception et à la mise en œuvre de stratégies de communication qui favorisent l'engagement citoyen et la participation démocratique. L'agence figure également dans le consortium porté par Missions publiques et a pour mission de communiquer autour de l'Assemblée. Ce sont eux qui gèrent et alimentent les réseaux sociaux de l'Assemblée, notamment via des vidéos sur le déroulé des journées citoyennes, des vidéos portrait des participants et des publications sur l'état d'avancement des cycles citoyens. Ils rédigent également des articles pour

alimenter la newsletter de l'Assemblée et sont présents tout au long des journées citoyennes afin de capturer en photo et vidéo les moments forts de l'Assemblée.

5.3.6. *Ipsos*

Ipsos est une entreprise internationale spécialisée dans les études de marché et les sondages d'opinion. L'entreprise est reconnue pour ses méthodologies rigoureuses et ses analyses approfondies qui aident les organisations publiques et privées à comprendre les comportements, les attitudes et les attentes déclarés des consommateurs et des citoyens. Bruxelles Environnement a fait appel à Ipsos pour le recrutement des citoyens-membres. L'organisme, dans un premier temps, est chargé d'effectuer un tirage au sort et de gérer l'envoi des 10 000 lettres aux bruxellois, comprenant les liens d'inscription et les questionnaires associés, avant d'analyser les réponses. Ensuite, à partir de ces réponses, Ipsos effectue une seconde sélection afin de faire correspondre les caractéristiques des citoyens sélectionnés à ceux de la population bruxelloise. Une fois leur mission terminée, Ipsos envoie un dossier reprenant la liste des citoyens sélectionnés au secrétaire de l'Assemblée.

5.3.7. *Le comité d'accompagnement technique / thématique*

Le comité d'accompagnement thématique est une sorte de « mini-panel » composé d'une diversité d'acteurs du ou des secteurs en lien avec la thématique. La composition du comité dépend donc fortement de la thématique et change à chaque cycle. Le recrutement du comité se fait via un appel à candidature. Afin d'être diversifié, le comité est systématiquement composé d'acteurs du monde privé, associatif, social, académique ou encore de l'administration. Pour le cycle 2 sur l'alimentation, le comité était ainsi composé d'un représentant Colruyt (privé), d'une chercheuse universitaire (académique), d'un membre de Good Food (administration), d'un membre de Resilia Solutions (social/associatif), d'un membre des Fédérations Services Sociaux (social), d'un membre du collectif IPE (social/associatif) et de deux membres représentant SIPES (social). Le comité se rassemble avant chaque session de l'Assemblée et a pour mission de réfléchir aux informations dont doit disposer le citoyen. Ils suggèrent des intervenants à inviter ainsi que des visites de terrain afin de s'assurer que tous les intérêts du secteur alimentaire puissent être représentés. Dans les faits, les animateurs affirment que ce sont plutôt eux qui ont suggéré des intervenants avant de faire valider la liste par le comité.

Il était également demandé aux membres du comité d'assister à une des sessions de l'Assemblée. Notre interviewée, chercheuse universitaire et membre du comité thématique, a joué un rôle plus actif dans l'Assemblée. Lors de sa présence à l'une des sessions citoyennes, notre interlocutrice avait fait des commentaires sur un aspect en particulier de l'alimentation, les animateurs lui ont alors demandé d'intervenir lors d'une prochaine journée citoyenne. Lors de cette journée, l'experte a d'abord fait une présentation power-point afin de mieux définir quelques notions clés telles que la durabilité, le local, le

bio, etc. et d'apporter aux citoyens des données chiffrées. En tant que chercheuse, il lui semblait primordial de présenter l'essentiel de ce que disait la littérature scientifique au sujet des impacts environnementaux liés à l'alimentation. Elle a ensuite répondu aux questions des citoyens. Son intervention a eu lieu le 3^{ème} jour du cycle, en même temps que les retours de l'administration. Les modalités de son intervention ont déjà été décrites dans la section « formation des citoyens » de la partie sur les situations d'action.

5.3.8. *Le comité d'accompagnement qualité*

Le comité d'accompagnement qualité est un autre organe consultatif de l'Assemblée. Il rassemble divers acteurs chargés de superviser et de garantir les aspects démocratiques de l'Assemblée, ainsi que les aspects climat et gouvernance climatique. Il est composé d'un expert inclusion, d'un expert participation, du forum des jeunes, d'un expert démocratie innovante, d'un expert gouvernance climatique et pour finir d'un expert climat. G1000 fait par ailleurs partie de ce comité et joue le rôle d'expert innovation climatique, lui permettant de continuer à superviser la façon dont le design de l'Assemblée est mis en œuvre. Contrairement au comité d'accompagnement thématique, le comité d'accompagnement qualité est un organe permanent, assurant une certaine stabilité. Il joue le rôle de référent, et est là pour conseiller les organisateurs de l'Assemblée sur comment mettre en œuvre l'Assemblée de façon la plus démocratique, inclusive et efficace possible.

5.3.9. *Le forum*

Le forum est l'évènement ayant eu lieu lors de la deuxième journée du cycle citoyen, rassemblant une vingtaine d'intervenants représentant la diversité des secteurs liés à l'alimentation.⁷ À chaque cycle, une demi-journée est dédiée à cette rencontre avec des acteurs du terrain. Lors de la rédaction de la note de mission, et donc de la formulation de la question à laquelle la prochaine assemblée devra répondre, le secrétaire de l'Assemblée ainsi que l'administration thématique définissent déjà les axes sur lesquels les citoyens travailleront. À partir de ces axes, les organisateurs consultent le comité d'accompagnement thématique et contactent toute une série d'acteurs qui pourront enrichir les informations que détiennent les citoyens selon les axes prédéfinis. Si, lors des premières sessions citoyennes, les discussions sortent de ces axes prédéfinis, le secrétaire et les facilitateurs chercheront alors des personnes-ressources supplémentaires afin que tous les sujets soient couverts. Cependant, jusqu'à présent, les sujets couverts par les citoyens correspondaient en général à ce qui avait été imaginé par les organisateurs. Pour le cycle 2 sur l'alimentation, c'est l'administration Good Food qui avait

⁷ Liste d'intervenants du forum : Good Food, réseau des GASAP, Fugéa, Groot Eiland, Laboratoire agroécologie de l'ULB, Collège des producteurs, Terroirist, Colruyt, Au Rayon Bio, La ferme Nos Pilifs, SIPES-ULB, ProVeg Belgium, TCO Service, Fédération Des Services Sociaux (FDSS), Cuisine de quartier, FIAN asbl, Résilia Solutions, la ferme du Parc Maximilien, Tournesol asbl.

suggéré une liste d'acteurs avec lesquels ils étaient déjà en contact. La liste a ensuite été complétée par le secrétaire et les facilitateurs à partir de ce qui était ressorti des discussions citoyennes, avant d'être analysée par le comité d'accompagnement thématique.

5.3.10. Les administrations

L'Assemblée citoyenne pour le climat a pour ambition d'être un acteur à part entière de la gouvernance climatique bruxelloise. Elle est organisée au sein de Bruxelles Environnement, l'administration chargée des questions environnementales, et s'articule autour des politiques menées par celle-ci. Cependant, diverses administrations peuvent être impliquées. Si le thème d'un cycle était la mobilité, ce serait principalement Bruxelles Mobilité qui serait aux commandes et non Bruxelles Environnement, bien que l'Assemblée resterait encadrée par BE.

Les administrations sont impliquées à différents stades de l'Assemblée. En premier lieu, elles interviennent dans la rédaction de la note de mission. Ce sont les citoyens qui décident du thème et les facilitateurs qui y mettent la forme, mais les administrations se chargent de son contenu afin que la question posée aux citoyens s'articule sur les politiques qu'ils mènent. En second lieu, les administrations suivent de près les avancements des discussions. Les facilitateurs font, après chaque session, un compte-rendu auprès de l'administration qui leur fera systématiquement des retours sur ce qui est proposé par les citoyens. Ils sont même invités à faire l'un ou l'autre retour directement aux citoyens, afin que ces derniers puissent également leur poser des questions.

Pour finir, le rôle principal de l'administration est celui du suivi des recommandations. À la fin de chaque cycle, le secrétaire fait un premier tri dans les recommandations et les envoie au cabinet du ministre compétent. Le tri consiste à classer les recommandations selon les administrations qu'elles concernent. Le cabinet du ministre de l'Environnement va alors organiser un comité avec les autres cabinets concernés par les compétences requises. Une fois que les cabinets s'accordent sur la répartition des recommandations, les différents cabinets les envoient à leurs administrations respectives qui analyseront les recommandations et répondront par le type de suivi qu'ils comptent y accorder.

En ce qui concerne le cycle sur l'alimentation, la responsable Good Food était très investie, facilitant le relais et la qualité des réponses attribuées aux recommandations. Notre interlocutrice de Good Food nous affirme que les recommandations leur ont apporté des idées qu'ils n'avaient pas osé exprimer ou qui n'avaient pas été retenues au niveau politique. Elle en tire par ailleurs les lacunes de leurs stratégies, par exemple sur le côté communication/sensibilisation. Elle prend également l'exemple d'une « ordonnance cantine » laissée dans les cartons car bloquée au niveau politique, mais qui sera certainement relancée suite aux recommandations de l'Assemblée. Cependant, le secrétaire de l'Assemblée au sein de BE nous avoue que les fonctionnaires ne sont pas tous aussi enthousiastes face

aux travaux de l'ACC. Certains n'y voient pas l'intérêt ou encore considèrent les recommandations comme un évaluation de leur travail plutôt qu'un outil pour aller plus loin. Ces derniers ont alors tendance à répondre par la défensive en cherchant à démontrer qu'ils font du bon travail en listant tout ce qu'ils font déjà. Il s'agit donc d'une grosse mission pour le secrétaire qui tente de former les fonctionnaires sur la plus-value de ces recommandations et sur la façon dont ils peuvent s'en inspirer pour aller plus loin dans les politiques qu'ils mènent. Selon le secrétaire, les mentalités évoluent au fur et à mesure que l'Assemblée se fait connaître au sein des administrations.

5.4. Interactions : Dynamiques de collaboration, de coopération et de conflits

Les interactions entre participants

Les citoyens-membres ont appris à se connaître au fil des sessions, jusqu'à devenir un groupe relativement proche et soudé. L'organisation des délibérations en sous-groupes qui changeaient à chaque journée a permis aux citoyens d'apprendre à connaître chacun de leurs confrères. En général, ils avaient tous une idée du nom et du métier de chacun des 63 autres membres. Les pauses et les repas ont également aidé les citoyens à former des groupes d'amis, souvent des groupes partageant des points communs (ex. les jeunes), tout en se mélangeant à d'autres groupes pour les délibérations. Malgré les désaccords lors de certaines discussions, cela se passait généralement dans la compréhension et la bienveillance, facilité par les animateurs qui prenaient soin de laisser de la place pour tous les opinions.

Les interactions participants – acteurs

Seuls les facilitateurs (le consortium) ainsi que le secrétaire étaient en contact direct avec les citoyens-membres, leur mission consistant à accompagner/organiser/faciliter/animer les citoyens. Cette proximité a favorisé la création de liens solides au fil des rencontres. De plus, l'équipe d'animateurs était dynamique et enthousiaste. Les animateurs et les citoyens-membres s'appelaient par leurs prénoms, mangeaient ensemble, marquant peu de distance entre les deux groupes d'acteurs et créant une ambiance générale de bienveillance, de convivialité et d'amusement.

À l'opposé, les citoyens n'ont pas eu d'interactions, ou tout au plus des contacts sporadiques et relativement formels avec le Gouvernement et Ipsos. En ce qui concerne G1000 et les comités d'accompagnement, bien qu'ils aient pu être présents en tant qu'observateur, ils n'ont pas eu d'échanges substantiels avec les participants. Enfin, les interactions avec les intervenants du forum et de l'administration étaient formalisées par la transmission de savoir. Les retours des citoyens concernant leurs interactions avec les intervenants étaient généralement très positifs, reflétant l'appréciation des efforts déployés pour partager des connaissances et des informations pertinentes.

Les interactions entre acteurs

La plupart des interactions entre les acteurs ont été subtilement abordées dans la description de leurs rôles et responsabilités. De manière générale, les facilitateurs et le secrétaire travaillent en collaboration très étroite. Ils communiquent et débriefent sur tous les aspects de l'organisation. Le secrétaire et le G1000 ont également, durant la première phase du rôle de G1000, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des animateurs dans le projet, travaillé en étroite collaboration. Leurs interactions s'inscrivent alors dans une logique de co-construction. En outre, le secrétaire, en tant que coordinateur du projet, est au cœur de toutes les interactions, faisant le relais avec les administrations, le Gouvernement, les comités, etc.

La relation entre G1000 et les facilitateurs/animateurs est celle dont les interviewés nous ont le plus parlé, en raison de leurs différends et des interactions compliquées entre ces derniers lors de leur passage de relais. Cela peut s'expliquer par le modèle autour duquel le design s'est construit, un triangle reliant le commanditaire/client (BE) – l'architecte (G1000) – les prestataires (le consortium). Ce modèle est construit selon la métaphore du secteur de la construction afin que l'agencement de ces acteurs permette un système de contrepouvoir à différents niveaux. L'architecte qui soumet les plans est garant de leur mise en œuvre vis-à-vis du commanditaire/client. Les opérateurs quant à eux appliquent la mise en œuvre de la même façon que les ouvriers disposeront les briques selon les consignes et selon le modèle proposé par l'architecte, à la demande du client. Ce modèle a pour but d'assurer un équilibre dans la répartition des rôles et pouvoirs à différents stades de la mise en place de l'ACC. L'étape entre la conception du modèle de l'Assemblée et son opérationnalisation implique donc un passage de flambeau entre l'architecte et les opérateurs. En raison de l'arrivée tardive des facilitateurs dans le projet suite à des retards administratifs, ces derniers ont dû rapidement prendre connaissance du design et s'y adapter, sans avoir beaucoup de temps pour se l'approprier. De plus, face à la pression de l'agenda politique, le G1000 a dû aider le secrétaire à avancer sur certains aspects de l'opérationnalisation qui relevaient des tâches des facilitateurs, tel que l'écriture d'un règlement comportant l'agenda, le *modus operandi* des délibérations, les quorums de votes, etc. Cependant, le mode opératoire proposé par la collaboration entre G1000 et le secrétaire ne correspondait pas à ce que 21 Solutions et Missions Publiques souhaitaient mettre en œuvre, créant plusieurs désaccords sur divers aspects de la mise en œuvre de l'Assemblée. Néanmoins, les acteurs ont pu entrer davantage en communication au fil du temps et les « crispations » se sont assez rapidement dissipées. Suite au premier cycle, les deux acteurs ont pu davantage se mettre d'accord sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et ont pu modifier certains aspects dans ce sens. Ils sont à présent en excellents termes.

5.5. Résultats

5.5.1. Output

À la fin de chaque cycle délibératif, les citoyens produisent un « avis citoyen ». Ce rapport contient des contributions citoyennes sur la vision à long terme à adopter dans le cadre de la thématique du cycle en cours, et des recommandations de politiques à mener à court et moyen termes pour mettre en œuvre

cette vision. La rédaction de ces recommandations suit une méthodologie impliquant de préciser le contexte dans lequel s'inscrit chaque recommandation, le groupe-cible auquel elle s'adresse, les acteurs impliqués et impactés par les recommandations ainsi que le plan à mettre en œuvre pour l'implémentation de chaque recommandation. Le rapport de l'Assemblée citoyenne est envoyé au Gouvernement bruxellois, par l'intermédiaire du Ministre chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative. Ce rapport est ensuite présenté lors d'un événement public auquel sont invités les acteurs de la société civile ayant contribué à l'Assemblée. Le rapport de l'Assemblée est alors envoyé au Parlement régional bruxellois, au Conseil de l'environnement, à Bru Partners, ainsi qu'au Comité d'experts climat, et est publié sur le site web de Bruxelles Environnement.

Dans les faits, les deux avis citoyens produits pas les précédents cycles d'Assemblée contenaient entre 30 et 60 recommandations. La méthodologie utilisée pour arriver à l'élaboration des recommandations au gré des délibérations a été décrite lors du point 5.2.1. « Situations d'action ». Lorsque nous passons en revue l'avis citoyen produit sur le thème de l'alimentation, nous remarquons d'emblée que les recommandations s'intègrent très fort dans le plan Good Food, la stratégie politique mise en œuvre par Bruxelles Environnement, telles que : « 1. Créer des référentes et référents Good Food dans les écoles maternelles, primaires et secondaires » ; « 4. Imposer aux supermarchés d'afficher un score de durabilité basé sur les critères du label Good Food » ; « 8. Réitérer la campagne de sensibilisation de Bruxelles Environnement proposant de recevoir gratuitement des kits de culture sur balcon, des guides pour créer son potager, des plants de fruits et légumes. » ; etc. Dans l'ensemble, les recommandations varient largement en spécificité, passant de « Adapter certaines taxes régionales. » et « Sensibiliser sur la consommation en entreprise. » à « Imposer une réduction de 50% des protéines animales dans les lieux de restauration collective. » ou encore « Réviser l'ordonnance actuelle qui doit obliger les supermarchés d'une surface de 1.000m² à donner leurs invendus à l'aide alimentaire pour élargir cette obligation aux supermarchés de 500m². ».

Les 33 premières recommandations s'adressent à la Région et portent soit sur de la sensibilisation (ex. Faire des campagnes de sensibilisation dans les espaces publicitaires régionaux), soit sur l'incitation financière (ex. Diminuer la TVA sur les produits durables), soit sur des actions offensives pour transformer le secteur public de l'alimentation (ex. Imposer des critères de durabilité dans les formations des métiers de la restauration). Dans la suite du rapport, 15 recommandations s'adressent au secteur de la grande distribution, 5 s'adressent au secteur de la restauration et 5 s'adressent aux entreprises. Parmi celles qui s'adressent à la Région, 2 ne concernent pas réellement ses compétences mais lui demandent d'interpeller le niveau fédéral et/ou européen sur certains points. Nous vous recommandons vivement

de consulter le rapport citoyen afin de juger vous-même de l'ambition, l'originalité et la richesse des recommandations.⁸

Notre correspondant du G1000 admet ne pas encore être totalement satisfait de la forme des avis citoyens. Pour le premier avis citoyen, les recommandations étaient larges et peu détaillées, manquant d'objectifs chiffrés et laissant beaucoup de marge de manœuvre au Gouvernement et aux administrations pour leur suivi et leur mise en œuvre. Pour le second avis citoyen, les recommandations étaient plus élaborées et précises mais une grande partie s'adressait à des niveaux de pouvoir pour lesquels la Région n'est pas compétente, réduisant encore une fois le potentiel de suivi. Malgré le cadrage et les avertissements de l'administration, les citoyens ont tout de même souhaité adresser des recommandations au privé, bien qu'il ne soit engagé à aucun suivi. Pour le prochain cycle, le secrétaire de l'Assemblée envisage de procéder à une priorisation des recommandations afin d'arriver à un plus petit nombre de recommandations mais qui soient plus détaillées et impactantes.

5.5.2. *Outcome*

Il est encore prématuré pour se prononcer sur l'impact réel des recommandations sur la politique environnementale bruxelloise. Cela dit, nous avons assisté au premier retour du Gouvernement sur les recommandations citoyennes du cycle 2. Pour rappel, le Gouvernement doit fournir une réponse à chaque recommandation décrivant le type de suivi qu'il compte y accorder 3 mois après la publication de l'avis citoyen, ainsi qu'un an plus tard. Sur les 33 recommandations adressées à la Région, le Gouvernement a déclaré accorder un suivi complet à 3 des recommandations ; un suivi partiel à 7 des recommandations ; 8 sont encore en cours d'analyse ; 10 sont en cours de mise en œuvre et 3 sont déjà mises en œuvre et entrées en vigueur, tandis qu'aucun suivi n'a été accordé à 2 recommandations (il s'agissait de deux recommandations portant sur l'adaptation de taxes et sur de l'incitation financière qui ont été refusées pour des raisons budgétaires). Seul le temps pourra nous éclairer sur leur réelle mise en œuvre et leur impact sur la politique environnementale.

Pour une future analyse en profondeur des impacts, il serait intéressant de suivre les recommandations de KNOCA pour évaluer les impacts d'une Assemblée citoyenne pour climat. Leur cadre d'analyse implique l'analyse non seulement de l'impact sur la politique environnementale, mais également les impacts sociaux et systémiques des assemblées citoyennes⁹.

⁸ Les avis citoyens sont consultables en ligne sur le site : <https://www.assembleeclimat.brussels/>

⁹ KNOCA, « Impact Evaluation framework for climate assemblies. Version 1.0. », 30 juin 2022, <https://www.knoc.eu/guidances-documents/impact-evaluation-framework>

5.6. Critères d'évaluation

Une évaluation synthétisée du modèle de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat se trouve en annexe D. L'évaluation se base sur les critères de l'OCDE¹⁰ qui propose un cadre solide pour l'évaluation d'assemblées citoyennes. L'évaluation du système étudié est une étape importante de l'IAD. Cela dit, elle n'est pas centrale pour la question de recherche que ce travail pose. Nous vous invitons néanmoins à la consulter car elle offre une approche intéressante mettant en avant certains points forts de l'Assemblée.

En quelques mots, les résultats de cette évaluation soulignent la qualité du modèle conçu pour l'Assemblée citoyenne pour le climat. En particulier, l'intégration de l'ACC dans le système politique en place et dans les objectifs politiques de la Région est remarquable. De plus, les comités consultatifs érigés pour superviser l'Assemblée assurent un contrôle accru de son fonctionnement et du respect du modèle dans lequel il s'inscrit. Pour finir, la méthode de sélection et de recrutement des citoyens suit une méthodologie stricte assurant sa représentativité et son inclusivité. Cependant, un point d'attention a été dressé : celui de la transparence du processus. Effectivement, peu d'informations sur les modalités de l'ACC sont disponibles en ligne. Les seules informations publiées sont vagues et rien n'est dit sur l'organisation concrète et les acteurs impliqués dans le processus. Les réseaux sociaux de l'Assemblée sont alimentés par des vidéos portant sur les thèmes débattus par l'Assemblée et le ressenti des citoyens participants. La mise en ligne d'explications détaillées sur l'organisation du processus serait une première étape vers une transparence plus accrue.

5.7. Le modèle global de gouvernance de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat

Ce dernier point de l'analyse récapitule les divers éléments analysés précédemment et observe comment toutes ces composantes interagissent et s'agencent pour former le modèle de gouvernance de l'ACC. Il peut paraître ironique pour une analyse qui se veut « systémique » de décomposer les éléments d'un système pour les analyser séparément. Cependant, cela fait partie du processus. Elinor Ostrom insiste sur le fait que pour comprendre la diversité institutionnelle et les interactions complexes au sein des systèmes sociaux et écologiques, il est nécessaire de zoomer sur les différentes composantes du système et de les analyser de manière isolée avant de les relier entre elles. Ce processus analytique permet de mieux saisir les dynamiques internes des institutions et les interactions entre leurs composantes. Nous voilà donc à l'étape cruciale d'agencer les différents éléments d'analyse entre eux. La figure 7 contient un schéma illustrant les relations entre les composantes, modélisé à partir de l'IAD.

¹⁰ OECD, « Evaluation Guidelines for Representative Deliberative Processes. », 22 novembre 2021, www.oecd.org/en/publications/2021/11/evaluation-guidelines-for-representative-deliberative-processes_10b0cea1.html.

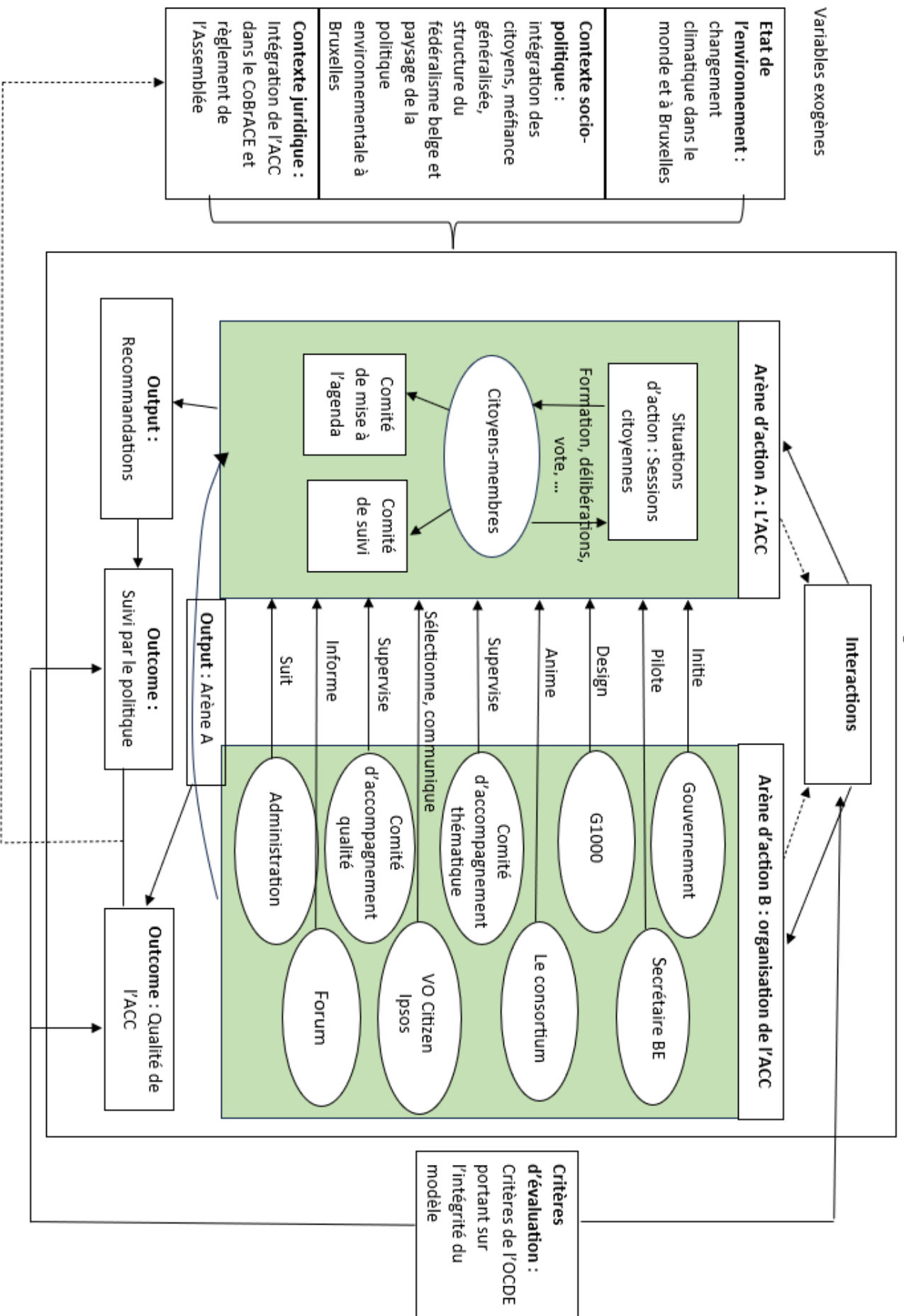


Figure 7 : Le modèle de gouvernance de l'ACC au prisme de l'IAD

En premier lieu, notre analyse nous révèle que deux arènes d'action s'imbriquent et opèrent simultanément dans le modèle de gouvernance de l'ACC. Selon Ostrom (2005), il est tout à fait logique et normal que diverses arènes d'action interagissent entre elles. Nous pourrions même analyser les arènes plus larges dans lesquelles ces deux arènes d'action opèrent, telle que dans l'arène de la gouvernance climatique Bruxelloise. Cependant, afin de rester concis et de ne pas nous éparpiller, nous nous concentrons sur les deux arènes centrales de l'ACC.

L'Arène d'action A

L'Arène d'action A est composée des citoyens-membres (participants) de l'Assemblée. Ils sont au nombre de 63 et viennent de divers horizons. La double sélection aléatoire et représentative opérée pour leur recrutement assure une certaine diversité d'appartenances sociaux-économiques. Cette diversité implique que les participants disposent de motivations et de valeurs diverses, mais qui se rejoignent dans leur intérêt et leur motivation à contribuer à la politique environnementale bruxelloise. Leur position de citoyens-membres caractérise leur rôle et pouvoir. Effectivement, les citoyens-membres sont amenés à délibérer ensemble afin d'élaborer une série de recommandations sur la politique environnementale menée par la Région. Pour ce faire, les citoyens passent par diverses situations d'action. En premier lieu, ils bénéficient d'une formation destinée à leur fournir les informations nécessaires afin de conduire des délibérations éclairées. Ensuite, ils sont amenés à débattre sur un thème donné lié à l'environnement. À l'issue des délibérations, un avis citoyen composé de recommandations à destination du Gouvernement est rédigé. Il s'agit de l'output. Cet output est le résultat des interactions entre les citoyens, les organisateurs et le modèle de l'Assemblée dans lequel ils opèrent. L'outcome, c'est-à-dire le résultat de l'output, n'est pas encore connu à ce jour. Il concerne l'impact des recommandations sur la politique environnementale.

Par ailleurs, les participants de l'Arène A appartiennent à l'un ou plusieurs comités. Le comité délibératif est celui discuté ci-dessus. Il est composé de l'intégralité des citoyens-membres. En parallèle, deux autres comités sont formés par une partie des participants qui sont sélectionnés au hasard sur base volontaire. Le comité de mise à l'agenda est composé d'un quart des citoyens-membres et a pour rôle de définir le thème sur lequel la prochaine assemblée délibèrera. Le comité de suivi est quant à lui composé d'un dixième des citoyens membres et a pour mission de contrôler la façon dont leurs recommandations seront suivies par les autorités publiques (l'outcome).

L'Arène d'action B

Pour fonctionner, l'Arène d'action A bénéficie des actions de participants d'une autre arène : l'Arène d'action B. Leurs actions, interactions et output différant largement de ceux des citoyens de l'Assemblée, il a été établi qu'il s'agissait d'opérations d'une autre arène d'action. Les participants de

l'Arène B sont les autres acteurs que nous avons analysés précédemment. Ces derniers ont été recrutés de manières diverses (recrutement direct, appel d'offre, etc.), et leurs missions consistent à créer, organiser, faciliter et animer l'arène d'action A. Leurs positions diffèrent d'acteur en acteur, ainsi que leurs rôles, mandats et pouvoirs. Leurs intérêts et motivations se rejoignent dans l'ambition de contribuer à l'innovation démocratique et de permettre à des citoyens de contribuer à la politique environnementale bruxelloise. Tentons de revenir rapidement sur les positions/rôles/pouvoirs et interactions de chacun des acteurs vis-à-vis de l'Assemblée :

- Le Gouvernement a initié le projet et mandaté le secrétaire de l'Assemblée pour piloter le projet.
- Le secrétaire de l'Assemblée, qui appartient à l'administration Bruxelles Environnement, a recruté le G1000, le consortium (dont VO Citizen qui est analysé séparément en raison de son rôle distinct), Ipsos et les deux comités d'accompagnement. Son rôle consiste principalement à coordonner l'ensemble des participants de l'Arène d'action B.
- G1000 a conçu le design de l'Arène A et en partie celui de l'Arène B, en ce compris leur composition et leur fonctionnement. Il fait également partie du comité d'accompagnement qualité et supervise les aspects démocratiques de l'Assemblée.
- Le consortium a pour mission de faciliter et d'animer l'Arène A. Il s'agit de l'acteur qui est le plus en contact avec les participants et le plus investi dans les situations d'action de l'Arène A.
- Ipsos est chargé du recrutement des participants de l'Arène A.
- VO Citizen communique sur cette même arène.
- Le comité d'accompagnement thématique supervise les informations et les personnes-ressources mises à disposition des participants de l'Arène A
- Le comité d'accompagnement qualité supervise la qualité du fonctionnement des Arènes A B.
- Le forum et l'administration fournissent des informations aux participants de l'Arène A
- L'administration suit et supervise le contenu des délibérations de l'Arène A, et influence les résultats de l'avis citoyen.

Leurs diverses interactions ont permis et permettent encore la création, la mise en place, l'organisation et la facilitation de l'Arène A. L'Arène A est donc ici considérée comme leur Output, tandis que leur Outcome concerne la qualité du modèle qu'ils ont conçu. En d'autres mots, l'Arène A est leur « production », tandis que sa qualité est le « résultat » de leur production.

Variables exogènes

Les deux arènes d'action sont à leur tour influencées par des variables exogènes. En premier lieu, l'état préoccupant de l'environnement est à l'origine de leur mise en place. Le contexte du changement climatique a conduit à l'élaboration de politiques pour prendre en main et résoudre cette problématique.

Le contexte socio-politique a quant à lui influencé la nature de la politique menée pour contrer la crise climatique. L'idée de faire contribuer les citoyens à la politique environnementale régionale est le résultat d'une longue évolution du contexte socio-politique, amenant le Gouvernement bruxellois à mettre en place un débat public permanent sur l'environnement. La structure politique belge influence à son tour les capacités d'action de l'Arène d'action A, et le niveau auquel l'Assemblée s'opère : celui de la Région. Pour finir, le contexte juridique de l'Assemblée influence son fonctionnement. D'une part, l'institutionnalisation de l'Assemblée dans un texte juridique influence sa pérennité, ce qui, à terme, influence son impact (outcome). De l'autre, le règlement de l'Assemblée régit son fonctionnement et formalise partiellement la répartition des rôles et responsabilités, aussi bien pour les participants de l'Arène A que ceux de l'Arène B.

Les critères d'évaluation retenus pour l'évaluation du modèle de l'ACC étaient ceux de l'OCDE. Ils portaient sur l'évaluation de divers aspects de son modèle tel que son objectif, son cadrage, son design, son implication procédurale, sa transparence, sa représentativité et son inclusivité. L'évaluation porte aussi bien sur les interactions qui formalisent et caractérisent le fonctionnement de l'Assemblée que sur les productions et résultats (output et outcome) de l'ACC.

Pour finir, les résultats des deux arènes d'action influencent à leur tour le contexte (les variables exogènes) qui les influence également. Par exemple, le suivi des recommandations par les politiques et le succès de leur mise en œuvre pourrait influencer de manière positive la tendance du politique à intégrer le citoyen dans les débats, ce qui influencerait à son tour le fonctionnement de l'Assemblée de manière positive. Il s'agit dans le vocabulaire du *systems thinking* de ce que l'on appelle une boucle de rétroaction, c'est-à-dire une chaîne de causalité fermée par laquelle une action produit un effet qui influence à nouveau l'action initiale. Il s'agirait par ailleurs d'une boucle de rétroaction positive puisqu'elle aurait tendance à amplifier les changements dans un système. Un autre exemple de boucle de rétroaction qui pourrait être observé serait l'impact des résultats de l'ACC sur l'opinion publique, qui a son tour influencerait le fonctionnement de l'ACC. Les boucles de rétroactions opèrent généralement à moyen voire long terme. Les résultats des productions de l'ACC permettront d'identifier de nombreuses boucles de rétroactions (positives ou négatives) dans de futures recherches.

6. DISCUSSION

Après avoir analysé en profondeur les différentes composantes du modèle de gouvernance de l'ACC et observé comment ces éléments s'agencent entre eux, il est maintenant temps d'interpréter ces résultats. En particulier, nous allons analyser comment le modèle de gouvernance de l'ACC limite ou élargit la capacité de l'ACC à influencer de manière significative la politique environnementale.

6.1. La complexité du fédéralisme belge

Nous avons vu, lors de l'analyse des variables exogènes, comment le contexte socio-politique avait favorisé l'émergence d'une assemblée citoyenne pour le climat. En parallèle, nous avons vu comment le contexte politique, en particulier la complexité du système politique belge, limitait la capacité de l'ACC à agir sur certains enjeux qui ne relèvent pas des compétences de la Région bruxelloise. Effectivement, la politique environnementale belge est marquée par une répartition complexe des compétences. Les compétences environnementales sont principalement dévolues aux régions, en faisant le niveau de pouvoir le plus adapté pour l'organisation d'une Assemblée sur le climat. Cependant, le niveau fédéral conserve certaines compétences cruciales telles que l'établissement des normes de produits, la réglementation de substances dangereuses, les engagements internationaux, etc. En outre, les citoyens ont constaté leurs limites à toucher au secteur privé, par exemple les supermarchés et l'Horeca, qui sont des acteurs centraux de l'alimentation. Ils ont tout de même décidé d'adresser une grande partie de leurs recommandations au secteur privé, bien que ce dernier ne soit engagé à rien. Pour que l'Assemblée puisse avoir un impact plus significatif sur la politique environnementale, il faudrait qu'elle puisse toucher à toutes les compétences environnementales. Dès lors, il est impératif que les différents niveaux de pouvoir s'accordent et se coordonnent pour permettre un input citoyen plus important et qui puisse toucher à toutes les politiques environnementales belges

6.2. La participation citoyenne

Revenons quelque peu sur les considérations théoriques abordées lors de l'état de l'art afin de les mettre en lien avec le modèle de gouvernance régi par l'ACC. Tout d'abord, dans la lignée des apprentissages de Mancur Olson, Elinor Ostrom, et Franck Fischer, nous avons pu constater que l'Assemblée s'inscrivait dans l'ambition d'intégrer les citoyens dans la gestion de l'environnement, principe qu'ils avaient soutenu comme étant primordial pour une gestion durable, efficace et intégrante de l'environnement.

Nous nous étions ensuite penchés sur le concept de démocratie participative, introduisant la participation active des citoyens à la prise de décision. Les citoyens-membres de l'Assemblée s'inscrivent effectivement dans cette logique, puisqu'ils élaborent des recommandations dans le but de participer à la politique environnementale en Région-Bruxelloise. Cependant, cette participation est relative car le pouvoir décisionnel reste intégralement entre les mains des autorités politiques. Pour

rappel, le modèle de gouvernance de l'ACC implique que le Gouvernement bruxellois, qui a initié le projet, est tenu de répondre aux recommandations en explicitant ce qu'il compte en faire. Cependant, rien ne l'oblige à les mettre en œuvre par la suite.

L'échelle de participation élaborée par Sherry Arnstein (1969) nous permet de situer le degré de participation effective des citoyens-membres. Si l'on se fie à sa description, il semble que l'Assemblée se situe au niveau 5 de son échelle de 8, à savoir l'apaisement (placation). Ce niveau signifie que les citoyens sont invités à rejoindre des comités consultatifs ou des groupes de travail, mais en général ces groupes n'ont pas de véritable pouvoir décisionnel. Les citoyens peuvent avoir l'opportunité de donner des conseils ou de formuler des recommandations, mais il n'y a aucune obligation pour les autorités politiques de les suivre. Ce niveau de participation peut parfois donner une fausse impression de participation accrue, alors que les mécanismes de contrôle demeurent inchangés. Le niveau inférieur (4. consultation) implique que les citoyens soient consultés sur des décisions déjà prises, par exemple lors de l'organisation d'enquêtes, tandis que le niveau supérieur (6. Partenariat) impliquerait un réel partage du pouvoir de décision entre les citoyens et les autorités. Le niveau ultime (8. Contrôle populaire), quant à lui, représente un monde où les citoyens dominent sur le pouvoir décisionnel.

La « participation relative » des citoyens à l'élaboration des politiques est par ailleurs le point central de la critique de Loisel et Rio dans leur ouvrage « Pour en finir avec la démocratie participative » (2024), appelant à une redistribution réelle de l'accès au pouvoir pour une véritable transformation politique démocratique. Ce point est également rejoint par O'Riordan et Voisey (1997) dans leur critique de la démocratie environnementale, qui met en avant le manque de transparence dans les processus participatifs, où les décisions finales sont de toute façon prises par les élites politiques et économiques. Ils adressent par ailleurs leur inquiétude vis-à-vis de la méfiance que génère ce manque de transparence, affectant l'efficacité des initiatives participatives.

Fung (2006) et Dryzek (2002) soulignent tous deux que pour renforcer sa légitimité, la participation citoyenne doit être authentique et influente. Le pouvoir limité de l'Assemblée impacte donc la perception de son utilité. Il serait intéressant de se pencher plus en profondeur sur la légitimité perçue de l'Assemblée par les citoyens.

6.3. L'institutionnalisation de l'Assemblée

Dans son article dénonçant l'institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne, Alice Mazeaud (2021) nous mettait en garde sur la façon dont, au contraire de renforcer l'impact de la participation sur la décision, l'institutionnalisation de la participation contribuait à invisibiliser la contribution réelle des participants à la politique. Cette considération nous fait prendre du recul par rapport à l'enthousiasme qu'a pu engendrer l'inscription formelle de l'Assemblée citoyenne dans un texte juridique, nous poussant à être attentifs aux conséquences de cet acte sur le renforcement du

pouvoir des citoyens. Lorsque l'on parcourt le contenu des textes juridiques qui encadrent l'Assemblée, rien ne semble mener à asseoir le pouvoir des citoyens sur la décision, ni à contraindre le politique à y accorder un plus grand pouvoir. Par ailleurs, malgré les nombreuses modalités inscrites, aucun article ne porte sur une quelconque obligation du Gouvernement de continuer à répondre systématiquement aux recommandations qui ressortent.

Cependant, soulevons quand même que l'inscription de l'Assemblée dans un texte de loi contribue à assurer sa pérennité dans le temps. Elle permet qu'à terme, de nombreuses thématiques environnementales aient bénéficié d'un input citoyen, renforçant la capacité des citoyens à influencer la politique environnementale.

6.4. Les délibérations citoyennes

Lors de l'état de la littérature, nous avons également abordé le concept de démocratie délibérative, soulevant l'importance des discussions argumentées entre citoyens afin d'aboutir à des décisions collectives éclairées. L'analyse des données nous a révélé que le volet délibératif de l'ACC est un élément-clé de son fonctionnement. Lors de l'analyse des situations d'action, nous avons vu que les citoyens passent par une formation avant de procéder aux délibérations. Les délibérations permettent de dresser les priorités des citoyens, ensuite les leviers d'action et amènent finalement à la discussion argumentée des recommandations qu'ils souhaitent collectivement adresser au politique. Le vote final de ces recommandations clôt les débats et marque les accords finaux atteints par les citoyens.

Archon Fung, John Dryzek, Iris Marion Young et David Schlosberg soulignent l'importance de la diversité et de la représentativité dans les processus participatifs et délibératifs. Pour que la participation soit véritablement inclusive, les méthodes doivent être adaptées pour inclure les voix des groupes souvent marginalisés. Le processus de recrutement des citoyens, basé sur une double sélection aléatoire, prend en compte les caractéristiques de la population bruxelloise afin de former un microcosme représentatif. Cependant, deux publics en particulier manquaient à l'appel : les jeunes et les plus démunis. Pour le second cycle citoyen, les organisateurs ont fait appel au forum des jeunes pour sur-recruter ce public, assurant leur représentation parmi les citoyens-membres. Ils sont à présent en discussion pour trouver une solution pour recruter plus facilement les publics les plus défavorisés. En somme, le caractère volontaire de la participation comprend un biais important, impliquant que les personnes qui choisissent d'être présentes sont généralement des personnes qui ont déjà un certain intérêt pour les enjeux environnementaux. Young (2002) soulève par ailleurs que les modes de délibération classique privilégient un type de discours calme, rationnel et sans émotions. Afin que chacun puisse s'exprimer, elle encourage l'expression de différences par des styles plus expressifs ou émotionnels de communication. Le point de départ des délibérations de l'Assemblée, consistant à laisser les citoyens s'exprimer sur leurs vécus et ressentis par rapport au thème environnemental débattu, peut

être perçu comme une tentative d'encourager les citoyens à exprimer leurs émotions, facilitant un accès équitable à la parole.

Par ailleurs, la qualité des informations fournies aux citoyens est cruciale pour la richesse de leurs délibérations. Nous avons vu que lors de leur formation, les citoyens ont été rapidement formés sur les enjeux climatiques globaux, ainsi que sur les enjeux spécifiques liés à l'alimentation et sur la politique menée par la Région. Fung (2006) soulève l'importance de l'adaptabilité des méthodes de participation pour répondre à des défis liés à des problèmes complexes, en ce compris une formation adaptée des participants aux problématiques auxquelles ils contribuent.

En somme, nous faisons le constat que la formation des citoyens de l'ACC est qualitative et adaptée. Cependant, elle ne s'étend au total que sur quatre demi-journées, et est donc relativement limitée dans son étendue. Les organisateurs nous affirment néanmoins qu'un allongement de la formation des citoyens impliquerait d'allonger le processus, et consisterait en un frein supplémentaire à l'engagement et la participation des citoyens dans le processus. Il s'agit donc d'un compromis établi par les organisateurs afin d'éviter une autre limite.

6.5. Limites de l'ACC à intégrer pleinement l'écologie

La « démocratie environnementale » combine les principes de la participation démocratique et de la gestion de l'environnement. Nous avons abordé dans l'état de la littérature les justifications de cette association, son historique ainsi que repensé leur compatibilité. L'Assemblée citoyenne pour le climat portant exclusivement sur le sujet de l'environnement, l'importance d'un débat citoyen concernant les enjeux climatiques semble clairement intégrée dans le modèle de gouvernance de l'Assemblée. Nous sommes cependant encore loin de l'«Etat vert» tel que pensé par Robyn Eckersley (2004). Selon cette dernière, chaque aspect de la culture politique, économique et sociale devrait être adapté en fonction de son impact environnemental. Cela nécessite une transformation systémique où la protection de l'environnement n'est pas seulement une priorité parmi d'autres mais le fondement même des politiques publiques. Bien que l'Assemblée aille dans le sens d'intégrer davantage l'écologie dans la politique, son encadrement au sein d'institutions politiques en place empêche un réel potentiel de changement vers un « Etat Vert ». Dobson, quant à lui, abordait la citoyenneté écologique, indiquant que la citoyenneté devrait intégrer des devoirs envers l'environnement (Dobson, 2003). Selon sa perspective, les citoyens, au-delà de leur participation à l'Assemblée, devraient impérativement inclure la durabilité dans tous les aspects de leur vie.

6.6. L'influence des acteurs

En décrivant en profondeur les acteurs impliqués dans l'Assemblée, leur nature, leur mandat, leur rôle ainsi que leur implication dans le processus, nous cherchions à identifier comment ces acteurs impactent la capacité de l'Assemblée à contribuer de manière significative à la politique environnementale. Ce

que nous avons observé ne nous permet cependant pas de dresser ce constat. Le modèle de gouvernance de l'Assemblée semble assurer un équilibre de pouvoir permettant une faible influence de la part des acteurs. Seul un acteur a retenu notre attention pour l'influence qu'il exerce sur le contenu des délibérations. Cependant, il semble que l'influence de cet acteur dans le processus soit principalement dû à la place qu'occupe l'ACC dans le système politique plus large. Nous en parlons plus largement dans le prochain point.

6.7. La place de l'Assemblée dans le système politique plus large

L'Assemblée citoyenne pour le climat a été érigée de façon à faire partie intégrante de la gouvernance climatique bruxelloise. Elle a été initiée par le Gouvernement et est encadrée par l'administration en charge des questions environnementales. Par ailleurs, elle a récemment été inscrite juridiquement dans le CoBrACE, consacrant l'institutionnalisation formelle de sa place dans le champ politique bruxellois.

En outre, l'Assemblée est agencée de façon à contribuer aux politiques menées par la Région bruxelloise. Cela implique que les administrations, en particulier Bruxelles Environnement, aient une certaine vue sur le contenu des délibérations et fournissent des retours auprès des facilitateurs ainsi qu'aux citoyens directement. Par ailleurs, bien qu'il y ait un comité de mise à l'agenda qui décide du thème de la prochaine assemblée, c'est l'administration en lien avec la thématique qui rédige la question et les objectifs auxquels les citoyens doivent contribuer. De plus, avant que les citoyens fassent le choix de leur thème final, divers acteurs, dont les administrations, sont invités à défendre les thèmes qu'ils jugent les plus importants et urgents à traiter parmi ceux présélectionnés par les citoyens.

L'influence de l'administration sur le contenu des délibérations est indéniable. Cela est essentiellement dû au fait que les thèmes débattus par les citoyens soient adossés à des projets politiques. Dans un document donné aux citoyens lors du cycle, on peut lire la question posée aux citoyens « Comment faire pour permettre à tous les Bruxelloises et Bruxellois de passer à une alimentation plus durable et qualitative à l'horizon 2050 ? ». Juste après, on peut lire : « Les réponses apportées par l'Assemblée à cette question pourront compléter la stratégie Good Food élaborée par l'administration de Bruxelles Environnement. ». Cette imbrication de l'Assemblée citoyenne pour le climat dans le système politique en place implique deux choses.

En premier lieu, son lien fort avec d'une part le politique, qui est engagé à considérer l'ensemble des recommandations citoyennes et d'y répondre, et d'autre part avec la direction politique générale de la Région dans laquelle elle s'inscrit, implique que l'ACC ait une place formelle dans la politique climatique bruxelloise et un potentiel de suivi remarquable. Bien sûr, le politique reste maître dans la décision d'appliquer ces recommandations ou non. Cela dit, le fait que les citoyens soient informés en profondeur sur ce qui est déjà fait et ce qui est en cours au niveau politique les encourage à diriger leurs recommandations dans ce sens. De façon indirecte, en prenant connaissance des compétences régionales

et de ce qui est déjà mis en place, ils ont tendance à formuler des recommandations qui soient réalistes et relativement faciles à mettre en œuvre. Un cadre se forme alors, leur indiquant vers où diriger leurs recommandations pour que le politique puisse et souhaite en faire quelque chose. Cette tendance renforce incontestablement leur potentiel de suivi. En somme, beaucoup de recommandations consistent à demander à la Région d'« aller plus loin » que ce qu'ils font déjà, en sortant rarement de ce cadre. Cette constatation nous mène au point suivant.

6.8. Le degré d'autonomie de l'Assemblée

En deuxième lieu, l'Assemblée citoyenne pour le climat est un modèle qui a poussé son institutionnalisation à fond. Dans l'ambition de créer un panel citoyen qui ait un réel potentiel d'impact, peu de place a été accordée à la réflexion sur son autonomie. Lorsque nous posons la question de l'indépendance de l'Assemblée, l'un de nos correspondant nous l'accorde : « *Mais c'était aussi peut-être aussi un trou dans la raquette de la réflexion des acteurs, de la participation citoyenne aussi hein, peut-être de se dire là, on a été très loin dans le processus d'institutionnalisation de relation avec le Gouvernement, enfin avec l'institution plutôt.* ». De plus, la majorité des acteurs interviewés soutiennent l'importance de ce lien avec les institutions existantes. Selon notre correspondante de Missions Publiques, c'est en travaillant main dans la main avec les institutions existantes que les recommandations iront le plus loin. Si l'on veut que les résultats des citoyens aient un impact, ils doivent être pertinents pour l'action publique, cela doit donc être en accord avec l'administration publique. Elle souligne que ce qui importe, c'est de faire porter la voix des citoyens et qu'elle ait un impact. En somme, G1000, Missions Publiques et 21 Solutions déplorent tous les trois le rôle effacé du Gouvernement et souhaiteraient que le ministre compétent incarne davantage le projet. Effectivement, malgré que le Gouvernement ait initié l'Assemblée, il s'est immédiatement retiré du projet et n'intervient que pour répondre aux recommandations. L'indépendance de l'Assemblée vis-à-vis du politique est garantie de ce côté-là.

En dehors de l'influence de l'administration, les citoyens prennent part à un projet dont le modèle et l'organisation sont définis par des acteurs externes. L'organisation des journées est tracée à la minute, les débats sont facilités par les animateurs, les règles de fonctionnement sont conçues par les acteurs en amont et les intervenants sont également désignés par les acteurs. Il est prévu que les citoyens puissent demander à entendre un expert en particulier, mais il semble que cela n'ait pas encore été mis en place. Un acteur interviewé nous indique que d'une part le délai court entre les sessions rend la tâche d'obtenir un expert à l'improviste très compliquée, et d'autre part que les demandes des citoyens correspondent généralement à ce qui était prévu par les organisateurs.

6.9. Tension entre impact et autonomie

Cette « tension » entre autonomie et potentiel d'impact est discutée par Frederik Langkaer, auteur de l'article de KNOCA « How can climate assemblies be integrated into the policy process » (2021). Selon l'auteur, les assemblées peuvent être plus ou moins couplées avec les institutions politiques et leurs politiques. Un couplage trop important peut être problématique dans le sens où l'assemblée pourrait perdre son indépendance et être utilisée par les politiques afin d'accomplir leurs propres objectifs tout en légitimant leurs positions. À l'inverse, un couplage trop faible peut également être problématique car si les politiques ne sont pas engagés dans le processus, le potentiel de suivi est drastiquement réduit.

Il caractérise cette tension à travers les concepts de « reflexivity » et de « responsivity ». La réflexivité fait référence à l'efficacité et aux résultats, à la façon dont une assemblée est conçue dans le but de contribuer à des apports politiques importants. Cette notion implique l'« output legitimacy », la légitimité par les résultats et se veut « top down », structuré par l'agenda des autorités politiques. À l'opposé, la responsivité met l'accent sur la façon dont les intérêts des citoyens façonnent le processus. Sa légitimité repose dès lors sur la qualité de l'input et de la procédure. Son modèle se veut « bottom-up », avec un contrôle étendu des citoyens sur le fonctionnement du processus tel que la définition du mandat, la sélection des experts, l'écriture des recommandations, etc.

Si l'on devait situer le modèle de l'Assemblée sur un axe entre ces deux concepts, il se rapprocherait davantage de la « reflexivity ». Cela dit, certains mécanismes sont tout de même pensés pour augmenter la « responsivity » des citoyens, tel que la mise en place d'un comité de mise à l'agenda et d'un comité de suivi. En particulier, l'organisation d'un contrôle du suivi des recommandations par une partie des citoyens assure une partie d'autonomie de la part des citoyens et un certain contrôle sur les résultats de leurs productions. Le comité de mise à l'agenda permet également une certaine forme d'autonomisation de l'Assemblée, leur octroyant le pouvoir de définir le prochain mandat. Cependant, nous avons discuté des influences de divers acteurs sur le processus, limitant cette tentative d'autonomisation de l'Assemblée.

Notons tout de même que les organisateurs sont très attentifs aux retours des citoyens. Deux questionnaires d'évaluation leur sont soumis à l'issue de chaque cycle, l'un par G1000 et l'un par Missions Publiques, dans le but d'améliorer le processus selon les commentaires des citoyens. Les organisateurs y sont particulièrement ouverts et à l'écoute. À titre d'exemple, certains aspects pratiques tel que les horaires des sessions citoyennes ont été modifiés suite aux retours du premier cycle. Par ailleurs, ils ajoutent que le caractère permanent de l'Assemblée est une occasion unique de créer un modèle qui s'améliore chaque année. Ils sont attentifs à ne pas s'enfermer dans un processus trop défini et déclarent qu'ils sont prêts à faire tous les efforts nécessaires pour apporter une amélioration continue au modèle de l'Assemblée.

7. LIMITES

Malgré nos efforts pour rendre ce travail de recherche le plus rigoureux possible, il est important de soulever certaines limites que nous n'avons malheureusement pas réussi à surmonter. Les principales limites identifiées lors de l'élaboration de ce travail sont de trois ordres : celles liées au choix du sujet, celles liées à l'application du cadre d'analyse, ainsi que celles liées à la méthodologie.

Limites liées au choix du sujet

Cette recherche porte sur un modèle de gestion de l'environnement spécifique : l'Assemblée citoyenne pour le climat. Les assemblées citoyennes sur le climat en général sont des modes de gouvernance environnementale récents et particulièrement captivants pour toutes les questions politiques, sociales et environnementales qu'ils posent. Le modèle de l'ACC nous a paru particulièrement intéressant pour son côté institutionnalisé, initié par un gouvernement et permanent. Cela dit, le choix d'étudier cette Assemblée apporte quelques limites à ce travail. Le premier cycle ayant débuté en février 2023, l'Assemblée est une institution très récente. Ce fait pose d'emblée deux limites.

Dans un premier temps, le manque d'études effectuées sur l'ACC nous a demandé des efforts conséquents pour la collecte de données. Effectivement, en dehors de la page internet de l'Assemblée et son réseau social, ainsi que les pages du Gouvernement, de Missions Publiques et de BE qui introduisent brièvement l'Assemblée, nous n'avons trouvé aucune trace d'un quelconque travail auquel se référer pour avoir une première base de données. Nous avons donc dû construire une large base de données rien que pour comprendre le sujet que l'on étudiait. Cependant, notre participation à un cycle entier de l'Assemblée suivi de six entretiens menés avec des organisateurs nous ont permis de contourner cette difficulté. De plus, cette difficulté nous a encouragé à accorder beaucoup d'importance aux moindres données que l'on pouvait collecter sur le sujet et à adopter une approche systémique. Ainsi, notre travail portant sur un sujet encore extrêmement peu étudié, il contribue à l'enrichissement du savoir et nous l'espérons, sera particulièrement utile pour de prochaines recherches.

En deuxième lieu, la mise en place récente de l'Assemblée fait que nous manquons cruellement de recul. Cette limite se reflète particulièrement dans notre incapacité à estimer l'impact de l'Assemblée sur la politique environnementale. Il aurait dès lors été intéressant de se pencher sur l'étude d'une autre assemblée dont certains résultats seraient déjà visibles. Cependant, cela engendrerait d'autres limites. En particulier, la proximité temporelle et géographique de l'Assemblée nous a permis d'observer un cycle de délibérations, nous permettant de construire notre propre base de données et de faciliter le contact avec les organisateurs, facilitant par la suite l'obtention d'entretiens et de documents de l'Assemblée qui ne sont pas publics.

Limites liées au cadre d'analyse

Lorsque nous nous sommes posé la question du modèle de gouvernance régi par l'ACC, nous nous sommes naturellement tournés vers le cadre de l'IAD, qui est un outil riche et puissant pour l'analyse de modèles de gestion de l'environnement. C'était sans compter sur l'excessive complexité d'un cadre élaboré sur des décennies et dont les considérations théoriques semblent inépuisables. Il nous a donc fallu cadrer ce que nous pouvions tirer de ce cadre d'analyse, sans être à même de le saisir dans toute sa complexité. Je suggère dès lors à quiconque souhaite mener une recherche sur le temps d'une vie de se lancer dans l'IAD de manière assidue. Ce n'était malheureusement pas le cas de notre mémoire, qui est limité d'une part par le temps et d'autre part par son nombre maximal de pages. Pour surmonter cette difficulté, nous avons tenté de reformater le cadre d'analyse en y apposant des éléments jugés par d'autres travaux de recherche comme essentiels à la compréhension du modèle de gouvernance d'assemblées citoyennes, tels que les acteurs impliqués dans son organisation. Ainsi, nous espérons avoir réussi à rendre compte du modèle de gouvernance de l'ACC. Lors d'un prochain travail de recherche, il serait intéressant cette fois de se pencher davantage sur l'identification et la classification des règles à l'œuvre dans le processus de l'Assemblée.

Limites liées à la méthodologie

La combinaison de méthodes d'observations directes et d'entretiens semi-directifs nous a permis de collecter une large base de données empiriques. Une recherche documentaire supplémentaire nous a par ailleurs permis de compléter certaines données manquantes. Cependant, comme pour tout travail de recherche, les données ne sont jamais suffisantes, nous poussant à souligner les limites liées à la collecte de données. Effectivement, les entretiens au nombre de six nous ont permis de collecter une large quantité de données tout en étant à même de les traiter par la suite. Cependant, certains acteurs n'ont pas été entendus, limitant l'exhaustivité de nos données. En particulier, nous n'avons, malgré plusieurs relances, pas réussi à obtenir un entretien avec un membre du cabinet à l'initiative du projet. Malgré tout, les entretiens menés avec d'autres acteurs nous ont permis de combler partiellement cette limite. D'autres auteurs n'ont également pas été entendus, tel que VO Citizen, Ipsos et le forum. Cependant, en raison de leur implication moindre dans le processus, nous avons estimé que les données partagées par les autres acteurs étaient relativement suffisantes. Les principaux absents étaient indiscutablement les citoyens-membres. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de solution pour les impliquer dans la recherche sans être surmenés.

8. CONCLUSION

Ce travail de recherche portait sur un modèle de gestion de l'environnement particulier : l'Assemblée citoyenne pour le climat (ACC) à Bruxelles. Notre question de recherche initiale interrogeait l'influence du modèle de gouvernance de l'Assemblée sur sa capacité à influencer de manière significative la politique environnementale. Notre travail s'est dès lors construit en deux étapes. La première consistait à analyser et décrire le modèle de gouvernance de l'ACC, tandis que la deuxième consistait à discuter de ce que ce modèle impliquait pour la capacité de l'Assemblée à influencer la politique environnementale de la Région.

Dans la première phase de ce mémoire, nous avons situé l'Assemblée en tant que modèle de gestion de l'environnement dans les théories de la démocratie participative, de la démocratie délibérative et de la démocratie environnementale. Enrichis par les considérations théoriques d'auteurs classiques tels que Elinor Ostrom, Archon Fung, John Dryzek, Sherry Arstein ou encore Graham Smith, nous avons resitué l'Assemblée citoyenne pour le climat à la convergence de tous ces concepts, et dressé une série de constats et de points d'attentions.

Nous avons ensuite poursuivi notre recherche par la construction d'un cadre d'analyse. En premier lieu, nous avons opté pour une analyse dite « systémique », à savoir l'analyse approfondie d'un système en prenant en compte une large gamme de ses éléments constitutifs tout en étant attentifs à la façon dont ces éléments s'agencent et interagissent entre eux pour former un système. Dans la logique de cette approche, nous avons également fait le choix de nous inspirer de l'« Institutional Analysis and Development framework » (IAD) d'Elinor Ostrom, illustre théoriste de la gouvernance des ressources communes. Son cadre d'analyse est un outil puissant pour analyser les institutions et les systèmes complexes de gestion de l'environnement, nous permettant d'identifier les dimensions à analyser afin de rendre compte d'un modèle de gouvernance. Afin que ce cadre soit plus adapté à la réalité organisationnelle des assemblées citoyennes sur le climat, nous avons décidé de l'enrichir à partir des apports théoriques de deux articles de KNOCA. Ainsi, nous avons construit un cadre d'analyse agencé autour des dimensions identifiées par l'IAD d'Ostrom, tout en adaptant le contenu de ces dimensions à la spécificité des assemblées citoyennes pour le climat.

Subséquentement, nous avons abordé les modalités de la méthodologie adoptée pour la collecte de données. L'ACC ayant bénéficié de peu de recherches jusqu'à présent, il nous a fallu construire une large base de données empiriques dans le but de comprendre son fonctionnement ainsi que le modèle de gouvernance qui la régit. À ces fins, nous avons observé l'intégralité du cycle 2 de l'Assemblée. Nous avons ensuite enrichi ces données à l'aide de six entretiens semi-directifs menés avec divers acteurs impliqués dans l'organisation de l'Assemblée, avant de compléter ces données par un peu de recherche documentaire.

Une fois le cadre théorique construit et les données collectées, nous avons pu commencer l'analyse des données. Cette section était agencée selon les dimensions suivantes : 1. Les variables exogènes, en ce compris le contexte biophysique, le contexte socio-politique ainsi que le contexte juridique de la mise en place de l'Assemblée ; 2. L'arène d'action, en ce compris la composition de ses participants ainsi que le déroulement des situations d'actions (situations dans lesquelles les participants interagissent et prennent des décisions) ; 3. L'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'Assemblée, ainsi que leurs rôle, pouvoirs et influence ; 4. Les interactions ; 5. Les résultats et 6. L'évaluation du modèle.

Pour clôturer cette analyse, nous sommes arrivés à l'étape cruciale de voir comment toutes ces composantes interagissent entre elles et s'influencent pour former le modèle de gouvernance de l'Assemblée citoyenne pour le climat, que nous avons modélisé à l'aide d'un schéma. Nous avons ainsi fait le constat que deux arènes d'action opéraient simultanément au sein de l'Assemblée. La première, l'Arène A, est composée des citoyens-membres de l'Assemblée qui interagissent lors des sessions délibératives pour, ensemble, décider des recommandations à adresser au politique. La deuxième, l'Arène B, est composée des autres acteurs impliqués dans le processus de l'Assemblée et qui ont contribué à son initiative, sa mise en place, sa modélisation, son organisation, sa facilitation, sa supervision et son suivi. Les interactions au sein et entre les deux arènes d'action forment le modèle de gouvernance de l'Assemblée citoyenne pour le climat et influencent leurs résultats, tandis que les arènes sont elles-mêmes influencées par des variables exogènes.

Nous avons ensuite discuté de ces résultats à la lumière des considérations théoriques abordées lors de l'état de la littérature. Dans cette partie, nous nous sommes concentrés sur les limites et les points forts du modèle de gouvernance de l'ACC vis-à-vis de sa capacité à impacter la politique environnementale. Nous validons dès lors notre première hypothèse selon laquelle le modèle de gouvernance d'une Assemblée détermine en partie sa capacité à impacter la politique environnementale.

En premier lieu, nous avons constaté que la complexité de la structure politique belge et de la répartition des compétences restreignait le champ d'action des citoyens, le limitant aux compétences de la Région de Bruxelles. Notre deuxième observation portait sur l'accès limité des citoyens de l'ACC au pouvoir décisionnel, constatant que le pouvoir de l'Assemblée était limité à celui de « conseiller », de « pousser » le politique, sans être à même d'impacter de façon directe le pouvoir décisionnel. Notre troisième point concernait l'« institutionnalisation » de l'Assemblée. Bien que l'inscription de l'ACC dans un texte de loi contribue à assurer sa pérennité dans le temps renforçant sa capacité d'impact à long terme, rien dans l'article la concernant ne semblait asseoir ou renforcer le pouvoir des citoyens sur la décision politique.

Par la suite, nous avons discuté de la qualité et de la pertinence de la formation et des délibérations citoyennes pour arriver à des décisions collectives éclairées. Nous avons observé que la formation des

citoyens était qualitative, diversifiée et pertinente, mais que son étendue était très courte. Par ailleurs, tous les publics n'étaient pas représentés, nuisant à l'inclusivité des délibérations. Cependant, nous avons relevé un réel effort de la part des organisateurs afin d'inclure au mieux tous les publics dans le processus. Nous avons également abordé les limites de l'ACC à intégrer pleinement l'écologie dans toutes les sphères de la gouvernance. Malgré sa contribution à la lutte contre le changement climatique, nous sommes encore loin d'atteindre une transformation systémique vers un "État vert" où la durabilité serait la base de toutes les politiques publiques.

En outre, nous avons tenté de dresser les limites liées à l'implication des « acteurs » dans le processus. Effectivement, nous avons émis une seconde hypothèse selon laquelle les acteurs impliqués dans la création, la mise en place, l'organisation et la facilitation du processus influencent en partie la capacité de l'Assemblée à impacter la politique environnementale de manière significative. Nous avons relevé qu'un acteur en particulier influençait l'Assemblée à différents niveaux, mais il nous semble que cela soit avant tout lié à la façon dont l'Assemblée est intégrée dans le système politique bruxellois. Cette observation nous pousse à infirmer notre seconde hypothèse et à la remplacer par une nouvelle selon laquelle la place de l'Assemblée citoyenne sur le climat dans le champ politique influence sa capacité à impacter la politique environnementale. Cette nouvelle hypothèse nous mène au dernier point de notre discussion.

Nous avons vu que l'ACC avait été érigée de façon à faire partie intégrante de la gouvernance climatique bruxelloise. Elle a été initiée par le Gouvernement et est encadrée par l'administration Bruxelles Environnement. Chacune des thématiques délibérées au sein de l'Assemblée est adossée à un projet politique en cours. Cela implique que les administrations liées aux thématiques soient particulièrement impliquées dans les processus citoyens. En outre, les administrations sont consultées par les organisateurs entre chaque session citoyenne afin qu'elles fassent leurs retours sur le contenu des délibérations citoyennes. Ce sont par ailleurs les administrations qui rédigent et décrivent la question qui sera posée aux citoyens d'un cycle, bien que le thème soit choisi par un comité de citoyens-membres. Cette implication des administrations dans le processus implique deux choses. D'une part, leur suivi continu des délibérations et leurs retours permettent de guider les citoyens sur ce qui est pertinent pour le politique, ce qui relève des compétences de la Région ou encore ce qui a de réelles chances d'être mis en œuvre. Cela encourage les citoyens à formuler des recommandations qui pourraient être mises en œuvre et qui collent à la direction des politiques générales de la Région, augmentant grandement leur potentiel de suivi et de mise en œuvre. D'autre part, cet encadrement par l'administration limite l'autonomie de l'Assemblée. Ce manque d'autonomie se traduit par des recommandations qui peinent à sortir du cadre de ce qui est déjà mis en place au niveau politique et par un manque d'implication du citoyen dans le modèle de l'Assemblée, au sein de laquelle tout est organisé et facilité pour eux. Les organisateurs sont attentifs aux retours des citoyens-membres, mais rien n'est prévu pour qu'ils

contribuent au modèle de l'Assemblée dans laquelle ils opèrent. Il semblerait donc que les organisateurs de l'Assemblée soient allés très loin dans le lien avec les institutions existantes afin de s'assurer que les recommandations citoyennes aient du sens pour l'action publique et soient prises en compte, au détriment de la réflexion sur l'autonomie de l'Assemblée. En somme, cette tension entre autonomie et potentiel d'impact était discutée par Langkaer à travers les concepts de « reflexivity » (l'efficacité et les résultats), et de « responsivity » (les intérêts des citoyens).

En conclusion, notre réponse à la question : « Le modèle de gouvernance de l'ACC permet-il d'influencer significativement la politique environnementale ? » est nuancée. L'Assemblée est capable d'influencer la politique environnementale, mais pas de manière significative. Les recommandations produites par l'Assemblée sont entendues et considérées par le politique, mais rien n'assure leur application réelle. De plus, leur encadrement par les administrations liées aux sujets débattus limite les horizons de leurs recommandations. Cependant, ce cadrage par les administrations aide les citoyens à formuler des recommandations qui collent avec les stratégies politiques en place et qui soient réalisables à l'échelle de la Région, renforçant le potentiel d'impact des recommandations citoyennes malgré les limites citées ci-dessus.

Nous encourageons les chercheurs à davantage analyser comment les modèles de gouvernance d'initiatives participatives impactent leur capacité à contribuer de manière significative à la politique environnementale, et comment ces modèles pourraient être améliorés. En somme, il serait intéressant de mettre le modèle de l'ACC en perspective en le comparant avec d'autres modèles, de façon à identifier plus clairement les points forts et les points faibles de ce modèle. Par ailleurs, il serait intéressant de creuser la théorie d'Elinor Ostrom et d'analyser plus en profondeur comment les règles influencent le processus et son impact sur l'environnement. Pour finir, il apparaît crucial d'intégrer le point de vue des citoyens dans nos recherches afin d'analyser comme ces initiatives sont perçues par les citoyens, et quelle est la légitimité qui leur est octroyée.

9. BIBLIOGRAPHIE

- Arnstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388>
- Barbier, R., & Larrue, C. (2011). Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape. *Participations*, 1(1), 67–104. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0067>
- Bevort, A. (2002). *Pour une démocratie participative*. Les Presses de Sciences Po.
- Bouvier, A. (2007). Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative. *Revue Européenne Des Sciences Sociales*, XLV–136, 5–34. <https://doi.org/10.4000/ress.82>
- Bruxelles Environnement. (2022). *État de l'environnement 2022*. Consulté le 5 août 2024, sur https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/SEE_2022_FR
- Carrick, J. (2022). Governance Structures and Practices of Climate Assemblies. *KNOCA*. <https://knoca.eu/governance-structures-and-practices-of-climate-assemblies/>
- Dobson, A. & Bell, D. (2006). *Environmental Citizenship*. MIT Press.
- Dryzek, J. S. (2000). *Deliberative democracy and beyond: Liberals, Critics, Contestations*. Oxford University Press.
- Eckersley, R. (2004). *The Green State*. MIT Press. <https://doi.org/10.7551/mitpress/3364.001.0001>
- Fischer, F. (2000). *Citizens, Experts and the Environment : The politics of local knowledge*. Duke University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv11smwd9>
- Fung, A. (2006). Varieties of participation in complex governance. *Public Administration Review*, 66(1), 66–75. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00667>.
- Gaudin, J. (2013). *La démocratie participative* (2e édition). Armand Colin.
- Habermas, J. (1996). *Between facts and norms : contributions to a discourse theory of law and democracy*. MIT Press.
- IPCC. (2023). *Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]*. IPCC, Geneva, 35-115, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647

IWEPS. *La confiance politique*. Dernière mise à jour le 1 juin 2024. Consulté le 5 juin 2024, sur <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/confiance-politique/>.

Langkjær, F. (2021). How can climate assemblies be integrated into the policy process? *KNOCA*.

<https://knoea.eu/the-integration-of-climate-assemblies-into-the-policy-process/>

Loisel, M., & Rio, N. (2024). *Pour en finir avec la démocratie participative*. Les éditions Textuel.

Mazeaud, A. (2021). Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne. *Revue française d'administration publique*. 179(3), 621-637.

<https://doi.org/10.3917/rfap.179.0107>

Meadows, D. H. (2008). *Thinking in systems: A Primer*. Chelsea Green Publishing.

OECD. (2021). Evaluation guidelines for representative deliberative processes. *OECD*

Publishing. www.oecd.org/en/publications/2021/11/evaluation-guidelines-for-representative-deliberative-processes_10b0cea1.html.

Olson, M., Levi, M., & Desmarez, P. (2011). *Logique de l'action collective* (version traduite). Université Libre de Bruxelles.

O'Riordan, T., & Voisey, H. (1997). *Sustainable development in Western Europe: Coming to Terms with Agenda 21*. Taylor & Francis US.

Ostrom, E. (2005). *Understanding institutional diversity*. Princeton University Press.

<https://doi.org/10.2307/j.ctt7s7wm>

Ostrom, E. (2015). *Governing the Commons*. Cambridge University Press.

Parlement. (2019). *Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune*.

Législature 2019-2024. <https://www.parlement.brussels/wp-content/uploads/2019/07/07-20-D%C3%A9claration-gouvernementale-parlement-bruxellois-2019.pdf>

Petit, V., & Guillaume, B. (2016). Quelle « démocratie écologique » ? *Raisons Politiques*, 64(4), 49–66. <https://doi.org/10.3917/rai.064.0049>

Ramage, M., & Shipp, K. (2020). *Systems thinkers*. Springer London.

- Reuchamps, M., et al. (2017). Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative. *Courrier Hebdomadaire - Centre De Recherche Et D'information Socio-politiques/Courrier Hebdomadaire*, 2344-2345(19), 5–104. <https://doi.org/10.3917/cris.2344.0005>
- Sauvayre, R. (2021). *Initiation à l'entretien en sciences sociales : Méthodes, applications pratiques et QCM* (2^{ème} édition). Armand Colin.
- Schlosberg, D. (1999). *Environmental justice and the new pluralism: The Challenge of Difference for Environmentalism*. Oxford University Press.
- Smith, G. (2009). *Democratic innovations*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/cbo9780511609848>.
- SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. (n.d.). *Compétences*. Consulté le 16 juin 2024, sur <https://climat.be/politique-climatique/belge/nationale/competences>
- Van Campenhoudt, L., Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^{ème} édition). Paris Dunod.
- Van Tatenhove, J. P., & Leroy, P. (2003). Environment and participation in a context of political modernisation. *Environmental Values*, 12(2), 155–174. <https://doi.org/10.3197/096327103129341270>.
- World Bank (2023). *Social dimensions of climate change*. World Bank. Dernière mise à jour le 1 avril 2023. Consulté le 10 juillet 2024, sur <https://www.worldbank.org/en/topic/social-dimensions-of-climate-change>
- Young, I. M. (2000). *Inclusion and democracy*. Oxford University Press,

10. ANNEXES

Annexe A : Lexique du systems thinking

- **Interdépendance** : Dépendance mutuelle entre les éléments d'un système, où chaque composant influence et est influencé par les autres.
- **Stocks** : Quantités accumulées dans un système, représentant des niveaux comme le capital, la population ou les ressources naturelles.
- **Flux (flows)** : Mouvements ou transferts de ressources dans un système, entrant ou sortant des stocks, influençant les niveaux de ces stocks.
- **Boucles de rétroaction (feedback loop)** : Chaîne de causalité fermée où une action produit un effet qui influence à nouveau l'action initiale.
 - **Positive (Reinforcing feedback)** : Amplifie les changements dans un système, menant à une croissance ou un déclin exponentiel.
 - **Négative (Balancing feedback)** : Contrebalance les changements dans un système, aidant à maintenir la stabilité.
- **Comportements émergents** : Patterns ou structures qui apparaissent spontanément des interactions entre composants d'un système, sans direction centrale.
- **Rationalité limitée (Bounded rationality)** : Capacité humaine restreinte de traiter l'information et de prendre des décisions parfaitement rationnelles.
- **Non-linéarité (non-linearity)** : Relations disproportionnées entre les variables d'un système, où de petits changements peuvent avoir de grands effets.
- **Résilience** : Capacité d'un système à absorber les perturbations et à se rétablir tout en maintenant ses fonctions et sa structure de base.
- **Auto-organisation (self-organization)** : Processus par lequel un système développe spontanément une structure et un ordre sans direction centrale.
- **Hiérarchie** : Structure en couches des systèmes, où des sous-systèmes sont imbriqués dans des systèmes plus larges.
- **Shifting dominance** : Changement dans l'influence des différentes boucles de rétroaction au fil du temps, modifiant le comportement global du système.
- **Délais et oscillations** : Délais entre une action et son effet, créant des cycles de fluctuation dans les systèmes en raison des retards dans les boucles de rétroaction.

Annexe B : Guide d'entretien

1. Pour quelle(s) organisation(s) travaillez-vous ?
2. Pouvez-vous me décrire votre (vos) poste(s) au sein de cette organisation ? (ces informations seront codées afin qu'il ne soit pas possible de remonter à vous)
3. Comment avez-vous été amené à travailler avec l'ACC ?
4. Comment votre mission au sein de l'Assemblée vous a-t-elle été décrite initialement ?
5. Avec vos mots et suite à votre expérience, comment définiriez-vous votre rôle vis-à-vis de l'ACC ?
6. Pouvez-vous m'en dire plus sur ce que votre organisation a apporté à l'ACC
 - En tant qu'institution
 - Aux membres de l'ACC
7. Comment décririez-vous votre relation avec les membres de l'ACC ?
8. Comment avez-vous vécu/ressenti votre position au sein de l'ACC ?
9. Estimez-vous qu'il s'agisse d'une relation réciproque ? Veuillez vous exprimer sur ce que les citoyens de l'Assemblée vous ont apporté
 - À votre organisation
 - À votre fonction/poste
 - Personnellement

Une feuille blanche où l'organisation est située au centre et les autres acteurs en périphérie est présentée.

10. À partir de cette feuille, nous allons aborder votre relation et vos interactions avec chacune des organisations représentées. Veuillez commenter vos liens avec (supprimer l'organisation interviewée) :
 - i. Bruxelles Environnement
 - ii. Le Gouvernement
 - iii. Le G1000
 - iv. 21 Solutions
 - v. Missions Publiques
 - vi. Le comité d'experts
 - vii. Les citoyens-membres de l'ACC
 - viii. La sphère citoyenne
11. Est-ce que vous pensez à d'autres acteurs qui ne figurent pas dans la liste mentionnée ci-dessus ?

Questions facultatives, en fonction du temps d'entretien :

À présent, je vais vous poser des questions personnelles qui seront traitées séparément des questions relatives à votre organisation. Vous ne représentez donc plus l'organisation et vous pouvez exprimer plus librement votre opinion.

12. Que pensez-vous, à titre personnel, du modèle de gouvernance l'ACC ?
13. Quel est, selon vous, l'influence/le poids de l'ACC sur le processus politique ?
14. Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles de l'ACC ?
15. S'agit-il, selon vous, d'un modèle de gestion de l'environnement qui est adapté (aux réalités politiques) ?
16. Selon vous, comment les questions environnementales devraient être gérées politiquement ?
Par qui ? À quel niveau ?
17. Si vous deviez apporter des modifications au modèle de l'ACC, quelles seraient-elles ?

Annexe C : Extraits des textes juridiques de l'ACC

1) Issu du moniteur belge - 25.06.2021 – Ed. 2

17 JUIN 2021. — Ordonnance modifiant l'ordonnance du 2 mai 2013 portant le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Énergie ainsi que l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (aussi appelée ordonnance climat) Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

...

Art. 6. Dans la même ordonnance, il est inséré un article 1.2.5 rédigé comme suit :

« Art. 1.2.5.

§ 1er. La politique climatique bruxelloise est ambitieuse et cohérente et s'inscrit dans les engagements internationaux de la Belgique en matière climatique. Elle promeut un climat sûr et sain pour l'humain et la biodiversité. Elle veille à la résilience de la Région face aux changements climatiques. Elle repose autant que possible sur un large soutien des citoyens bruxellois, ses acteurs économiques, sociaux et institutionnels, des associations d'initiatives de transition et des pouvoirs locaux. Elle est fondée sur des données et analyses scientifiques. La politique climatique, en tant qu'élément du développement durable, maximise les synergies avec les politiques promouvant les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable.

§ 2. La politique climatique visée par la présente ordonnance et sa mise en œuvre sont guidées par les principes suivants :

1° le principe de justice sociale et de transition juste, qui impliquent que la prévention et la réduction des inégalités sociales et des situations de précarité fassent partie intégrante de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques climatiques ;

2° le principe de mutualité, selon lequel les pouvoirs publics régionaux et locaux agissent autant que possible de manière à renforcer l'efficacité des mesures prises par les autres pouvoirs publics régionaux et locaux, au regard des objectifs globaux fixés par le présent Code, et vérifie systématiquement l'impact éventuel d'une mesure sur la politique climatique bruxelloise ;

3° Le principe de contribution citoyenne, selon lequel la Région reconnaît et facilite l'apport de l'action collective citoyenne pour développer et gérer certaines ressources communes et contribuer à la réponse aux enjeux environnementaux, en particulier climatiques ;

4° le principe de progression, selon lequel la révision des objectifs et des politiques climatiques doit viser systématiquement un niveau supérieur d'ambition ; 5° le principe de la réduction intégrée de la pollution, selon lequel la politique climatique ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité, de la qualité de l'air, de l'eau ou d'autres composantes de l'environnement. ».

2) Issu du moniteur belge – 22.03.2024

7 MARS 2024. — Ordonnance modifiant l'ordonnance du 2 mai 2013 portant le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Énergie en vue de mettre en œuvre la stratégie de rénovation du bâti (1)

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

...

Art. 8. Le livre 1er, titre 5 de la même ordonnance, inséré par l'ordonnance du 17 juin 2021, est complété par un article 1.5.2 rédigé comme suit:

« Art. 1.5.2. § 1er. Dans le cadre du principe de contribution citoyenne visé à l'article 1.2.5, § 2, 3°, du présent Code, une assemblée citoyenne permanente pour le climat, ci-après dénommée « Assemblée », est créée en vue d'élaborer un rapport contenant une vision à long terme et des recommandations à court et moyen terme pour réaliser cette vision.

Le secrétariat de l'Assemblée est assuré par Bruxelles Environnement. Il lui apporte le soutien administratif et organisationnel nécessaire à la réalisation de ses missions visées à l'alinéa 1er.

L'Assemblée se compose de cent citoyens tirés au sort dans le respect des conditions mentionnées au paragraphe 2, en tenant compte:

1° d'une représentation équilibrée des genres, des langues officielles de la Région de Bruxelles-Capitale et des tranches d'âge;

2° d'un équilibre géographique; et

3° d'une mixité socioéconomique.

Les tirages au sort sont réalisés de manière indépendante et au moyen d'une technique qui assure le caractère équitable de la sélection, l'absence de biais dans la méthode de sélection utilisée et le caractère public de l'algorithme de sélection utilisé. Le Gouvernement précise la méthode de sélection et l'algorithme utilisé pour garantir l'absence de biais, et définit un pourcentage de probabilité maximal d'être tiré au sort.

Sur la base de la méthode de sélection et de l'algorithme précisés par le Gouvernement, et pour accomplir la mission d'intérêt public liée à la gestion de l'Assemblée, Bruxelles Environnement procède au tirage au sort d'un échantillon de personnes remplissant les conditions visées au § 2, 1°, 2°, 3°, et, en tant que responsable du traitement, est autorisé à accéder aux données suivantes du registre national au sens de l'article 5 de la loi du 8 août 1983 organisant un registre national des personnes physiques:

1° le nom et les prénoms;

2° le sexe;

3° l'année de naissance;

4° la résidence principale;

5° le numéro d'identification du registre national des personnes physiques.

Les citoyens tirés au sort qui souhaitent accepter l'invitation de participer à l'Assemblée communiquent par écrit leur acceptation à Bruxelles Environnement. Cette réponse d'acceptation contient toutes les informations relatives aux éléments suivants :

1° le nom;

2° le genre;

3° l'âge;

4° le domicile;

5° le niveau d'instruction et/ou la profession;

6° l'exercice ou non d'un mandat ou fonction visés au paragraphe 2, 4°;

7° les coordonnées de contact (une adresse de courrier électronique et/ou un numéro de téléphone);

8° le comportement lié au thème du cycle.

Les données à caractère personnel relatives aux citoyens ne peuvent être utilisées que par les membres du personnel et les sous-traitants désignés par le responsable du traitement, pour la constitution et la gestion de l'Assemblée et ne peuvent pas être transmises à des tiers. Ces données sont conservées au maximum trois mois suivant l'invitation à participer pour ce qui concerne les citoyens ne participant pas à l'Assemblée et au maximum vingt-quatre mois suivant l'invitation pour ce qui concerne les citoyens participants et suppléants.

§ 2. Les citoyens remplissent, le jour de leur acceptation de participation et pour toute la durée de leur participation à l'Assemblée, les conditions suivantes:

1° être inscrits dans les registres de la population ou des étrangers dans une commune de la Région;

2° être âgés de seize ans accomplis;

3° ne pas faire l'objet d'une condamnation ou d'une décision entraînant l'exclusion ou la suspension du droit de vote;

4° n'exercer aucun des mandats ou fonctions ci-après:

a) membre de la Chambre des représentants, du Sénat, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, du Parlement de Wallonie, du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Parlement de la Communauté germanophone, du Parlement flamand et du Parlement européen;

b) membre du Gouvernement fédéral, d'un gouvernement communautaire ou régional, membre d'un cabinet ministériel ou d'une cellule stratégique;

c) bourgmestre, échevin, conseiller communal, président ou conseiller d'un C.P.A.S.;

d) membre d'une des administrations bruxelloises chargées de dossiers liés à la thématique du cycle, et impliqué dans ces dossiers;

e) une fonction de l'ordre judiciaire.

Les citoyens participants ont l'obligation d'informer dans les plus brefs délais Bruxelles Environnement s'ils cessent de remplir une des conditions de participation pendant les travaux de l'Assemblée. Des citoyens suppléants sont invités à remplacer les citoyens qui quittent l'Assemblée.

§ 3. L'Assemblée se réunit par cycle, et remet à l'issue de celui-ci le rapport visé au paragraphe 1er. Durant le cycle, les citoyens délibèrent pendant une période de trois à six mois et une partie des citoyens sélectionnés parmi ceux-ci suivent les réponses données au rapport pendant une période de douze à quinze mois.

§ 4. Un comité d'accompagnement est mis en place pour suivre et conseiller l'Assemblée dans ses missions.

§ 5. Pour le 31 décembre 2025 au plus tard, le Gouvernement fixe les missions et le fonctionnement du Comité d'accompagnement et de l'Assemblée.

Pour le 31 décembre 2025 au plus tard, le Gouvernement fixe les modalités de financement de l'Assemblée, en ce compris le défraiement des participants. »

Annexe D : Évaluation de l'Assemblée selon les critères de l'OCDE

Afin d'offrir un cadre solide à notre approche évaluative, nous avons décidé de nous baser sur les critères de l'OCDE¹¹. Ce cadre propose des guidelines reconnues pour l'évaluation d'assemblées citoyennes. Leur cadre englobe tous types d'assemblées citoyennes, les aspects environnementaux du processus ne sont donc pas analysés dans l'évaluation. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de critères d'évaluation spécifiquement adapté aux assemblées citoyennes sur le climat. Les aspects environnementaux du processus ne sont donc pas analysés dans l'évaluation.

Les critères de l'OCDE retenus pour l'analyse sont ceux concernant un aspect en particulier de l'Assemblée : celui de l'intégrité de son modèle. Les critères couvrant les autres aspects indiqués par l'OCDE, à savoir l'expérience délibérative et les voies d'impact ne sont pas couverts en raison du manque de données sur ces aspects et de son éloignement de l'objectif initial de la recherche qui est l'analyse de modèle de gouvernance. Une évaluation de l'expérience délibérative nécessiterait d'entendre les citoyens-membres, tandis que l'évaluation des voies d'impact nécessite beaucoup de recul et des résultats déjà apparents. Ces deux aspects mériteraient cependant d'être évalués a posteriori lors d'un futur travail de recherche. Le tableau ci-dessous reprend notre évaluation de l'intégrité du modèle de l'ACC selon les critères de l'OCDE. Pour plus d'explications concernant chacun des critères, nous vous renvoyons aux guidelines de l'OCDE¹².

Évaluation de l'intégrité du design	Objectif clair et approprié	L'objectif de l'Assemblée citoyenne pour le climat est clairement défini : impliquer les citoyens dans le processus décisionnel environnemental de la Région Bruxelles-Capitale. L'Assemblée a été lancée par le gouvernement dans cet objectif, qui par ailleurs s'est engagé à considérer et répondre à chacune des recommandations citoyennes. Enfin, les objectifs de l'Assemblée sont pertinents vis-à-vis de l'action publique, puisque chaque thème s'adosse à un projet politique. Lors de ce second cycle, la question posée aux citoyens s'articulait autour du plan Good Food, stratégie menée par l'administration BE.
	Cadrage clair et impartial	La question posée aux citoyens est claire, explicite et compréhensible. Le thème de la question est défini par un comité de mise à l'agenda composé de citoyens-membres tirés au sort. La question et le mandat sont ensuite formulés par l'administration en lien avec la thématique afin qu'elle soit pertinente vis-à-vis de leur projet politique.
	Design approprié	Le design de l'Assemblée a été conçu par G1000 à l'issue d'un Design Meeting rassemblant d'une part de nombreux experts internationaux de l'innovation démocratique et d'autre part des agents de la politique Bruxelloise. Ce mélange d'acteurs a permis d'assurer à la fois la qualité démocratique du design et son adaptation au contexte bruxellois. Par ailleurs, la conception du design a été menée par G1000 qui est une ASBL indépendante.

¹¹ OECD, « Evaluation Guidelines for Representative Deliberative Processes. », 22 novembre 2021, www.oecd.org/en/publications/2021/11/evaluation-guidelines-for-representative-deliberative-processes_10b0cea1.html.

¹² *Ibidem*

	Implication dans la conception procédurale	Deux comités consultatifs sont prévus par le modèle de l'Assemblée. D'une part, le comité d'accompagnement qualité comporte divers experts chargés de superviser et de garantir les aspects démocratiques et les aspects climat et gouvernance climatique de l'Assemblée. De l'autre, un comité d'accompagnement thématique supervise les informations fournies aux citoyens ainsi que les personnes-ressources. Les organisateurs peuvent à tout moment faire appel à leurs conseils.
	Transparence et gouvernance	Un règlement dicte les règles de l'Assemblée. Il codifie une grande partie du fonctionnement de l'Assemblée, y compris ses aspects techniques tels que les mesures d'inclusion, l'indemnisation des participants, l'emploi des langues, les modes de prise de décisions, etc. Les codes de conduite n'y figurent pas. Les informations concernant les méthodes de sélection des citoyens et le déroulement d'un cycle de délibération sont accessibles. Les informations concernant l'organisation effective de l'Assemblée tel que le design, le règlement, les acteurs impliqués et leurs rôles et responsabilités ne sont pas accessibles au public.
	Représentativité et inclusivité	La sélection des citoyens-membres se fait en deux étapes. La première consiste à tirer au sort 10 000 citoyens bruxellois. La seconde consiste en un second tirage au sort parmi les réponses favorables selon des critères socio-économiques représentatifs de la population bruxelloise. Des mesures d'adaptation sont prises pour les publics sous-représentés, tel que l'implication du forum des jeunes dans le processus pour favoriser le recrutement des jeunes. Des mesures sont en cours de réflexion pour toucher les publics plus démunis, autre public sous-représenté. L'indemnisation des citoyens ainsi que l'accompagnement de leurs besoins, tel que la mise en place d'un système de baby-sitting, facilite la participation effective des membres de l'Assemblée. La sélection des citoyens a été effectuée par un organisme indépendant (Ipsos)

Annexe E : Retranscription des entretiens

Ce qui suit est la retranscription des six entretiens menés avec des acteurs de l'Assemblée citoyenne pour le climat. La dernière partie des entretiens portait sur des questions plus personnelles et critiques (voir guide d'entretien en annexe B les questions 13 à 17). Comme convenu avec les interviewés, nous avons décidé de ne pas retranscrire ces parties. Ces parties n'ont pas été exploitées lors de notre recherche, elles ont uniquement contribué à enrichir notre réflexion critique sur le modèle de gouvernance étudié.

1. Entretien avec le secrétariat de l'Assemblée

Enquêteur : : Donc tout d'abord, est ce que tu peux m'expliquer un peu Bruxelles Environnement, l'organisation en général les missions de Bruxelles environnement en dehors de l'Assemblée ?

Répondant : : Ouais. Donc c'est l'administration régionale qui est responsable pour tout ce qui est énergie et climat. Donc je pense qu'il y a plus ou moins, ici sur site je pense qu'on est 600 personnes, mais au total on a plus que 1000 personnes parce qu'il y a aussi tous les gardiens du parc et tout ça qui font l'entretien des parcs et tout ça, tous les espaces verts à Bruxelles. Donc c'est très très très large. Et ici en fait, moi je travaille pour la division énergie, donc c'est une des divisions, voilà dans le fonctionnement de l'administration. Et ici voilà, on fait le plan climat, mais aussi par exemple tout ce qui est prime pour la la stratégie RENOLUTION, pour isoler

les bâtiments et tout ça. Donc, donc c'est c'est très large. Et nous en fait, on met en œuvre en fait en fait un peu sur ce que le gouvernement décide. Donc en fait au niveau politique, ils vont prendre des décisions et puis ils vont demander après à l'administration de les implémenter ou réaliser.

Enquêteur : : Ok. Est ce que tu peux me décrire ton poste ?

Répondant : Ouais donc moi je suis. Bon, chef du projet. Un peu allez, un peu comme ça. Donc en fait moi j'ai vraiment été engagé pour travailler sur l'Assemblée citoyens pour le climat. Donc en fait quand je suis arrivé, le projet n'existait pas encore. Et en fait, pour le moment, ça, je dirais à 95% c'est vraiment ma mission en fait. Je travaille que sur ce projet et à côté de ça je suis aussi dans un un service transition climatique et là ça aussi pour avoir un peu un échange entre participation, adaptation au changement climatique, émissions directes et indirectes. Donc pour avoir un peu un mix de de tous ces éléments qui sont en cours au sein de BE mais donc en fait ma mission c'est vraiment faire la la gestion du projet, donc lancer les appels à pro allez les les marchés publics pour recruter les les prestataires externes avec qui on va travailler, faire la la gestion du budget aussi, faire le relais avec le cabinet parce que eux ils ont mis en avant au début certaines choses au niveau politique. On aimerait bien ça et c'est vraiment être un peu le l'acteur entre tout le monde pour faire que le projet avance dans la direction, que que tout le monde devait en fait.

Enquêteur : Ok. Donc en dehors de l'Assemblée tu venais pas sur d'autres missions pour le moment ?

Répondant : Non, non, j'aide un peu, en soutien sur certaines choses. Allez, par exemple, on est en train de développer une stratégie long terme bruxelloise. Et là je vais impliquer un peu dedans, mais je dirais que vraiment, le le plupart du temps quand je travaille c'est sur l'Assemblée en fait.

Enquêteur : Est ce qu'auparavant t'as tu t'es déjà spécialisé dans la démocratie, la participation ?

Répondant : Oui un peu quand même. J'ai, avant j'ai travaillé sur un contrat de quartier durable. Je sais pas si tu vois le le concept c'est c'est à Scharbeek et donc là c'est vraiment en fait t'es là pour un processus 7 ans. Et d'abord, y a un diagnostic du quartier, donc où t'apprends un bureau qui va venir pour regarder un peu c'est quoi le quartier aujourd'hui, c'est quoi les défis tout ça, et puis en fait même, ils ont été après aussi de rester et faire la participation citoyenne avec les citoyens pour établir ensemble avec eux les plans de développement pour le quartier. Donc voilà, c'était quelque chose dans le quel que le domaine que j'étais déjà actif, mais ici c'est bien sûr à une autre échelle. Là là c'était, c'est le quartier où tu peux vraiment réfléchir ensemble comment on fait changer une rue ou une place ou un bâtiment. Et ici, c'est plutôt voilà sur l'échelle de la région au fait.

Enquêteur : Ouais, ok. Est ce que tu peux me dire comment tu as été amené à travailler sur l'Assemblée ? Est-ce que, qui t'a nommé, quels ont été les préparatifs peut-être avant l'Assemblée avec qui ... Est-ce que tu peux me décrire tout ça ?

Répondant : Donc tout au début en fait. En fait, le gouvernement dans les déclarations politiques générales de (2019 ?) à 2024, ils ont mis on veut mettre en place un débat public pour arriver à une vision partagée, pour être neutre en Carbone en 2050. Donc ça c'était un peu le le grand objectif qui a été allez mis dedans. Donc je trouvais que le gouvernement s'est mis d'accord et basé sur ça en fait, ils ont décidé au niveau politique d'avoir des échanges avec des experts pour regarder comment on peut mettre en place ce débat public. Et après les échanges avec ces experts, ils ont décidé, OK, en fait, ce qu'on veut mettre en place à Bruxelles, c'est une assemblée citoyenne. Et donc une fois que ça a été décidé, Bruxelles Environnement, allez en fait le cabinet a demandé à Bruxelles Environnement de lancer un un vacature pour engager quelqu'un sur ce projet. Et donc il y a un premier budget qui a été libéré. Et via ce budget, moi j'ai été engagé. Mais en même temps, ils ont aussi livré le budget pour un premier marché public pour vraiment créer le design du projet. Et c'est pour ça qu'on a travaillé avec G1000, la structure G1000 qui est arrivée, donc en fait ils ont commencé à travailler en février 2022, et moi en mars 2023 donc en fait moi j'ai commencé un mois après donc ils ils étaient déjà sélectionnés mais en fait j'ai travaillé assez proche avec eux pour ensemble créer le modèle. Et puis on a fait un design meeting où en fait G1000 a invité les experts d'un peu de plein de pays qui ont déjà mis en place ce genre de projet pour échanger ensemble. OK, qu'est-ce qu'on peut prendre de ce qui est déjà fait et c'est quoi la réalité Bruxelloise sur laquelle on doit s'adapter pour trouver un peu, un équilibre pour arriver à un modèle. Et puis en en août 2022, en fait, on a eu le design note qui a été validé par le gouvernement. Donc c'est à ce moment-là que le modèle vraiment a été validé par le gouvernement. Donc d'abord il y avait un un engagement,

mais il y avait pas vraiment le projet. Et puis le projet, il a été validé par le gouvernement en 2022, en août, et c'est ça qui nous a permis de commencer en 2023. Vraiment de lancer le projet en fait.

Enquêteur : Ok. Et quand tu as été nommé, tu faisais pas encore partie de Bruxelles Environnement, on t'a...

Répondant : Non non. J'ai travaillé avant sur les concepts de quartier et puis j'ai postulé pour ce ce vacature et voilà c'est donc j'étais vraiment une personne externe qui est venue pour faire le projet au fait.

Enquêteur : Et quand tu parles des experts avec qui vous avez eu cette réunion, tu parles d'organisations internationales que tu pourrais citer ?

Répondant : Oui, par exemple il y avait des personnes de KNOCA qui étaient là, il y avait des personnes de FIDE, c'est aussi un organisme qui avait plein d'expertise. Mais par exemple, il y avait aussi à certains moments, il y a eu notamment Moscovici, des commissions délibératives du Parlement, donc aussi des autres projets. Il y avait aussi quelqu'un du Danemark qui avait mis en place un projet permanent au Danemark. Donc c'était un peu les experts du terrain et un peu des experts qui font part de voilà des structures plus larges internationales.

Enquêteur : Et est-ce que ces acteurs ont également participé au design de l'Assemblée ?

Répondant : Oui, oui, tout à fait, parce que c'est vraiment ensemble avec eux. En fait c'était un workshop, je vais dire ça comme ça, je me souviens plus si c'était 2 3 jours où on s'est réunis vraiment tout le temps ensemble pour discuter ensemble et qui durant ces workshops, on avait aussi par exemple ici la personne qui était responsable pour le plan climat qui avait une bonne vue sur la gouvernance climatique bruxelloise, pour vraiment d'un côté avoir les experts, de l'autre côté d'avoir la réalité bruxelloise via allez un peu de la gouvernance climatique pour trouver des liens entre les 2. Mais c'est vrai que c'est voilà c'était vraiment un travail ensemble et à la fin on est arrivé à quelque chose qu'on disait ah oui, en fait ça c'est un modèle qui pourrait fonctionner.

Enquêteur : Ok. L'idée du du modèle le premier design du modèle, vous l'avez eu plus ou moins quand ?

Répondant : Avril, ouais, ouais, donc ouais, j'ai commencé à travailler en mars. Puis en mars, on a commencé à réfléchir un peu, puis en avril, on organisait ce design meeting et c'était vraiment après ce design meeting qu'on avait une petite première fois, une vraie structure. C'était vraiment juste effectivement un dessin et puis entre avril et août ça a été traduit dans un document avec vraiment je sais pas, 30 40 pages avec plus de détails sur comment ça allait fonctionner.

Enquêteur : Ok, il y a tout un règlement alors ?

Répondant : À ce moment-là, c'est vraiment encore un design note vraiment dans l'idée que en fait c'était les grandes lignes déjà un peu avec les réflexions ok c'est le comité de suivi, qu'est-ce que c'est le comité d'accompagnement ? Un peu. Et puis après la validation du gouvernement, là on a commencé à travailler vraiment sur un règlement plus en détail en fait, le règlement qui est donné aux citoyens, qui explique un peu les conditions que comment je peux faire, je peux être membre du comité de suivi. Allez, voilà donc plutôt les conditions plus opérationnelles.

Enquêteur : Ok. Donc le design a été quand même principalement co-construit par le G1000 et Bruxelles Environnement avant tout.

Répondant : Ouais, tout à fait. Et et les autres ont été sélectionné par les marchés publics pour leur expertise dans ce genre de processus. Et nous on était là pour chaque fois dire OK, mais n'oublie pas que je dis quelque chose comme ça mais voilà, il y a un comité d'experts climat qui existe. Quel lien avec eux, t'as les bru partners qui sont déjà là, donc un peu les acteurs qui font déjà part de la gouvernance climatique. Et c'était un échange pour essayer de trouver quelque chose.

Enquêteur :

Si tu devais quantifier un peu ta participation au design et celle du G1000 en pourcentage par exemple, tu tu dirais que tu as contribué à combien ?

Répondant : Mais moi ou Bruxelles Environnement tu veux dire ?

Enquêteur : Bruxelles environnement.

Répondant : Je dirais 30%. Je sais pas, j'ai dit quelque chose comme ça. Oui je dirais 30% je dirais, c'était plutôt eux parce que eux ils avaient vraiment l'expérience d'avoir déjà mis en place plusieurs projets, donc ça c'est c'est vraiment eux qui sont venus avec l'idée d'avoir le comité de suivi et tout et nous on était plutôt là voilà, on a la stratégie long terme qui va être développée, on a le plan énergie air climat, on a des stratégies, on a tu vois, c'était plutôt ce donc je dirais ouais, quelque chose comme ça.

Enquêteur : Ok. Et Missions Publiques n'a pas participé au design ?

Répondant : Non parce que en fait c'est donc en août, ça a été validé par le gouvernement et on a lancé le 2e marché public. En fait, c'était un peu je vais juste comme ça je te montre. Oui en fait, comme c'était initialement prévu, c'est qu'en fait que tu avais une structure en 3 et il disait, c'est un peu comme quand ta maison tu as les clients, t'as le l'architecte qui va faire le l'architecte qui va faire vraiment le design et puis t'as l'entrepreneur qui va vraiment faire les travaux. Et ici ils voulaient faire un peu la même chose que BE étaient les clients qui travaillent d'abord avec l'Architecte G1000 pour faire l'architecture, et puis après, une fois qu'on avait l'architecture, on voulait que la mise en place était pas fait par G1000 mais par quelqu'un, l'entrepreneur, et ça c'est Missions Publiques. Donc donc c'est, c'est, c'est. Donc voilà donc une fois qu'on avait l'architecture, c'est que après en fait qu'on a lancé le marché public pour recruter les. Il y avait différents dossiers et puis c'est Missions Publiques qui a été sélectionné ensemble avec 21 solutions pour vraiment la mise en place. Et pour ça, je dirais quand même c'était bien et pas bien parce que c'était intéressant d'avoir un autre acteur pour la mise en place, parce que comme ça, eux pouvaient vraiment se concentrer sur le design et eux, ils pouvaient vraiment se concentrer sur la mise en place. Mais au début on a perdu vraiment beaucoup de temps parce que quand eux ils sont arrivés, ils ont quand même voulu changer beaucoup de choses parce qu'ils disaient oui mais nous on travaille pas comme ça et ça va pas fonctionner. Donc là on se disait un peu ok si en fait si on aurait, en fait honnêtement eux. Je pense que dans la construction, tu vas souvent avoir un architecte qui travaille souvent ensemble avec l'entrepreneur et qui connaît déjà son fonctionnement et qui le prend déjà en compte. Et ici en fait, en réalité, G1000 il avait jamais travaillé avec Missions Publiques. Donc voilà, ça c'était un peu ça, ça nous a fait perdre un peu de temps, mais l'idée en soi reste assez intéressante de se dire que voilà, tu as vraiment 3 structures.

Enquêteur : Et du coup, Missions Publiques a quand même un peu remodifié le design d'une certaine manière, mais par après.

Répondant : Oui, oui, pas de grand chose bien sûr hein. Allez, les grandes structures sont restées, mais. Bah et après honnêtement ça nous a fait perdre du temps mais en même temps ils avaient raison sur plusieurs choses c'était allez c'était je pense qu'à un certain moment allez par exemple bah dans le règlement le G1000. C'était quoi ? C'était c'était que quand les les citoyens votent, à partir de quand une recommandation n'est pas retenue donc c'est c'est quoi le quota ? Et là-dedans il y avait aussi mis voilà c'est quoi le je sais pas si le quota c'est le bon moment mais c'est combien de citoyens on doit avoir avant comme vote soit valable. Et là en fait voilà sur papier c'est très chouette de penser sur des choses comme ça, mais en réalité les citoyens c'est pas quelque chose, c'est pas que je commande 100 briques et j'ai 100 briques tu vois c'est c'est les citoyens c'est voilà ils peuvent être malades, ils peuvent ne pas être là, et en fait tu peux pas te dire ah voilà aujourd'hui vous étiez que à 60 donc on décide que la vote est pas valable donc ça veut dire que t'as fait venir 60 personnes pour rien et ça sera pas ce serait vraiment irrespectueux auprès des citoyens. Donc tu vois c'était un peu c'est des modifications comme ça. Et puis en fait on a changé ça plutôt vers on va essayer de trouver avec ceux qui sont là un consensus et si on n'arrive pas on nous fait un vote. Donc tu vois c'était c'était pas des grandes modifications, mais c'était quand même des petites choses pour rendre un peu plus réaliste ce qui était proposé en fait.

Enquêteur : Ok. D'ailleurs le vote je me posais la question, j'avais pas très bien compris la journée des votes. Donc à partir de quand une recommandation était retenue ?

Répondant : Mais en fait ici ce qu'on a mis c'est c'est c'est allez comme on l'a fait c'est d'abord donc en fait tu votes on fait un vote et t'as quand même encore une petite dernière opportunité si tu es vraiment contre pour t'exprimer pourquoi, pour pourvoir une dernière fois mettre quelque chose sur la table. Et puis en fait on vote et c'était si donc on a quand même gardé le 80%, mais sur ceux qui sont présents en fait. Donc donc c'est c'est c'est à partir que t'as plus que 20% des cartons rouges à ce moment-là, tu rouvres le débat et tout, mais si c'est que 2 ou 3 citoyens qui sont contre on le garde quand même comme c'est en fait. La, la recommandation ne peut plus changer.

Enquêteur : Vous aviez quand même gardé certaines recommandations où les votes étaient mitigés, mais vous aviez dit autant de voix contre ?

Répondant : En fait, ce qu'on a fait, c'est y a certaines recommandations qui n'ont pas été retenues et on les a mises dans le rapport, mais pas avec les recommandations, mais on a quand même pour garder des traces, on a allez dans le rapport, on a 2 ou 3 choses, on on met un peu comme voilà les citoyens ont discuté sur ça, mais à la fin ils ont décidé de ne pas retenir. Donc tu vois c'est comme ça on garde des traces et on dit cette discussion entre citoyens qui ont eu lieu parce que ça reste au niveau politique aussi toujours intéressant de voir les discussions qui sont difficiles côté citoyen aussi mais elles ne sont pas dans les recommandations.

Enquêteur : Ok. Donc quand vous avez été embauché pour travailler sur le projet, comment votre mission vous a-t-elle été décrite initialement et comment est-ce qu'elle a évolué au fil du temps quand vous avez commencé à travailler ?

Répondant : Ouais. Oui, oui, parce qu'en fait, c'était assez vague, parce qu'en fait quand moi j'ai postulé, le projet même il était pas encore là donc je savais pas encore exactement ce que j'allais devoir faire après voilà c'est vrai que une grande partie de mon job c'est effectivement écrire un marché public, faire la gestion du marché public, regarder les budgets. Donc tu vois c'est c'est une partie. Par contre il y a aussi une partie réseau donc ça c'était aussi effectivement écrit dans l'offre d'emploi aussi c'est vraiment faire connaître le projet, donc faire le contact avec les communes, avec le gouvernement, avec les différents cabinets, aller présenter ici en interne dans l'administration. Et puis il y a une partie opérationnelle qui était peut-être moins dedans. Mais ça c'est aussi un peu une volonté de mon côté d'être un peu plus impliqué dans le projet aussi je pense. Ça c'est je pense qu'il y a une partie qui avait déjà été fixée et une partie après qui était à moi de de le remplir un peu.

Enquêteur : Ok, donc principalement tu t'occupes du budget, du marché public. BE recrute, a recruté les prestataires.

Répondant : Ouais.

Enquêteur : Et durant l'Assemblée du coup quel est le rôle de BE durant les cycles ? Plus précisément, est ce que vous participez à aux écrits ?

Répondant : Oui. Donc oui en fait en fait on est impliqués dans tu vois c'est c'est par exemple voilà ici on a eu le comité de suivi, euh sorry le comité de mise à l'agenda qui a défini la thématique.

Enquêteur : OH !

Répondant : Et allez, bon comme ça tu le sais, c'est non. Non mais c'est y a y a donc y avait 3 thématiques qui étaient soumis par les citoyens, c'était c'est assez remarquablement lequel qu'ils ont choisi mais bon. Donc ils avaient pris mobilité, biodiversité et économie circulaire, et à la fin ils ont pris économie circulaire mais avec un focus sur l'économie de partage et les communs.

Enquêteur : Ok.

Répondant : Voilà donc, mais c'est assez intéressant, on verra où ça mène.

Enquêteur : Je le garde pour moi.

Répondant : Non mais c'est pas secret et en fait, ce qui est assez intéressant là-dedans, c'est que une fois que cette cette thématique est là, en fait, le rôle de l'administration c'est vraiment euh. Voilà, c'est par exemple,

demain j'ai rendez-vous avec les 2 personnes responsables au sein de l'administration pour cette thématique, pour travailler ensemble avec eux pour écrire la note de mission qui sera soumise aux citoyens et en fait Missions Publiques, ils vont aider là-dedans pour écrire la note dans un sens qui sera compréhensible aux citoyens. Mais nous notre rôle c'est vraiment mettre le contenu dedans en fait, c'est de dire voilà qu'est ce qu'on fait déjà, c'est quoi nos défis, c'est quoi les blocages et comme ça le citoyen, les citoyens qui vont arriver vont comprendre ah oui c'est sur ces axes là que ça sera intéressant de travailler. Donc je dirais l'administration est toujours un peu impliquée parce que durant le cycle t'as t'as allez par exemple l'administration qui vient durant le weekend pour présenter, et moi en tant que secrétaire je bah je suis là aussi, toujours pour aider un peu, mais moi je fais un peu tout. Allez je c'est pas que je suis là avec une raison spécifique, mais il y aura toujours des experts thématiques qui vont venir durant différentes sessions pour pour voilà, pour pour partager les connaissances ou des documents que qu'on a donc voilà et et donc et puis à la fin il y a un un très grand rôle pour l'administration c'est le suivi. Oui donc c'est en fait une fois que les recommandations arrivent, donc on a le rapport final des citoyens. Là en fait, il y a vraiment un travail qui commence, c'est de voilà, c'est l'analyse des recommandations, quelle réponse qu'on donne parce qu'en fait c'est à la fin la réponse c'est politique, mais l'analyse est faite au sein de l'administration et c'est le politique qui va lire ces analyses pour formuler les réponses en fait.

Enquêteur : Ok, et est-ce que tu participes justement à aider à la mise en place des recommandations ?

Répondant : Bah la mise en place non mais en fait mon rôle c'est vraiment le le voilà moi je suis tout le temps en train de de travailler dans le document pour voir est-ce que à chaque agent de de l'administration a déjà répondu s'il a pas encore répondu le recontacter. Si j'ai une réponse qui est pas assez clair, j'irai recontacter la personne pour dire voilà pour les citoyens, ils ont besoin de ces informations-là. Donc moi j'aime pour améliorer la qualité des réponses, mais vraiment le contenu des réponses ce sont les experts thématiques qui qui donc allez imagine que voilà les citoyens ont proposé dans le premier cycle de augmenter l'échelle. En fait pour avoir accès aux primes t'as 3 différentes catégories de de revenus et en fait les clients ont dit voilà 3 c'est pas suffisant parce que tu peux tomber entre 2. Donc ils ont proposé d'aller vers 10 pour être plus. Voilà mais donc là par exemple, moi je vais pas aider à écrire une nouvelle loi qui change le budget pour ça. Allez ça c'est vraiment l'expert technique qui vont faire. Mon rôle c'est plutôt relayer, contacter, dire que voilà, n'oublie pas pour les citoyens que ceci est assez important d'expliquer le plus-value de leur travail. Donc ça c'est plutôt mon rôle en fait c'est c'est c'est de améliorer la qualité de réponse mais pas le contenu en fait.

Enquêteur : Ok. Donc tu fais le lien entre les citoyens membres et le reste de l'administration et le gouvernement, c'est ça ?

Répondant : Oui ouais c'est ça et et aussi les prestataires, voilà c'est c'est parce que ça c'est aussi vraiment mon rôle, c'est de c'est en fait c'est un peu un relais de partout, si eux si le prestataire il dit voilà c'est bien de dire ça, mais on a aussi pas assez de budget pour ça. Là je vais aller regarder avec le le politique, si le politique me dit non mais il y a plus de budget, on doit modifier un peu le modèle, là je dois aller revoir G1000 donc tu vois, c'est un peu comme un peu dans tous les sens en fait, en lien, un peu en lien avec ce ce que je dois faire, allez où on est aussi dans le processus, donc allez ici par exemple, c'est maintenant c'est bien parce que c'est un période un peu plus calme, parce que le 3e cycle, il va commencer, que après les élections et là par exemple c'est aussi là pour le moment on avait pas. Donc allez moi je suis en fait impliqué aussi dans là on a je sais pas si tu es au courant mais donc dans le COBRACE donc l'ordonnance climat, là on a un nouveau article sur le projet. Et maintenant qu'on a ça, maintenant on peut introduire chez le registre national la demande pour avoir accès aux données des gens. Donc tu vois c'est c'est moi je m'occupe aussi de tous ces aspects plutôt administratifs pour changer des des éléments, pour avoir accès, pour améliorer le le recrutement. Ouais voilà donc voilà c'est très large.

Enquêteur : Oui. Ok, Ouais. Merci pour toutes ces informations. Est-ce que tu tu peux m'en dire plus sur comment tu as ressenti ta position au sein de l'Assemblée ? Est-ce que tu trouvais qu'il y avait une forme d'autorité peut-être ? Est-ce que...

Répondant : Je trouve. Je trouve que le premier cycle, je me sentais parfois un peu inutile parce que j'étais là mais c'était plutôt observateur. Et mais bon ça c'est peut-être aussi mon caractère personnel, je suis pas sûr si c'est vraiment à lié à ma mission mais mais c'est pour ça pour le 2e cycle que j'ai dit que voilà voilà je suis néerlandophone, moi ça me dérange pas du tout d'aller à une table bilingue pour aller aider les néerlandophones pour faire la traduction et des choses comme ça. Et dans la 2e cycle j'ai plus pris en charge ce rôle-là. Allez bien sûr aussi parfois j'ai présenté un peu les les éléments administratifs ou le lien avec l'administration ou quelque chose comme ça, mais c'était quand même je voilà, c'est pas vraiment autorité, j'ai plutôt envie de

montrer que voilà, je travaille pour l'administration, je suis là pour les citoyens et je veux être aussi un peu présent pour les écouter, pour relayer leurs messages, qu'ils ont aussi l'impression que c'est pas que les prestataires externes qui sont là sur place, mais aussi voilà quelqu'un de l'administration et j'avoue que avoir un rôle un peu plus actif c'est voilà, c'est plus chouette parce que tu comprends mieux les discussions des citoyens.

Enquêteur : Et est-ce que les citoyens venaient te voir dans les pauses pour poser des questions ?

Répondant : Il y avait, mais en fait dans le premier cycle c'était presque un peu problématique parce qu'ils venaient tous chez moi pour des problèmes individuels, ils disaient oui mon voisin il va construire et il y a un problème avec le permis d'urbanisme et j'étais là oui mais ça c'est pas moi, ça c'est pas moi, je peux pas vous aider. Allez j'ai eu plusieurs questions comme ça en fait quelqu'un qui voulait postuler pour devenir gardien d'un parc et j'étais là oui mais c'est pas moi non plus donc c'est voilà pour le dernier cycle c'était mieux parce que là c'était plutôt les questions où je pouvais aider, c'était voilà comment ça fonctionne pour le défraiement. Ah si tu sais la prochaine session où ça va avoir lieu, c'est plutôt prêt. Donc donc. Ah ou c'est quoi la prochaine étape qu'on doit faire ? Que je pouvais expliquer le processus. Donc pour le 2e cycle, j'avais l'impression que mon rôle était plus clair que le premier cycle au fait.

Enquêteur : J'ai j'ai pas vu le premier cycle mais au second cycle je trouvais qu'il y avait vraiment une ambiance générale. Enfin très peu de distance avec les organisateurs.

Répondant : Non, non, c'était bien et et surtout aussi le fait qu'on avait les 2 jeunes du forum des jeunes qui étaient là aussi, ça, ça aidait aussi beaucoup parce qu'on avait senti le premier cycle que les jeunes on en a perdu certains on sait pas pourquoi. Et le 2e cycle, c'était chouette parce que tu avais vraiment un du forum des jeunes qui venait vers moi pour dire [REDACTED], il faut faire attention parce que blablabla. Et c'était c'était bien, c'était un bon relais en fait, j'avais l'impression de d'information.

Enquêteur : Ok. Donc bon ma question, tu tu as déjà un peu répondu, c'est, qu'est-ce que la ? Qu'est-ce que Bruxelles Environnement apporte à l'Assemblée ? Bah ce sera l'organisation, la structure, la, les, les intermédiaires avec tous les autres, tous les autres acteurs. Est-ce que est-ce que tu estimes que c'est une relation réciproque ? Que l'Assemblée, les membres de l'Assemblée apportent aussi quelque chose à Bruxelles environnement ?

Répondant : Oui. Mais pour moi, c'est évolutif, c'est quand je vois en fait le premier cycle, le. Le rapport final des citoyens était assez large ce qui a fait que les réponses qui étaient données par l'administration étaient assez larges aussi et que certaines personnes de l'administration qui devaient répondre comprenaient pas très bien sur quoi ils devaient répondre. Et j'ai l'impression depuis le 2e cycle, vu que le lien était plus fort avec la personne vraiment responsable de la stratégie Good Food qui a pu faire un meilleur relais durant le cycle auprès des gens. J'ai l'impression que ça a vraiment contribué et c'est assez intéressant parce que parfois les gens le comp... En fait, ça contribue à l'administration, mais l'administration ne le comprend pas toujours en fait. Et ça c'est vraiment un travail aussi. C'est en fait former les gens à l'interne pour comprendre la plus-value de ces choses parce que allez, je peux donner exemple, et c'est donc voilà, j'étais avec une personne du du, voilà du service alimentation. Et elle me dit oui, ça, que les citoyens ont mis en avant, ça on peut pas encore faire mais et puis elle me dit quelque chose un peu plus tard oui mais c'est une chose que qu'on a déjà réfléchi une une fois pour le mettre en place et je dis OK mais ça c'est hyper positif parce que ça veut dire que Ah vous le faites pas encore mais quelque part vous le trouvez intéressant parce que vous y avez déjà réfléchi vous-même, et ici maintenant, vous avez vraiment sur papier une raison au niveau politique pour dire pourquoi. Donc tu vois c'est c'est parfois j'ai l'impression que c'est utile, mais la première réaction c'est très souvent un peu en mode défense en fait. C'est un peu la recommandation et puis la réponse qu'on va donner c'est aller chercher ce qu'on fait déjà pour répondre, mais on va pas répondre dans un sens où on va aller chercher OK mais qu'est-ce qu'on fait pas encore et qu'est-ce qu'on pourrait faire en plus basé sur ce qu'ils ont dit et ça c'est vraiment encore un travail j'ai l'impression. C'est déjà beaucoup mieux pour le deuxième cycle mais honnêtement on y est pas encore et pour moi le 3ème sera mieux, la 4^{ème} sera mieux et allez peu à peu mais mais c'est vrai que allez c'est c'est voilà c'est je pense qu'il s'agit un peu d'une mal compréhension au début des gens qui connaissent moins le processus participatif, qui comprend moins l'intérêt aussi et qui voient ça plutôt comme une évaluation de leur travail, où ils doivent se défendre et montrer oui, mais on fait déjà un bon travail, parce qu'on fait ça, ça, ça et en fait non c'est justement une opportunité d'aller plus loin dans ce qu'on fait, parce que les citoyens mettent en avant qu'il y a quelque chose qui est, qui est important pour eux. Donc donc donc j'dirais, je dirais oui c'est, c'est c'est réciproque mais aujourd'hui pas toujours compris, en fait. De mon point de vue.

Enquêteur : Donc pour résumer, c'est ce que l'Assemblée vous apporte, c'est qu'elle, elle permet d'appuyer certaines directions et et vous encourage à aller plus loin ?

Répondant : Ouais oui oui, c'est ça. Ou ou de parfois l'administration va dire quelque chose. Le politique va dire non parce que ils ont peur des conséquences. Et en fait là c'est justement un relancement, parce que vu que les citoyens eux-mêmes viennent avec ça, ça veut dire qu'au niveau politique on doit pas avoir peur parce que c'est quelque chose qui vit chez les citoyens, qui est important pour les citoyens. Donc en fait au niveau politique, tu vois ? Parce que ça c'est un peu la réalité aussi. C'est souvent au niveau politique, on va bien réfléchir à ce qu'on dit parce qu'on veut être réélu. On doit penser à ceux qui vont voter pour nous. Et en fait ici tu as juste en fait un groupe qui est apolitique, qui vient avec des des mêmes choses. Donc c'est c'est très positif. Et aussi la 2e chose et ça on comprend pas du tout encore aujourd'hui, mais ce qu'il y a de très intéressant aussi c'est en fait, j'avais une personne qui me disait oui mais je trouve ça difficile à répondre parce que c'était pas en lien avec nos objectifs où on est en train d'aller et moi je disais oui, mais c'est ça l'objectif de l'Assemblée, c'est aussi de ouvrir un peu tes yeux et de dire, on est en train d'aller dans une certaine direction mais peut-être, on est en train d'oublier une autre direction qui est assez important aussi. Et tu vois donc il y a encore un peu cette mal compréhension j'ai l'impression de de l'objectif donc voilà donc, mais je sens quand même la différence déjà quand je lis les réponses du 2e cycle du gouvernement et les réponses finales qui vont être données pour le premier cycle, donc ça ce sera en mai, voilà c'est c'est énorme la différence, même le 2e retour en mai est pour moi parfois moins qualitatif que le premier retour qu'on a déjà donné pour le premier cycle, ça veut dire que voilà le 2e retour ça va être en ça va aller encore beaucoup plus loin donc. Donc c'est vraiment une compréhension en fait pour moi de de de y a beaucoup de plus-value dedans mais on le voit pas encore toujours au fait.

Enquêteur : OK, mais c'est c'est intéressant que tu dises que tout Bruxelles environnement n'est pas uni dans ce projet et qu'il y en a qui qui élaborent, d'autres qui ...

Répondant : Ouais Ah oui oui et là là en fait c'est encore les cas faciles pour ceux qui sont de Bruxelles Environnement, mais là où ça devient vraiment difficile, c'est toutes les recommandations qui sont dans une autre administration. Parce que moi aujourd'hui j'ai des contacts ici en interne, on fait un peu une analyse, je sais plus ou moins vers quelle personne que je peux aller pousser pour avoir un peu les meilleures réponses, mais de toute façon je n'ai pas. Donc là en fait c'est en fait le gouvernement comment ça fonctionne c'est que, donc t'as le. En fait, moi, le secrétariat, à la fin du processus, je vais faire à peu près un tri dans les recommandations et je vais envoyer ça au cabinet. Donc je vais dire voilà, je pense que il y a 15 pour Bruxelles environnement, 5 pour Bruxelles mobilité, 5 pour perspective pour les administrations. Ça va arriver au cabinet, le cabinet ils vont organiser un comité de pilotage climat avec tous les autres cabinets impliqués, donc c'est tout ce cabinet sur lequel portent les compétences et en fait une fois qu'ils se sont mis d'accord sur la répartition, qu'est ce qui va se passer ? C'est en fait c'est que t'as chaque cabinet qui va en fait envoyer à son administration. Donc en fait moi je suis plus là dedans en fait. Parce que t'as mobilité donc le cabinet de Elk Van den Brande qui va envoyer direct à l'administration bruxelles mobilité, les recommandations et la manière dans laquelle que l'ordre est donné, c'est à eux de choisir. Tu vois, ils peuvent dire merci de répondre oui, ils peuvent prendre le temps et écrire. Voilà quand vous répondez, faites attention à ça, ça, ça, ça. Donc tu vois ça, ça c'est vraiment une difficulté. Et comme tu dis voilà même ici en interne à BE maintenant ça commence à s'améliorer. Après 2 cycles, on a déjà pu toucher beaucoup de personnes, mais moi je suis sûr le prochain cycle et ça tombe de nouveau sur des gens qui ont été beaucoup moins impliqués parce que c'est de nouveau un autre secteur, ça veut dire de nouveau tout un travail. Mais la bonne chose ici, c'est que allez l'alimentation, c'était presque que nos compétences, donc c'était beaucoup plus facile, maintenant l'économie circulaire c'est sur deux administrations, mais l'aspect vraiment avec le partage des communs c'est vraiment chez nous, donc ça ça aide aussi pour aller pour plus facilement, avoir parfois, allez pour l'alimentation bah j'ai demandé à Joelle Van Bambeke de prendre direct contact avec Brussels parce que je me disais au moins allez, ça va être plus concret que eux reçoivent une offre d'en haut qui est un peu OK, mais voilà je vais faire voilà tu vois mais c'est là la mal compréhension aussi de est-ce que je fais juste une analyse, est-ce que je je réfléchis plus loin ? Donc donc voilà mais c'est vrai que c'est une réflexion qu'on a maintenant un peu ces 2 choses. C'est d'un côté vu qu'on a un peu plus de temps ce qu'on aimerait bien faire c'est aller dans toutes les directions générales, les différentes administrations, un peu pour aller présenter. Voilà, il est fort possible dans une année dans les années à venir que il y a des recommandations qui vont arriver chez vous et donner un peu un guideline que eux peuvent donner après à chaque service qui doit répondre aux recommandations. Et aussi pour moi le plus important c'est aussi que durant ces rencontres je puisse dire Voilà voici mon adresse Email, mon numéro de téléphone et que ils peuvent prendre contact direct avec moi. Tu vois quand ça arrive chez quelqu'un, il y a certaines administrations qui doivent répondre et qui dit Ah mais en fait j'ai rien compris, hop j'appelle cette personne et je comprends mieux la demande. Donc ça c'est un peu et une 2e chose sur lequel qu'on travaille aussi pour améliorer ça, c'est là on

avait vraiment énormément de recommandations. Et on va tester pour le 3e cycle de prioriser les recommandations durant le cycle par les citoyens pour arriver à moins de recommandations. Et ça bien sûr, ça va faciliter aussi parce que si j'ai quatre-vingts recommandations, moi je peux aller pas aller voir 80 personnes c'est juste pas possible. Mais si c'est 10, moi je peux faire l'effort et dire voilà je contacte les 10 personnes, je propose de faire une mini réunion avec eux et j'explique un peu l'objectif.

Enquêteur : Ok. Et justement par rapport aux recommandations de ce cycle, où c'est quand même une petite partie des recommandations qui s'adressent à la région. Est-ce que tu sais ce que va faire le gouvernement des recommandations qui sont pas adressées à la région ?

Répondant : C'est un peu en discussion pour le moment. C'est en fait nous, on avait proposé que c'était le ministre qui allait contacter le ministre au niveau fédéral pour dire Voilà, voici ce sont les recommandations des citoyens, mais le cabinet pense, ça vaut la réflexion aussi, hein. Ils pensent que ça peut être plus fort si ça c'est par exemple 10 citoyens du comité de suivi qui envoient ça aux ministres, parce que un message des citoyens, ça peut être plus fort que un ministre. Donc voilà, ça c'est encore un peu en discussion, mais là, ici, pour l'alimentation, on en avait 2 qui étaient des compétences fédérales. Mais voilà, là, on voilà. Moi j'avais effectivement demandé au cabinet, est-ce que vous avez déjà pensé comment vous voulez faire ? Et c'est là, en fait, que eux, ils sont venus avec cette contre-proposition. Donc c'est un peu à discuter maintenant avec les membres du comité de suivi. Ce que ils pensent, si ils pensent que c'est effectivement une bonne idée ou pas. C'est parce qu'au début on a quand même promis aux citoyens que ça allait être relayé au niveau fédéral. Donc voilà.

Enquêteur : Et pour celles qui étaient adressées au secteur privé ?

Répondant : Ouais. Et donc pour le privé bah malheureusement ils ont pas encore répondu mais là donc on a contacté, déjà 2 fois, (BC ?) et aussi Bru Partners parce qu'en fait eux dans leur réseau ils sont en contact avec tous ces acteurs là et ce qu'on aimerait bien faire c'est en fait on a dit dès le début tout ce qui est privé ce sera pas, voilà, il y a 0 obligation de s'engager derrière. C'est aussi pour ça que beaucoup les citoyens ont formulé leurs recommandations dans le sens voilà on va pas obliger mais on va donner des pistes qui peuvent améliorer la qualité de leur travail. Et donc en fait, l'idée c'est en fait avec certains membres du comité de suivi d'aller présenter chez BC et Bru Partners, de vendre à tous ces partenaires là, leur rapport et les recommandations, parce que eux, directement, ils sont en contact avec et les entreprises et le secteur d'horeca. Et ouais donc, mais par exemple, voilà, il y a beaucoup de potentiel là-dedans parce que je me souviens que le 6 février, quand les citoyens ont présenté le rapport, je me souviens aussi que il y avait Colruyt qui était là, qui disait ah mais en fait nous ça nous intéresse d'avoir un échange avec les citoyens et donc allez, y a des éléments qui vivent un peu derrière, mais on a voulu commencer avec les grandes structures parce qu'on disait comme ça, on passe direct via tout le monde et puis on peut voir en 2e temps, est-ce qu'on cible encore des acteurs plus spécifiques à côté aussi ?

Enquêteur : Ok. Pour y voir un peu plus clair je vais prendre une feuille. Je mets BE au milieu, puis ACC, Missions Publique, 21 Solutions, ils sont en consortium hein ?

Répondant :

C'est un consortium qui est porté par Missions Publiques.

Enquêteur : OK, 21 solutions. Ça a été proposé par Missions Publiques de travailler directement avec ...

Répondant : En fait, quand la, quand on a fait le le, le marché public, il y avait la possibilité d'introduire soit un dossier ou un consortium et ils introduits un dossier en consortium.

Enquêteur : Ok. Qu'est ce que j'oublie, G1000 ...

Répondant : Oui et en fait elle est pour être hyper complet t'as aussi Ipsos. Donc Ipsos c'est le c'est c'est un autre marché public avec qui on a travaillé pour faire le le recrutement des citoyens.

Enquêteur : OK, ça s'appelle comment ?

Répondant : Ipsos, c'est I P S O S

Enquêteur : I P S O S. OK, intéressant. La question que je me posais c'est, est ce que je compte le Parlement dans les acteurs, est ce que le Parlement joue d'une certaine manière un rôle dans...

Répondant : Oui mais, mais c'est pas un grand rôle. Mais en fait, durant le comité de mise à l'agenda, une fois que les citoyens ont choisis 3 thématiques. On va envoyer ces 3 thématiques au Parlement, au gouvernement, aux communes, à Bru Partners et au Conseil d'environnement. Donc on va envoyer ces acteurs là et eux vont répondre, ils vont dire voilà dans ces 3 thématiques pour nous on pense que c'est le plus utile que les citoyens travaillent sur cette thématique là à cause de ces raisons et à la fin du processus on va aussi quand on va présenter le résultat et le retour du gouvernement, on va inviter, inviter ces acteurs s'ils ont envie de venir. Mais c'est pas c'est pas une obligation mais en fait durant le processus ils sont pas présents mais avant et après c'est prévu que il y a aussi un flux d'informations, que ça passe via tous les niveaux. Et par exemple, c'était assez intéressant, on a reçu une question parlementaire il y a pas longtemps. Et c'était hyper intéressant, c'était vraiment c'était un tu vois, parce que parfois les questions parlementaires, ça peut être pourquoi ça coûte si cher, mais ici c'était vraiment une question. Un peu comme tu disais, ah on est intéressés de savoir qu'est-ce qui va passer avec les recommandations adressées au privé et tout ça. Donc ça c'était vraiment chouette de voir que le Parlement peut aussi avoir ce rôle de de pousser un peu plus qu'est-ce qui va passer maintenant avec le travail des citoyens.

Enquêteur : Donc là ce que tu me décris c'est quand même un rôle assez assez en retrait, ils sont invités à à voir mais ils participent pas de enfin ils participent pas réellement à l'Assemblée.

Répondant : Ouais. Non durant l'Assemblée, non.

Enquêteur : Ok et après avec les recommandations donc c'est une fois que c'est passé par le gouvernement, alors là c'est revu par le Parlement.

Répondant : Ça non, pas nécessairement. Imagine que une recommandation pour pouvoir le faire on doit changer en loi, oui bien sûr, à certains moments ça va passer via via le Parlement en 3e lecture, mais c'est pas obligatoire que ça passe par là. Par contre ça c'est quelque chose, allez, c'est pas à nous de le faire, mais imagine que le Parlement après 3 ans dit voilà, on a envie d'évaluer un peu, est ce qu'il y a vraiment un suivi qui est donnée par le gouvernement envers les citoyens. Le Parlement peut prendre l'initiative et de se dire on a pris toutes les recommandations, on a envie que x % a été faite donc c'est vraiment de leur propre initiative. C'est pas prévu dans le modèle.

Enquêteur : Ok. J'avais. J'avais entendu une interview justement avec des parlementaires qui parlaient de ça et il y avait une position très offensive en disant Ouais, l'Assemblée, enfin c'est je, je connais, j'ai plus le nom de la parlementaire, mais qui disait, ils nous volent notre travail, c'est à nous de représenter la voix des citoyens.

Répondant : Ben c'est ça la difficulté, parce que en fait, avec Brut Partners on a eu exactement la même chose, c'est que ils voient ça plutôt comme une concurrence au lieu de quelque chose qui vient renforcer leur travail. Mais c'est un peu une mal compréhension aussi je pense parce que j'étais j'étais à un événement jeune et il y avait 2 parlementaires qui étaient là aussi et c'était voilà des filles et MR donc en fait les 2 qui sont pas très chaudes de ce projet mais en fait la personne commençait à parler avec moi mais je pense qu'elle savait pas que moi je travaillais sur le projet, donc c'était un peu c'est un peu bizarre. Et et j'avais vraiment l'impression à la fin de la discussion en fait que elle était contre mais comprenait pas en fait tu vois c'était parce qu'elle disait oui mais en fait un référendum, le référendum c'est beaucoup mieux et je disais mais non mais pas du tout, c'est juste l'objectif que les gens soient bien formés avant de s'exprimer, c'est ça l'objectif de l'Assemblée et c'est pas juste de dire oui ou non et vas-y parce que là en fait tu auras des trucs complexes, tous les gens sont pas assez bien informés, ils comprennent pas les conséquences de leur choix et si l'idée c'est que d'abord tu formes les gens et tu les laisses discuter et en 3e étape c'est là que tu laisses prendre une décision parce que ils sont bien informés, ils ont bien. Allez, donc ben c'est vrai que voilà aujourd'hui ce genre de projet, voilà c'est malheureux, c'est triste à dire, mais même même dans le gouvernement a accepté le projet. Ben beaucoup de des acteurs qui sont dans la majorité sont pas pour le projet en fait et qu'ils ont juste accepté, mais j'imagine parce qu'ils ont négocié, ils ont eu en retour un autre truc qui était important pour eux ou c'est ouais donc c'est c'est oui c'est c'est quelque chose pour moi, c'est quelque chose qui doit encore se prouver un peu et le plus d'expérience qu'on a le plus qualitatif que ça devient, mais en même temps il faut aussi être. Moi je suis vraiment d'avis aussi qu'il faut

être ouvert. Si imagine que le Parlement vient à un certain moment et les certains parlementaires qui disent voilà on a, on trouve vraiment que pour l'amélioration du projet il faut changer ça. Je pense qu'il faut être ouvert à ces discussions aussi, écouter leurs arguments et peut-être renforcer des choses. Et c'est difficile parce que, par exemple, les commissions délibératives mixtes au Parlement ou peut être 35 parlementaires ou 35 citoyens, c'est assez intéressant. Mais c'est quand même une dynamique complètement différente que ici où tu as vraiment un processus apolitique où il y a pas un une influence politique qui est présente. Parce que si t'as des discussions entre les parlementaires ils ont plus l'habitude de discuter, ils ont plus des arguments. Je sais pas, je je voilà.

Enquêteur : Mais pour, il y a certains parlementaires qui reçoivent très bien le projet et qui ... ?

Répondant : Mais certains oui. J'avoue que celle qui a posé la question, j'ai même pas vérifié de quel parti elle était, mais ça j'ai trouvé positif ouais.

Enquêteur : Donc à partir de la feuille ici. On va essayer de venir rapidement sur chaque acteur, essayer de voir les, les liens, la relation, la fonction que que vous avez envers chaque acteur. Donc gouvernement ? C'est le gouvernement qui a libéré le budget, c'est ça ? Pour

Répondant : Oui, le le budget effectivement et aussi a pris le choix de vouloir mettre en place. En fait, c'est celui-là qui a pris la décision de mettre en place l'Assemblée.

Enquêteur : Et parce qu'on on parle souvent de commanditaire et j'ai parfois entendu que c'était le gouvernement, parfois que c'était Bruxelles Environnement. C'est c'est un peu les 2 finalement ?

Répondant : Ca dépend dans quel lien. Ici en fait, c'est le gouvernement, les commanditaires, qui ont dit à BE, vous devez mettre ça en place et puis t'as BE qui via le marché public a demandé à la Missions Publiques de réaliser le allez tu vois, c'est c'est.

Enquêteur : Donc 2 commanditaire mais à échelle différente ?

Répondant : Oui, voilà.

Enquêteur : OK, avec Missions Publiques, c'est c'est vous qui avez décidé ?

Répondant : Donc en fait nous on a fait un marché public, il y a des agences qui ont répondu sur ça et c'est Mission Publique qui a gagné parce qu'il avait l'offre le plus fort en fait.

Enquêteur : OK donc une candidature ouverte, Missions Publiques à envoyer sa candidature. Ok, et ils ont décidé. C'est eux qui sont allés chercher 21 Solu...

Répondant : C'est ça en fait. Nous on avait, voilà, enfin on avait l'appel, l'appel à projets, allez, le marché public et on a dit voilà, on a besoin ça, ça, ça, ça pour pouvoir vous prendre. Allez, on a envoyé ça à tout le monde, tout le monde pouvait répondre et eux, avant de répondre à nous, d'abord ils ont créé le consortium et puis ensemble ils ont soumis leur candidature.

Enquêteur : OK, donc le gouvernement a fait appel au G 1000 et à Bruxelles Environnement. Le G1000 un peu avant BE ?

Répondant : Euh, non. Bah en fait en fait c'était donc t'avais le gouvernement qui a dit à BE que vous devez le faire. Et puis BE a fait le truc avec G1000 et c'est que après moi j'étais engagé. Donc tu vois en fait avant que je suis arrivé, il y avait une autre personne, à BE, qui a écrit le marché public pour G1000 au fait.

Enquêteur : OK, donc c'est BE qui a fait un appel à candidature pour le G1000 également, OK.

Répondant : Oui, oui, c'est ça, ouais.

Enquêteur : Okok. Donc, et Ipsos c'est également un prestataire externe qui participait pas au cycle mais qui participait du coup au recrutement ?

Répondant : Ouais c'est ça en fait leur mission c'est vraiment euh. Eux Ils ont des bases de données parce qu'on avait pas encore accès au registre régional et eux, et eux, ils ont fait l'envoi de 10000 lettres aux 10000 personnes. Ils ont créé les liens en description, ils ont recruté les réponses et là-dedans ils ont fait le tirage au sort, 2ème en tirage au sort pour avoir le groupe représentatif. Et une fois qu'ils ont le document final avec ces données là, ils vont nous envoyer ça à nous. Et nous on travaille avec eux pour contacter les citoyens.

Enquêteur : OK, je me demandais d'ailleurs pour ce cycle il y avait plus ou moins 65 citoyens, ça a été un choix ou c'est par manque de réponse ?

Répondant : Donc on a eu 600 personnes qui ont répondu sur la première invitation. Là-dedans on avait je sais-je sais plus exactement mais je pense que là-dedans on avait sélectionné 100 personnes. Mais en fait c'était 100, donc c'était 100 personnes qui avaient dit oui j'ai envie de participer, mais après quand on l'a recontacté, voilà il y a certaines personnes qui voulaient plus venir. Donc on a de nouveau invité 20 autres personnes en plus et en fait sur les 120 personnes qu'on a invité et on avait 80 qui avait dit finalement oui, oui je viens. Et sur les 80, la première saison que on a fait, je pense qu'il y a 9 qui sont juste jamais venus donc en fait on avait des personnes, on on les appelait, elles disaient oui mais je sais-je j'ai cassé une jambe, je serai là la semaine prochaine mais qui sont jamais venus ou d'autres qui disaient ah oui j'ai j'ai oublié mais je serais là la semaine prochaine. T'as toujours un peu cet aspect humain de donc eux ils sont jamais venus et puis t'avais donc à la fin on était à 75 je pense, 73 quelque chose comme ça et sur les 73, il y a 6 qui ont arrêté dans le processus, mais pour des raisons, allez il y avait, il y avait une fille qui est partie en Inde, il y avait des trucs un peu comme ça, mais donc la difficulté c'est toujours en fait t'as assez de réponses mais même avec assez de réponses t'es pas sûr que les gens vont venir en fait c'est c'est et le problème c'est si tu dis on va prendre des personnes en trop parce qu'on sait qu'il y a des personnes qui vont pas venir la difficulté avec ça, c'est que à la fin ceux qui vont pas venir ils ont peut être tous le même profil, et du coup le groupe il sera plus représentatif. Donc nous on a préféré avoir 65 basé sur les critères qu'on avait mis en avant, que d'avoir 80 avec peut-être 60% universitaire ou allez, ...

Enquêteur : OK, et au premier cycle sur l'habitat, c'était la même chose ?

Répondant : Ouais, Ouais, Ouais. Ouais, je pense qu'à la fin on était à 75 au lieu d'ici 65. Mais c'est aussi parce qu'on a commencé avec un peu plus, mais c'était plus ou moins les mêmes dynamiques. La plus grande perte c'est en fait c'est entre oui je viens et en fait je viens pas. Ça c'est vraiment le et c'est, on peut pas avoir d'impact sur ça, c'est ouais.

Enquêteur : Mais c'est, c'est quand même un bon nombre 65 ?

Répondant : Oui oui Ben en fait c'est aussi un peu un choix, c'est. Les experts disent que en fait, pour avoir l'idée de la représentativité avec les critères que tu mets en avant, tu peux même faire une Assemblée avec 45 personnes. Donc ils disent que c'est pas parce que t'es 100 que ça devient plus représentatif en fait. Aussi, évidemment si t'as 100 personnes, ça devient très difficile parce qu'on fait que 4 week-ends pour faire que en fait ce qu'on a eu le premier cycle parce qu'ils étaient plus, c'est qu'à la fin certains citoyens disaient Ok, mais je trouve ça bizarre de valider ce rapport parce que j'ai pas pu m'exprimer sur tout. Et c'est là on voit aussi un peu le point négatif d'avoir trop de gens qui participent parce que là en fait tu dois avoir plus de week-ends et si tu mets encore plus de week-end tu vas encore peut-être plus attirer que les gens qui sont très motivés parce que quelqu'un qui se dit un peu voilà je dois libérer 4 week-ends, je vois la ça ça va être beaucoup d'engagement. Mais donc oui, 65 c'était un bon chiffre et je pense que ça pourrait être en bonne chose de rester sur ça pour le 3ème cycle. Allez de mon point de vue, mais ça, c'est une discussion politique aussi.

Enquêteur : Avec le comité d'experts. Donc c'est c'était toi et [REDACTÉ], il me semble qui avaient décidé des des, en tout cas pour la table ronde.

Répondant : En fait t'as un comité d'experts. En fait, t'as deux choses, t'as le comité d'accompagnement technique et t'as le comité d'experts climat. Et donc en fait ici c'est je pense c'est en fait c'est plutôt c'est le comité d'accompagnement technique. Donc ça c'est effectivement c'est on avait dedans une personne de Colruyt, on avait dedans une personne d'université, on avait une personne, donc [REDACTÉ] de l'administration, on avait [REDACTÉ] pour la gouvernance climatique et on avait aussi une ou 2 personnes de l'associatif. Et ça c'était

vraiment l'idée d'avoir un petit comité pour regarder ensemble c'est quoi les visites de terrain qui peuvent être intéressantes et c'est c'est quoi les experts qui peuvent être intéressants à inviter. Ah les citoyens ont travaillé sur ça, qui on peut encore rajouter dans cette discussion, ouais. Ça, ça avait assez bien fonctionné.

Enquêteur : Et donc ouais donc y a Colruyt, [REDACTED], etc, ils étaient là lors de la table ronde ? Mais il y avait aussi beaucoup d'autres acteurs et ça, ça fait partie d'un autre comité du coup ?

Répondant : Ah oui ! Donc au fait dans dans ce comité que je parle, ils se sont réunis chaque fois avant chaque weekend une réunion de 01h30 et en fait le forum durant la session, là effectivement c'était, donc en fait avec ce comité on a décidé qui on voulait inviter pour le forum et puis pour le forum on a invité toutes ces personnes-là et pour pour le forum je pense qu'on avait 20 ou 25 experts qui sont venus.

Enquêteur : Oui, ok, et donc le comité d'accompagnement thématique. Donc il y avait Colruyt ?

Répondant : Si tu as, si tu veux comme ça, tu vois, en fait il y a plusieurs choses et donc en fait on a un, on a un comité comité d'accompagnement qualité et en fait ça c'est un comité qui se réunit une fois par mois et t'as un expert inclusion, participation, jeune, démocratie innovante, gouvernance climatique, climat. Donc c'est vraiment un mix de des experts en fait. Puis t'as le comité d'accompagnement technique, et c'est ça que je disais avec [REDACTED]. En fait ici c'est l'idée d'avoir quelqu'un du privé public, associatif et académique. Donc ça c'est un peu l'idée d'avoir un mini panel comme ça. Et en fait ceux ils vont baser sur le travail des citoyens ce que eux ils ont mis en tant que priorité. Ils vont faire une liste avec des acteurs à inviter pour le forum, et le forum ça c'est durant le cycle et là t'auras 20 à 25 experts qui viennent et puis ça en fait c'est une autre chose, c'est le comité d'experts climat. Et en fait ça c'est un peu comme l'Assemblée en fait. Donc c'est en fait c'est allez pas comme l'Assemblée mais en fait si ça c'est le gouvernance climatique bruxelloise. En fait donc t'auras le gouvernement qui prend la décision, mais il est influencé, Allez, il reçoit des avis de Bru Partners. Et le conseil d'environnement, donc ce sont les acteurs du terrain qui vont toujours être consultés, tu as le comité d'experts climat, eux ils vont publier une fois par an un rapport, j'explique pour que tu le vois peut être c'est pas important pour ta recherche mais comme ça tu vois la différence. C'est le comité d'expert climat, eux ils vont faire une fois par an un rapport vraiment sur sur ok la gouvernance que le gouvernement est en train de mettre en place, la gouvernance climatique est-ce que ça va assez vite et est-ce que ça répond aux objectifs qu'on veut atteindre en 2050 ? C'est que c'est vraiment très technique, c'est OK, le logement veut faire ça pour être en 2050, fait ça on est 2024, est-ce qu'on va assez vite ou pas, est-ce qu'on doit, voilà. Donc ça c'est vraiment un peu un organe de contrôle est puis t'as l'ACC. Et en fait, c'est l'idée, c'est vraiment que la gouvernance climatique est influencée par tous ces acteurs en fait. Donc ça c'est vraiment ça, c'est vraiment sur le climat. Ça c'est vraiment sur le côté social, humain. Comment prendre en compte les besoins des citoyens pour aller plus vite ? Ça c'est le côté climat, comment aller plus vite ? Et ça c'est vraiment un peu voilà. Si tu vises plus large, allez, les syndicats, tout ça, voilà.

Enquêteur : Et le le comité ici, c'est une instance politique ?

Répondant : Ben donc en fait c'est un peu comme l'Assemblée en fait, c'est le gouvernement qui a décidé de vouloir le mettre en place, mais ils sont indépendants parce que ils voilà, si si ils étaient trop forts liés à la politique ils pouvaient pas avoir ce rôle de de contrôle, donc en fait leur bureau est en fait chez eux, donc chez Bru Partners donc voilà. Mais donc en fait le gouvernement a d'abord décidé donc ça ça existe depuis longtemps, puis le gouvernement a dit en plus on veut créer un comité d'expert climat et puis un an plus tard le gouvernement a décidé on veut mettre en place une assemblée citoyenne pour le climat, donc c'est en fait c'est des organes en plus qui sont créés pour améliorer la qualité de la gouvernance climatique en fait.

Enquêteur : Et dans le comité d'accompagnement technique, tu m'avais dit il y a Colruyt, il y avait [REDACTED] donc qui représente ...

Répondant : Oui, l'administration, [REDACTED] aussi l'administration. [REDACTED] pour la gouvernance climatique. Puis t'avais [REDACTED] de Resiliasolution. Donc ça c'est un c'est une association, mais elle avait vraiment l'expertise, Allez, gaspillage, gaspillage alimentaire. Puis t'avais [REDACTED], j'ai oublié son nom complet mais c'est des fédérations services sociaux donc elle était vraiment dedans pour le côté social. Puis t'avais ME et j'ai oublié son nom aussi mais bon 2 personnes de SIPES, c'est c'est un groupe de recherche à l'ULB. Et puis il y avait encore une personne. T'avais encore une personne, euh, IPE, oui c'est ça le collectif IPE, et c'est un collectif citoyen en fait. Donc c'était c'était vraiment d'avoir un peu une diversité sur la table.

T'as le côté social, tu as le côté privé, t'as le côté académique, t'as le côté gouvernement, et c'est vraiment l'idée. En fait, quand on fait avec eux la réflexion qui on peut inviter, c'est bien, parce que via eux on a pu inviter aussi allez, puis y avait, voilà la personne qui était en contact avec la Fédération de l'agriculture urbaine, ce qui nous a permis d'avoir une agricultrice qui est plus, elle a pu venir pour présenter, donc c'était ça un peu l'idée en fait.

Enquêteur : Ok. Donc Bruxelles environnement a recruté ici le comité d'accompagnement technique qui ont décidé des des des acteurs.

Répondant : Ouais, ouais. C'est en fait donc c'est ça. Donc moi, une fois que je connais la thématique, je vais discuter avec la responsable thématique au sein de l'administration. Donc ici c'était [REDACTED] par exemple. Je vais demander à elle, ok j'aimerais bien avoir les différents acteurs qui que tu me conseilles de contacter. Et puis j'avais contacté cette personne mais ça c'est beaucoup de travail parce que honnêtement pour avoir ces 6 personnes j'ai dû contacter je pense 30 personnes parce que beaucoup de personnes sont trop occupées, ils ont pas le temps, ils peuvent pas se libérer parce que au début on voulait avoir faivia ou coméos, c'est les 2 coupoles pour l'alimentation pour avoir direct tout le monde mais ça n'a pas fonctionné. Puis on a eu contact avec Delhaize, ça n'a pas fonctionné, puis Barn ça n'a pas fonctionné. Donc tu vois c'est vraiment tout un travail derrière mais c'est vraiment avec l'objectif et maintenant en fait pour le prochain cycle ce qu'on aimerait bien avoir c'est de nouveau ça, mais peut-être encore un peu plus des avis différents dedans ça, ça ça pourrait être assez, allez, dans l'évaluation, on a vu que c'était bien, ça a bien fonctionné, mais peut-être ça peut-être encore assez intéressant d'avoir une contre-voix, mais bon ça peut, ça dépend de la thématique, avec la mobilité c'est facile, avec la mobilité, tu peux avoir un assessment qui lutte pour, je dis quelque chose comme ça, pour avoir plus de places de parking. Avec l'économie circulaire, c'est difficile d'avoir de trouver un assessment qui veut avoir plus de déchets, voilà. Mais bon bah donc ça c'est un peu l'idée de diversifier encore un peu plus.

Enquêteur : Et les experts pour le forum, ils étaient sélectionnés selon des critères prédéfinis ?

Répondant : C'est 2 choses. Donc en fait avant que le cycle il commence, on avait notre design et la note de mission et dans la note de mission qui est donnée aux citoyens, on définit déjà les axes sur lesquels qu'ils vont travailler. Et là par exemple, on connaissait déjà les 4 axes sur lesquels ils vont aller travailler. Donc on a déjà commencé à contacter les experts en disant voilà, sur ces 4 axes là on va déjà contacter certaines personnes. Puis t'as le premier week-end où les citoyens vont partir de leur vécu et ils vont dire voilà pour nous ça c'est important, c'est important et basé sur leur vécu, on arrive sur une analyse et puis en fait dans cette analyse on va regarder OK comment ça s'intègre dans les axes sur lesquels ils vont travailler et puis si on voit que les citoyens ont mis en avant un élément sur lequel qu'on a pas encore pensé, on va essayer de compléter la liste avec des experts qu'on veut inviter avec ça aussi. Donc on va regarder ah oui mais en fait c'est intéressant que les citoyens ont mis ça en avant et ils ont pas de bonne vue sur ça, il veulent mieux comprendre ça. Et puis on va aller chercher ces personnes aussi pour les avoir pour le forum.

Enquêteur : OK et j'ai vu qu'il y avait certaines assemblées où les citoyens étaient encouragés à eux-mêmes faire appel à des, enfin en tout cas demander l'intervention de certains experts.

Répondant : Oui, ils peuvent aussi, mais on n'a pas encore trop eu ça en fait parce que je me souviens ici si je me trompe pas. Mais je pense qu'à la fin on a demandé avec des post-it d'écrire à la fin de la session, est-ce qu'il y a des personnes que vous voulez que nous invitions aussi, mais c'est vrai que je peut-être ce serait possible qu'on ait. Ouais, j'avoue, honnêtement, je me souviens plus très bien si, si, à la fin. Peut être c'était un oui je pense qu'en fait ça a été intégré dans le le pv de la réunion en fait. Donc peut être on a on Ouais Ben ça c'est parfois difficile aussi parce que ce que je me souviens pour le premier cycle c'est que tu avais citoyen un qui avait dit oui on veut vraiment avoir cette personne-là mais en fait le problème c'est que la prochaine séance est déjà dans 3 semaines donc il faut être sûr, est ce que la personne elle est encore libre, est ce qu'elle peut encore se libérer ? Est ce que tu arrives à la contacter ? Donc allez voilà.

Enquêteur : Ok, mais ça, ça pourrait être fait ? Le but est que ce soit fait, mais le allez le fait que le cycle soit court et aussi rapide, ça...

Répondant : C'est plus difficile ouais, je me souviens qu'on a déjà essayé de le faire ou peut-être on l'a déjà fait pour certaines personnes, mais c'est pas un truc où je me souviens que ah oui c'était facile d'avoir encore en dernière minute 10 personnes en plus je pense que c'est c'est tu peux vraiment mettre en focus, dire voilà ces

deux-là c'est vraiment important encore de les avoir je pense qu'on a fait un peu comme ça pour compléter la table, on a dit ah oui mais ça et ça on doit vraiment encore avoir donc on a mis un focus sur ça. Ben c'est ça la difficulté aussi, c'est en fait t'aimerais bien avoir plus de temps entre 2 sessions, mais pour les citoyens si ça prend trop de temps entre 2 sessions, ils ont oublié sur ce qu'ils ont travaillé. Il prend trop de distance, donc allez il faut trouver un équilibre entre les 2.

Enquêteur : Et pour ce cycle, il y avait entre chaque journée, enfin en tout cas entre plusieurs journées, l'administration qui avait déjà regardé ce que ce qu'avait fait l'Assemblée. C'était le cas aussi au cycle précédent ? C'est prévu dans le design ?

Répondant : Oui. Oui, c'est en fait l'idée c'est effectivement c'est pour moi, entre les pré-recomations et les recommandations finales d'avoir cette étape. Mais c'est dit, voilà c'est aussi pour moi quelque chose qui peut encore être amélioré parce que pour le premier cycle je me souviens que le retour qu'on avait donné, c'était ça ça existe déjà et puis alors pour le rapport final, les citoyens avaient quand même gardé tout. Donc il y a quand même un truc, une fois qu'un citoyen s'engage sur quelque chose, c'est important pour lui. Il veut que ça reste dans le rapport et c'est difficile de d'expliquer que si ça reste dans le rapport, on peut plus, allez, ça c'est, mais c'est quand même une étape très importante et ici je trouvais que c'était déjà mieux et je pense que la troisième fois ça sera encore mieux.

Enquêteur : Ok. Et dernier acteur c'est la sphère citoyenne large. Par exemple, j'ai vu qu'il y avait une page Facebook qui est ce qui gère la communication avec les citoyens ?

Répondant : Donc en fait dans le consortium de Missions Publiques, il y a aussi VO Citizen, donc il y a encore un 3e acteur. Non en fait 4. Mais en fait t'as Citizen et t'as, t'as. Bon l'autre j'ai oublié un peu le nom mais l'autre c'est une mini agence. Donc en fait VO c'est vraiment la communication et eux ils ont une personne qui fait les réseaux sociaux, donc Facebook, Instagram. Et t'as aussi ah oui Twisted Studio et Twisted Studio c'est une mini-agence avec une personne et c'est [REDACTED] qui est là durant les les séances et en fait elle est néerlandophone, et ça sert pour assurer que il y a toujours une personne présent pour les néerlandophones aussi.

Enquêteur : Twisted Studio ?

Répondant : Ils sont tous dans le consortium de Missions Publiques.

Enquêteur : Ok, et ils gèrent aussi la communication ?

Répondant : Non Twisted Studio c'est vraiment juste. Eux ils viennent pour les sciences, pour avoir une personne, un néerlandophone qui est présent pour les néerlandophones, c'est vraiment leur, leur objectif et devant la session plénière ils vont juste souvent faire l et un autre comme ça se fait français-néerlandais. Et VO Citizen, ça c'est vraiment tout ce qui est communication. Donc ça c'est ils ont développé le site web, ils ont, t'as aussi la newsletter, allez t'as plusieurs choses. Les vidéos qui sont faites aussi.

Enquêteur : Ok, donc [REDACTED] avec les cheveux courts, c'est ça hein ? Elle faisait partie de Twisted Studio ?

Répondant : Oui, c'est ça, ouais. Ouais c'est ça. Et sur place t'avais Tarik qui avec la caméra je sais pas si tu te souviens avec des lunettes ? Ouais. Ouais, ouais.

Enquêteur : Ah oui, oui, oui. Ok, ok, est ce que. Est ce que BE communique aussi avec le public large d'une certaine manière, sur votre page ?

Répondant : Oui on a aussi une newsletter BE dans lequel on fait des articles. Et voilà. Et après ce qu'on fait aussi c'est des communiqués de presse. Mais bon c'est de nouveau aussi un peu avec les prestataires. Donc en fait un communiqué de presse ou quand on va contacter les agences presse, c'est de nouveau via VO Citizen qui est en contact avec une autre sous-traitante qui fait l'Agence Press en fait. Donc voilà, nous BE je dirais oui sur le site web on a des des mini articles. On a aussi un utilisateur de BE qui envoie à un public très large. Voilà et la presse, je pense que c'est ça.

Enquêteur : Et le gouvernement aussi qui s'adresse à la presse ...

Répondant : Oui, voilà. Ok, et la newsletter de l'Assemblée directement, ça c'est c'est BE qui ... Non ça c'est VO Citizen, mais bon indirectement c'est Bruxelles Environnement parce que c'est un sous-traitant de nous en fait. Tu vois, c'est via le marché public, mais c'est pas nous-mêmes qui.

... (Questions critiques)

Enquêteur : Ok, ça va. C'est intéressant ! Est-ce que tu veux encore ajouter quelque chose ? Je sais pas si tu penses à une question où tu souhaites encore t'exprimer ?

Répondant : Pas direct. Non non je pense que voilà, beaucoup de choses ont été dites donc

Enquêteur : Oui, oui, j'y vois beaucoup plus clair. Merci !

Répondant : Mais c'est complexe hein, c'est complexe c'est normal c'est ouais c'est voilà pour nous aussi, chaque fois tu découvres des choses, tu te dis ah j'avais pas pensé à ça donc il y a tout le temps des choses qui se rajoutent donc.

Enquêteur : Ok, mais c'était super intéressant hein, merci beaucoup !

Répondant : Mais avec plaisir, avec plaisir.

2. Entretien avec 21 Solutions

Enquêteur : Donc pour commencer est ce que tu peux m'expliquer 21 Solutions, l'organisme, qu'est-ce que vous faites, vos missions, ... ?

Répondant : Ok. Donc j'ai mon petit mémo. On fait de l'accompagnement de projets pour la gestion environnementale et circulaire des entreprises. Donc là c'est tout ce qui est SME, System Management environnemental et tout ce qui est labellisation et accompagnement à la mise en place de labels. Et ce qu'on fait d'autre aussi c'est qu'on accompagne les stratégies politiques, enfin le la, la rédaction des stratégies des politiques publiques et l'évaluation de ces stratégies de politiques publiques. Donc, entre autres, on a accompagné l'administration dans la rédaction de la shifting economy, de du plan good food, le plan Good Move. On travaille beaucoup sur Be Circular, tant dans son mode de fonctionnement que dans l'accompagnement des acteurs, enfin des personnes qui veulent se mettre dans cette démarche. Et puis on a tout un pôle qui est démocratie participative, participation citoyenne et donc moi je travaille dans ce pôle-là et dans le pôle stratégie politique publique. Et dans le pôle participation, tant on fait de l'accompagnement de comités de citoyens qui veulent mettre en place des projets de quartier. (Je vais peut-être fermer la fenêtre parce que souvent, ça tourne pendant longtemps). Et donc dans le pôle participation citoyenne, donc on accompagne des collectifs de citoyens, c'est plus du coaching. Comment se mettre en lien avec ses voisins, comment interpellier les politiques locales. On fait aussi du coup des assemblées ou des panels pour voilà la rédaction de recommandations ou autre sur différents thèmes. Et on fait aussi tout ce qui est participation citoyenne dans le cadre d'aménagement d'espaces publics. Voilà. Donc on a ces 3 pôles, 3 équipes, mais qui travaillent vraiment de manière transversale. On existe depuis 2008, donc on est à Bruxelles, on est tous bruxellois. Oui, et donc ça c'est quand même aussi le ça implique le fait qu'on a vraiment une connaissance du réseau des acteurs bruxellois dans vraiment, dans toute sa diversité, toutes ces thématiques du fait qu'on travaille depuis longtemps à Bruxelles et qu'on y soit tous basés et et que tous un peu dans notre vie privée, on a aussi des engagements plutôt sociaux et environnementaux. Et donc voilà, c'est en bref.

Enquêteur : D'accord. Et les 3 pôles dont tu parlais donc c'est le pôle label, le pôle donc suivi des politiques publiques et démocratie ?

Répondant : Oui. Démocratie et participation. Ouais c'est ça, mais c'est c'est vraiment gestion environnementale. Enfin c'est vraiment parce que c'est pas que du label, C'est aussi vraiment de essayer de transformer le monde de l'entreprise pour un impact plus durable et plus conscient de ce qui se passe autour d'eux. Quoi. Voilà.

Enquêteur : Et vous êtes une ASBL ?

Répondant : Non, on est une P ... maintenant dit plus on dit, non, SPRL ? non, c'est avant, ça s'appelait SPRL, mais maintenant c'est S société quelque chose. Voilà, c'est une petite entreprise, on n'est pas PME, mais on est voilà type SPRL. On est 12. Quand on a commencé en 2008, ben ils étaient 2, puis très vite on était 4 et et voilà. Donc là on est 12 employés.

Enquêteur : Ok. Et vous travaillez souvent en collaboration avec Bruxelles Environnement ?

Répondant : Bruxelles environnement, c'est un de nos clients, donc en fait nous on répond à des appels d'offres qui viennent des administrations publiques ou d'entreprise privées. Donc oui on fonctionne comme ça, c'est ça qui nous finance. On n'a pas de subsides comme une ASBL peut avoir on a des contrats avec des administrations publiques locales ou régionales, fédérales ou européennes et mais beaucoup locales, régionales donc communales, régionales et puis parfois des entreprises privées pour tout le pôle RSE et voilà.

Enquêteur : Et comment vous avez été amenés à travailler avec sur l'Assemblée citoyenne pour le climat, c'est Bruxelles E... ?

Répondant : Ben Bruxelles Environnement a fait un appel d'offres et donc pour cet appel d'offre, nous on y a répondu avec Missions Publiques. Et avec VO pour les aspects communication. Donc en fait dans le cadre des appels d'offre on décide de former un consortium si on voit qu'il y a l'une ou l'autre compétence qui nous manque et et ensuite bah on dépose une sorte de candidature, une offre de prix et de méthodologie et puis on est sélectionnés ou non et puis voilà. On a été sélectionné.

Enquêteur : Donc il y a VO Citizen, il y avait aussi Twisted ...

Répondant : Ah oui, Twisted Studio qui travaille avec nous.

Enquêteur : Qui est aussi dans le consortium de base ?

Répondant : Oui, qui en fait qui est plus bah ça c'est des trucs administratifs. Ils sont plus là en tant que sous-traitants, mais ils sont dans l'équipe quoi.

Enquêteur : OK, et c'est parti d'où cette décision de faire un consortium ?

Répondant : Alors VO d'office parce qu'il fallait une équipe com et que nous c'est pas notre cœur de métier. Donc nous tout ça c'est pas des choses qu'on sait faire aussi bien qu'eux. Missions publiques, parce que. Alors en soit, on aurait pu le mener le projet à bien un seul, mais le cahier des charges exigeait une référence de l'accompagnement d'une Assemblée d'un, je pense qu'il fallait que ce soit une Assemblée de plus de 100 personnes et avec un montant aussi. Enfin, il fallait que le projet. En fait, quand tu réponds à un appel d'offre, tu dois montrer des références. Pourquoi on peut montrer que tu es capable de le faire, et si tu n'as pas ces références-là. Eh Ben tu peux ne pas être sélectionné parce que c'est des références qui sont des critères de recevabilité. Et donc il y avait une des références qui demandait d'avoir déjà accompagné une Assemblée. Voilà, j'ai plus la référence en tête, mais c'était quelque chose que nous on n'avait pas. On avait déjà fait des assemblées mais plus petites et pour des montants plus petits. Et donc du coup c'était on s'est associé à mission publique pour pouvoir rentrer dans tous les critères d'éligibilité. Et Twisted Studio c'était surtout pour parce que nous, moi dans l'équipe, je suis la seule bilingue et donc il fallait qu'on ait quand même un soutien avec d'autres personnes bilingues. Et puis aussi parce que ils ont une approche de la participation citoyenne et une casquette plus design thinking qui est assez chouette à travailler avec eux. Et voilà et Twisted c'est des gens avec qui on collabore très souvent. Missions publiques ben c'est la première fois qu'on travaillait ensemble et VO c'est aussi des gens avec qui on travaille souvent pour les aspects communication.

Enquêteur : D'accord. Et c'est je sais pas si ? Est-ce que c'est vous qui êtes allés chercher Missions Publiques, qui avez essayé de faire des arrangements ou...

Répondant : Ça je me souviens pas parce que j'étais pas là, j'étais pas là à ce moment-là, j'étais sur d'autres projets. En fait, ce qui se passe, c'est quand on répond à l'offre, en fonction de nos disponibilités de travail, ça va être telle ou telle personne dans l'équipe qui va rédiger et puis après si on reçoit le enfin si on est sélectionné, on regarde qui est disponible et qui travaille sur le projet. Et donc voilà c'est j'étais pas là. Je pense que on s'est trouvé un peu mutuellement. Voilà, parce que eux avaient besoin de nous pour avoir une référence locale, parce

qu'ils ont, comme c'est un bureau qui est basé à Paris et qui est depuis peu sur Bruxelles, enfin, ils ont. C'est leur premier projet bruxellois et donc ils eux avaient besoin de nous, nous on avait besoin d'eux. Et voilà quoi. C'est un peu comme ça que ça s'est fait.

Enquêteur : Et. Donc pour voir un peu les rôles de chacun. Vous avez dit VO Citizen c'est pour la communication, uniquement la communication ? Et ça c'est la page Facebook, Instagram...

Répondant : Ouais. Ouais, c'est tout ça, tous tous les réseaux sociaux. Oui, tous les réseaux sociaux et le le ouais parce que c'est surtout une com qui passe par là.

Enquêteur : La newsletter de l'Assemblée également ?

Répondant : Oui, la newsletter aussi.

Enquêteur : Alors, mission publique et 21 solutions, vous avez le même rôle ?

Répondant : On a le même rôle, donc il y a [REDACTED] et moi qui sommes à la coordination du projet. C'est une coordination commune, et on a le même rôle en tant que facilitateur.

Enquêteur : Facilitateur. Vous êtes combien de 21 solutions à travailler sur l'Assemblée ?

Répondant : On est 2 et chez mission publique aussi, ils sont 2.

Enquêteur : OK.

Répondant : Donc moi cette année, si c'était moi et [REDACTED] était moins souvent là. Et l'année passée, c'était moi et [REDACTED]. Et puis chez mission publique, c'était [REDACTED]. Après Ben il y avait [REDACTED] de chez Twisted. L'année passée on était plus nombreux parce que chez Twisted elles étaient 2. En fait il y a eu un, mais ça c'est plus des aspects budgétaires donc je sais pas si c'est vraiment important. Il y a quand même eu la première assemblée citoyenne qu'on a fait, on y a vraiment mis beaucoup de de moyens humains. Et donc en fait, nous, on reçoit un budget global, donc nous notre mission, c'est d'assurer la mise en place des 3 premières assemblées citoyennes pour le climat. Maintenant, comme c'est une assemblée citoyenne permanente, il y en a qui suivront. Mais nous, on a reçu un contrat pour mettre en place les 3 premières. On reçoit un budget global pour les 3 et on a décidé de mettre un peu plus de budget sur la première. Parce que ben il faut s'approprier le projet donc il faut y passer plus de temps. Et donc voilà. Moi dès que, c'est un peu le truc, c'est que comme on est une entreprise privée et qu'on a pas de subsides de fonctionnement comme une ASBL, ben dès que je passe 1h de réunion avec [REDACTED], Ben moi je note 1h x X euros qui doit être sur ma facture à la fin du mois quoi. Et donc la première Assemblée, il y avait plus de moyens humains aussi pour la facilitation. Et la 2e on a fait des choses un peu différentes et donc on était une plus petite équipe. Et la 3e. C'est aussi on apprend de nos erreurs. Il y a vraiment un processus d'apprentissage et de modulation de méthodes, même dans la méthode de facilitation, même de enfin du processus. Ça, on on change des choses parce qu'on on fait évoluer quoi. Évidemment, ce serait dommage, sinon on fait toujours la même chose.

Enquêteur : OK, et vous êtes arrivé plus ou moins à quel stade du processus ? Vous êtes arrivé avant le début de la première assemblée, une fois que le design était déjà fait ? Vous avez participé aussi au design ?

Répondant : Au design, à tout ouais à tout. Donc quand on, dans l'offre qu'on a remis, quand on rédige une offre, on doit donner au client un aperçu de la méthode qu'on va utiliser. Donc ça c'est un peu le fil rouge. Et ensuite, une fois qu'on est désigné pour mettre en œuvre le projet, on part du fil rouge avec le client, dans ce cas-ci, Bruxelles environnement. Et puis on adapte et on discute sur la manière d'adapter ça. Et donc. Et moi je suis arrivée vraiment à ce moment-là avec [REDACTED], à l'époque c'était [REDACTED] et on a un peu remodulé les choses parce que bah, il faut décider d'un agenda. Nous, dans notre offre, l'agenda était un peu plus long, ici l'agenda était plus court et donc voilà, il y a tout ce système d'adaptation et là il y a vraiment tout le design qu'on a fait ensemble avec mission publique. Et puis après il y a la mise en œuvre, l'accompagnement, et cetera.

Enquêteur : Ok, donc par rapport au design qui était proposé initialement par le G1000 ?

Répondant : Ah ça c'est encore autre chose, parce qu'en fait, le G1000, eux, ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont désigné le le c'est un peu des couches en fait. Eux ils ont vraiment le gros fil rouge on va dire et ça c'est c'est eux qui l'ont désigné eux ils ont désigné le. Enfin, le fait que on désigne l'Assemblée par un tirage au sort, l'Assemblée le, le premier thème sera donné à l'Assemblée, mais le 2e sera choisi par un comité de mise à l'agenda, l'Assemblée sera constitué de 100 personnes, de ces 100 personnes, il y aura un comité de mise à l'agenda, un comité de suivi. Donc ça, ce sont les principes clés. Ça, ça a été désigné par le G1000. Maintenant, après, eux nous ont donné ça. Et puis après il y a les faits et donc ça c'est un peu, bah ils le savent hein, on en a déjà discuté, c'est que le G1000 c'est plus des théoriciens et nous on est plutôt des praticiens. Et donc dans la théorie leur fil rouge, il est chouette. Et puis après il faut voir dans la pratique comment ça se met. Et par exemple à la première assemblée on n'a pas eu 100 personnes donc Eh Ben après on peut pas obliger les gens de venir donc si les gens viennent pas, les gens viennent pas et puis c'est pas grave. Et nous on aurait pu forcer les 100 personnes mais perdre dans la qualité du panel. C'est à dire que évidemment, parce que ça c'est un peu le biais de tous les processus participatifs citoyens, toutes les personnes universitaires qui ont de l'intérêt pour l'environnement sont tous super intéressés de venir maintenant, si on on force les les chiffres et que on veut absolument avoir 100 personnes et que du coup on va chercher plein de gens comme ça pour être sûr dans les 100 personnes, Ben on respecte pas l'idée que la, la sélection des citoyens devait être en miroir avec les chiffres qu'on a de la région bruxelloise. Et donc tu vois, en région bruxelloise par exemple, il y a plus de femmes que d'hommes. Donc on a décidé que l'Assemblée citoyenne garderait cette proportionnalité aussi. Mais donc ça après je peux peut être t'expliquer le processus de sélection des des participants. Mais donc voilà, y a un gap entre la théorie et la praticité. Parce que voilà, c'est la vie. Et puis on travaille avec des humains et donc voilà. Et donc, et ça en même temps, c'est intéressant de travailler avec le G1000 parce que c'est aussi nous on les confronte un peu sur le fait que Ben par exemple de ne sélectionner les citoyens que sur du tirage au sort, c'est intéressant, mais le fait est que Ben ça marche pas. Donc par exemple pour la 2e, donc on s'est rendu compte à la fin de la première. Enfin pas à la fin. C'était déjà le début quand on avait les participants que quels sont les 2 publics qui nous manquaient ? C'était les jeunes et les publics plus précaires. Et donc pour la 2e Assemblée, nous on a dit, G1000, écoutez, il va falloir lâcher du lest sur le principe du tirage au sort. Parce qu'en fait les jeunes, nous, ce qu'on propose de faire, c'est de collaborer avec le Forum des jeunes qui est au contact de des jeunes et qui a vraiment l'habitude d'être avec ce public. Pour que les jeunes puissent directement s'inscrire. Et ensuite. Enfin, en fait, ils passaient un filtre de sélection. Et comme ça on on, on forçait un petit peu le potentiel de jeunes qu'on pouvait avoir. Et pour la 3e Assemblée en fait, on a décidé de faire la même chose pour les publics précaires, donc là on est en train de démarcher auprès d'ATD quart monde et CPAS et cetera, pour faire en sorte qu'il y ait un certain nombre de personnes dit précaires qui passent le premier filtre de sélection parce que on se rend compte que dans nos, dans le panel qu'on a, ce sont les 2 publics qu'on arrive le moins à atteindre et le travail qu'on a fait avec le forum des jeunes a été positif dans le cadre de la 2e. Donc on se dit qu'on va utiliser la même méthode et donc le tirage au sort c'est bien, mais il faut essayer de le coupler à d'autres choses pour les publics qui sont plus difficiles à atteindre. Et voilà.

Enquêteur : C'est étonnant pour les jeunes quand même que vous ayez du mal à les avoir ? J'ai l'impression que c'est les principaux intéressés en général ?

Répondant : En fait, le biais vient, enfin on pense que parce que c'est tout ça, c'est un peu. Donc la, la sélection, elle se fait d'abord, on a envoyé 10000 lettres et ces 10000 lettres, en fait, elles sont envoyées à une adresse qui qui en fait on on part pas du du registre national, on part de toutes les adresses qui existent à Bruxelles et donc enfin moi par exemple, ma sœur a eu le cas parce qu'elle a reçu le courrier chez elle. C'est le hasard, et là, c'est sur l'enveloppe il est marqué « aux habitants de la rue du pont, numéro 5 1000 Bruxelles. Et donc quand ça arrive dans une coloc, quand ça arrive dans une famille. Dans une coloc, on présuppose qu'il y en a peut-être un qui va l'ouvrir. S'il y en a un vraiment intéressé, ça va matcher on va arriver à avoir les jeunes, si ça arrive dans une famille en général, plutôt le parent qui va ouvrir, et si il comprend pas, Ben il va le mettre à la poubelle. Parfois ça arrive des ça. Enfin parce que pour la toute première Assemblée, on a fait du porte à porte parce qu'on avait très peu de répondants. Et en fait il y avait des adresses où Ben la maison est en chantier, il y a une personne donc tu vois c'était vraiment, donc ce truc où les 10000, c'est un peu 10000 enveloppes, c'est envoyé dans la nature et tu sais pas. Et ma sœur par exemple elle c'est une maison de maître avec des appartements, elle dit bah en fait on sait pas pour qui c'est donc il y a une personne qui l'ouvre et donc on le jette parce que c'est marqué aux habitants de donc celui qui habite au rez-de-chaussée il regarde il se fait « oh c'est pas pour moi » et voilà. Et en plus ce courrier, enfin le. On l'a retravaillé. Vraiment, on a insisté. C'était un courrier très administratif, tu vois, c'était vraiment. Enfin voilà, une page avec du texte recto verso à la fin, un tout petit QR code machin et donc un truc pas du tout sexy qui donne enfin ou tu dis encore un truc administratif avec le logo de la région en grand. Et donc tout ça c'est des choses qu'on a aussi travaillé avec Bruxelles environnement et avec VO pour leur dire non, ça il faut changer on peut parce qu'en fait ils, tous les courriers étaient déjà prêts avant qu'on arrive enfin, tu vois cette présélection entre le moment où nous on a été notifiés et le moment où on a commencé à envoyer les

courriers. C'était très juste, donc on n'a pas changé ça. Donc c'est des choses qu'on est en train de faire changer maintenant quoi. Voilà, et donc.

Enquêteur : Est-ce que tu sais me situer quand vous êtes arrivés dans le temps dans le projet ?

Répondant : Oui, je pourrais dire ça précisément, mais je pense à mon souvenir, c'était au mois de septembre.

Enquêteur : 2023 ou 2022 ?

Répondant : Attends, je vais te dire ça juste. Hop. Assemblée citoyenne pour le climat la première, c'était décembre décembre 2022.

Enquêteur : OK.

Répondant : Là on a eu nos premières réunions de contact avec Bruxelles environnement et oui, c'est vrai que je me souviens d'avoir eu une réunion la veille de Noël. Et les lettres étaient envoyées je pense en janvier tu vois. Donc c'était vraiment et voilà voilà avec les congés de Noël tu as la moitié des gens qui sont pas là et les choses sont un peu figées et on t'explique que bon bah on va pas savoir beaucoup changer les lignes quoi. Donc on est là depuis ouais décembre 2022.

Enquêteur : Et je suppose que c'était pas possible d'envoyer directement à partir des registres nationaux ?

Répondant : Non, en fait, ça, c'est en train de se de se travailler auprès du gouvernement. Ils y réfléchissent, ça fait partie des slogans politiques de certains en vue des élections, mais. Mais je pense que moi personnellement, je pense que ce serait bien. Parce que du coup, tu pourrais déjà aussi Ben peut-être adapter le courrier pour certains publics. Et oui ne fût-ce que la langue ou des choses comme ça. Enfin tu pourrais faire un courrier plus personnalisé. Ouais donc ça c'est en train de de bouger. On verra après les élections ce qui se met en place. Donc pour le moment on est plus sur du aléatoire. Et puis en fait les gens reçoivent ce courrier et puis il y a un lien d'inscription donc ils s'inscrivent. Quand ils s'inscrivent, ils doivent répondre à un questionnaire qui nous nous permet d'avoir un peu leur situation géographique, composition familiale ou pas, niveau d'études, on questionne pas le niveau de revenu. Nous, on a proposé que pour la prochaine sélection ça se fasse, mais par des questions parallèles. Parce qu'en fait tu peux pas demander aux gens, mais tu peux poser la question, est-ce que vous partez une, 2, 3 ou 4 fois en vacances par an ? Est-ce que si vous avez un imprévu financier vous savez facilement y pallier ? Et des petites questions comme ça qui te permet d'avoir une idée. Et donc après, on a donc toutes les réponses à ces questionnaires qu'on extrapole en chiffres. Et on les met au regard des chiffres de la région bruxelloise. Et donc on on sélectionne, on essaie d'être dans les mêmes grandeurs pour avoir. C'est pour ça que c'est important de dire que on n'a pas une assemblée représentative de la diversité bruxelloise parce que on ne sait pas faire correspondre exactement la même chose. Parce que c'est sur inscription, c'est sur base volontaire. Mais on a une assemblée qui représente la diversité bruxelloise. Enfin tu vois, c'est c'est quand même, c'est fort différent de dire qu'on a une assemblée diversifiée, que une assemblée représentative parce que d'atteindre cette représentativité, d'abord ils ont les participants n'ont pas un mandat de représentation, donc ça c'est fort important. Et ensuite pour nous, c'est presque pas possible d'atteindre cette représentativité ou il faudrait un autre système de sélection quoi. Voilà donc ça, nous on insiste fort sur le fait de dire que c'est une assemblée diversifiée. Non mais parce que pour le politique joue souvent avec ce mot. Ceux qui veulent contraindre, enfin qui veulent décrédibiliser l'Assemblée, ils nous ils disent souvent oui mais en fait vous êtes pas représentatifs et nous dit Bah oui c'est vrai, on n'a jamais prétendu ça, on a vraiment, c'est pas notre objectif et donc voilà.

Enquêteur : Pour le processus de sélection, c'est quel organisme qui s'occupait d'envoyer les lettres ?

Répondant : Alors le premier organisme, je suis nulle avec les noms des gens. Je peux, je peux retrouver ça. Est-ce que je peux t'envoyer par. Faudrait que j'aillie sur le SharePoint pour retrouver. Mais je peux retrouver les noms. Ouais.

Enquêteur : C'est un organisme à part du coup, c'est ça ?

Répondant : Oui c'est ça. En fait ça c'était un autre marché, un un autre contrat de Bruxelles environnement et donc nous on a quand même eu des contacts avec eux et collaboré avec eux parce que ça a un impact sur notre

travail. Mais on les connaît pas spécifiquement et donc c'est pour ça que j'ai un peu oublié leur nom. Et c'est surtout cet aspect-là, c'est surtout [REDACTED] et donc eux je sais qu'ils connaissent bien le nom des gens.

Enquêteur : Je vois [REDACTED] mardi donc

Répondant : Ah bah alors il aura la réponse, voilà.

Enquêteur : Ok, super. Prochaine question. Donc comment, suite à l'appel à candidature, comment la mission a été décrite initialement et comment elle a évolué plus tard, pendant les cycles.

Répondant : Ouais. Bah le fait est que quand tu, dans la note de méthodo que tu rédiges, tu pars un peu de, entre guillemets, une situation idéale parce que tu dois proposer quelque chose. Ce qui a fort changé je pense, c'est le, entre ce qui était dans la note de méthodo et la première Assemblée, Ben déjà c'est le fait qu'on était pas à 100 participants donc ça a quand même un impact sur le reste parce que tu travailles avec moins donc de personnes donc c'est un peu plus qualitatif. C'est d'autres moyens humains aussi. Au plus y a de participants en plus, il faut qu'on mette des moyens humains. C'était aussi le rythme des des séances, donc ça, ça a changé par rapport à l'agenda qui était demandé. C'était bah aussi on n'avait pas le sujet, donc le fait d'avoir le sujet de l'Assemblée, ça a quand même un impact. Dans il y a pas. Fondamentalement, il y a pas grand chose qui a changé, tu vois ? C'est plus des aspects pratiques qui ont changé. Donc ça c'est ça je pense aussi, dans tout appel d'offre, le client te désigne parce que la méthode que tu proposes correspond au cahier de charges et correspond à ce qu'il souhaite. Et voilà. Donc en général, c'est plus des aspects pratiques qui changent quoi. Il y a une chose qui a changé, c'était que, mais je pense que nous c'était déjà dans notre offre. Mais la demande de Bruxelles Environnement, c'était que l'Assemblée citoyenne d'abord rencontre des personnes ressources sur le thème et ensuite fasse à un peu d'introspection. Et nous, on a vraiment proposé l'inverse de d'abord partir du vécu des citoyens et puis les alimenter avec des personnes. ressources, et donc ça pour l'intelligence collective et pour le le sentiment de valorisation de la plus-value qui peut le qui. Enfin le sentiment de plus-value qu'ils peuvent avoir, c'est c'est quand même important de d'abord partir de ce que les gens connaissent. Et puis ça nous permet nous aussi de découvrir qui est là et et qu'est-ce qu'il. Ça enregistre toujours ? Ça permet nous de les connaître et eux de se connaître entre eux, de se dire Ah Ben un tel en fait il s'y connaît pas mal sur ce thème-là, et cetera, et oui et voilà, et ça permet de valoriser chaque personne et et le fait que enfin ça c'est pour tout processus participatif. Je pense que les citoyens sont souvent bien plus experts, entre guillemets, du territoire qu'on ne le pense, et donc c'est fort important de de partir de voilà de cette connaissance du terrain qu'ils ont puisque eux pratiquent la ville tous les jours quoi, comme nous voilà.

Enquêteur : Ok. Et du coup le contrat de base c'était pour que vous soyez prestataire / facilitateur ?

Répondant : Ouais ouais, designer, facilitateur, coordinateur, la totale hein.

Enquêteur : Est-ce que tu peux me décrire plus en détail toutes les tâches que vous avez eu avant, pendant et après l'Assemblée ?

Répondant : OK, alors. D'abord, c'est un petit peu coordonner avec Bruxelles Environnement, donc c'est toujours de concert avec mission publique. Coordonner la la Ben une partie de la sélection donc là, Benoît a eu plusieurs réunions avec le prestataire de sélection des participants. Ensuite, c'était définir le mandat de des participants, donc ça, il y avait. Bah les lignes, les grandes lignes à définir et un texte à rédiger, et ce texte devait être transmis aux aux participants ensuite et là notre plus-value je pense, c'est la vulgarisation des choses. Parce que Ben voilà, le ça c'est un petit peu un constat qu'on a de manière globale, c'est que les administrations comme ils travaillent de plus en plus avec des bureaux externes. On les utilise enfin, on leur demande, on fait moins appel à leur intelligence et on fait plus appel à leur capacité de suivi de projet coordinateur. Et donc qui sont assez bien dans leur bureau. Et puis c'est nous qui allons leur dire non mais vous savez en fait le citoyen il ressent un truc comme ça, ça va pas le faire, il faut et donc on ça c'est un peu la plus-value qu'on a. Après c'était chouette de travailler avec [REDACTED] parce que lui il avait vraiment à cœur de de, de d'apprendre tout ça et de et donc c'était vraiment une super collaboration. Donc il y a eu la rédaction du mandat. Et puis il y a eu aussi Ben la question qui était adressée aux citoyens d'essayer de bien comprendre, bien creuser. Qu'est-ce qu'il y avait de derrière, qu'est ce qui serait attendu, souhaité. Donc il y a le mandat, bien définir les objectifs de la question parce que la première question avait été définie par le gouvernement et il fallait qu'on decode les choses pour que le travail fait avec les citoyens soit vraiment qualitatif et il y avait ça, donc les aspects sur la question. Et puis après Ben il y avait commencer à définir un agenda, proposer une méthode, affiner cette méthode. Définir un comité d'accompagnement aussi, donc pour nous, c'est important qu'il y ait des personnes externes au projet

qui soient dans le comité d'accompagnement du projet. Il y avait aussi euh. Définir avec qui on va, enfin quelles seront les personnes ressources qui viendront tout au long de l'Assemblée. Et donc là ça ouvre le sujet de la transversalité au sein de l'administration, parce que Ben [REDACTED], qui est notre point de contact, lui, il coordonne très bien enfin, il coordonne le projet. Mais c'est pas une personne ressource concernant l'alimentation durable ou l'habitat bruxellois. Et donc on a dû aller frapper à la porte de Perspective et de d'autres services de l'administration de Bruxelles Environnement. Et un peu leur dire salut, il y a un projet chez Bruxelles Environnement et en fait vous êtes pas au courant mais vous allez devoir travailler dessus et on va vous emmerder, et vous allez venir le weekend. Et en fait on vient charger votre barque et on vient un peu charger votre travail et donc ça n'a pas toujours été super accueilli. Après [REDACTED] nous a aidés à ce que voilà, ce soit quand même plus ou moins bien accueilli et là c'est un peu de la volonté de la personne parce qu'il y en a certains qui ont dit Bah moi le weekend faut pas compter sur moi, ça fait pas partie de mon contrat ni de mes horaires donc je ne viendrai pas. Et puis il y en a d'autres qui étaient très motivés et qui sont venus, et donc là, ça c'est un peu le truc où ça a été une partie de notre travail parallèle, c'était d'insuffler cette Assemblée citoyenne au sein de l'administration. Parce que elle a pour objectif d'être permanente. Et donc concernant le climat, Ben on pourrait poser vraiment une multitude de questions aux futures assemblées et donc potentiellement chaque service de Bruxelles environnement a minima et des autres administrations régionales, Ben sera un jour amené à venir un samedi toute une journée parler avec des citoyens même si c'est pas dans son contrat et et donc il y a un truc où nous on fait ce travail de faire porter l'Assemblée et et [REDACTED] l'a vraiment bien fait. C'était vraiment chouette. Et tu vois, pour la thématique de de good Food, Ben [REDACTED] était hyper présente. Après, c'est une personne avec qui nous 21 solutions, on a déjà travaillé avec elle pour la rédaction du plan Good Food. Et on avait déjà insufflé le fait que la participation des citoyens, le fait que la transversalité entre toutes tous les services des administrations amenait une plus-value aux choses et donc pour elle c'était, elle était vraiment contente de venir et elle a tout de suite compris que ça avait de l'intérêt. Pour l'habitat, les personnes avec qui on travaillait, Ben ça a pas tous été comme ça tu vois. Et donc c'était ouais et voilà, c'était parfois un peu comique. Il y en a un une fois, il est venu une demi-heure, il a fait brrrrppp et puis il est parti. Les citoyens avaient 35 questions et ils étaient là bah il est plus là. Donc voilà, c'était un peu. Donc ça c'est un élément humain aussi sur lequel nous on essaie de travailler, mais sur lequel ben en fait parfois, tu peux être confronté à un peu des blocages quoi. Donc il y avait insuffler la, enfin faire porter l'Assemblée par l'administration. Et puis après le projet se met en place petit à petit. Et Ben il faut faut tout coordonner quoi. Et ça c'est vraiment un gros travail. Ça va être une fois que les citoyens sont sélectionnés, il y a tout le suivi et l'accompagnement des participants. Que ce soit est-ce que vous avez des besoins spécifiques que ce soit en termes de mobilité ou en en termes de ben garder les enfants. La première Assemblée, il y a plus de personnes qui ont sollicité les services de baby sitting qu'on mettait, la 2e Assemblée, ça a été nécessaire qu'une seule fois. La première Assemblée, on avait une personne qui était PMR, qui venait avec son chien. Elle était en chaise roulante et elle était accompagnée de son chien. C'était en soi pas un du tout un problème, mais tu tu dois te dire que Ben il faut que tout soit accessible pour elle. Alors les locaux heureusement le permettent bien. C'était aussi Ben est ce que vous avez besoin d'un, d'un service de mobilité ou autre. Donc il y a tout ce suivi quand même assez personnalisé qu'on essaie de faire. Y a et ça c'est tout au long de l'Assemblée de Ah Ben vous étiez malade, vous avez pas su venir. Si vous voulez, vous pouvez venir une demi-heure à l'avance à la prochaine Assemblée et on vous fait un petit feedback, et cetera. Donc ça c'est tout un travail qu'on fait et qu'on pense qui est vraiment nécessaire pour que les gens se sentent inclus dans un process. Ensuite, il y a avant chaque Assemblée, Ben réfléchir en équipe à comment on va faciliter ça, qu'est-ce qu'on a fait la fois précédente, quelle est la matière qui en est ressortie ? Et toujours en essayant de garder cet objectif de rédaction de recommandation et en fonction du groupe aussi, c'est fort différent. On n'avait pas du tout la même énergie de groupe dans la première Assemblée que dans la 2e et et ça aussi, il faut gérer des choses et et voilà. Et puis en parallèle de ça, il y a aussi, on on organise à chaque fois des visites de lieux spécifiques en lien avec le thème donc qui a organisé ça ?

Enquêteur : C'est vous qui organisez ça ?

Répondant : Alors pour la première Assemblée, c'est nous qui avons tout organisé et pour la 2e Assemblée en fait. En fait, nous, on essaye aussi que l'Assemblée, petit à petit soit de plus en plus portée par l'administration. Et donc il y a certaines choses qu'on a commencé à déléguer à l'administration, par exemple le suivi spécifique des participants. Là, on se, pour la 2e Assemblée, on a partagé le rôle avec l'administration, donc avec l'équipe de [REDACTED], enfin [REDACTED] est un peu tout seul, maintenant ils sont 2, ils sont, il y a [REDACTED] aussi et et donc pour la 2e Assemblée, c'est [REDACTED] qui entre autres qui a repris l'organisation des visites. Maintenant il y a des trucs, voilà, il faut qu'on fasse un peu décollage parce que nous c'est des choses Ben moi que je fais depuis 15 ans chez 21 solutions d'accompagner des groupes de citoyens et donc y a des petits tips et des trucs et astuces quoi à transmettre. Mais donc la première Assemblée on a organisé toutes les visites, la 2e on a plutôt supervisé et et la 3e on verra comment ça se passe quoi. Et chaque fois c'est une discussion aussi avec l'administration de Ben qu'est ce que vous voulez petit à petit prendre un peu plus et qu'est ce qui est confortable ou pas pour vous et

que nous on garde et aussi ce qu'on leur donne ça nous permet de donner plus de force sur d'autres choses parfois nouvelles et et donc ouais donc c'est vraiment un travail de coopération. C'est c'est pas. Enfin tant Bruxelles Environnement est notre client, tant nous on le considère vraiment comme un collaborateur quoi. Voilà, donc je crois que, j'ai dit quoi ? J'ai parlé du mandat, de la question. Tu vois par exemple, là maintenant, on va avoir plusieurs réunions avec l'administration pour rédiger, parce qu'en fait là, la première fois, la, la question avait été définie par le gouvernement. Pour la 2e et la 3e Assemblée, la question est définie par le comité de mise à l'agenda. Et ils définissent la question dans les grandes lignes. Parce qu'après, c'est l'administration elle-même qui peaufine la question. Et donc là, il y a aussi tout un travail avec l'administration de lien entre ce que les citoyens ont exprimé et ce que eux interprètent et mettent dans la question quoi. Et donc il y a ça. Et puis après il y a aussi Ben le comité de suivi, maintenant qui donc qu'il y a eu pour la première et maintenant 2e Assemblée. Et donc ça, c'est plutôt des réunions avec eux et puis ensuite des liens avec le gouvernement qui leur répond. Il y en a qui sont super impliqués et qui décident de faire plus que ce que nous on leur demande et donc ça c'est OK. Et puis bah oui c'est en fait c'est un suivi continu et puis il y a des choses qui se superposent et voilà. On fait vraiment beaucoup de choses. J'ai sûrement des choses qu'on fait que j'ai pas dit que [REDACTED] pensera à dire.

Enquêteur : Donc c'est vraiment Bruxelles Environnement qui supervise et qui délègue, et vous qui mettez en place ?

Répondant : Ouais voilà c'est ça. Après ce qui est chouette c'est que enfin là aussi, et tant pour ce processus-là que pour les autres processus participatifs qu'on fait, on on dit à l'administration que c'est vraiment important qu'ils soient présents. Donc [REDACTED] est là tous les week. Pour qu'il écoute, qu'il observe, parce qu'en fait il y a toute une partie de voilà de sensible d'humains que tu sais pas retransmettre dans un rapport. Et je pense que Merlijn aussi il il apprécie d'être là et il a envie d'être là parce qu'il a pas envie de juste être dans son bureau et bon ça ça dépend parfois sur qui tu tombes. Mais en tout cas ce qui est chouette avec [REDACTED], c'est c'est vraiment quelqu'un qui met les mains dans le cambouis et qui fait et qui fait avec nous quoi. Et donc ça c'est vraiment c'est assez qualitatif. Voilà, je lui jette plein de fleurs, hein ?

Enquêteur : Et, mais c'est étonnant qu'il y ait pas du tout de contrat avec, enfin l'administration de Bruxelles Environnement ?

Répondant : Pas du tout de contrat ? Si on a un contrat, on est c'est notre client hein.

Enquêteur : Non mais je veux dire pour le suivi. Pour l'administration thématique, là par exemple, tout le secteur de Good Food que se soit pas prévu initialement, qu'ils aient à ...

Répondant : Ah ! Que eux aient des heures là-dessus ? Alors. Ça, je pense que ça revient plus de leur popote interne. Ce qui a, c'est que le sujet, il est défini de d'année en année. Tu vois [REDACTED] par exemple, elle a vraiment décidé de prendre part au projet et. elle a su dégager du temps et être là. Lors de la première de la première Assemblée, par exemple, il y a 2 personnes de chez perspective qui sont venues plusieurs fois et ça, c'est un peu des popotes internes, de discuter avec leur chef, leur charge de travail, et cetera en fait. En fait peut être que d'un niveau pratique pour l'administration c'est difficile à anticiper parce que comme on sait pas sur quel thème on va être. Tu vois, ils peuvent pas dire Ah Ben en fait on va engager une personne pour ça. Déjà on n'aurait pas besoin d'une personne à temps plein, on a peut être 1/4 temps donc tu vas engager un quart temps je sais pas. Dans les administrations aussi ils sont hyper réduits d'un point de vue financier pour engager des gens et de plus en plus de gens qui partent et qui sont pas remplacés. Et donc c'était ça aussi que je voulais dire par rapport à la charge de travail, c'est que en fait dans les administrations pour le moment ils sont un peu en en souffrance et donc quand tu leur rajoutes des trucs qui sont pas prévus, tu sens que ça les embête. Après je schématise aussi hein, y en a qui sont contents et qui ont ont de l'intérêt. Et de manière globale, les gens sont quand même plutôt positifs, c'est plus sur le fait de de venir les soirs et les weekends. Et bon ça je peux comprendre que voilà c'est un peu voilà. Et puis ils ont tout un système de contrat de travail, de récupération d'heures et tout ça qui est plus complexe et réglementaire que nous, des petites boîtes où on fait nos popotes internes et donc ouais c'est voilà, ça pourrait être prévu d'avance mais je pense que comme le thème arrive un peu de manière courte. Pour le moment on a eu un une personne qui a un peu tiqué sur le truc donc voilà mais mais sinon c'est quand même positif tu vois là sur les 3 thèmes. Enfin quand le comité de mise à l'agenda a choisi le 3e thème, a priori les personnes qui auraient pu être sollicitées, ils étaient tous quand même intéressés quoi. Voilà donc enfin pas quand même dire, il y a pas un gros frein, un frein léger, voilà.

Enquêteur : Est-ce que vous pouvez me décrire votre position au sein de l'Assemblée ? Comment vous la ressentez ? Je sais pas si, si vous éprouvez une, enfin si vous avez ressenti une forme d'autorité ou au contraire.

Répondant : Oh non ! Enfin, parce que c'est pas dans ma nature, je pense qu'on est plus là comme, moi je dirais plutôt comme une forme d'accompagnant, une personne qui va accompagner les participants à se mettre dans cette nouvelle forme de de prise de parole et de de, de oui, de, de, de capacité à enfin. Tu vois il. C'est tant la prise de parole dans le groupe que ensuite de leur faire comprendre que peu importe ce qu'ils apportent, ça a de la valeur quoi et que ça peut avoir de la valeur dans les recommandations et ça peut avoir de la valeur ensuite, et un impact ensuite. Donc moi je me vois plus comme quelqu'un qui accompagne ce cette mise en capacité et cette prise de conscience des citoyens que en fait ils ont droit à la parole et leurs paroles peuvent avoir un impact quoi. Voilà. C'est plus, c'est plus ça.

Enquêteur : Et est ce que tu peux me décrire ce que 21 solutions apporte à l'Assemblée et inversement ce que les citoyens membres et l'Assemblée vous apporte ?

Répondant : Ouais. Bah nous c'est vraiment le notre leitmotiv au sein de 21 solutions, c'est de mettre l'humain au cœur du changement et de de travailler avec les humains dans toute leur diversité pour un changement sociétal et une ville plus résiliente. Ça, c'est vraiment la, la manière dont on travaille, dont on conçoit les choses. Et après ce que l'Assemblée nous apporte, Ben je pense que pour nous, c'était vraiment intéressant de. Bah y a y a d'apprendre enfin en fait, ça fait longtemps qu'on travaille avec les citoyens, donc c'était pas une grande découverte. Après, c'était une autre dynamique et ça, c'est en fait c'est un peu la même dynamique que quand on accompagne des collectifs, des comités de quartier qui veulent mettre en place un projet dans leur quartier. C'est que tu tu pars, tu vois les gens qui sont inscrits, ils sont là parce qu'ils ont envie. Donc c'est un peu un biais par rapport aux personnes qui participent hein, parce que peu importe leur niveau d'étude ou leur leur niveau socio-économique. Je veux dire, moi, si on fait une assemblée citoyenne sur on veut des gros SUV dans la région bruxelloise, Ben je vais soit je vais y aller par contestation, soit je vais pas y aller parce que je vais me dire Ah merde le monde est pourri, c'est foutu. Et donc les gens qui viennent ils ont, moi je pense de facto un intérêt pour l'environnement quoi. Donc ça c'est un peu un biais mais bon voilà, il y a toujours des biais et et donc je pense que comme on travaille avec des gens qui ont envie de dire quelque chose, un petit peu comme dans les les quartiers, Ben tu vois c'est vraiment cet cet aspect bottom up. Ben c'est très positif et moi ça m'apporte vraiment une énergie positive. Et ça, c'est vraiment chouette quoi. Et ça te reconforte un peu sur le fait que le monde est pas si pourri et qu'on va, on va s'en sortir. Voilà. Donc ça donne un peu ce truc, c'est de de rencontrer des gens que tu rencontres pas spécialement dans ton réseau d'amis et et donc tu sors un petit peu de ta bulle et ça, ça fait du bien. Et puis c'est vrai, voilà, tu rencontres des gens positifs, a priori, même si y en a qui sont un peu contestataires parfois dans l'Assemblée hein, mais mais c'est bien aussi qu'il y ait des gens qui viennent un peu secouer les choses, voilà. Donc ça je pense, oui, c'est cette énergie positive. C'est aussi parce que moi je travaille plutôt sur les projets de mobilité. J'ai beaucoup travaillé sur la mise en œuvre de Good Move et donc je me suis pris beaucoup de gens qui gueulaient très fort pendant 2 ans. Et donc là c'était chouette d'avoir des gens plutôt positifs. Voilà, mais c'est aussi cet aspect bottom up qui fait que il y a cette énergie positive qui vient et je pense que ça, de manière globale pour la démocratie participative, Ben c'est intéressant de partir de ce qui vient du terrain quoi.

Enquêteur : Donc ça vous, ça t'apporte du soutien et de la motivation dans la lutte que tu mènes ?

Répondant : Ouais, ouais c'est ça.

Enquêteur : C'est la réponse la plus humaine que j'ai reçu à cette question, c'est beau.

Répondant : Ok, ah bah voilà.

Enquêteur : OK alors je vérifie. OK, alors maintenant je vais prendre une feuille. Je vais mettre 21 solutions au centre.

Répondant : Ouais.

Enquêteur : Je mets dans le coin mission publique. Bah je sais que vous ne faites qu'un mais je vais quand même mettre comme ça, VO et Twisted. Ensuite on a BE, le gouvernement, le comité d'experts techniques, ainsi que le forum. Voilà est-ce que j'ai oublié quelqu'un ?

Répondant : Hum. Sphère citoyenne, G1000, comité d'experts techniques, gouvernement ... Oui, je pense qu'il y a un peu près tout le monde. Moi je rajouterai BE et autres administrations quelque part parce que tu vois par exemple...

Enquêteur : Il y a le secrétariat et l'administration...

Répondant : Non, c'est par exemple pour la première thématique, on a fait appel à perspective. Pour la 2e, là c'était une compétence qui était chez BE l'alimentation. Pour la 3e thématique, Ben on devra sans doute faire un appel à économie emploi. Enfin tu vois. Donc il y a d'autres d'autres administrations et on a failli avoir une 3e assemblée sur la mobilité. Du coup BE n'aurait, il n'y aurait eu que la personne de [REDACTED] pour coordonner le projet mais tout le reste aurait été chez Bruxelles Mobilité. Donc je pense que c'est important de se dire que vraiment toutes les autres administrations régionales peuvent être sollicitées et peuvent être acteurs aussi quoi. Oui, je pense que c'est tout. Et donc cette année pour, on avait un, enfin ça c'est le comité d'accompagnement quand tu notes comité d'experts techniques ?

Enquêteur : Oui. C'est [REDACTED] qui m'a expliqué ça un peu comme ça.

Répondant : Ouais. En fait, on avait le comité d'expert technique et le comité, c'est plus comité d'accompagnement technique et l'autre thématique, et donc il y avait ceux, les techniques c'était plus sur le processus, la manière dont on on est donc il y avait des une personne qui était là pour tous les aspects inclusion, pour tous les aspects, Ben participation, méthode de facilitation et pour les aspects lien avec le gouvernement. Et puis dans le comité d'accompagnement thématique, là, c'était différentes personnes qui ont une expertise sur le sujet de l'alimentation, et qui du coup nous nourrissent par rapport à ce qu'on pouvait, voilà mettre en discussion avec les citoyens, quoi.

Enquêteur : Donc je sais qu'il y avait un expert climat, un expert alimentation, ça c'était thématique ?

Répondant : Oui, ça aussi. Et donc tu vois il. Oui, ça c'est le donc c'est ça. Comité d'accompagnement thématique et comité d'accompagnement technique.

Enquêteur : Ok. Donc technique c'était tout ce qui ...

Répondant : Tout ce qui concerne le process. Ouais, tout ce qui concerne le processus et accompagnement thématique, ça c'est tout ce qui concerne le thème et donc en principe le comité d'accompagnement technique Ben je pense, ça va rester le même parce que c'est intéressant aussi qu'ils voient évoluer l'Assemblée, enfin les la manière dont on gère chacune des assemblées et le comité d'accompagnement thématique Eh bien, ça il change. De facto, il change à chaque thème. Quoi. Et alors le en fait le forum, ça c'est une des journées qu'on organise, enfin ça, ça se passe sur toute une matinée. Et et là, c'est des personnes vraiment de tous, de tous les secteurs qu'on va chercher pour venir alimenter les citoyens quoi. Mais c'est vrai qu'après, on essaie de garder un lien avec eux. Une fois que les citoyens remettent leurs recommandations une fois qu'il y a des retours du gouvernement parce que il y en a, il y a certains des acteurs qui peuvent être parties prenantes pour appuyer les recommandations des citoyens auprès du gouvernement quoi, voilà. Mais donc moi j'aurais dessiné ça, je l'aurais dessiné autrement. Mais bon.

Enquêteur : Oui. Et j'avais cru comprendre que c'était le comité technique qui avait décidé du forum.

Répondant : Ah non, c'est nous. C'est donc après ils ils nous alimentent, enfin tu vois, on leur dit Ben voilà, nous on a prévu de de contacter telle telle personne. Et puis ils nous disent, Ah mais moi je connais un tel qui pourrait être intéressé ou des choses comme ça, mais c'est plutôt nous qui définissons le la composition du forum donc.

Enquêteur : Est-ce que vous avez des critères pour les participants du forum ?

Répondant : Ben c'est important que ce soit vraiment des secteurs diversifiés, donc entreprises, associatifs, administrations. C'est important que ce soit pas des personnes qui aient tous la même voix. Donc en alimentation, Ben on a aussi bien pris des gens qui travaillent chez Viangro, une espèce de grosse abattoir production de viande à Bruxelles. Que des personnes qui militent pour le Végan, tu vois, parce que on trouve que il faut vraiment nourrir la l'Assemblée avec ce qui existe vraiment et et que nous on peut pas décider de n'avoir que les bio bobos qui viennent les leur parler. Il faut vraiment qu'ils rencontrent toutes les personnes

quoi. Donc ça c'est le critère, c'est que il faut être ouvert à toutes les voies, même si voilà elles rencontrent moins. En fait nous notre objectif c'est d'accompagner l'Assemblée, c'est pas de leur transmettre nos valeurs. Et justement c'est. Il y a cet enjeu de de rester neutre là-dessus quoi, voilà.

Enquêteur : Ok, et par exemple, je pense qu'il y avait donc dans le comité thématique il y avait un membre qui représente chaque secteur, non ? Il y avait colruyt ...

Répondant : Oui, plus ou moins. Il y avait donc il y avait un représentant, donc colruyt était là pour représenter, enfin il représentait pas les autres, mais d'avoir au moins une voix de de du secteur des grandes surfaces. Il y avait une personne, je crois, d'un collectif de agriculture urbaine. Ça, il faudrait que je reprenne les les membres du comité. Mais il y avait un petit peu. Oui, on a essayé de tu vois, il y a personne qui représentait l'horeca, mais il y avait une personne qui elle était plutôt neutre et connaissait le domaine de l'horeca et de de l'agriculture. Oui, de l'horeca et puis. Euh bah il y avait [REDACTED] quand même, qui était un peu notre élément clé pour ce 2e thème, enfin cette 2e Assemblée, pardon. Et il y avait aussi une universitaire qui elle étudiait un peu tout ce qui est impact de l'alimentation sur le climat. Voilà donc là aussi, on essaie d'avoir des personnes de différents secteurs pour voilà avoir cette vue d'ensemble quoi.

Enquêteur : Ok, j'y vois plus clair ! Ok est-ce que on peut venir assez rapidement sur les liens que vous avez eus avec chacun des acteurs ? Donc par rapport au G1000 ?

Répondant : Le G1000, donc eux, bah ils sont dans le comité d'accompagnement technique. Et donc là c'est. Après, ce qui est intéressant, c'est que ils suivent le projet. Ils nous disent pas comment faire. Parfois ils suggèrent des choses. Et c'est vrai que si on veut bouger à l'architecture au gros fil rouge, alors là parfois ils ont un peu leur mot à dire. Mais il y a quand même assez bien une écoute et on est plutôt aussi dans un processus d'évaluation partagée quoi, commun. Donc ça, on essaie de faire l'évaluation ensemble.

Enquêteur : Y a beaucoup de collaborations, vous faites souvent des réunions ou c'était plutôt avant ?

Répondant : Non on les voit quand même tout au long du tout au long du projet. Maintenant c'est, ça c'est dans leur contrat avec Bruxelles Environnement, c'est que eux petit à petit partent, donc voilà. Donc ils étaient plus présents à la première assemblée et ils le sont de moins en moins. Et donc ils s'assurent de la bonne implémentation des choses et la manière dont elles sont modifiées en fonction du du terrain. Et voilà. Mais c'est une bonne collaboration.

Enquêteur : Avec la sphère citoyenne au sens large. Donc là je vois vraiment des Bruxellois, donc c'est VO surtout qui est en relation...

Répondant : Ouais c'est ce que j'allais dire, c'est surtout VO qui est en contact avec eux, nous pas trop.

Enquêteur : Ok. Et le gouvernement par les déclarations publiques, et cetera.

Répondant : Oui après on rencontre quand même, on a eu 2 ou 3 fois. Il faudrait plus de liens ça c'est vrai que c'est un peu déconnecté. Nous, on trouve que il faudrait plus de liens tant avec le cabinet qui a en charge l'administration de Bruxelles environnement, parce que c'est quand même eux qui portent ben les travaux de l'Assemblée auprès du gouvernement, si tu veux, ils se font leur ils se font le relais, et donc. Et donc je pense que [REDACTED], BE et le gouvernement, ça c'est assez lié parce que [REDACTED] a été prendre la parole au gouvernement pour expliquer ce qu'il en était ressorti de la 2e Assemblée. Mais nous, on n'a pas beaucoup de contacts et nous c'est une des propositions qu'on a fait en fait, c'est que chaque personne du gouvernement vienne un jour, un samedi ou un dimanche, voir ce qui se passe pour comprendre un petit peu la plus-value et et c'est marrant parce que dans à la fin de chacune des assemblées, quand tu regardes la petite vidéo que VO a faite qui résume un petit peu le travail, il y en a à chaque fois un qui dit eh Ben j'espère que le gouvernement mettra autant de temps que ce que nous on a mis. Et donc tu vois ça, je pense que même ça c'est pas c'est pas très, c'est pas assez lié quoi. Et ça, et c'est aussi un lien assemblée, gouvernement, c'est quelque chose qu'il faut renforcer quoi. Et je bah c'est un peu la déconnexion. Bon ça c'est très personnel. Mais voilà le politique est trop déconnecté du citoyen quoi.

Enquêteur : Est-ce que c'est pas aussi une volonté de de vraiment présenter l'Assemblée comme un corps indépendant du politique ?

Répondant : Ben il peut. Je trouve qu'il peut être indépendant tout en étant dialogue et il y a pas assez de dialogue entre les 2 et ça et il peut être indépendant. Tu vois nous, ce qu'on propose, c'est que chaque membre du gouvernement, Ben s'il le souhaite, il il peut venir un samedi observer les débats. Et on lui demande pas de prendre la parole et de donner son avis parce qu'en effet là alors ça pourrait influencer l'Assemblée et alors les autres membres du gouvernement diront Ah Ben moi j'ai pas été le samedi donner mon avis et on voit bien que tu as été donné ton avis et donc ça va pas le faire, mais mais de venir observer la la qualité des échanges qu'on peut avoir avec l'Assemblée pour qu'ils se rendent compte que en fait toutes ces recommandations qui sont écrites, elles ont pas été écrites sur un coin de table. Je pense que ça, ça donnerait plus de poids et plus de prise en compte des choses. Après peut être que je me leurre hein, ça je ne sais pas. Et aussi en fait, je me, parfois c'est intéressant. Enfin, en fait l'Assemblée, elle est portée par l'administration parce qu'on veut qu'elle soit pérenne et que le gouvernement change, mais pas l'administration et, mais en même temps, tu vois ici comme on est sur, on est sur un changement politique, on ne sait pas qui sera notre correspondant ? Enfin, quel cabinet aura en charge l'administration de Bruxelles Environnement pour la 3e Assemblée. Et donc on sait pas très bien à quelle sauce les choses vont se faire et je pense que s'il y avait ce travail de plus en lien avec le gouvernement qui avait déjà été fait, Ben nous aussi ça nous permet de semer des petites graines et de s'assurer qu'il y a un peu une continuité qui se fasse. Maintenant que les choses changent, d'accord, mais qu'il y ait quand même. Enfin voilà le le, dans la. Ce qui a été approuvé par le gouvernement, c'est la mise en place d'une assemblée citoyenne permanente pour le climat. Maintenant, sur la forme ça, il y a rien qui a été rédigé, enfin rien qui a été approuvé qui va permettre que on est sûr que il y aura un minimum 6 weekends, enfin 6 samedis de rencontre. On pourrait très bien avoir un quelqu'un qui nous dit bah en fait vous allez faire 3 enquêtes en ligne et ça se passera comme ça. Bon après on a un budget qu'on a reçu, qu'on doit mettre en œuvre et tout, mais tu vois, tout pourrait changer du tout au tout. Et donc c'est pour ça que ce lien avec le gouvernement et l'implication indirecte, entre guillemets, avec le politique, je pense qu'elle est nécessaire quoi.

Enquêteur : Mais l'Assemblée a, enfin le système a quand même été inscrit récemment dans le COBRACE il me semble ?

Répondant : Oui mais c'est mais elle a été, elle a pas été. Enfin moi de ce que j'ai lu, y a y a vraiment sur la forme, sur le fond oui, mais pas sur la forme, et donc on on peut lui donner la forme qu'on veut, ce qui est bien aussi hein, parce qu'il faut pouvoir faire évoluer les choses. Mais ça aurait été intéressant que y ait une forme minima qui soit aussi inscrite quoi. Peut être qu'il faudrait aller revoir le texte pour s'assurer de ça. Mais pour le moment, c'est ce que l'administration nous transmet. Et donc il y a pas beaucoup de liens. Donc ça il y a un lien fort. Après je mettrais quand même je prends un autre BIC mais il, ce lien-là parce que c'est une autre bulle ce lien là il est-il est très fort quoi ça c'est vraiment très bien. Les administrations thématiques euh pression, faire assurer les recommandations c'est ça que tu as mis ? Faire avancer ah oui, ça c'est pour que les recommandations soient mises en œuvre. Ben ça, on n'a pas beaucoup de pouvoir, tu vois. Nous on a, on a, donc on il y a ce comité de suivi. Après on les laisse travailler de leur côté et c'est pour ça en fait aussi que, enfin tout est toujours lié, que si, que ce soit Bruxelles environnement ou Perspective pour le cas de la première Assemblée. Si ils sont bien présents, lors et qu'ils sont bien en contact avec l'Assemblée et lors des différentes réunions, rencontres. En fait, ils ils vont mieux comprendre d'où viennent les recommandations, comment, enfin quelle est la plus-value à les intégrer, et cetera, parce que c'est quand même aussi, tu vois. Si ils sont trop déconnectés du du texte, euh ils reçoivent un jour un truc sur leur table et on leur dit Ben en fait voilà, y a des citoyens, Monsieur Madame Dupont, qui ont décidé qu'on allait faire ça et maintenant toi, il faut que t'intègres ça dans ta stratégie. Je trouve que voilà, le fait de de mettre tout le monde autour de la table et de faire dialoguer les chauds, les gens ensemble dès le départ fait que tout prend plus de sens. Et quand tu vois du sens, Eh Ben t'as plus facile à faire les choses et à les ,enfin à les intégrer. Maintenant c'est tout à fait OK aussi que l'administration dise Ben telle telle recommandation on la met pas en place parce que c'est trop tôt ou c'est pas c'est pas OK par rapport à tels aspects sociaux ou économiques ou j'en sais rien. Mais pour porter les choses, voilà, je pense que ça c'est bien qu'il faut-il faut que tout le monde soit tous ensemble. Ensuite, Ben oui, donc ça c'est collaboration forte. Ben ça c'est aussi quand même une. Enfin, on est constamment en contact ensemble et ça la sphère citoyenne, on a pas trop de lien quoi.

Enquêteur : Et les liens entre l'Assemblée et la sphère citoyenne ? Bon, il y a cette représentation de la diversité. Moi ce qui ce qui m'étonnait un peu, c'est que même lors de la présentation des recommandations, la sphère citoyenne est très peu présente.

Répondant : Ouais, ouais. Alors ça y a un peu un truc difficile, mais peut-être tu vas rencontrer les gens de VO ?

Enquêteur : C'est pas prévu mais ouais.

Répondant : C'est pas prévu. Ben, chez mission publique, ils travaillent plus en collaboration avec VO. Enfin ils ont plus. On collabore sur tout et puis après il y a des petites choses où on a dit Ben ça c'est plus toi qui fait, ça c'est plus moi. Et ce qui est difficile pour la communication en fait, c'est que quand tu communique sur les réseaux sociaux ou autres. Tu communique un peu sur du vide entre guillemets parce que c'est « Venez participer à un groupe de parole » et puis de ce groupe de parole, il y a un texte qui va en sortir, on le donnera au gouvernement et alors on fera en sorte pour que soit mis en place, mais on n'en est pas sûr à 100% et donc c'est pas très sexy. Et donc c'est très difficile aussi de créer une communauté via les réseaux sociaux, via les newsletters et cetera. Parce que voilà même un. En fait, le processus de mise en œuvre des recommandations est long et donc c'est difficile de faire communiquer là-dessus. Donc c'est vrai qu'on communique beaucoup sur le côté chouette et sympa de participer pour donner aux gens un peu un teaser sur Ben si tu viendras ce sera chouette parce que tu rencontres d'autres gens et voilà maintenant le tout ça à quoi ça va servir et comment, quel sera l'impact ? C'est encore difficile de communiquer là-dessus parce que même après la première Assemblée. Là, on va avoir au mois d'avril le 2e retour du gouvernement sur la première Assemblée, et donc on aura plus de trucs aussi, on pourra dire Ah Ben le gouvernement a choisi d'implémenter 46% des des recommandations qu'ils ont faites et telle telle recommandation va et donc là les gens vont pouvoir commencer à aussi à mieux comprendre et je crois que ça c'est un des éléments c'est que c'est que l'Assemblée elle est encore toute jeune et qu'il y a pas encore de trucs très concrets à montrer, communiquer quoi. Et c'est pour ça aussi qu'on a un peu ce biais peut-être, je suis pas spécialiste en communication. De pour le moment, on a des gens qui ont quand même un intérêt pour l'environnement, qui viennent parce que voilà, donc oui, c'est pour ça que c'est peu. Après nous, on essaie de faire en sorte aussi que les membres de l'Assemblée en parlent à leurs voisins et autres. Alors il y en a certains qui sont venus avec un ami ou des choses comme ça quand il y a eu les retours du gouvernement, mais pas encore beaucoup. Ouais voilà, petit à petit.

Enquêteur : Ok. Pour les 2 comités d'accompagnement, c'est vous également qui avez décidé de la composition ?

Répondant : Oui. Ça, on collabore avec mission publique pour suggérer des personnes à Bruxelles Environnement pour le pour cette année ici, pour la 2e Assemblée, pour le comité d'accompagnement thématique, Bruxelles Environnement, donc ça c'est les [REDACTED] qui ont. Il y a eu une petite communication là-dessus, un peu comme ça, je sais plus par quel biais ils ont fait ça et donc les gens pouvaient un peu candidater, donc on avait mis en place ce système-là, mais c'est surtout [REDACTED] qui a pris en charge ces aspects-là.

Enquêteur : Donc c'est vraiment une collaboration entre 21 solutions BE et tout le consortium. OK. Pour les comités. OK, je pense que j'y vois clair.

Répondant : Et de et de l'ACC en fait tu peux mettre le le t'as le comité de suivi et comité de mise à l'agenda. Et ça hop hop hop. Ça quand on s'est partagés le gâteau avec Mission publique, nous on s'occupe surtout du comité de mise à l'agenda et mission publique du comité de suivi. On s'était dit qu'on échangerait, tu vois après le premier, puis pour finir, on a laissé comme ça.

Enquêteur : Ok. J'ai pas mis les liens parce que c'est tout ce dont on a discuté juste avant donc c'est je verrai comment mettre ça en forme après

Répondant : Ouais, en schéma clair et lisible ouais.

Enquêteur : Après ouais, à chaque fois que je vois un un nouvel acteur, je le mets centre et du coup c'est des nouveaux liens qu'on voit. Mais mais ça va, j'y vois clair. OK très bien. Alors on peut passer à la toute dernière question.

Répondant : Ok très bien.

... (Questions critiques)

Enquêteur : Ok, et toute dernière question que je me posais. Pour la rédaction, donc tu disais que d'un côté vous faites de la vulgarisation pour vous adresser aux citoyens membres, et de l'autre côté, en même temps vous rédigez, vous aidez à rédiger les recommandations, ça c'est 21 solutions et missions publiques qui vous occupez de toute la rédaction ?

Répondant : Oui oui alors c'est vrai que mission publique pour ça était assez présent mais nous aussi en fait le donc tu vois au fur et à mesure des ateliers, enfin des rencontres avec les citoyens, des sessions de d'Assemblée, il y a des recommandations qui ressortent et on on a à chaque fois fait des allers-retours entre chaque session. Présenter ses recommandations à l'administration, donc à [REDACTED] de chez Bruxelles Environnement ou à Perspective et Bruxelles Environnement pour la première Assemblée. Et puis eux nous font des retours, eux nous disent et ils font, ils viennent aussi le weekend faire un retour aux participants pour leur dire Ben en fait. Telle piste, telle idée, tel sujet, c'est intéressant mais c'est quelque chose qu'on fait déjà ou c'est quelque chose qu'on a déjà tenté, mais ça fait 35 ans qu'on est bloqué dessus et que ça bouge pas et donc vous pouvez continuer dessus mais c'est pas sûr que ça aura vraiment un impact. Et donc il y a continuellement en fait un dialogue qui se fait. Et petit à petit, les recommandations s'affinent. Et c'est vrai que nous, il y a un travail de réécriture parce que Ben, il va y avoir tout un groupe d'idées ensemble qui vont faire une ligne parce que voilà, il faut que nous. Mais on fait toujours valider avec les citoyens jusqu'à la fin pour que ce soit quand même leur texte aussi, même si nous on est là dans cet accompagnement de l'écriture quoi.

Enquêteur : Et donc l'administration participe aussi un peu à la rédaction ?

Répondant : Ouais, vraiment. Enfin pas à la rédaction, mais à à proposer qu'est ce qui est à mettre de côté, qu'est ce qui est à creuser, qu'est ce qui est à valoriser, voilà. Pour en fait, en sorte que, à la fin, et c'est important qu'il y ait ce dialogue pour la prise en compte par le gouvernement, tu vois. Et que le gouvernement puisse pas dire Ah mais tout ça on le fait déjà. Et donc c'est là que ce tout ce dialogue est important parce que ça permet d'avoir vraiment des recommandations qui soient pertinentes quoi. Voilà.

Enquêteur : OK. Est-ce que tu veux revenir sur certains points ou tu veux encore t'exprimer ?

Répondant : Non, tout va bien. Je crois qu'on a beaucoup parlé. Je sais pas quelle heure il est mais. Ah ouais il est déjà 13h15 !

Enquêteur : Oups, je vais te libérer ! J'arrête l'enregistrement.

3. Entretien avec G1000

Enquêteur : Voilà donc d'abord est-ce que tu peux me dire quelques mots sur le G1000, sur les missions du G1000 ? Ce que vous faites en général en dehors de l'Assemblée ?

Répondant : Ça marche. Peut-être parenthèse par rapport à tout ça, mais à noter, dans le cadre de ce projet et même moi je ma relation personnellement vis-à-vis de de G1000. Je suis sous-traitant en fait donc je ne fais formellement pas vraiment partie de de l'équipe dans le sens où j'ai voilà donc je suis pas salarié de de G1000 et je suis en contrat avec eux sur ce projet-là, parce que à l'époque où le projet, donc, de d'assemblée citoyenne s'est lancé, l'équipe de G1000 n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, elle était beaucoup plus réduite. Il y avait essentiellement, bah un et 1ETP qui est devenu qui est devenu 2 assez vite ou juste un peu avant le lancement de projet qui s'occupait de quelque chose. Et donc de enfin, il était prévu qu'il qu'il recrute pour pour la la gestion de de ce projet là et de de mon côté, moi je me enfin j'étais déjà indépendant, comme en complémentaire, je me lançais comme comme indépendant et donc ça ne ça m'arrange pas spécialement d'être d'être salarié. Et sans doute en CDI, mais en tout cas pour un projet qui ici était de toute façon avec une date butoir et et et fini déterminant le temps. Donc c'est enfin on s'est lancé dans ce projet-là, avec moi comme gestionnaire de projet, mais, mais en tant que freelance. Puis petit à petit les choses ont évolué. J'ai, j'ai travaillé. Pour pour G1000, sur d'autres projets aussi, mais. Mais voilà, donc je je depuis le début du projet, je représente G1000 en dans par rapport à ce projet-là, mais de manière générale je ne suis pas un représentant entre guillemets du G1000. Enfin je je préfère préciser toutes ces choses-là et si jamais tu tu veux plus d'infos sur tout ça. Et d'ailleurs j'avais j'avais hésité à lui, enfin je lui, je lui ai dit que que je te voyais, Ben que t'as déjà peut-être rencontré sur l'autre, qui est donc directeur exécutif pendant le. G1000, tu peux tu peux contacter sans problème pour pour des questions plus liées à G1000 mais effectivement sur ce projet-ci bah je je me suis permis de de répondre directement sans lui proposer qu'il vienne et cetera, parce que il a autre chose à faire et et et que c'est moi qui suis resté à la manœuvre le plus le plus possible pour ce projet là

Enquêteur : Ça va.

Répondant : Voilà donc. Parenthèse fermée. G1000 en fait se définit comme la plateforme pour l'innovation démocratique en Belgique. Et donc essaie d'avoir un rôle de d'acteur, je vais pas dire central, mais en tout cas de de de coordonner ou de de connecter les points entre toutes les initiatives de de (... ?) et et spécialement de de délibérations. En Belgique. Ou ou même en fait de manière plus générale sur de l'innovation démocratique. Et donc bah c'est c'est une c'est une asbl hein même profil qui qui est financée en grande et à nouveau ce qui est chiffré ou autres précisions par rapport à ça c'est pas je suis pas la bonne personne à qui en parler mais mais en tout cas nous qui qui qui fonctionne de manière 100% autonome, indépendante. Enfin, pardon, je dis 100% le plus possible. Mais qui dans certains certains cas, pour des projets qui paraissent, je dirais novateur, ou ou qui qui sont des premières ou des prototypes à lancer dans leur dans leur dans leur genre. Va accepter certaines missions de d'accompagnement de de conseils de consultance avec du coup bah des institutions publiques, dans ce cas-ci le le Bruxelles environnement et le le cabinet Marron. Et donc ça arrive mais c'est c'est pas, je veux pas dire que c'est pas le Core business, mais en tout cas c'est pas c'est pas le une des missions principales nécessairement de de G1000 de faire de l'accompagnement comme ça, mais c'est arrivé bah notamment pour le le modèle Ostbelgien en communauté germanophone ici bah il y avait un peu cette cette composante quand initialement le le le cabinet marron à contacté différents soumissionnaires pour pour ça. Ben il y avait vraiment la composante de de de permanence d'une première assemblée. C'est une permanente sur une sur une thématique spécifique qui a intéressé les membres de G1000 à l'époque en se disant Bah OK oui il faut y aller, il faut soumettre, enfin répondre à à l'appel d'offres de ce genre de projet parce que ça va loin mais. Donc je je précise tout ça parce que bah le le caractère dans le profil de G1000 et et le le fait qu'il soit financé essentiellement par par d'autres sources fait que bah contrairement à d'autres acteurs que tu as ou que tu vas pouvoir rencontrer comme comme mission publique par Cities, 21 solutions. Enfin tous des acteurs comme ça qui sont. Qui sont bien positionnés dans le dans le finalement, le marché, hein de la, de la participation citoyenne, de la démocratie participative délibérative ou de l'innovation démocratique en général. Ben, ce sont des acteurs privés au sens, au sens fort, profite ou même pour celles et ceux qui sont à asbl en tout cas qui se financent essentiellement par de l'accompagnement de projets comme comme celui-ci. Ben. Voilà, j'ai mis la. Se positionne un peu différemment et et et accompagnent des projets qui qui qui sont peut-être plus, qui ont une composante particulière ou un ou qui ont, qui qui vont dans une certaine direction ou qui ont peut-être un intérêt particulier pour le secteur aussi pour le l'innovation démocratique en général en Belgique.

Enquêteur : OK, donc en en dehors de l'Assemblée, c'est quoi les missions typiques ? Est-ce que tu peux m'en décrire une pour avoir une idée globale de ce que vous faites ?

Répondant : Il y a beaucoup de d'advocacy comme disons dans le secteur, donc malgré tout de de de prise de position publique et de de lobbying vis-à-vis de des institutions sur sur certains enjeux. Des projets équivalents à l'ACC, mais d'initiatives propres avec ou pas avec avec des partenaires ou pas, comme par exemple We need to talk. Tu en as déjà peut-être entendu parler sur le le financement des partis. Qu'est-ce que qu'est-ce que le G1000 fait d'autre ? Je je en fait il y a pas mal de de ce qui ce qu'on appelle aussi capacity building. Désolé pour les les anglicismes et compagnie, mais donc de la formation de de bah différents acteurs et notamment ça passe par une une autumn School qui est devenue Spring School qui qui rassemble des fonctionnaires, des, des politiques. Voilà toutes des des personnes intéressées par le le lancement de l'initiative de l'innovation démocratique, mais qui, qui, voilà qui part de rien et qui n'ont pas en tout cas les les connaissances ou compétences de ce qui se fait en la matière. Et et donc bah à travers ces ces initiatives-là des webinaires ou d'autres d'autres conférences. J'ai mis le forme ou fait monter en capacité, ces, ces ces personnes-là. Et en fait là j'avoue faudrait que je recheck dans dans les documents internes auxquels j'ai accès. Mais à nouveau je le je ne je ne vis pas au au quotidien à 100% dans tout ça, mais grosso modo il y a il y a 4 axes de développement des j'ai des activités de de G 1000, la capacité Building advocacy, Bah accompagnement et le le 4ème je bloque faudrait que que je je retourne dans ces documents pour pour préciser. Mais c'est un peu je dirais l'équivalent de de pas mal de d'ONG comme ça ou de de non profit que tu t'es retrouvé sur sur des secteurs un peu un peu spécifiques qui essayent du coup enfin qui voilà qui se financent par dans dans notre cas c'est c'est des c'est du mécénat, essentiellement des des pompes privées, mais dans beaucoup d'autres cas c'est des des, des subsides ou ce genre de choses. Voilà qui se finance principalement pour ça et qui essaie de faire bouger les lignes dans une certaine direction avec une vision de ce que doit être la la démocratie en Belgique à l'horizon 2030. 2050 et après quoi.

Enquêteur : Ok. Merci. J'allais te demander de décrire ton poste, ton rôle au sein de l'organisation, mais c'est ce que t'as expliqué au tout début.

Répondant : Et donc bah en fait peut-être précision par rapport à ça. Donc je je suis freelance, je suis du coup sous-traitant et en même temps j'ai été très bah je je j'ai été très proche et très présent au sein de l'organisation, notamment au début et au moment où il fallait vraiment, enfin, où on avait un rôle plus actif, je veux dire sur le

projet. Ici, je le suis de moins en moins parce que j'ai j'ai d'autres projets aussi et des business à faire tourner de mon côté. Mais donc aux moments cruciaux du design de de l'Assemblée, ici de l'ACC, bah j'étais vraiment. Enfin, j'étais dans les bureaux de G1000 plusieurs fois par semaine, dans les bureaux de Bruxelles Environnement aussi, et cetera. Et à ce moment-là, en plus, je je les accompagnais aussi. Enfin, j'accompagnais G1000 sur d'autres projets similaires, donc. Voilà, on était très fort connectés, je je faisais pleinement partie de l'équipe. Peut-être qu'ils diraient Ben et d'autres que je le fais toujours, mais en tout cas on on se côtoie moins, de moins en moins souvent maintenant que qu'on est davantage sur sur l'évaluation et du suivi un peu passif ou de loin de de ce qui se passe sur l'ACC. Voilà.

Enquêteur : D'accord. Et donc par rapport à l'ACC en particulier. C'est toi qu'on a envoyé, je j'étais pas sûre. Est-ce que tu faisais partie du comité d'accompagnement ou est-ce que t'étais là en tant qu'observateur externe ?

Répondant : Ouais, ben donc, dans le design qu'on a qu'on avait proposé à BE et qui est approuvé par le gouvernement, et cetera, il y avait l'idée que dans le le comité d'accompagnement, il y ait de facto un ce qu'on a appelé je pense à l'époque, je sais pas si ça a changé depuis, mais expert/experte innovation démocratique. Et donc, dans dans ce cas-ci, c'était c'était un représentant G 1000, moi en l'occurrence, qui était invité. Maintenant voilà, ça pourrait évoluer. Nous on est en contrat avec Bruxelles environnement jusque pour pour 3 cycles en réalité. Donc le le l'appel d'offre auquel on a répondu pour le design, on a prévu l'évaluation de de de 3 cycles de de délibération. Et et donc bah sur ces 3 cycles c'était tacitement parce que je pense que ça n'a jamais été explicité quelque part, mais que que c'était c'était nous qui étions à la manœuvre. Mais ça, voilà, ça pourrait évoluer. Mais donc c'est dans le dans la continuité de on a, on a co-construit le design, on on s'implique de jusqu'au bout et donc avec ce ce ce rôle de de, de garant de des des aspects innovation démocratique au sein des comités. Ouais. Donc si si même on avait recruté quelqu'un d'autre. Bah comme on a ce cette mission d'évaluation aussi. Bah voilà, s'il y avait un autre expert innovation démocratique autour de la table de comité (?), j'aurais quand même suivi les choses là davantage là simplement pour le l'aspect évaluation quoi.

Enquêteur : Ok. OK. Justement, est-ce que tu peux m'en dire plus sur comment le G1000 a été amené à travailler sur l'Assemblée citoyenne sur le climat ? Donc c'est le gouvernement qui a fait appel à vous, c'est ça ?

Répondant : Alors, précision par rapport à ça. Moi, je suis arrivé un tout petit peu après que que, que que les choses se soient passées de ce point de vue là, donc je. Je vais plutôt remettre les choses en dans le contexte au niveau date de de d'avant tout ça, mais je pense que ça date déjà du coup de novembre décembre 2021. De ouais, de mémoire. À ce moment-là, je je pense que il y avait déjà des discussions du côté du cabinet Marron de on veut créer ce qu'ils appelaient à l'époque, une convention permanente citoyenne pour le climat qui est devenue du coup assemblée citoyenne. Et il. Ils, ils, ils ont contacté une série d'acteurs pour prendre un peu le pouls de comment ? Quelle forme ça devrait prendre ? Et voilà y réfléchir ensemble. Quand je dis une série d'acteurs, bah du coup y avait notamment certains membres du G1000 y a eu des discussions entre David Reybrouck, Min Reuchamps aussi, qui fait partie du, qui était président de l'association, qui l'est toujours d'ailleurs, qui fait partie du de l'advisory board de donc du conseiller scientifique de de de G1000 et qui est un membre assez actif de de l'organisation au niveau justement Conseil stratégique et scientifique. Donc eux ont ont eu des discussions. Je pense que Olivier de Sutter aussi avait été avait été mêlé. Enfin, ils ont un peu pris le pouls de différentes personnes qui réfléchissent à ces questions-là. Je veux dire pour pour avancer et de ça est sorti in fine, un marché public donc du côté enfin, piloter par Bruxelles environnement parce que administration directe de de de Marron. Pour avoir un un pour pour le vraiment ce qu'on a appelé le design, donc, c'est accompagnement dans la le l'élaboration de l'architecture de d'une convention citoyenne pour le climat, voilà un truc un peu exprimé dans dans, dans ce genre de terme, auquel G1000 a répondu et à nouveau je sais pas, j'étais pas là à l'époque. Donc moi tout ce que j'ai vu passer in fine pour me me lancer dans cette mission, bah c'est le le le cahier des charges de du marché public, la réponse de G1000, mais donc à laquelle j'ai pas participé à ce marché public. Mais je n'ai pas vu. Je sais pas s'il y a eu d'autres sous missionnaires. Voilà. Et d'autres éléments par rapport à ça et et donc bah G1000 quoi qu'il en soit en tout cas a remporté cet cet appel d'offre et du coup bah s'est vu confier cette mission de d'accompagnement de la de la création de l'architecture et et c'est là que le travail et donc mon travail commencé par notamment ben une prise de contact avec les différences take olders où là. Bah voilà, j'ai pu rencontrer le cabinet le ministre, comprendre davantage les besoins, commencer la collaboration avec avec Bruxelles Environnement, et cetera, et cetera. Juste un peu avant d'ailleurs que [REDACTED], que tu connais bien du coup soit recruté, donc ça s'est fait un peu en parallèle. Voilà, les choses se sont lancées du côté Bruxelles environnement. On lance notre collaboration autour de ce de ce marché public de de de création d'architecture. Il y a besoin de d'un gestionnaire de projets en interne pour faire le suivi, mais il il était pas encore dans la maison. Et donc nous, on a commencé à travailler, faire un peu une une ébauche de de de plans, de comment, comment les choses devaient devaient se dérouler. Je pourrais revenir là-dessus. J'imagine

que ça fera partie des questions, mais donc il y a eu, on a commencé à plancher sur l'organisation de ce qu'on appelle un design meeting qui un peu méthodo, je veux dire, pas pas forcément propre à G1000, mais en tout cas qui est celle qui a été utilisée pour le le. Le modèle Ostbelgien aussi donc de rassembler toute une série de d'experts internationaux pour prendre un peu le le, la température de de ce qui du contexte dans lequel on se retrouve pour pour l'Assemblée citoyenne, ici enfin à Bruxelles, la gouvernance climatique, et cetera, et cetera, et rassembler ces expériences de de de personnalités, d'experts du du domaine qui ont qui ont créé des architectures similaires dans différents dans différents pays, dans différents contextes. Et essayer de de trouver la meilleure manière de d'adapter ces ces, enfin de de créer ce ce dispositif. En fonction du contexte dans lequel on se trouve. Voilà donc nous, on a commencé à travailler sur tout ça en parallèle du recrutement [REDACTED] et et de et enfin, avant de de l'accueillir, lui et de continuer à travailler en main dans la main, en fait avec avec le cabinet Bruxelles environnement sur le. Le. Sur la création de, de, de, de. J'anticipe peut-être déjà un peu la suite, je ne sais même plus quelle était ta ta question initiale de quoi et comment G1000 à la commencer la collaboration là-dessus, Ben voilà.

Enquêteur : Donc plusieurs questions par rapport à ce que tu as dit.

Répondant : Ouais parenthèse, mais hésite pas à me couper hein. Surtout comme du coup je suis un peu encombré du du du cerveau. Si si, je divague ou quoi ? N'hésite pas vraiment. Tu tu me coupes et tu tu peux intervenir et me poser des questions. N'attends pas sans souci.

Enquêteur : Donc le G1000 est financé directement par le gouvernement pour sa collaboration avec l'assemblée.

Répondant : Financé directement par le gouvernement ? Ça a coupé.

Enquêteur : Ouais.

Répondant : Ouais donc non c'est un c'est un c'est un marché public qui a été lancé par par Bruxelles Environnement et et donc bah le le les fonds de qui finance le projet chez G1000, c'est c'est un un contrat avec Bruxelles environnement dans le cadre de ce marché public, mais donc de. Là, je t'avoue que c'est de la, un peu de la popote institutionnelle que je maîtrise pas trop, mais je je pense que c'est très souvent, voire toujours comme ça que ça se passe du point de vue de le ministre, le cabinet débloquent un budget, mais le budget il est disponible au sein d'une administration quoi. C'est pas c'est pas le cabinet qui lance des projets à à plusieurs centaines de de de milliers d'euros comme l'ACC directement. C'est c'est en tout cas héberger au sein de l'administration mais sur sur base de budget débloqué via via le le enfin à l'initiative du cabinet quoi

Enquêteur : Ok. Et quand tu parlais de discussion avec des acteurs internationaux, avant de lancer vraiment le modèle, tu as des noms d'organismes en tête ?

Répondant : Ouais c'est clair. C'est des ressources relativement publiques, hein ? Donc je peux. Je pourrais enfin publiquement, mais je pourrais t'envoyer sans souci un peu de la documentation par rapport à ça Si t'as des questions précises. Ou spécifiques. Désolé pour le le le flou parce que faut que je me replonge dans des trucs qui datent de maintenant maintenant 2 ans en fait vraiment on était au début. Mais. En fait, pour historiquement, par rapport à à la mise en œuvre de ce genre de dispositif, il y avait une équipe qui s'était rassemblée autour de de de G1000 pour la création de modèle Ostbelgien. Et alors on est reparti un peu de ça mais en élargissant d'ailleurs un petit peu et en amenant un peu la la composante climat aussi. Et donc bah de mémoire on a invité Graham Smith de justement de KNOCA. Claudia, Chwalisz qui à l'époque quittait l'OCDE mais c'est encore le le début, enfin le le le début, c'était début de la fin on va dire. Elle, elle. Elle lançait des Dem Next dont tu as peut-être entendu parler donc la démocratie next qui est un (??) enfin voilà à nouveau une non profite financée indépendamment qui qui fait un peu le même genre de travail que G1000 mais à l'échelle internationale.

Enquêteur :

Tu peux me redire le nom ?

Répondant : Démocratie next Dem Next ?

Enquêteur : Et de la personne de l'OCDE ?

Répondant : Claudia Chwalisz

Enquêteur : Merci beaucoup.

Répondant : Donc c'est la même personne en fait, elle dirigeait à l'OCDE le alors, comment ça s'appelait exactement ? Mais grosso modo, ce qui tournait autour de l'innovation démocratique, une cellule qui bossait là-dessus et c'est elle a fait pas mal de taf avec son équipe qui est assez reconnue sur la situation des dispositifs de participation citoyenne des données publiques délibératifs sur le en fait elle a elle a étudié à nouveau collectivement, enfin, avec son équipe. Mais le plus de six-cents cas de d'innovation démocratique des publics des services citoyennes, et cetera, depuis les années septante et et à documenté tout ça, et a pu du coup en sortir une, une série de bonnes pratiques et donc c'est un travail qui a été assez assez structurant pour le secteur. Et elle a fait au dans le cadre de son mémoire à l'OCDE et voilà donc Claudia Chwalisz c'était là bah Min Reuchamps dont je te parlais tout à l'heure.

(Kurl betstate ?), qui est le directeur de je sais plus de dire comment ça s'appelle, mais c'est l'organisation danoise qui, grosso modo, fait plus ou moins la même chose que mission publique ou ou G1000. Qui est ce qu'on a invité d'autres ? Ben, il y avait Elisa Minssart, qui est doctorante justement, qui travaille sur les assemblées climat aussi à l'UNamur. ■■■■■ était là. On a invité certains membres de l'administration aussi pour essentiellement à vraiment co-construire ça et s'assurer que tout le monde autour de la table comprenne bien les les problématiques à Bruxelles en matière de gouvernance climatique. Qui avait Sébastien Storm qui qui est assez activé dans le projet depuis le début, Aline Volemans qui est, qui est la la responsable de de toute la cellule énergie. Enfin, énergie-climat, et cetera, et cetera. J'ai perdu le nom en détail, tu me pardonneras mes trous de mémoire liés au début du projet. Et voilà, si si tu si tu veux l'aller, je peux à nouveau retrouver la la note de design initial. C'est pas quelque chose qu'on diffuse publiquement. Mais en même temps ça a été approuvé par le gouvernement et c'est ça a dû être publié quelque part à un moment donné aussi de ce point de vue là. Donc je peux je peux toute façon dans le cadre de tes recherches aussi te te faire parvenir ça.

Enquêteur : Ça je veux bien. De toute façon ça sera pas utilisé. Allez, y aura peut-être un paragraphe dessus histoire d'être complet, mais ce sera pas le point central de ma recherche.

Répondant : En tout cas, peut-être pour compléter ça, si si c'est hors sujet maintenant, dis-le mais. Ça, ça, enfin les étapes structurantes et importantes de par rapport à ce que nous on a proposé comme accompagnement ici en tant que G1000. Bah ça a été donc l'organisation de ce design meeting était donc 2 jours de c'était un un atelier de design thinking quoi. En gros, c'est c'est David Van Reybrouck qui a qui a animé principalement ça et donc c'est, c'est vraiment le comprendre, comprendre la situation, le contexte, et cetera. Brainstormer proposer des idées de, de, de comment fonctionnerait une convention citoyenne permanente pour le climat ? Comme le nom l'était était proposé au début comme. Enfin, quels sont les les éléments caractéristiques essentiels pour que ça fonctionne ? Quels quels organes doivent être constitués ? Voilà comment est-ce que ça doit fonctionner et donc arriver vraiment a en quelque sorte un blueprint, une une carte, enfin des des plans à l'état de brouillon en quelque sorte, hein malgré tout, mais de qui qui serait une proposition d'organisation, pièce à casser mais à à mais déjà bien bien élaborée malgré tout pour pour mettre en œuvre ce ce dispositif là donc. C'est un un ce blueprint a pris la forme de d'une ce qu'on appelle une note de design, une note d'architecture qui est un document de je sais pas, une trentaine de pages de mémoire, j'essaye de le le choper ici, juste en même temps. Ouais, ça va, 20 pages en fait hein. Qui explique bah comment, enfin une carte. Une cartographie des différents organes qui existent au sol de de de l'Assemblée et comment les délibérations peuvent se passer le. Le, le, donc les différents organes qui constituent, qui constituent le modèle, le, le fonctionnement de ces organes, leurs compositions, la durée du mandat, les rôles et responsabilités, et cetera, et cetera. Et qui et et et cette note est à la fois relativement complète et en même temps laisse pas mal d'ouvertures pour être à retravailler avec l'administration, avec les autres partenaires autour de la table, avec le cabinet, avec même les cabinets. Enfin, c'était une note assez ouverte, expliquant notamment que c'était important de rassembler les différents stakeholder autour de autour de ce projet pour qu'il soit le plus possible approuvé ou intégré en quelque sorte. Et et donc voilà ça un document, enfin un document qu'on a vraiment considéré comme une comme une proposition en fait hein, c'est le, c'est le sous-titre du document, Votre proposition d'un modèle de participation citoyenne permanente pour la la politique en en région postale capital et et. Et donc bah cette note a été soumise au gouvernement et approuvé et et et ensuite bah petit à petit a été affiné et et et, et je dirais, a continué d'être élaboré en en collaboration permanente avec avec Bruxelles environnement avec les les acteurs qui sont arrivés petit à petit à au travers d'autres marchés publics aussi, donc mission publique 21 solution. Enfin le consortium

qui s'est proposé pour tout ce qui est facilitation et cetera pour être affiné au fur et à mesure en sachant aussi, comme je le disais, que dans le dans, dans la mission de G1000 de d'accompagnement de de cette la création de cette architecture, il y a une logique vraiment de de d'évaluation permanente, d'auto-évaluation, en l'occurrence, ça met de voilà de suivi de comment se passe un cycle. Pour proposer des des modifications éventuelles dans ce design et dans ce mode de fonctionnement d'assemblée. Pour pour le cycle 2, le cycle 3 en fonction de ce qui s'est passé, le cycle 1 cycle 2 quoi.

Enquêteur : OK

Répondant : Voilà et donc juste pardon parce que je me perds dans dans les détails mais design meeting on rassemble ces experts, on réfléchit ensemble. Output de ce design meeting mode de design, retravailler, rediscuter avec les experts, rediscuter avec avec Bruxelles Environnement, et cetera soumise au gouvernement approuvées genre en je sais pas, c'était juin 2022. Donc design meeting, c'est avril 2022, approbation juin 2022 Puis passage enfin du coup voilà, il y. Tout le le la la popote institutionnelle bruxelloise et parce que, en vrai, je dis approbation juin 2022, mais non, ça, ça a dû être, ça a été reporté plusieurs fois d'ailleurs, et cetera. Nous, on l'a présenté fin juin au gouvernement, donc on est allé David, Van Reybrouck, Claudia Chwalisz, et et moi on est allés présenter au gouvernement le le design. Ils avaient reçu la note en amont, et cetera, et ensuite, du coup, ça a dû suivre un peu le l'agenda politique habituel pour être approuvé, je sais pas, c'était mi-juillet finalement. Et s'assurer du coup bah que que les choses pourraient continuer de de de bouger dans la bonne direction par rapport à ça et alors une fois que ce document est bon, on a continuer le travail d'accompagnement pour concrètement. Je dirais compléter ce qui manquait dans dans cette note qui était à l'état de proposition et qui n'était pas encore clairement aboutie. Et accompagner Bruxelles Environnement dans la mise en œuvre aussi sur toute une série de choses pour lesquelles les compétences n'existaient pas encore en interne, au niveau de de de comment fonctionne en fait un dispositif de de participation citoyenne ou de délibération quoi.

Enquêteur : Ok, et donc avant la remise du design au gouvernement concernant l'environnement était déjà impliqué également dans le design. Vous l'avez co-construit déjà ensemble à ce moment-là où c'est après que.

Répondant : Oui donc le travail a commencé, je vais pas dire sans eux mais en tout cas sans [REDACTED] qui qui n'avait pas encore été recruté comme je le disais. Mais enfin c'est c'est l'affaire de de semaines quoi. Donc je pense, je pense que [REDACTED], il a commencé peut-être en en en mars. Ouais, mi-mars, dans ces eaux-là 2022, nous on avait commencé à travailler mi-février et on avait le design meeting mi-avril quoi grosso modo et mais donc à partir de son arrivé, ça on a très vite travaillé main dans la main je veux dire et et donc [REDACTED] était présent, de même que certains membres de Bruxelles environnement comme je le disais au design meeting. Et puis on a continué enfin à co-construire le la manière dont moi je je perçois ça et je pense j'ai mis de manière générale Bah c'est c'est vraiment une logique d'accompagnement et donc de co-construction. Et pendant pendant longtemps en fait, on a enfin je je du coup je coordonnais des réunions dans ce qu'on a appelé un Surcomité, donc peut-être c'est intéressant que je t'explique ça au au niveau gouvernance, sur comment comment ça fonctionnait. Donc il y a eu ce design meeting, mais ça, c'était un peu le simplement la concrétisation de certaines réflexions. Pareil pour la note, et cetera, mais. Pour en parallèle, déjà avancer dans la mise en œuvre. Parce que il y a un peu, y a y a la traque politique, mais y a aussi la traque les rails, enfin le parcours administration aussi est mis en œuvre donc qui qui avançait en parallèle. Et il fallait pas qu'on qu'on perde de temps si on voulait que ça puisse se concrétiser assez rapidement sur la mise en œuvre une fois que les choses étaient lancées au niveau politique et vision. Et donc en fait, on a travaillé avec 2 comités en stur comité. De pilotage et pour cette Project groupe. Et qui est en grosso modo constitué de [REDACTED], moi, certains membres de l'administration, de temps en temps Ben aussi de G1000, mais. Mais ça a été beaucoup. Dans dans les faits, simplement [REDACTED] et moi qui avançons sur le concret. Ah bah il faut lancer un un marché public pour la facilitation, il faut créer tel document, il faut prévoir l'agenda concret, réserver les locaux. Enfin voilà toute une série de choses qui étaient pilotées par par [REDACTED] Mais pour lequel bah je je l'aidais avec un du Conseil stratégique. Et alors ? Ben ça, on se voyait assez assez régulièrement et tout en toute une phase de projet aussi, plus plus une fois que la la note a été approuvée où en fait, je travaillais même plus chez G1000, je venais directement dans les bureaux de Bruxelles environnement et on passait toute une toute une journée de la semaine à gérer les différents dossiers en cours de ce côté-là pour pour concrétiser tout ça. Nous, c'est vraiment là un peu une mission vraiment en consultance chez le client pour nous dire comme ça. Et et et donc voilà, ça c'était assez réglé. Alors en parallèle, je pense que c'était grosso modo tous les mois, on avait un topo avec le comité de pilotage. Dont on faisait partie du coup, les membres qui suivaient le dossier au sein du cabinet. Donc, pour pour ne pas les nommer, [REDACTED] qui gère les les questions de démocratie participative. [REDACTED] aussi. Alors de temps en temps, mais pas toujours, la chef CAB adjointe, [REDACTED] Son nom m'échappe. Ça me reviendra pas, c'est pas grave tu ? Je pourrais t'envoyer les les les

noms. Bref, et. Et du coup, il y a aussi les les membres de l'administration à ces réunions-là notamment. Ben comme je disais tout à l'heure, la responsable de de de [REDACTED] et de toute la cellule énergie-climat à Bruxelles Environnement donc [REDACTED]. Dont d'autres responsables plutôt liés à l'institutionnalisation les noms m'échappent à nouveau ici maintenant. Désolé, j'ai un peu eu beaucoup d'autres projets en en parallèle qui font que je ne retiens pas ce genre de choses. Notamment [REDACTED] que que j'avais revu encore récemment pour l'évaluation et donc. Et et donc ça c'était un peu les voilà assez assez classiques réunions de comité de pilotage pour que nous et c'était moi qui coordonnais à l'époque, mais et que [REDACTED] et moi on puisse faire état de comment les choses avancent, quels sont les éléments de blocage et et que les le le groupe puisse prendre une décision sur sur les les leviers activés ou les décisions à prendre pour pour faire avancer les choses ou débloquer les les situations problématiques. Et qu'est-ce que je voulais dire par rapport à ça, oui. Donc dans cette logique d'accompagnement bah on a tout un temps c'est c'est moi qui suis occupée de la coordination de ces réunions et et de la coordination du du projet dans cette logique où on accompagnait mais petit à petit bah c'est il y a eu un passage de flambeau je veux dire entre entre [REDACTED] et moi, enfin moi et [REDACTED]. Du coup de moi vers [REDACTED] pour bah que lui prenne ces fonctions de secrétaire de l'Assemblée citoyenne pour le climat car une fois que que ça a été lancé. Je sais plus trop quand ça s'est fait, mais grosso modo, c'est c'est bah c'est c'est peut-être, je pense que c'est à partir du moment justement où le la note a été approuvée et. Et où les enfin, les choses ont pu commencer à se lancer plus avant de de de du côté, Bruxelles Environnement et et où nous bah on est passé un peu à à ce rôle de. Je vais pas dire d'observateur mais d'évaluation et de voilà, on est passé dans la 2e phase de de ce projet et et on était beaucoup moins en première ligne sur les aspects un peu gestion de projet, coordination des réunions et ce genre de choses. On donnait plutôt simplement du conseil quoi. J'espère ça c'est assez concret, parce que si c'est c'est pas pour le plaisir d'être évasif ou flou que je que je réponds de manière abstraite. C'est juste vraiment que je saurais même plus te dire sans me replonger dans toute une série de documents. Quels étaient les enjeux à discuter à l'ordre du jour de ces réunions ? Et cetera, et cetera. J'avoue que ça, ça remonte quand même pas mal.

Enquêteur : Tu m'as déjà donné plus d'éléments qu'espéré, t'inquiète, c'est. C'est déjà génial.

Répondant : Tant mieux, tant mieux.

Enquêteur : La question là c'est, est-ce que t'estimes que le G1000 il a quand même eu un un rôle prédominant dans la conception du modèle ou bien c'est vraiment une collaboration totale avec Bruxelles environnement ? Des rôles équivalents là-dedans ?

Répondant : Donc tu veux dire que je n'ai eu un rôle prépondérant par rapport à BE ou par rapport à ? À d'autres acteurs ?

Enquêteur : Par rapport à BE

Répondant : Honnêtement, je. Je parle depuis tout à l'heure de d'accompagnement et de logique de co-construction. C'est pas, c'est pas, c'est pas du Bullshit pour le pour le plaisir. Mais par contre si tu me poses la question en ces termes là. Bah je pense que clairement on peut-on peut dire que G1000 là eu ce rôle prépondérant slash influence dans le sens où comme je le disais tout à l'heure, bah le le enfin déjà c'était notre mission. De de de de de proposer un schéma d'organisation de cette cette Assemblée. Et et et en fait bah les choses n'étaient pas encore du tout en place au moment où enfin tu tu connais Bruxelles environnement je veux dire au moment où, où, on a commencé cette mission. Et donc bah le la note de design, qui a lancé et la mise en œuvre par la suite bah c'est c'est c'est moi qui l'ai écrite. Enfin c'est G1000, c'est c'est moi au nom du G1000. Je veux dire je dis pas ça pour me pour me mettre en plus des fleurs, juste vraiment. Enfin pour être très pragmatique, c'est moi, ça a été relu par par [REDACTED] [REDACTED] mais mais c'est enfin, Brussels Environnement n'a pas n'est pas intervenu dans dans ce processus-là. Et et par contre ils ont-ils ont reçu, ils ont été le réceptacle de de ça et ils ils sont intervenus dedans indirectement dans le sens où ils étaient présents en design meeting et et ils ont nourri très fortement et c'était très très apprécié et et nécessaire. Le comité d'experts et cetera, qui était présent pour qu'on qu'on comprenne tous bien ce qui ce qui se trame au niveau climatique, le fonctionnement et et et les enjeux. Mais mais la, la cristallisation tout ça, la consolidation, bah ça s'est fait du du côté de G1000 et donc [REDACTED] a participé aux réunion mais au au sein d'un collectif dont dont la cristallisation des du des travaux s'est faite au nom de G1000. Enfin tu vois là pareil, la la note c'est c'est c'est c'est le le l'identité visuelle de G1000 de l'époque qui a qui a changé entre-temps, mais c'est c'est une proposition de G 1000 qui qui qui est issu de de de de ce rapport d'un design meeting voilà. C'est c'est comme ça que ça a été demandé et c'est comme ça que ça, ça a été proposé du coup de type. Parenthèse, ça c'est peut-être ça t'intéressera peut-être au niveau analyse politique, mais ceux qui ce qui je pense arrange bien. Bah par exemple les les cabinets dans ce genre de

dispositif de pouvoir dire ben ce sont les experts qui ont proposé ça et il y a pas d'interférences ou autre où c'est pas la responsabilité de l'administration du design machin. Même si in fine petit à petit le les les choses évoluent et il y a de plus en plus d'acteurs concernés, donc forcément il y a de plus en plus de de de comment dire de de biais ou de d'adaptation ou de de dans la en œuvre qui sont qui sont possibles de ce design. Mais mais voilà, c'est ça le volet collaboration, accompagnement et co-construction, bah ça a été beaucoup plus sur la mise en œuvre que sur la proposition de design, de de mode de fonctionnement quoi.

Enquêteur : Ok. Peut-être une question bizarre, mais pour t'expliquer un peu je compte faire une analyse des réseaux sociaux pour la structure. Et du coup pour vraiment comprendre les liens, voir s'il y a des liens quand même par des fonctions qui ont été plus grandes que d'autres. J'ai besoin d'avoir des mesures d'implication.

Répondant : Je suis pas sûr de de enfin du coup tu vas analyser les réseaux sociaux de l'ACC ou de de de ?

Enquêteur : Des réseaux...

Répondant : C'est impliqué ?

Enquêteur : Donc j'ai c'est un un cadre théorique que je vais appliquer. Où les réseaux ce seront les les acteurs qui sont qui sont impliqués dans l'Assemblée, donc le G1000, 21 solutions Bruxelles environnement, et cetera. Et du coup, de voir qui a pris telle décision, pour quelle en collaboration, quel acteur ?

Répondant : Et et donc analyse de réseaux, pas de réseaux sociaux.

Enquêteur : Bah de réseaux sociaux mais de réseaux sociaux comme facebook, etc..

Répondant : Ah ok, je comprends mieux.

Enquêteur : OK. Qu'est-ce que je vais te demander ? Est-ce que tu veux en dire plus sur ton ton expérience au sein de l'Assemblée, tout. Comment t'as ressenti ton rôle ? Est-ce que ça correspondait à ce qui était initialement annoncé ?

Répondant : Bah peut-être je. C'est peut-être une analyse très personnelle, mais je je. Dans tous les projets de ce type-là pour lesquels j'ai pu auxquels j'ai pu contribuer, je pense qu'il y a il y a toujours une composante assez assez large de. Un flou assez important entre de de dans la mise en œuvre du projet de manière générale, dans le sens où ce à quoi on peut attendre au début n'est pas toujours. Ou est souvent relativement différent de de ce que tu as à l'arrivée en quelque sorte . Ce que je veux dire par là, c'est que enfin, ce sont des projets assez complexes, qui rassemblent plein de d'acteurs différents qui en plus joue sur la participation citoyenne et donc élargie la possibilité des citoyens de d'intervenir dans le débat. Mais donc y compris bah potentiellement même dans de il se nourrir de ça au niveau de de l'organisation, du du dispositif en tant que tel. Donc forcément voilà, on on essaie de de rester ouvert et et de de continuellement améliorer les le, le, les dispositifs en place, mais ce qui ce qui implique de recueillir du feedback de de potentiellement plein de gens différents. Et donc si je dis tout ça, c'est par, c'est parce que je pense que à la fois mon rôle, le rôle du G1000 mais le rôle de tous les acteurs évolue en fonction de comment évoluent les rôles de chacun des autres acteurs impliqués, et cetera, et cetera. Et donc c'est très compliqué de rester dans un canevas super, super clair ou super simple. Par rapport à ça il y a il n'y a pas vraiment de, de. d'approche méthodologique super guidelinée comme tu pourrais peut-être l'avoir dans d'autres dans d'autres secteurs ou industries entre guillemets. Je sais pas si tu si tu construis des bagnoles chez chez Tesla ou chez Ford Bah finalement, même si on va dire, le paradigme chez Tesla est différent, veut disrupter le le marché, on a des voitures électriques machin. Grosso modo l'industrie est est est la même. Donc je suppose que les gens qui bossent dans ce genre de secteur, mais j'en sais rien. On peut peut se faire une idée assez claire de comment ça fonctionne dans une boîte et et dans l'autre, et grosso modo. Y a un peu des voilà. Tout ça pour dire que je pense que c'est pas encore le cas dans le secteur des innovations démocratiques. Et donc il y a pas une manière de fonctionner communément admise. On est encore dans de l'expérimentation, il y a beaucoup de choses a tatillons, et cetera. D'où l'intérêt peut-être de de ce genre d'approche, de rassembler des des les acteurs qui qui font le la même genre, de le même genre de choses dans différents pays aussi, pour voir comment, comment enfin apprendre les uns des autres. Et donc bah je je m'en rendais pas compte mais en me lançant dans ce projet, j'avais finalement aucune idée de de ce dans quoi je me lançais parce que même si j'avais pu travailler sur des dispositifs similaires, bah il y a trop de variables qui changent pour que pour être sûr que ça allait se passer de la même manière.

Et donc bah au-delà du cahier des charges qui structure au minimum les choses mais à nouveau dans un ça reste un canevas assez, je vais pas dire flou parce que parce que c'est clair mais c'est large donc les choses peuvent bouger pas mal sur finalement dans la manière dont tu mets ça en œuvre et et que ce qui se passe concrètement. Puis il y a, il y a plein de variables que tu maîtrises pas justement au niveau approbation du gouvernement et tout ce genre de choses, il y a des calendriers différents, et cetera, et cetera. Voilà. Donc tout ça pour dire que, bah je trouve que l'évolution de mon rôle et du coup du partant du rôle de G1000 dans le projet est assez intéressante et et et plutôt saine. C'est c'est à dire de de d'être vraiment partie. De cette posture de d'accompagnement, de co-construction de de on travaille ensemble pour élaborer un design, on fait une proposition claire en notre nom et puis petit à petit, bah on passe le flambeau et maintenant on se retrouve à suivre le projet et à et à continuer de d'évaluer différents aspects pour pour sa durée. Enfin, twiker un peu le le, le design pour s'assurer que que tout roule et voir si si y a quelques ajustements sont pertinents à faire. Pour pour te donner un exemple en entre le cycle 1 et le cycle 2, bon a pas mal discuté du du nombre de participants et de la pertinence de de rester à à 100 participants ou pas. Parce que ben il y avait plein de contraintes qui arrivaient dans dans dans dans le schmilblik dont les contraintes budgétaires mais mais, mais aussi en fait. Parce que quand on avait proposé 100 participants, l'idée initiale qui était sur la table était dans la note de design. C'est 99+1 dont un qui sera président, qui a un rôle un peu qui serait une personnalité publique qui aura un peu un rôle de parrain vis-à-vis du projet. Ça finalement ça n'a jamais été vraiment mis en œuvre donc donc c'est c'est c'est passé à la trappe et c'est pas grave. Mais du coup ça ça dénature certains aspects du design qui font que peut-être que les 100 personnes sont pas forcément nécessaire. Notamment aussi parce que si on n'avait proposé 100 personnes, c'était aussi dans l'idée que les qu'il puisse y avoir une, 2 ou 3 commissions de plutôt une trentaine de personnes du coup, qui travaillent en parallèle sur des sujets différents. Puis finalement, dans les faits, ben comme y a les ressources sont limitées, que ce soit financière même aussi en matière de ressources humaines. Ben on a dit, partons d'abord sur un thème pour un cycle et et et faisons en sorte que les choses évoluent petit à petit.

Et et donc voilà enfin toutes toutes ces choses qui changent font que il y a des ajustements à faire dans le design, et donc. On on proposait de de limiter le nombre de participants par rapport à ce qu'on avait dit initialement, donc voilà toutes des choses comme ça mais ça, c'est pour la parenthèse d'évaluation. Mais du coup le le cette évolution du rôle et ce passage de de, une proposition relativement claire et aboutie d'un d'un modèle de fonctionnement aussi d'architecture à on, on, on peaufine et on discute ensemble de ce qui doit être adapté pour continuer à à proposer ces rapports d'évaluation. Ben je trouve que c'est relativement relativement sain, même s'il y a un peu une composante d'auto-évaluation que je trouve.

Enfin idéalement pour moi, il faudrait encore l'acteur externe pour pour pour évaluer ça et discuter ensuite avec les différents acteurs impliqués de de cette évaluation pour ne pas être un peu juge et partie par rapport au au design et en même temps voilà on essaie de faire le travail de manière intègre en assumant que il y a des choses potentiellement qui étaient pas claires ou adaptées initialement. Voilà peut-être, ça me permet aussi de je sais pas si j'avais déjà évoqué ça avec toi. Précédemment, la la, la manière dont dont G1000 structure ce genre de projet en termes de de gouvernance et d'acteurs impliqués. Eh Ben c'est un un triangle d'acteur entre un commanditaire, un architecte et un opérateur ou un peu avec cette métaphore du du secteur de la construction et et donc de de de de qui permet d'avoir des checks and balances entre les différents acteurs et et de de dire que ben l'architecte soumet les plans, et donc en quelque sorte est garant de leur mise en œuvre vis-à-vis de l'entrepreneur, parce que parce que le le le le commanditaire a, signé pour les plans et pour et pour ces mises en œuvres.

Il y a vraiment on peut ces 3 acteurs et ça enfin, ça nous paraît important de fonctionner comme ça. Sachant que tous les projets qui ne sont pas structurés comme ça ils le permettent pas toujours et qu'il y a pas mal de projets où en fait le rôle d'architecte et d'opérateur donc opérateur ici je pourrais pour être clair, je parle de des personnes qui s'occupent de la mise en œuvre logistique de la de la facilitation et de de l'animation des des ateliers. Concrètement ça arrive que sur certains projets, les opérateurs soient aussi les architectes et vice-versa. Et et donc bah ça, ça empêche un potentiel de pouvoir contre-pouvoir qui qui permet de de s'assurer de, de respecter en fait le l'idée initiale et les plans du projet sans devoir potentiellement faire des des trade-off parce que il y a pas assez de budget ou tchic ou tchac qui est et que et que la décision de ce qui doit être priorisé revienne à à l'opérateur qui est aussi architecte plutôt qu'à l'architecte bon soit, il faut aussi être réaliste par rapport à ça. Dans les faits bah beaucoup de choses circulent entre les entre les les acteurs et les rôles et il y a pas mal de de choses dans ce cas-ci du du projet qui qui qu'on pourrait considérer comme relevant davantage de de l'opérateur mais qui en fait sont prises en charge par par Bruxelles environnement au niveau je sais pas, location des salles, agenda kettering et ce genre de choses. Donc c'est pas un triangle ferme, mais ça, ça permet de structurer quand même pas mal, pas mal les choses.

Enquêteur : Et quand tu parles des opérateurs, tu parles de Bruxelles environnement, mission publique et 21 solutions.

Répondant : Non ici, donc essentiellement, il y a eu un consortium entre Mission publique, 21 solutions et Twisted studio qui est un petit studio de de facilitation néerlandophone.

Enquêteur : D'accord, pardon ?

Répondant : Twisted studio.

Enquêteur : OK, ça s'écrit comment ?

Répondant : TWISTED Studio, T.W.I.S.T.E.D.

Enquêteur : Ok, merci.

Répondant : Et et alors ben il y a enfin dans ce consortium, il y a aussi en réalité VO Citizen mais qui est là uniquement pour la la partie communication. Et pareil bon en fait ça la communication autour du projet c'est en relation très étroite avec avec les équipes COM de de Bruxelles Environnement que ça se fait donc. Enfin les les frontières sont restent relativement floues. Je je bavarde pas mal, enfin je monologue pas mal, mais du coup j'en j'en ai oublié quelle était ta question initiale par rapport à à à enfin ce ce sur quoi je je suis parti pour parler de l'évolution des rôles, et cetera.

Enquêteur : Je je t'ai demandé ton ressenti par rapport à ton rôle dans l'Assemblée, comment ça a évolué et tout ça ?

Répondant : Ouais, du coup j'ai répondu à ta question.

Enquêteur : Super, et pour revenir sur le triangle dont tu parlais, Bruxelles Environnement tu le situes où du coup dans le triangle ?

Répondant : C'est le commanditaire.

Enquêteur : Ah le commanditaire, tu le mets (?) du gouvernement ?

Répondant : Oui, parce que. Oui, parce que, parce que, en réalité donc, le le. Je veux dire ça, ça a été assez assez peu clair depuis le départ en fait, cette répartition des des rôles entre guillemets, entre cabinet et et et Bruxelles environnement, enfin notre cabinet d'administration. Parce que enfin je je de toi à moi je pense que ça dépend du coup des personnes en présence au sein du cabinet et et mais peut-être aussi de manière générale que c'est une manière de voir les choses entre cabinet et administration. Justement, on était en réunion d'évaluation avec avec le membre du cabinet, avec des membres de l'administration, avec mission publique et compagnie la semaine dernière et le la manière dont une des membres du cabinet décrivait la relation cabinet d'administration de manière générale, c'est 30% de de travail du cabinet et 70% de travail de l'administration. Y compris sur la vision politique en fait. Alors je ne sais pas. Enfin donc c'est c'est une personne du cabinet qui dit ça c'est, je ne sais pas si c'est une vision partagée ou pas au sein du cabinet en question et au sein des cabinets de manière générale.

Pour moi, de l'extérieur, mais n'ayant jamais travaillé en cabinet, y avait toujours cette cette idée que bah le, la décision et la vision politique, c'est le cabinet et et et l'exécution, la mise en œuvre effectivement, c'est l'administration. Mais si on en croit cette vision tranche 30%/70%. Il y a quand même derrière ça l'idée que en fait, dans l'exécution y a, il reste malgré tout une partie de vision et et tout ce travail se se fait en discussion, et cetera, mais le l'administration garde une certaine autonomie de de décisions politiques dans la mise en œuvre. On peut-on peut être d'accord ou pas d'accord, ou se dire que ça devrait fonctionner autrement que sais-je, mais je pense que c'est pas irréaliste non plus effectivement, de juste dans théoriquement de d'assumer l'idée que mettre en œuvre, c'est aussi décider et et que on peut avoir une vision politique générale. Mais qu'en fait dans la dans la mise en œuvre concrète, bah il y a toute une série de micro décisions qui doivent être prises qui restent en quelque sorte une, une vision politique et qui et du coup effectivement sont potentiellement portées par l'administration plus que par le cabinet. Donc tout ça pour mettre les choses un peu en contexte par rapport au cabinet en question, et cetera, et et donc dire que depuis le départ, le cabinet a une vision sur ce que doit être cette Assemblée citoyenne. Mais en même temps se enfin rejeter le enfin renvoyer la balle du côté de l'administration pour beaucoup de choses. En se dédouanant ou en je vais pas dire en se désolidarisant de la décision, mais en tout cas voilà en disant bah soit c'est à l'administration gérer c'est son taf, donc je dis pas ça de

manière péjorative mais voilà hein. Soit même parfois aussi en disant bah c'est les experts qui ont proposé ça. Et voilà donc d'avoir un peu ce rôle entre guillemets presque trop facile de cabinet de dire bah voilà le les experts ont proposé ça, on est d'accord, l'administration doit faire ça et en avant et et et nous on a fait notre taff. Mais du coup, sans assumer peut-être pleinement le côté vision politique de il faut que ça aille dans cette direction là. Et ça, ça, c'est quelque chose qui aux yeux de certains, transparaît dans la manière dont fonctionne l'Assemblée citoyenne pour le climat et et dont le dont l'honorship politique est pris en réalité. De nouveau, pour être transparent de de toi et moi, dans dans le chef de quelqu'un comme ■ chez G1000 donc bah il va trouver que que Marron se mouille pas assez par rapport à ce projet et qui devrait davantage l'incarner pour pour que les pour que pour que du côté du citoyen on on voit que il y a des choses qui vont suivre, ça c'est une vision. Il y a d'autres visions qui pourraient être confrontés à celle-là qui serait de dire bah nous on veut pas que ça soit un projet trop lié à une personnalité politique en particulier. En fait il faut que ça soit tout gouvernement, mais du coup bah c'est un peu si si c'est si c'est tout le monde, c'est personne aussi hein au niveau responsabilité, et cetera. Donc c'est pas toujours, c'est pas toujours évident de trouver le l'équilibre par rapport à ça, mais mais voilà, y a y a un peu cette idée-là que le le cabinet je vais pas dire se dédouane, c'est c'est vraiment pas le bon terme, mais en tout cas ne voulait pas prendre un rôle trop actif. Mais je pense à mon analyse et que bah c'est parce que ça l'arrange bien et que tant que les choses sont sous contrôle et vont dans la direction générale dans laquelle on imaginait que les choses doivent aller, bah fine et et et avançons comme ça quoi. Voilà. Et donc tout ça pour dire que le commanditaire, bah que ce soit officiellement par rapport au marché public, et cetera, mais aussi dans les faits par rapport au au suivi du travail. Bah c'est c'est essentiellement l'administration qui qui est, qui est là avec en fait la relation habituelle administration/cabinet malgré tout de leur côté, mais mais sans sans plus d'interaction que le strict minimum nécessaire de de de notre côté quoi.

Enquêteur : Et du coup, le côté architecture, c'est le G1000 et un tout petit peu Bruxelles environnement, c'est ça ?

Répondant : Oui, et donc avec l'appui d'experts externes dont je parlais, et cetera, mais ouais.

Enquêteur : Ok. Est-ce que tu tu peux me dire ce que tu estimes que le G 1000 à apporté en en quelques mots mais pour que, pour que je puisse l'inscrire de façon claire, qu'est-ce que le G1000 apporte directement à l'Assemblée. Donc il a apporté le design, il apporte du crédit de ce que tu as l'air de dire part du crédit de ce que t'as l'air dire.

Répondant : Ouais, je. Pense que je pense qu'on peut l'assumer comme ça, moi j'ai toujours une posture la plus humble possible par rapport à ce genre de choses parce que je pense que je ne suis pas fan du fait qu'un label ou un nom ou une voilà ce genre de chose amène plus que ce qu'il faudrait à un projet entre guillemets. Maintenant il ne faut pas, enfin il faut pas se leurrer non plus. Donc je je pense que clairement, en tout cas par exemple du du côté du du cabinet, c'était assez important d'avoir ce enfin à nouveau de mettre en avant ce côté travail à l'expert machin, quitte à, à mes yeux, parfois survaloriser le travail par rapport à à ce que à ce que moi je considère être être important. Bref. Mais donc en fait, ça dépend du point de vue de qui tu te, de d'où tu te situes. Parce que si, si, c'est aux yeux des citoyens. Bah maintenant G1000 est assez effacé. Et et pas pas plus mis en avant que ça. Et c'est pas du tout un problème. Et d'ailleurs je ne suis pas sûr que beaucoup des de de des citoyens qui participent même des Bruxellois ou Belges en générale, je suis pas sûr que les gens se situent ce ce que qui est G1000 et ce que ce qui ce qu'on fait. Et donc je pense que le crédit dont tu parles ici bah c'est plutôt aux yeux du cabinet du gouvernement et et de Bruxelles environnement. Et et donc crédit qui est à la fois l'historique et je dirais les les les gallons de G1000 et en même temps, bah le travail concret qui est qui est fait de l'autre côté quoi. Ça ça rejoint le le 2e volet dont tu parlais qui est bah concrètement mettre un design relativement robuste et et et et réfléchi par par une série de de gens compétents sur la table quoi. Je je pense que enfin par par rapport à ce volet-là, on pourrait considérer aussi que du coup le que G1000 a amené l'expertise et le réseau et l'expertise, pas uniquement en interne, mais l'expertise de ce réseau quoi.

Enquêteur : Ouais. Et est-ce que... Donc là j'ai demandé, ce que vous apportez à l'Assemblée, est-ce que j'estime que c'est une relation réciproque ? Est-ce que l'Assemblée en tant qu'institution ou même peut-être plus personnellement, les membres de l'Assemblée vous ont apporté quelque chose ?

Répondant : Oui bien sûr. Enfin je pense que c'est toujours, je vais pas dire win-win, c'est pas un un bon terme mais c'est toujours les apprentissages se font toujours de de dans plusieurs directions et donc G1000 pour répondre de manière assez simple, il y a 2 volets. Un je pense que que ça amène au portfolio de G1000 un nouveau un un projet intéressant et et tout à l'heure je te parlais vraiment de cette idée, de ce genre de travail,

d'accompagnement, G1000 le fait pas le fait pas pour tous les projets, et donc il faut un peu un côté unique pour que ça que ça nous intéresse. Pour le dire comme ça, bah ici c'est voilà c'est le cas et donc bah c'est intéressant pour G1000 de d'avoir contribué à ça. Et alors bah au-delà de ça, la manière dont les choses se passent au sein de l'ACC, nourrit assez bien le d'autres projets par exemple We need to Talk dont je te parlais tout à l'heure et vice-versa en fait tu vois, on apprend, on essaie de partager ces expériences-là même si là je pense qu'il faut quand même être honnête avec nous même par rapport à ça. Ben le fait que ce soit principalement moi qui soit à la manœuvre sur le projet de bah c'est c'est et et du et du coup le fait que je sois sous-traitant et pas membre à part entière de l'équipe G1000, fait que malheureusement il y a il y a une série de choses qui se perdent de ce point de vue-là. Moi je j'essaie toujours de travailler de manière la plus ouverte possible. Tous les documents sont publics, enfin publics, en interne pour G1000 je veux dire mais mais n'empêche je sais pas le fait que ce soit moi la manœuvre concrètement sur le terrain fait que je peux pas tout partager de ce du vécu. Et donc que G1000 ne ne ne soit pas nourri autant que ça le serait, je pense, si j'étais salarié et que toutes les semaines j'avais une réunion d'équipe et je leur expliquais comment les choses se passent, et cetera, et cetera. Ça, ça, il y a pas. Donc on a des topo réglés avec avec Ben qui permettent de de garder le flot et que et que moi je puisse aussi être à l'aise dans mon rôle de de de représentant de G1000. Parce que c'est pas enfin je, j'ai une position particulière où où je ne parle pas juste en mon nom. Mais mais malgré tout, voilà. Un peu, hein une formalité administrative mais qui fait que c'est peut être pas aussi intégré et que la relation peut être pas être aussi réciproque entre ACC et G 1000 qu'elle qu'elle le serait si j'étais si je faisais partie à 100% de l'équipe quoi. Désolé, je suis bavard.

Enquêteur : Non non, c'était super, moi, ça m'arrange, hein. Donc ici j'ai j'ai pris une feuille, j'ai mis grosso modo les acteurs avec le G1000 au centre, je sais pas si tu vois. Est-ce qu'on peut venir assez rapidement sur chacun des acteurs et que tu me dises un peu la relation que le G1000 a avec cet acteur. Donc, en premier lieu le gouvernement. Bon, ça comme. Si t'as pas mal développé là-dessus, durant l'entretien

Répondant : Ouais mais. T'as des questions spécifiques ou tu ?

Enquêteur : Non, par spécialement. J'essaie juste de comprendre les liens. Donc bah le gouvernement a fait, il a fait un appel à candidature. Vous avez été sélectionné pour faire le modèle. Est-ce qu'il y aurait plus de collaboration directement avec le gouvernement par la suite ?

Répondant : Ouais bah. On a comme je te dis, on a, on a présenté ça ce ce modèle là au gouvernement. Non, c'était même pas le gouvernement mais on a été mobilisés pour certaines, certaines réunions, présentations ou autres. Je pense par exemple à à Bru Partners, l'organe de concertation sociale les les partenaires sociaux, même s'ils aiment pas ce terme-là apparemment à Bruxelles. Et donc enfin c'est c'est le gouvernement/le cabinet Marron en l'occurrence qui qui nous faisait intervenir dans ce genre de choses, mais suite à des discussions en inter cabinet donc dans au sein de de de de l'organe qui va rassembler les les les différents conseillers. Et en fait donc il y a, il y a un comité inter cabinet climat qui rassemble différents conseillers des autres partis de la majorité. Enfin une autre partie du gouvernement pour discuter. Bah en l'occurrence ici de l'ACC et d'autres sujets. Et donc c'est à travers ces interactions que le cabinet Marron avait avec les autres cabinets que nous on a dû être mobilisés sur un truc ou l'autre, mais c'est c'est très indirect quoi. Et et et c'est très bien comme ça. Mais donc voilà, y a pas y a pas, y a pas de relation directe entre les ministres du gouvernement et et G1000 à part à part cette présentation dont je te parlais qui nous a permis de de d'expliquer un peu plus en détail. En détail, le, le, le modèle quoi.

Enquêteur : OK, avec Bruxelles environnement ? Donc il y avait beaucoup de collaborations. Sur le modèle.

Répondant : Ouais Ouais ouais ça vraiment comme je disais enfin moi je trouve, il faut poser la question à [REDACTED], mais que que ça a été. Donc maintenant c'est le très fort en retrait mais mais on a, on a un peu eu ce rôle de je sais pas comment il faut dire, mais moi j'ai vraiment considéré que j'étais un peu, peut-être tu seras pas d'accord avec cette formulation là mais je sais pas si j'ai pas vu la formulation, mais j'étais un peu le parrain de de [REDACTED] au début. Petit à petit pour partager mes ma vision, mes compétences, mes connaissances. Rapport à ces enjeux-là et en sachant et à nouveau modestement donc, je j'apprenais beaucoup aussi de ce projet et que. Je te le disais tout à l'heure, même si j'avais de l'expérience. D'autres projets équivalents, bah. Aucun projet n'est vraiment similaire dans ce cas-là, on est très fortement sollicités au niveau de la résilience et de la réflexion, d'une certaine vivacité de, de, de réflexion et de et de prise de décision pour s'adapter aux évolutions du du, du projet et de la situation qui qui qui change et qui en tout cas sont pas, on peut difficilement appliquer la même recette de de de d'un projet à l'autre quoi. Et voilà. Et donc, et petit à petit, jusqu'à plutôt à nouveau enfin nous éloigner petit à petit, une fois que l'opérateur a été plus présent et que ça a été davantage des questions de

d'organisation très très concrètes, de ouais, du voilà, du catering, des dates de réunion de ce genre de choses. Et là, nous, on était plus en retraite, on a confié le design. Au au à, à mission publique, enfin au consortium, à la mission publique et à Bruxelles Environnement et puis une fois qu'on que le design était bien poli, bien compris. Bah c'était, c'était plus de notre ressort entre. Si ce n'est bah pour ce travail de d'évaluation, d'observation et de et de suivi. Mais alors et et avant ça, ben on était vraiment en en collaboration enfin, communication permanente et et collaboration très étroite G1000, Bruxelles environnement et même plus plus spécifiquement, [REDACTED] et moi.

Enquêteur : Et durant le cycle, il me semble que tu n'es jamais intervenu, peut-être en tant qu'évaluateur.

Répondant : C'est ça ? Ouais, ça c'est je pense que j'ai peut-être pris la parole une fois, premier cycle justement pour revenir sur le détail du design ou un truc comme ça par rapport à une question des participants. Mais le but était que ce soit Bruxelles environnement et et le consortium de facilitation qui prenne la le lead quoi.

Enquêteur : Tu avais l'impression que les membres de l'Assemblée ne voyaient pas forcément qui tu étais. Est-ce que directement avec les membres de l'Assemblée, il y avait des discussions informelles ?

Répondant : Donc oui, c'est arrivé au temps, peut-être plus au cycle 1 ou cycle 2, je sais plus. Mais donc, à titre personnel, je je n'ai jamais été présenté. Le seraient les membres de l'équipe en place au niveau de la citation et cetera. Bah parce que j'avais j'avais pas de rôle actif à ce niveau-là et donc effectivement c'est. Arrivé ? Bah notamment je j'essaie de de le faire au moment des quand, quand je m'immisçais dans un groupe pour voir comment les choses se passaient, et cetera. Bah là je je demandais à à être, hormis de même présenter pour pas que les gens se disent c'est quoi se paye, qui prend des notes et qui observe et cetera, mais. Mais mais sinon publiquement entre guillemets non et donc bah quand on quand dans les discussions informelles opposent ou autre avec les participants, bah là je disais simplement que je faisais partie de l'équipe qui avait élaborée le le modèle de l'Assemblée quand même.

Enquêteur : Ok, avec 21 solutions et missions publiques, quelle a été ta relation avec ces organismes-là ?

Répondant : Bah donc on a, comment dire ? On a discuté pas mal de de de tout ça avec eux à la fin du premier cycle et encore ici récemment, notamment du fait justement que G1000 et donc moi et ou Ben, a pu être perçu au début un peu comme une comme une belle-mère si je reprends leurs leurs termes. Dans le sens justement où il y avait un peu ce ce côté évaluation slash contrôle ou observation et un peu difficile à à à cerner. Et pour pour expliquer et remettre un peu les les choses en contexte par rapport à ça, en fait le le consortium mission publique et compagnie a commencé à bosser sur le projet plus tardivement que ce que que ce qui aurait été souhaitable. Pour des bêtes raisons administratives de de marchés publics, et cetera qui ont pris du retard. Enfin, il y a des délais à respecter pour la publication et cetera, et cetera. Et donc finalement, la sélection n'a pu être faite que que sur le tas. Et donc ils ont commencé à travailler enfin, ils ont eu la confirmation qu'ils pouvaient commencer à travailler, enfin assez peu de temps avant le début du cycle. Ce qui fait que certaines choses ont pu être enfin pas pas optimales, je vais pas dire, j'allais dire bâclées, c'est pas ça. Mais en tout cas que on n'a pas pu lui donner de temps de bien discuter, Bruxelles environnement, G1000 et le consortium. Comme on l'aurait voulu et donc. Et en fait en parallèle de ça, il va, il y avait encore du travail en cours sur des des choses qu'on aurait voulu discuter avec eux, mais mais eux n'étaient pas encore là en quelque sorte. Et en même temps nous on ne pouvait pas se permettre, quand je dis nous, donc c'était Bruxelles environnement et G1000 à ce moment-là. On pouvait pas se permettre d'attendre non plus pour avancer dans ce genre de projet. Essentiellement ? Bah des des choses qui enfin des documents comme le règlement de l'Assemblée ou le le une une note qui précise le son fonctionnement, qui reprend la note de design mais qui explicite certaines choses. Bah comme je le disais le la note de design était assez ouverte, on voulait pouvoir affiner tout ça en discussion avec le facilitateur, enfin le retenu pour continuer cette logique de de co-construction. Mais on n'a pas pu et donc ? Mais par contre, on avait une certaine pression, entre guillemets, du du gouvernement et donc du cabinet, et cetera. De de finaliser certains certaines choses qui étaient encore qui était flou ou pas, simplement pas défini. Design, et donc. Et donc bah on a dû travailler avec [REDACTED] sur ce ce, ce règlement qui explique des choses, genre les quorums de vote pour les pour les discussions, le le modus operandi pour les délibérations et les choses comme ça où nous bah on a proposé un mode de fonctionnement mais qui est pas forcément nécessairement celui que que mission publique aurait eu en tête. A nouveau, dans dans ce petit milieu, ben il y a différentes manières de voir les choses en termes de facilitation en terme, de d'organisation de de, des, des réunions, des sessions, et cetera. Et Mission Publique va pas avoir la même vision que que Portcities ou que G1000 sur sur la question. Et et donc bah ça, nous on a dû avancer, on a dû finaliser ces documents qu'on leur a soumis du coup un peu tard et puis ils n'ont pas pu suffisamment prendre connaissance et rediscuter avec nous de la note de design et de la manière

dont dont les comités étaient articulés les uns avec les autres, et cetera, ils ont dû très vite se se se mettre en ordre de marche sur le, le, le, la facilitation et l'organisation pratique, et cetera, et cetera, et donc voilà. Je t'explique tout le contexte que ça reste important par rapport à ce à ce sentiment et cette caricature de belle-mère dont je te parlais. Parce que du coup bah très vite il y a pu avoir certaines crispations sur sur certaines questions d'enjeux parce qu'on a pas pu en discuter et voilà on a affiné ça entre le cyclone un et le cycle 2. Mais mais grosso modo, voilà comment ça s'est passé. Et alors ? Sions moi je à titre personnel aussi je suis rentré à mon terme en même temps avec avec [REDACTED] que [REDACTED] ou d'autres qui qui qui sont à la manœuvre pour Mission Publique. Comme enfin, comme je te disais sur un petit monde, je les connaissais déjà par ailleurs, et cetera. Mais mais en même temps, on se retrouve effectivement quand même dans une relation un peu particulière de ce triangle architecte opérateur qui fait ait que on a des visions différentes sur les choses et des et des contextes et des enjeux différents, notamment même budgétaire aussi. Hein, et donc ? Enfin voilà, on on, on a une relation particulière du fait de de ces rôles-là et et qui qui fait qu'on qu'on défend chacun des intérêts différents et et et que donc on on va pas toujours être d'accord sur tous les enjeux, même si, même si on voudrait que les choses puissent fonctionner pour le mieux de l'ACC de toute façon.

Enquêteur : Donc au début l'idée, c'était que Mission Publique puisse quand même cocréer un peu avec vous. En tout cas, réfléchir avec vous, les modalités de l'Assemblée ? Mais comme ils sont arrivés trop tard, il y a eu., ils ont pas pu intervenir là-dessus du coup ?

Répondant : Y'a des choses qu'on a dû acter, je veux dire entre mission entre Bruxelles Environnement et nous, sans, sans que eux aient leur mot à dire. Mais parce que nous, on avait l'agenda politique derrière. Ouais.

Enquêteur : Et et à partir du moment où ils sont arrivés, vous avez pu collaborer sur sur certains points quand même ?

Répondant : Oui mais à nouveau bah c'est c'est là que il y a eu un peu le transfert, de donc de mémoire il y a eu un gros grosse réunion kick off du cycle a je sais plus trop encore mais enfin peu de temps ont l'air de rien donc le cycle un se lance. Et là bah nous on commençait déjà à être un peu en en retrait tu vois. On avait confié les reconfié, les clés entre guillemets à Bruxelles environnement et et c'est [REDACTED] qui avait repris la coordination de de ces de ces réunions là. Et donc bah on, on s'est rencontré officiellement avec VO Citizen, Mission publique, et cetera et. Cetera. Mais on n'a pas on, on n'a pas dû collaborer directement. Et alors ? Je pense, ouais, à ce moment-là, malgré tout, on était quand même invité à des réunions hebdomadaires de de coordination comme ça, on continuait à suivre. C'était pour le cycle1, pour le cycle 2, ça a même plus été le cas, mais nous on a eu de moins en moins de temps disponible aussi pour le projet de toute façon. Et donc bah lors de ces réunions de coordination, bah ça me permettait de suivre le projet. Mais entre-temps, il y a eu beaucoup de choses qui bougeaient en parallèle aussi en en bilatéral entre Bruxelles Environnement et Mission Publique. Donc enfin et tout ça, ça on le on le suivait que à travers ces réunions-là, parce que c'était un peu du de, de la logistique quoi.

Enquêteur : Ok et du coup pour finir avec les experts, tu m'avais dit du coup que c'était Bruxelles Environnement qui avait sélectionné les experts ?

Répondant : Pour le l'accompagnement, tu parles ?

Enquêteur : Oui, comité d'accompagnement et comité thématique également.

Répondant : Ouais c'est ça. Bah donc là on se croisait à travers les réunions du comité d'accompagnement parce que, parce qu'on en fait partie, enfin parce que donc il y avait ce siège innovation démocratique. Et et justement, dans la la manière dont on proposait que ce comité d'accompagnement fonctionne, et peut-être parenthèse par rapport à ça, mais pour que tu comprennes justement le la différence entre la note de design et et puis les toutes les toutes les éléments qui ont dû être clarifiés entre-temps, bah, dans la note de design, on parlait de comité d'accompagnement composé de xxxxxx, mais sans parler de comment ces personnes doivent être choisies ou ce genre de choses parce que c'était pas encore, on se savait même pas encore si tout cela allait être approuvé tu vois, rien que le concept de comité d'accompagnement. Donc voilà, et en l'occurrence, bah entre-temps on a dû peaufiner ça et donc c'est là que le travail de de Conseil et de et d'accompagnement était encore nécessaire. Et on avait suggéré que ce soit pas que ce soit ni le cabinet ni Bruxelles Environnement qui choisisse directement ses membres pour éviter tout conflit d'intérêts tout simplement. Et et donc de passer par un appel, un appel ouvert. Ça n'a pas pu se faire pour des raisons à nouveau très pragmatiques de de de calendrier pour le premier cycle où là du coup c'est un peu bancal. Et bah ça on en a fait part de notre évaluation du

premier cycle et pour le 2e cycle ça a pu être corrigé. Donc c'est là qu'il y a eu davantage de structuration autour de de comités thématiques, comités, comités d'experts et. et et que le l'appel ouvert a pu être fait pour pour notamment bah, [REDACTED] qui ont pu être s'impliquer dans le comité et cetera.

Enquêteur : Et il me semble que dans le comité thématique, y avait quand même [REDACTED] qui est une autre personne de Bruxelles Environnement, en tout cas quand ils ont fait la table.

Répondant : Aussi tout à fait. Oui bah tout comme [REDACTED] qui qui qui coordonne tout ça. mais l'idée c'est c'est que enfin c'était de pouvoir, ne pas concentrer le pouvoir de décision uniquement au sein de au sein de l'administration. Ça empêche pas qu'ils participent et qu'ils voilà avec d'autres gens puissent s'exprimer et et faire part des choses. Et notamment aussi rien que l'existence de ce comité d'accompagnement vise à remplir cet objectif de de de ne pas enfin, d'avoir un organe garant de l'intégrité de du du fonctionnement de l'Assemblée. Mais qui qui n'est pas juste Bruxelles Environnement plus le prestataire. Et qu'on puisse amener davantage de de cerveaux autour de la table pour ces choses-là, quoi.

Enquêteur : Je veux dire que lors de la table ronde [REDACTED], qui est une autre dame de Bruxelles Environnement, je pense intervenait en tant qu'expert.

Répondant : Ah oui, ok. Mais, mais sans préciser qu'elle qu'elle faisait partie de Bruxelles Environnement ?

Enquêteur : Si, si, si.

Répondant : Ouais, en fait ici, ce qui est ce qui est particulier, c'est que bah donc [REDACTED] ne fait pas partie de l'équipe ACC de Bruxelles Environnement, mais par contre elle coordonne la stratégie Good Food qui était le sujet principal, enfin pas le sujet principal, mais qui est la stratégie alimentation portée au sein de Bruxelles Environnement et donc très fortement en lien forcément avec le la thématique de ce cycle-ci. Et donc bah c'est en ça que le côté enfin la présenter entre guillemets comme experte autour de la table, bah c'est pour sa casquette Good Food et en fait ce serait une autre administration si le sujet était davantage lié à la mobilité, bah ce serait pareil et et donc enfin c'est en ça que la casquette BE n'est pas, presque pas pertinente en fait, puisqu'on s'en fout de quelle administration c'est, c'est qu'est-ce qui se fait à Bruxelles en matière de d'alimentation pour que les gens soient informés quoi.

Enquêteur : Ok et [REDACTED], c'était les experts climat et alimentation, c'est ça du comité d'accompagnement ?

Répondant : Ouais bah surtout climat d'ailleurs je pense je suis pas sûr qu'ils prendrait la casquette alimentation mais [REDACTED] elle est elle est chercheuse sur sur le le bah je ne sais même plus quel quoi exactement, mais en tout cas climat au sens large. Et [REDACTED] il bosse chez climax donc ils font des des analyses de froids de carbone et compagnie et qui suivent de très près les rapports du GIEC qui sortent, et cetera, et donc ces qualités là qu'ils ont été sélectionnés. Mais ça, à un moment, ça a été coordonné du côté de Bruxelles Environnement, donc. je n'ai pas les détails. En tout cas, je pense qu'ils ont prévu des recommandations par rapport à ça.

Enquêteur : Et dernier acteur les liens du G1000 avec la sphère citoyenne au sens large, donc les les Bruxellois qui n'ont pas fait partie de l'Assemblée, est-ce qu'il y a eu de la communication ?

Répondant : Non, pas spécialement, donc. J'en ai touché un mot brièvement tout à l'heure, mais nous, on a toujours poussé pour que pour appliquer un maximum de stakeholders comme le terme qu'on utilise par rapport par rapport à à l'ACC et donc que ce soit via Bru Partners qui qui rassemble les partenaires sociaux ou ou on avait proposé aussi à un moment de d'emmener autour de la table des activistes pour le climat. Enfin voilà en tout cas des, d'autres acteurs que juste l'administration, le le, le politique et les citoyens au sens large. Je pense que pour plein de raisons, et notamment de de simplement de temps et de de ressources humaines disponibles, et cetera, ça, ça a été compliqué de faire beaucoup. Mais quoi qu'il en soit ça c'étaient nos propositions pour que l'ACC intègre ça dans son fonctionnement mais sans pour autant que ça nécessite que G1000 1/4 de ça donc. Donc non il y a pas de, il y a pas vraiment d'intérêt. Voilà nous on a communiqué un peu sur le projet vis-à-vis de des gens qui qui suivent ce qu'on fait. Mais voilà, sans plus c'est pas c'est pas vraiment une relation entre guillemets pertinente à mes yeux quoi.

Enquêteur : Ouais, OK. Est-ce que ça va être si je te pose une dernière question, je sais pas si tu es pressé avec le temps ?

Répondant : Oui oui ça va on a un peu déborder mais y a pas de souci, je suis pas, je suis pas à une demi-heure près aujourd'hui.

... (question critique)

Enquêteur : Je te renverrai un mail, merci. Et merci beaucoup pour ces presque deux heures d'entretien j'ai beaucoup appris de choses et ça va beaucoup m'aider donc merci beaucoup.

Répondant : Pas de souci. J'espère en tout cas et bonne continuation du coup que tout se passe bien.

Enquêteur : Allez-y. Merci à vous.

4. Entretien avec un expert du comité d'accompagnement thématique et du comité d'accompagnement qualité

(Présentation de mon sujet de mémoire et des objectifs de mes entretiens. Présentation également du formulaire de consentement et des modalités d'utilisation des données)

Enquêteur : Donc tout d'abord, est-ce que vous pouvez me dire pour quelle organisation vous travaillez ? Vous travaillez pour [REDACTED] ? Est-ce que vous faites partie d'autres organisations également ?

Répondant : Non, je travaille plus. Enfin j'ai un [REDACTED] pour l [REDACTED], enfin pour [REDACTED], l'Institut de recherche [REDACTED] qui travaille sur les dynamiques sociaux environnementales, donc qui fait partie de [REDACTED] et qui [REDACTED]. Mais mon contrat de travail principal, c'est avec le [REDACTED] qui est le [REDACTED], qui fait partie de [REDACTED]. Et Je suis chercheuse post-doc dans, au [REDACTED] [REDACTED]. Une chaire, c'est un programme d'enseignement et de recherche sur l'économie sociale.

Enquêteur : OK.

Répondant : Depuis novembre 2023.

Enquêteur : [REDACTED] est ce que vous pouvez me dire comment ça s'écrit ?

Répondant : [REDACTED]

Enquêteur : [REDACTED] et du coup chaire avec [REDACTED], c'est ça ?

Répondant : Donc 5% à à l [REDACTED] et puis ça c'est pour [REDACTED]. Et puis chercheuse à [REDACTED] où je suis titulaire de la chaire en économie sociale, qui est une chaire financée par la région wallonne. Donc je travaille principalement sur l'économie sociale en Région Wallonne.

Enquêteur : D'accord, ces postes-ci seront aussi codifiés pour pas qu'on qu'on puisse remonter à vous

Répondant : OK.

Enquêteur : Est-ce que vous pouvez décrire vos postes au sein de de ces organisations ?

Répondant : Plus en détail ?

Enquêteur : Oui. Pas forcément tous les détails de la recherche, mais vraiment le côté fonctionnel un peu de vos rôles ?

Répondant : Donc. Au sein du [REDACTED], parce que c'est mon truc principal, c'est à 80% que je suis dessus. Donc je suis chercheuse post-doc et donc je fais de la recherche sur l'économie sociale, en particulier sur les politiques publiques de soutien à l'économie sociale. Et je coordonne un certificat interuniversitaire dédié aux professionnels de l'économie sociale, d'accord, et je coordonne aussi un groupe de travail sur la mobilité inclusive. Voilà donc ça c'est mon travail au [REDACTED] et puis pour [REDACTED], je coordonne, je coordonne. Non, je ne coordonne pas, je supervise des Masters, des mémoires de master.

Enquêteur : Vous donnez des cours ?

Répondant : Non je donne pas de cours, je fais que de la supervision de mémoire.

Enquêteur : Comment est-ce que vous avez été amené à travailler avec l'Assemblée citoyenne pour le climat ? Est-ce que quelqu'un est venu vous chercher ...

Répondant : Oui, en fait. Enfin j'ai. J'ai reçu un appel à candidature pour être l'experte alimentation ou climat. Enfin, ils cherchaient les 2 au sein du comité d'accompagnement de l'ACC, alors je l'ai reçu par exemple Ali ... , je sais plus. Enfin un canal où on m'a pas contacté directement mais je l'ai reçu via mon réseau et après on m'a contacté directement pour me proposer. Enfin pour me voilà pour me suggérer de candidater quoi.

Enquêteur : D'accord, donc il y avait des candidatures ouvertes mais on en est quand même venu te chercher.

Répondant : Ouais, ouais.

Enquêteur : Est-ce que c'est Bruxelles Environnement qui t'a contacté ?

Répondant : Je pense bien, oui oui !

Enquêteur : C'est sûrement, soit [REDACTED], soit [REDACTED], ...

Répondant : Non, c'était [REDACTED] là, la Collaboratrice de [REDACTED] qui m'a contacté je pense, mais. Mais je peux vérifier tout de suite ça me prend pas de de ... Mais... Fin... Voilà. C'est [REDACTED] Je pense qu'elle a contacté.

Enquêteur : Ah oui OK, je vois. Ok. Et comment votre mission ... ta mission ? Houla, il faut que je change tout du coup j'avais prévu de de vouvoyer

Répondant : Non mais au pire pose avec le vous et j'essaie de te vouvoyer aussi

Enquêteur : Comment votre mission au sein de l'Assemblée vous a-t-elle été décrite initialement ? Quand il y avait appel à candidature...

Répondant : Bah il y a l'appel à candidature, donc j'ai juste vu l'appel à candidature, je m'en souviens, je me souviens pas exactement de de ce qu'il y avait dedans, mais après quand on m'a dit que j'allais effectivement être enfin voilà que j'avais été choisie pour être experte alimentation. On m'a dit que j'allais participer au comité d'accompagnement de l'Assemblée. Le comité et c'était le comité d'accompagnement non thématique, c'est à dire que j'étais avec. Initialement, j'allais faire partie du comité où il y a par exemple le Forum des jeunes, où il y a l'expert participation, expert climat et cetera. Et une autre partie, c'était de participer à une des journées de l'Assemblée. Et ça correspond pas tout à fait à ce que j'ai fait après. Enfin je veux dire

Enquêteur : Oui ! C'est ma question suivante justement. Donc avec vos mots et suite à votre expérience, comment définiriez-vous votre rôle vis-à-vis de l'Assemblée maintenant ?

Répondant : Bah donc en fait on s'est rendu compte que finalement mon expertise serait plus utile, ou serait aussi utile dans l'autre comité d'accompagnement qui est le comité thématique donc qui rassemble les experts alimentation on va dire, où il y avait par exemple aussi [REDACTED].

Enquêteur : Ouais.

Répondant : Mais j'ai je sais pas, c'était pas. Je sais plus si j'ai participé à tous. En tout cas pas au premier parce qu'on est arrivé après le début en fait de l'Assemblée citoyenne, les 2 experts là climat et alimentation.

Enquêteur : Ok.

Répondant : Donc on n'a pas participé à tout et en fait, ce qui s'est passé, c'est que j'ai assez vite participé à une des journées. Et au cours de cette journée, enfin suite à la ma participation à cette journée, j'ai fait des commentaires sur comment se déroulaient les choses et sur un aspect en particulier. Et du coup après j'ai été un peu plus impliqué, notamment on m'a demandé de faire une présentation à la à la journée d'après, sur le point que j'avais soulevé. Et en fait, je suis restée toute la journée parce que j'ai aussi aidé à animer les tables, enfin pas vraiment à animer les tables, mais plutôt. J'étais un peu expert volante sur les tables, voilà.

Enquêteur : C'était la journée où ils définissaient les grands axes, c'est ça ? Les grands thèmes qu'ils voulaient aborder.

Répondant : C'était déjà défini, je dirais. C'est la, pour moi, c'est la journée où ils ont commencé à formuler des recommandations. Ils étaient divisés en plusieurs tables. Il y avait une table gaspillage je crois, une table manger plus locale, saint et bio et une une table, manger moins de viande.

P1 : Ah oui, oui. J'étais là et j'avais j'avais pas du tout remarqué que vous étiez là OK, donc OK.

Répondant : Non mais j'étais dans une des salles, donc peut-être que.

Enquêteur : Donc ça, c'était la journée qui était dans les locaux de Bruxelles environnement à Tour et Taxi et avant ça on avait eu une journée dans le centre.

Répondant : Non, le jour où j'avais participé très activement. Le jour où je suis venue en tant que témoin, c'était à Tour et Taxi, donc à Bruxelles Environnement, et le jour où j'ai participé très activement, on était au Mont des Arts.

Enquêteur : Ouais et ouais, Là t'avais un peu, je me souviens que [REDACTED] faisait un retour par rapport à ce qui est faisable.

Répondant : Exactement en fait, là elle a exposé ce que la région faisait et ce qu'il était donc possible, possible de faire et après moi j'ai donné mon point de vue en fait, enfin, j'ai donné mon point de vue sur un aspect que j'avais soulevé, voilà, qui manquait, je trouvais.

Enquêteur : Oui oui, c'est vrai que. C'est, j'avais un peu parlé avec le staff et ils disaient que, ce qui avait manqué au cycle précédent, c'est qu'il y avait pas eu des retours de oui mais ça c'est hors sujet ou ça c'est pas faisable, c'est pas Bruxelles qui s'en occupe et du coup là je pense que c'est vraiment intéressant.

Répondant : Mais là, c'est plutôt ça, ça, c'était plutôt ce que [REDACTED] avait présenté. Et moi c'était plus sur enfin je sais pas si tu veux-je parle de contenu ou pas mais euh

Enquêteur : Mais tu chiffrais, c'est ça, tu donnais pas mal de.

Répondant : Oui, en fait, parce que j'avais le le sentiment à la fin de la première fin de la journée à laquelle j'ai assisté, qu'on parlait toujours d'alimentation durable, durable, durable, sans définir ce que c'était. Et on évitait, j'avais l'impression, de parler du du bio, du local. Enfin non du local, on en parlait, mais du bio, par contre ouais, on n'en parlait pas, on parlait pas d'agroécologie, on parlait pas, on parlait pas vraiment des modes de production en fait, et on, finalement, on a. Je trouvais que le durable était assimilé au local, alors que c'est pas vraiment ce

que dit la littérature, ouais, et qu'on on parlait très peu des modes de production donc. Donc voilà. Donc j'ai essayé de, voilà, donner des des chiffres, donner un peu de contenu scientifique sur cet aspect-là. Ouais voilà.

Enquêteur : Ouais.

Enquêteur : Comment est-ce que vous décririez ce que vous avez apporté à l'Assemblée en tant qu'institution et également au, plus personnellement, aux citoyens membres, directement avec votre expertise ? Si vous voulez compléter la réponse précédente, si vous voulez enfin, ça se suit avec ce que.

Répondant : Oui ça se suit avec ce que je disais, mais. Ce que j'ai l'impression d'avoir apporté, c'est un peu des éléments tangibles sur des aspects qui sont, qui étaient disputés de manière assez vague pendant l'Assemblée. Et en fait. Moi, mon impression, c'était que on n'osait pas parler du bio par exemple, ou de l'agroécologie, parce qu'on. Je sais pas pour quelle raison moi ma supposition c'est que on cherche pas à heurter on cherche pas à diviser. Et donc, et donc on évite de de parler un peu de. On évite de parler d'éléments qui divisent, je sais pas si tu vas m'entendre, ça va être un peu compliqué. Je vais peut-être me mettre plus près mais euh.

Enquêteur :: Je pense que j'ai un bon micro ça devrait aller normalement.

Répondant : Ok ça marche ! Mais je suis pas très bien installée donc debout, je suis vachement mieux. Et aussi enfin d'apporter des des, des, des informations sur les différentes alternatives, sur les différents modes de production, les différents modes de distribution. J'ai un peu moins fait sur les modes de distribution. Je me suis plus penché sur les modes de production parce que c'est ce qui importe beaucoup quand on parle de l'alimentation.

Enquêteur : Ouais.

Répondant : Mais donc moi je sais pas, j'ai essayé de d'apporter plus de, plus d'éléments chiffrés et ce que dit la littérature en fait sur le sujet.

Enquêteur : J'ai, voilà, j'ai l'impression que d'entrée, on leur avait dit que la production c'était pas trop Bruxelles qui s'en occupait. En tout cas plutôt ce qui est agriculture directement, et que du coup ils avaient mis ça de côté assez rapidement. Et suite à à la journée où t'es intervenue au Mont des Arts, je pense que c'est revenu dans les sujets beaucoup plus ouais.

Répondant : Oui et et c'est et ce qui est un peu dommage parce que effectivement Bruxelles, enfin il y a pas, il y a très peu de production à Bruxelles, mais en fait il y a de la distribution à Bruxelles, il y a.

Enquêteur : Ouais.

Répondant : Y a des supermarchés, il y a tout ce que. Donc il faut essayer d'influer sur les pratiques des supermarchés et via ça on peut influer sur les modes de production dans les zones où Bruxelles s'approvisionne. Donc c'est pas, voilà, faut pas écarter le sujet, c'est juste que c'est c'est pas là où. Enfin voilà, Bruxelles peut pas avoir un levier d'action direct.

Enquêteur : Merci. Comment est ce que tu as vécu ta relation avec les citoyens membres ? Est ce que tu trouvais qu'il y avait une distance ? Est ce que tu trouvais que vous aviez un bon contact ?

Répondant : Bah la première journée j'étais témoin donc j'avais pas vraiment un contact avec eux. Donc c'était un voilà une position un peu bizarre. Enfin j'étais là pour écouter en fait, mais par contre la 2e journée c'était beaucoup plus. beaucoup plus chouette les interactions. Vu que j'avais parlé le matin, ben l'après-midi ils avaient compris qui j'étais et donc on pouvait échanger directement et on me posait des questions directement, j'y répondais, du mieux que je pouvais et puis donc c'était beaucoup moins distancé la 2e journée en tout cas.

Enquêteur : T'as t'avais l'impression qu'ils avaient pas peur de poser des questions ?

Répondant : Non, j'avais pas du tout cette impression là.

Enquêteur : Parce que je réfléchis un peu, enfin je me dis que pour certaines personnes il ya peut être une certaine forme d'autorité quand tu es expert et que du coup y a, y a quand même une distance sociale qui s'installe. Et tu me dis que t'as pas du tout ressenti ça en fait ?

Répondant : Non après je suis une femme, je suis jeune, voilà, je sais pas. Enfin je suis jeune, je suis moins jeune, mais je dois avoir l'air jeune. Oui, je sais pas, peut-être que ça joue.

Enquêteur : Merci. Donc ouais, la question d'après c'était comment t'as ressenti ta position ? C'est c'est ce que tu viens d'expliquer. Est-ce que tu estimes que c'est une relation réciproque, est-ce que tu estimes que les citoyens t'ont apporté aussi quelque chose ?

Répondant : Ben juste j'ai envie de compléter, je suis pas très bavarde donc n'hésite pas à me relancer. Mais j'ai pas toujours les idées qui viennent à temps.

Enquêteur : Ah ! Oui, oui.

Répondant : Il y a quelque chose, moi j'avais, j'hésitais un peu à amener le point que j'ai amené parce que j'avais peur de d'amener un positionnement peut-être peut-être trop personnel, mais en fait moi après je suis venue avec des données chiffrées sur, chiffrées et appuyées par et appuyée par la recherche scientifique. Donc c'était. Mais c'est vrai que je me suis posée un peu la question. Bah voilà, est-ce que j'amène ça ? Parce qu'en fait j'ai aussi un un passé plus engagé, militant et donc voilà, je sais, c'est toujours un peu difficile de faire la distinction entre ce qui vient de quoi. Ce qui vient de mon passé de chercheuse et de mon passé de militante. Donc voilà, j'avais pas non plus envie d'influer de manière, de manière, enfin trop importante. Bon après à la mesure qu'il est possible d'influencer les choses, mais un j'avais pas envie d'influencer un, un processus qui se veut en fait vraiment partir du bas quoi. Mais en même temps je pense qu'il faut vraiment, c'est hyper important de donner les bonnes infos en fait aux citoyens et ça je pense que ça pêchait un peu quoi. J'ai pas vu tout le processus, j'ai pas vu depuis le début mais moi mon ressenti c'est que. c'est que peut-être qu'on cherche pas trop à se mouiller en fait et donc on on on dit pas bah en fait oui bah produire en bio en fait, enfin, produire en bio, ça a des impacts positifs sur la biodiversité, sur la santé, et cetera. On n'ose pas trop le dire parce qu'on veut pas brusquer. Ben je sais pas moi, la filière conventionnelle ou quoi ? Enfin et et et il faut aussi que l'administration soit neutre, donc c'est c'est compliqué en fait neutre. Mais bon, ça n'empêche qu'il faut quand même aller interroger les bonnes personnes, ou les personnes ou les personnes qui qui ont qui ont le savoir, qui ont les connaissances pour pouvoir aider aider les citoyens à se positionner parce que si si les citoyens n'ont pas assez d'informations, en fait Ben ils peuvent pas se positionner.

Enquêteur : Oui. Et du coup tu avais l'impression par exemple que l'administration elle elle osait pas du tout ce mouiller dans un souci de neutralité ?

Répondant : Je dis pas pas du tout se mouiller mais parce que et et j'ai pas du tout vu le début donc je voudrais vraiment pas dire ça. Mais mais je sais pas, mais c'est c'est pas forcément. C'est le problème de d'employer tout le temps le mot durable, en fait, c'est que on, on l'emploie tout le temps, mais sans le définir et.

Enquêteur : Oui.

Répondant : Mais sauf qu'en fait bah pour pour pleins de gens durable ça veut dire local par exemple. Et alors que c'est pas. Enfin je veux dire, c'est pas comme ça qu'il a été construit ce ce concept. Enfin, derrière, il y a vraiment des choses. Il y a un impact environnemental réduit. Il y a aussi la question de de la justice sociale qui est souvent liée. Mais bon, c'est c'est souvent d'abord un impact environnemental. Enfin quand on parle de durabilité, on parle de durabilité d'abord environnementale et il faut pas l'oublier ce que ça veut dire ça, on cherche à diminuer les impacts sur le sur les émissions de gaz à effet de serre, on cherche à limiter les impacts sur la biodiversité, voire sur la santé humaine, c'est ça en fait. Donc après il faut aller regarder bah quel mode de production, quel mode de distribution permet d'arriver à améliorer la durabilité environnementale de notre alimentation. Et et voilà.

Enquêteur : Bah c'est super intéressant et ouais, c'est vrai que c'est c'est quand même un domaine qui est, allez, qui est fort politique, l'environnement. Et je comprends que parfois, on dit des faits ou on donne, on donne des chiffres et on a l'impression de vouloir influencer ou de d'exagérer, alors que oui il s'agit souvent d'informations et c'est vrai que c'est délicat de, je pense votre rôle de d'expert neutre, ouais, il est compliqué quoi. Et du coup la

question d'après c'est bien, est ce que pour vous les citoyens vous ont également apporté quelque chose ? Est-ce qu'ils vous ont fait réfléchir à des questions par rapport à à. Par rapport à votre participation, peut-être pas par rapport aux résultats. Je sais pas si vous avez regardé les résultats ?

Répondant : Oui, j'ai regardé les résultats. Mais par rapport à la participation, bah moi forcément ça m'apporte des choses parce que de voir ce que le citoyen lambda en fait pense de bah de ce sujet en particulier, euh c'est hyper utile pour pour moi, pour essayer de comprendre en fait là où où les l'information, les connaissances manquent en fait. Et y a des croyances qui sont vraiment. Hyper fortement ancrées quoi et. Donc pour moi, à ce niveau-là, c'était utile. Voilà après je dirais que sur l'alimentation j'ai pas non j'ai pas appris. Sur le la thématique, mais sur plutôt la perception des gens, la perception que les gens en ont, ouais.

Enquêteur : J'ai un souvenir. Peut être qu'il est un peu modifié avec le temps, mais j'ai un souvenir qu'on t'avait posé la question par rapport à l'usage du plastique dans l'alimentation, t'avais dit c'est c'est pas, c'est pas le sujet euh

Répondant : Dans les emballages, c'est ça ?

Enquêteur : Ouais, c'est ça les emballages plastiques. Et et que quelqu'un avait dit pour moi c'est ça le gros problème et et que tu disais il y a des choses à faire avant, c'est pas là où se trouve vraiment l'impact et je trouvais ça vraiment intéressant parce que après ils ont réfléchi et ils en ont débattu entre eux la semaine d'après en disant Bah c'est pas là qu'il y a le gros des impacts et il y a peut-être d'autres choses plus urgentes à faire. Ça m'avait marqué.

Répondant : Bah après moi je vais avoir envie de tout de suite nuancer parce qu'en fait bah enfin limiter l'usage des plastiques par exemple pour emballer les fruits et légumes. Moi j'aurais très envie que la région fasse quelque chose là-dessus, c'est hyper important. Mais en fait avant toute chose il faut favoriser pour moi le bio local. Pour moi c'est vraiment la priorité maximum quoi, parce que c'est là que les impacts environnementaux se trouvent après.

Enquêteur : Ok, merci. Ça, ça va peut être te paraître un peu bizarre. Le point d'après, c'est peut-être moins important que pour les autres rôles, mais je vais quand même mettre comité d'experts. Je le mets au centre. Après, dans les acteurs qui sont impliqués dans l'Assemblée, on a le gouvernement, on a Bruxelles Environnement, on avait 21 Solutions et Missions Publiques qui animaient. On a aussi la sphère citoyenne que je compte en tant qu'acteur. Et le G1000. Est ce que ?

Répondant : Le comité d'experts c'est qui ?

Enquêteur : C'est tous les experts qui sont intervenus. C'est peut-être, tu trouves que c'est problématique que j'englobe tous les experts ensemble ?

Répondant : Nononon non, mais donc par exemple, c'est moi et Simon, et c'est aussi ceux qui sont intervenus la journée à Tours et Taxi par exemple ?

Enquêteur : Oui. Oui, j'ai un peu regroupé parce que vous, vous aviez tous plus ou moins le même rôle. Tu tu trouves que ton rôle était différent ?

Répondant : Un peu différent, oui, parce que moi je viens d'une université, Simon il vient d'un bureau d'étude, on a tous les 2 plutôt des casquettes scientifiques, alors que dans les tables rondes c'était beaucoup en fait du secteur privé et le secteur privé au sens large, hein. Il y avait une ferme bio, il y avait une ferme bio, il y avait colruyt, il y avait enfin après pas que il y avait aussi Noémie par exemple, ouais, il y avait Noémie Maugan qui est aussi scientifique.

Enquêteur : C'est vrai que ouais.

Répondant : Y a en fait, il y avait un mélange d'acteurs ce jour-là, mais c'était beaucoup. Il y avait Marceline Bonneau aussi. Qui elle est, je sais pas comment il faut la qualifier mais plutôt plutôt au sens experte. Mais bien sûr. Enfin je suis pas du tout contre l'idée que que les gens, que les gens du terrain sont ne sont pas des experts,

bien sûr, ils sont des experts, mais ils défendent aussi une position en fait. Et, et et forcément, ils expriment les choses sous leur prisme, alors que nous, on essaie d'avoir enfin avec Simon, je pense qu'on essayait d'avoir une vue plus globale sur les choses. Et donc. Ben la ferme bio par exemple, qui était là. Elle, elle expliquait comment comment fonctionne comment elle fonctionnait sa ferme, comment comment elle travaillait, mais elle a pas donné des chiffres sur l'impact, par exemple, sur le climat d'une ferme bio comparé à une ferme conventionnelle.

Enquêteur : Oui, c'est vrai que je m'étais pas fait la réflexion mais cette table ronde, par exemple, ils parlaient vraiment d'une table ronde avec des experts, alors que oui, il y avait des experts scientifiques et puis des des personnes qui parlent de de leur organisation.

Répondant : Mais comment se définit en fait le terme expert dans la littérature ? Je sais pas en fait, toi t'as peut-être. Ben je pense, je te conseille d'aller regarder ça parce que pour moi, c'était bah beaucoup d'intérêt, beaucoup, il y avait des intérêts privés qui étaient représentés. Il me semble qu'il y avait par exemple quelqu'un qui représentait une entreprise qui faisait des alternatives à la viande. Je me trompe ou pas ?

Enquêteur : Ah je me souviens, c'était un garçon non ?

Répondant : Ben je sais pas, je suis pas allée à toutes les tables en fait. Donc du coup je j'ai pas une vision claire. Il y avait aussi cantine bruxelloise je pense, et un acteur qui ... Enfin voilà, après la question de pas savoir si il favorise l'alimentation durable ou pas, mais en tout cas il il représente des des positionnements dans le secteur de l'alimentation durable.

Enquêteur : Ils étaient là plus pour parler de leur expérience, de ce qu'ils faisaient déjà au sein de leur entreprise, peut-être pour donner une idée de ce qui était faisable et ce qui était déjà en place pour inspirer, je sais pas.

Répondant : Ouais, ouais. Mais ils donnaient enfin je dis pas hein, ils donnaient aussi des ils avaient aussi je sais pas, je peux pas donner un avis sur tout mais sur enfin sur l'ensemble des tables qui étaient organisées ce jour-là et je pense qu'ils sont venus aussi avec des des chiffres pour certains et des enfin des formations. Ouais non c'est et je remets pas du tout en question. Je pense que c'est utile hein. Mais c'est pas pareil.

Enquêteur : Mais après, c'est une bonne remarque, moi j'avais tout englobé. Est ce que tu peux me dire avec quels acteurs tu n'as eu aucune interaction, aucun contact, pas de collaboration ? Est ce que avec le G1000 ?

Répondant : C'est [REDACTED], c'est ça ?

Enquêteur : Ouais.

Répondant : Bah j'ai. Je veux dire j'ai pas interagi avec lui personnellement, mais je l'ai vu là aux réunions du comité d'accompagnement mais.

Enquêteur : Peut-être pas les interactions personnelles, mais juste est-ce que les experts devaient collaborer ? Est-ce que vous avez dû vous voir en dehors, organiser certaines choses avec le G1000 ?

Répondant : Non mais à part le comité d'accompagnement, voilà où on était présents ensemble, ouais.

Enquêteur : Mais [REDACTED] était là pour observer. Nous sommes, je pense pas qu'il soit intervenu ?

Répondant : Moi je pense qu'il est intervenu.

Enquêteur : Ah ! Je vais vérifier, j'ai, j'ai la liste de de tous les tous les intervenants de la table ronde.

Répondant : Du comité d'accompagnement, je dis pas de la table ronde, non, non, les comités. Donc ça c'est des trucs qu'on avait en dehors des journées.

Enquêteur : Ah. Oui. Oui, oui, oui, OK, oui. Euh [REDACTED], tiens, j'ai un entretien avec lui bientôt. Donc [REDACTED], il faisait partie du comité ? Qui s'occupe de la démocratie je suppose ?

Répondant : Bah du comité général quoi, où j'étais aussi, mais où je sentais pas forcément mon utilité.

Enquêteur : Donc il y avait le comité thématique et le comité...

Répondant : D'accompagnement général. Et il y avait un il y avait, c'était pas très très clair je trouvais.

Enquêteur : Ouais parce que si tu dis qu'il y avait de forum des jeunes dans le comité d'accompagnement, et à côté, les experts, c'est pas du tout les mêmes fonctions que vous aviez dans le comité.

Répondant : Bah non.

Enquêteur : Ok. Le gouvernement ? Non ?

Répondant : Non, c'est non. Enfin, on était à une table ronde à la fin quand ils ont présenté les résultats, je sais pas si t'étais là. Donc quand les citoyens ont présenté leurs recommandations à la presse et puis

Enquêteur : Ah oui non j'étais pas là.

Répondant : T'étais pas là ? Et bien je fais une table ronde et il y avait Barbara Trachte et Alain Maron. Enfin une table, c'est ,c'était un comment on appelle ça un un panel.

Enquêteur : Où ... Vous discutiez tous autour d'une table ?

Répondant : Oui, c'était très rapide, juste 20 minutes donc euh voilà.

Enquêteur : C'était face à la presse ?

Répondant : Oui, face au public, on était à tours et taxi et donc.

Enquêteur : Et tu sais me dire qui il y avait à cette table ? À part Maron ?

Répondant : Euh on était 3, ouais, en fait donc les citoyens ont présenté, il y a eu des questions je pense du public qui était là et je pense que c'était surtout la presse. Mais je j'avais pas une vision très claire de qui était là et après nous on a donné notre avis sur les recommandations ou sur le processus, ça dépend.

Enquêteur : OK mais t'avais pas préparé quelque chose avec les ministres avant ?

Répondant : Non, non, non, je préparais toute seule, j'ai préparé toute seule.

Enquêteur : Donc il y a quand même eu un travail en collaboration.

Répondant : C'était en en février, début février ce truc, le 6 février

Enquêteur : Et tu seras présente à la réponse du gouvernement qui est prévu début avril il me semble ?

Répondant : On m'a pas parlé de ça.

Enquêteur : Je pense qu'ils ont pas encore envoyé les invitations, j'ai demandé directement à [REDACTED] donc il m'avait communiqué les dates. OK. Et pour Bruxelles Environnement, c'est eux qui sont euh

Répondant : Oui, bah beaucoup, enfin voilà.

Enquêteur : venu te chercher.

Répondant : Tout au long du processus, en. En fait, c'est eux qui m'ont demandé, par exemple. En fait je sais pas comment ils se débrouillaient entre Missions Publiques et. En tout cas, c'est eux par exemple donc qui m'ont qui m'ont contacté pour faire partie du comité je crois. Bah pour, c'est eux qui m'invitaient aux réunions du comité d'accompagnement, c'est eux qui m'ont demandé d'intervenir, de faire cette présentation et aussi de participer à cette table. Et après peut être que les demandes venaient de Missions Publiques, je sais pas. Voilà, la proposition quoi.

Enquêteur : Est-ce qu'en dehors de ça, par exemple avant la fois où tu avais fait tes retours place des arts. Est-ce que vous aviez déjà travaillé ensemble, est-ce que vous aviez réfléchi à à ce qu'il fallait dire ou tu préparais de ton côté ?

Répondant : En fait, je leur ai envoyé ma présentation à [REDACTED], oui, je crois et ils m'ont pas du tout fait de retour sur le contenu, enfin voilà, j'ai. Je crois qu'ils ont juste dit oui, d'accord, fin oui très bien. Et ils m'ont, ils m'ont modifié mon power-point pour inclure du néerlandais je crois, c'est tout.

Enquêteur : Ok. J'aurais peut être dû les mettre à côté, Missions publiques et BE.

Répondant : Mais 21 solutions du coup je sais même pas, ils étaient, ils organisaient avec Missions publiques ? Non, c'est ça ?

Enquêteur : 21 solutions c'est par exemple [REDACTED] qui avait.

Répondant : Oui c'est ça, mais pour le pour moi, ils faisaient la même. Enfin ils, elles animaient

Enquêteur : Ils animaient tous, mais il y a que [REDACTED] qui faisaient partie de Missions Publiques et tout le reste

Répondant : C'était un consortium non ?

Enquêteur : J'imagine. J'ai demandé des entretiens, j'ai un entretien avec 21 Solutions aussi pour éclairer tout ça. Donc voilà, enfin on englobe les 3 ensemble, t'as pas eu plus d'interactions avec l'un d'eux ?

Répondant : Bah c'est quand même non BE le plus et puis après un peu avec [REDACTED] de Mission publique sur des.

Enquêteur : OK. Ok. Et la sphère citoyenne, quand tu as fait le retour aux citoyens, est-ce que c'était que les membres de l'Assemblée où il y avait pas mal de d'acteurs extérieurs qui étaient là.

Répondant : Alors retour aux citoyens ? Quand tu dis ça c'est les la présentation des recommandations des citoyens. Bah je te dis, je sais pas exactement qui était dans la salle. Moi j'ai compris qu'il y avait quand même quelques citoyens de la de l'Assemblée. Quand même quelques-uns, il y en avait qui qui présentaient, ils étaient 5 à présenter et je pense qu'il y en avait d'autres dans la salle et je pense qu'il y avait la presse et je sais pas, du monde associatif peut-être, ouais.

Enquêteur : Est ce que tu penses à certaines interactions que tu as pu avoir avec les membres ici dont on a pas encore parlé ? Est ce que tu penses même à un autre acteur que j'ai pas mis ici sur la feuille ?

Répondant : Euh Non.

Enquêteur : Non ? D'autres acteurs euh ... Ok très bien. Ça paraît un peu bizarre comme exercice, mais c'est vraiment là que je vois clair comme je vais, l'analyse des réseaux sociaux c'est vraiment identifier toutes les interactions qui a fait quoi, pour qui, avec qui ...

Répondant : Et du coup comme là tu l'as pas noté, bah c'est les interactions que j'ai eu aux journée que je suis, où je suis venu participer à l'Assemblée quoi ?

Enquêteur : Ah oui j'ai pas mis l'Assemblée dans les acteurs

Répondant : Oui mais c'est ça non ?

Enquêteur : Sphère citoyenne j'imagine plus le public large, Le public large. Voir un peu les aller retour qu'il y a avec les gens lambda qui ont pas été élus pour l'Assemblée citoyenne. Mais c'est vrai que c'est un acteur assez indispensable. Oui donc l'Assemblée, bah ça c'est surtout les les points qu'on a discuté avant. Alors effectivement, quand tu m'as décrit tout ce que tu avais fait avec eux.

Répondant : Oui !

Enquêteur : Ça va. Alors maintenant je vais te poser des questions qui ont plus rien à voir avec ton rôle d'expert c'est plus, je te demande un peu ton ton opinion personnel et ce sera pas du tout analysé en même temps que les informations d'avant, c'est c'est. Sens-toi, un peu plus libre d'exprimer ton opinion.

Répondant : Huhum

... (questions critiques)

Enquêteur : C'est tout pour moi.

Répondant : Tu es sûre parce que des fois on n'ose pas poser des questions parce qu'on se dit que c'est trop long. Je voudrais pas que.

Enquêteur : J'ai tout posé et j'ai fait une heure, c'est parfait. Je vais pas te retenir plus longtemps.

Répondant : Ok.

(Au revoir et remerciements pour l'entretien)

5. Entretien avec Missions Publiques

Enquêteur : Donc tout d'abord, est-ce que tu peux me parler un peu de Missions Publiques ? Quelles sont vos missions, comment fonctionne l'organisme ?

Répondant : Dans le cadre de l'Assemblée ou de manière générale ?

Enquêteur : De manière générale, en dehors de l'Assemblée justement.

Répondant : Donc Missions Publiques, c'est un cabinet d'accompagnement et Conseil en démocratie participative et concertation parties prenantes qui a 25 ans d'existence. Donc c'était fondé par un Belge, mais à Paris d'abord et maintenant on a une on a une équipe de de 20, 20, de 20 personnes, pardon, qui est à majorité à Paris, une partie à Bruxelles et un collègue en Allemagne. Donc on était là assez tôt dans le champ de la participation citoyenne et on a commencé à travailler plutôt au niveau local sur la question de mobilité et puis, chemin faisant Et Ben on a commencé à évoluer sur d'autres thématiques et sur d'autres niveaux de pouvoir. Donc maintenant actuellement on travaille à tous les niveaux de pouvoir. C'est assez particulier, local, régional, national, européen et international. Voilà.

Enquêteur : T'u, t'as des exemples d'autres missions concrètes sur lesquelles vous avez travaillé ?

Répondant : Ouais Ben on travaille sur les sur les, on va sur le panel européen, donc on fait des panels avec 150 citoyens venant des 27 pays de l'Union européenne et ça se passe à Bruxelles et il y en a eu 9 en tout et on a fait les 9 cycles avec la Commission européenne, donc là c'est à chaque fois sur des sujets différents, gaspillage alimentaire, la question de l'énergie, les questions de démocratie, question de mobilité étudiante, les programmes Erasmus par exemple. Et là il y en a un qui vient de commencer ce week-end sur la question de la gestion de la haine dans la société. Un sujet un peu différent mais mais assez intéressant. Et puis sinon, on a fait des conventions régionales aussi. Donc souvent sur le climat, mais pas uniquement. Et on a, je te donne des exemples un peu en vrac mais pour montrer un peu les divers choses. On a travaillé aussi sur des états généraux

de la justice ou de la santé. Donc c'est vraiment plutôt des grands chantiers politiques demandés par un gouvernement, avec à chaque fois un volet délibératif. Mais il y a d'autres volets pour discuter avec les profils du secteur. Et on travaille majoritairement avec les secteurs publics, mais parfois aussi avec les associations et plus rarement avec les secteurs privés. Mais c'est quelque chose qui nous semble intéressant parce que nous, on essaie de faire des liens entre les différents acteurs. Et il y a quand même une volonté de la part des entreprises aussi de travailler en interne sur leur démocratie en interne. Et aussi de pas opposer monde citoyen et démocratie participative avec le monde de l'entreprise qui parfois est vu comme comme l'autre puisqu'on travaille citoyen et public, alors qu'il y a une autre dimension du privé qui englobe beaucoup de réalités différentes. Mais on travaille un peu sur différents niveaux, différents sujets et différents acteurs.

Enquêteur : Ok. Et les panels européens, c'est sur l'environnement aussi, en général ou pas que ?

Répondant : Non, les panels européens, donc c'est mandaté par la Commission européenne. Et à chaque fois, ce qu'elle essaie, c'est de travailler avec une autre direction générale, donc un autre département. Ce qui fait que c'est intéressant, c'est que un on fait à chaque fois un sujet différent. Deuxièmement c'est à chaque fois une nouvelle équipe, mais c'est à dire aussi une nouvelle équipe on va dire de convaincus parce que donc c'est à chaque fois une nouvelle direction générale qui travaille de son côté. On lui dit en un coup Ben Voilà, on vous propose de de lancer un un processus citoyen, quel sujet est important pour vous ? Et donc là c'est la direction générale qui se met un peu en action. Il y en a des qui sont plus réactifs, plus proactifs que d'autres. Celle sur l'environnement, c'est celle sur la question du gaspillage alimentaire, et là on travaille par exemple sur la haine avec la DG, la direction générale de justice. Mais donc ça, ça change à chaque fois. On va voir ce qui se passe après les élections, comment ça va continuer, mais on a pu avoir pas mal d'expérience et toucher pas mal de de citoyens. Bon, à chaque fois 150 citoyens et surtout beaucoup de directions générales et commencer à avoir un vrai savoir faire de ce genre de processus, qui sont assez particuliers en multilingue. Faire venir tout le monde à Bruxelles. La 2^e session se trouve en ligne aussi, donc c'est un défi de logistique et technique de de permettre à tout le monde de pouvoir participer en ligne. Et et voilà, ça demande aussi. Il y a aussi beaucoup d'acteurs concernés avec une attente forte. Ils en sont à la 9e, ils savent très bien où on peut aller, ils savent où on ne peut pas aller. Et donc il y a quand même beaucoup de pression pour que ce soit vraiment de des bonnes recommandations.

Enquêteur : Et du coup, c'est aussi une assemblée permanente ?

Répondant : Alors c'est pas une assemblée permanente, c'est à chaque fois une nouvelle assemblée et c'est souvent 3 weekends, enfin 3 weekends et demi donc c'est vendredi, samedi, dimanche, étalés sur 3 mois par exemple. Mais c'est à chaque fois des nouveaux citoyens, une nouvelle direction générale. Il y a un service à la Commission qui s'occupe uniquement des panels citoyens qui mènent aussi vraiment à expérimenter et et c'est chouette de discuter avec eux de de voir qu'on peut, on est au-delà de juste faire le panel pour faire, enfin faire une assemblée pour faire une assemblée, et qu'on peut vraiment réfléchir sur Ok, quel contenu, comment on le pose, quels sont les enjeux, comment ça peut se répercuter au niveau européen ou dans d'autres instances. Mais donc c'est pas permanent.

Enquêteur : Ok, et quelle est ton ta fonction là-dedans, ton poste plus précisément ?

Répondant : À Missions Publiques on a pas de, on a pas de poste, vraiment, on fait un peu tout sur tout. On a juste une équipe communication qui elle s'occupe principalement de communication, mais ils font aussi de la facilitation parfois ou de l'accompagnement, notamment dans l'aide rédaction des des contenus, des rapports. Ils nous aident pas mal là-dessus. Donc moi je voilà, officiellement je suis chef de projet, ça veut tout et rien dire et j'avais des, j'ai des missions très différentes. Parfois faire de l'animation directement sur le terrain comme à l'Assemblée, parfois faire uniquement le design et la méthodologie, parfois faire ce qui est plus logistique. Sur l'Assemblée, je fais un peu de de tout, mais sur certaines missions je fais uniquement de l'animation. C'était le cas sur le panel européen et parfois je fais uniquement de du plutôt du Backstage. C'est ce que j'ai fait sur les premiers panels où c'était plus la logistique et et comprendre tout ça. Mais Missions Publiques travaille plutôt de ce côté-là, avec tout le monde qui fait un peu tout en fonction des projets, ce qui t'intéresse, ce qui arrive comme projet et les disponibilités évidemment de de de chacun. Donc ça c'est assez chouette.

Enquêteur : Ok et comment Missions Publiques a été amenée à travailler sur l'Assemblée ? Donc je te dis un peu les informations que j'ai déjà. Donc je sais que vous avez fait un consortium avec 21 solutions, également VO Citizen et Twisted Studio. Est ce que c'est ? Enfin je suppose qu'il y a une organisation qui a proposé ce consortium, est ce que c'est Missions Publiques ?

Répondant : Bonne question. Alors là. Alors si je me souviens bien, donc il y avait d'abord eu l'appel d'offre, oui il y avait d'abord eu l'appel d'offre pour le design qui était sorti, ce qui a été répondu par G1000, on n'y avait pas répondu parce que il y avait une clause qui faisait que si on ne répondait au design, on pouvait pas répondre à l'animation. Et lors de ce moment-là, je crois qu'on avait déjà commencé les discussions avec 21 solutions qu'on connaissait déjà d'avant parce qu'on avait voulu à Missions Publiques avoir un peu des repères dans chacun des pays de l'Union européenne sur comprendre, enfin discuter, pouvoir discuter avec un acteur dans chacun des pays de l'Union européenne pour comprendre comment se vivaient les questions de démocratie participative dans leur pays. Et par pur hasard, on est tombé sur 21 solutions. On avait échangé avec eux pour comprendre avant, à ce moment-là, on travaillait pas encore en Belgique. Et et le courant était bien passé. C'était une bonne discussion. Je sais plus dire qui a fait le premier pas. Il me semble que, en tout cas, pour les annonces, on s'était parlé, on s'était dit, est-ce que vous répondez ou est-ce que nous on répond ? Et on s'est dit, Ah Ben on peut répondre ensemble pour la suite. Et donc je sais plus exactement qui a fait le premier pas. Mais voilà, c'est pas, c'est pas sur un coup de tête, c'est quelque chose qui était déjà réfléchi. Et et après j'étais aussi en vacances quand on a un une partie de la réponse de l'offre donc j'avoue que je me souviens plus là-dessus, mais eux étaient implémentés à Bruxelles sur les questions environnementales, un peu sur la, enfin aussi sur la participation. Et nous on avait le gros background participation, moins bruxellois et pas spécialement sur les enjeux environnementaux. Donc ça a bien matché, on trouvait des des intérêts. Enfin, des forces chacun chez l'autre.

Enquêteur : OK, et vous auriez pu faire le design ? C'est aussi un truc que fait Missions Publiques ?

Répondant : Ouais, c'est aussi on, on l'a fait sur une assemblée nationale belge, sur l'Agora la transition juste qui est lancée par le ministre Kadhabi. Et on a fait juste le design effectivement. Et plus globalement c'est on trouve ça parfois, on en reviendra peut être, c'est parfois compliqué d'avoir une équipe qui a fait le design et une équipe qui a fait l'animation. Surtout quand, quand le l'équipe qui a fait le design reste dans le processus en fait parce que le processus il est, il est fait sur papier et puis il est prouvé par la réalité. Parfois c'est juste des choses très logistiques qui compliquent un modèle par exemple. Sur le l'Agora la transition juste on a juste fait le design, on a fait un rapport et il a été pris par un autre consortium qui a gagné le projet et qui qui l'a mené. Je sais pas dans quelle mesure ils l'ont changé ou pas et ce qui est pas grave du tout, mais c'était là ici dans le processus c'est plus compliqué parce que le G1000 est présent tout du long avec un pied dedans et un pied dehors.

Enquêteur : Ok. Et donc si j'ai si je me souviens bien, G1000 est arrivé en mars sur le projet, [REDACTED] en avril et vous vous êtes arrivés ?

Répondant : En en novembre, je crois on a eu la réponse en novembre, on a eu quelques réunions préparatoires en novembre et l'Assemblée a commencé en février.

Enquêteur : Novembre 2022. Et en août ça a été validé par le gouvernement, c'est ça ? Le design et le projet ?

Répondant : Le je sais plus, l'offre a dû être, on a du répondre à l'offre fin août début septembre. On a eu la réponse en octobre novembre.

Enquêteur : Ah Ok, vous avez répondu à l'appel à candidature en août ?

Répondant : Ouais, fin août début septembre. Ouais.

Enquêteur : OK, et la fonction enfin, on m'a expliqué un peu le triangle avec commanditaire, architecte et prestataire. Donc vous avez le rôle de prestataire ? Mais du coup, de ce que tu me dis, vous avez aussi touché à l'architecture pas mal. Vous êtes arrivés une fois que c'était fait, mais dans quelle mesure vous avez participé au design au final ?

Répondant : Ben ils, ils ont réfléchi, donc dans la phase de design, ils ont vraiment réfléchi à quoi pourrait ressembler l'Assemblée sur sur papier. Il faut savoir que le G1000 n'est pas, ne sont pas prestataires, ils ne font pas d'animation pardon enfin ils sont prestataires mais ils font pas d'animation. Et donc je pense que ils ont réfléchi très très bien sur papier avec beaucoup de modèles, ils ont comparé beaucoup de possibles et puis après ça a pas été vraiment testé à l'épreuve de la réalité. Donc eux ils avaient les grandes directions, les grandes lignes, les différents comités, les différentes phases. Et nous on a un peu modelé ça sur comment ça se passe en la réalité. Par exemple, la question exemple très concret, la question du bilinguisme n'était pas discutée dans le

design et du coup bah nous on a testé des choses, parfois ça changeait le processus. Sur les comités de mise à l'agenda et les comités de suivi qui sont une des innovations faites par le G1000 sur ce processus-là, ils ont pas explicité ce qu'il fallait faire. Ils ont dit on fera ces comités-là, mais entre la réalité, c'est c'était quoi, c'est combien de réunions, c'était pour discuter de quoi ? Quelles sont les marges de pouvoir, quelle est la relation avec le gouvernement ? Ça en tout cas, nous c'est quelque chose qu'on a défriché sur le terrain, vraiment par essai et erreur, donc on a quand même. Enfin ils ont dit les grandes lignes, mais ils ont dit voilà, ce sera. C'est vraiment sous les grandes lignes, parce que même sur le nombre de journées ou le nombre de week-ends par exemple, c'est nous qui avons choisi, qui l'avons changé d'ailleurs en plusieurs cycles. Euh. Donc je crois que le travail de terrain a été fait avant de, enfin le travail de design pardon a été fait de découvrir c'est quoi une Assemblée, faire comprendre ça au gouvernement, à Bruxelles environnement, ce qui était possible, ce qui était pas possible, quels sont les objectifs ? Mais vraiment sur l'architecture micro je peux dire, ça c'est quand même nous qui avons tout fait de A à Z. Voilà, on en discutait mais on c'était plus une proposition où ils pouvaient réagir là-dessus. Et il y avait quand même ce rôle compliqué et on a parlé avec le G1000, c'est pas un secret que je dis ici, que parfois ils arrivent avec leurs idées en disant non, il faut faire ça, c'est comme ça dans le modèle en disant mais c'est pas comme ça que ça fonctionne sur le terrain. Et des choses aussi un peu étranges sur la question de 100 citoyens, donc le nombre de 100 citoyens, quelque chose qui était dans le modèle, nous non plus on n'a jamais vu trop pourquoi c'était 100 citoyens. Est ce qu'il y avait une raison particulière ? On a vu après le premier cycle que ça marchait pas et ça a été compliqué de sortir de ce modèle-là en disant c'est pas possible dans le budget, dans l'infrastructure, la logistique, c'est pas possible de garder ça. Et donc là il y a peut-être eu aussi un petit manquement de du passage de relais entre l'architecture et nous en fait. G1000 était dans la discussion de base, mais c'est vrai que bon, le processus aussi est arrivé très très tôt. En novembre, on a été sélectionnés, en février, on a commencé et on, ça nous laisse un peu de temps mais il y a les congés de fin d'année et surtout le recrutement commence, devait commencer un mois et demi à l'avance, et c'est avec un prestataire privé donc on a. On a dû vite rentrer dedans, on a dû se mettre, se comprendre dans quelle architecture, travailler avec des gens qu'on ne connaissait pas, donc parfois il y a eu peut-être des petites incompréhensions au début, entre ce qui avait été discuté dans l'architecture et dont on n'avait pas tous les tenants et aboutissants. Et comment on a dû s'adapter sur le terrain ? Et le fait aussi que bon, ça c'est encore différent, mais le fait qu'y ait qu'une seule personne à Bruxelles Environnement c'était très compliqué et je pense que le G1000 a été un soutien immense pour cette pour [REDACTED] en fait parce qu'il était vraiment tout seul. Il venait pas de ce monde-là et donc ça a pu être compliqué parce que lui disait, enfin G1000 disait des choses à [REDACTED] et nous on disait d'autres choses parce qu'on avait 2 angles d'approche différents. Donc là c'est parfois c'était un peu compliqué, mais je pense que pour [REDACTED] c'était vraiment sain et bienveillant d'avoir ces personnes qui l'ont aidé et je pense qu'ils ont vraiment donné du temps et de l'énergie là-dessus. Donc ça c'était c'était nécessaire. Et je crois que c'est ce qui a permis à [REDACTED] maintenant de comprendre vraiment d'où il travaille. Il a pas juste exécuté. Il a essayé de comprendre dans dans quel schéma il se trouve .

Enquêteur : Ouais, ok. Donc tu sentais qu'il y avait quand même de la résistance du G1000 quand vous vous chipotiez un peu au design ?

Répondant : Ouais. Je sais pas si c'était la résistance ou si c'était de l'incompréhension de dire nous on tirait d'un côté, eux ils tiraient de l'autre, mais c'est parce qu'on savait pas ce qu'on attendait chacun spécialement. Donc il y a eu de la résistance, pas de pas de la conflictualité, juste de la résistance. Et de toute façon, il fallait tester le modèle et on a vu après le premier cycle des choses qu'il fallait changer et là on se rejoint de plus en plus sur ce qu'il faut. Et sur ce qui est, ce qui est bien, ce qui est nécessaire, mais juste parfois il y a des choses qu'on a pas compris de plutôt dans de l'architecture quoi. Notamment le nombre de 100, ce qu'il fallait atteindre comme rapport final. Est ce qu'on veut des choses très concrètes ? Est ce qu'on veut des choses très très abstraites ? Le rôle du gouvernement ou de l'administration dans dans cette architecture-là, c'était pas très discuté. Et G1000 et Missions Publiques ont pas tout, même 21 Solutions n'ont pas toujours les mêmes avis non plus là-dessus. Voilà donc c'était c'est de la résistance passive dans le sens où c'était pas des réunions où on se confrontait juste qu'en fait on se comprenait pas toujours. Eux avaient une chose en tête et nous on proposait quelque chose parce qu'on avait pas de les piliers de, les fondations du projet et donc voilà, parfois plus compliqué.

Enquêteur : Et maintenant sur le nombre de 100 citoyens, vous visez toujours les 100 mais c'est pour en avoir 60-70 au final qui seront vraiment là où vous visez plus...

Répondant : On vise plus 100 maintenant. C'est encore quelque chose qui est compliqué parce que c'est une décision politique. Pour le coup, c'est pas une décision qui dépend de nous. Le chiffre 100 est décidé politiquement et donc est validé politiquement. Sauf que nous c'est pas un problème d'avoir 100 personnes, mais

il faut que le budget suive. Enfin soit en conséquence on va dire. Ou alors réduire sur la qualité entre guillemets, réduire le nombre de sessions par exemple. On peut avoir 100 personnes et moins de sessions, mais alors on peut aller moins loin, on va dire avec les citoyens. Donc c'est compliqué aussi une décision politique et donc on a trouvé un un, allez un entre 2 on va dire c'est que nous ce qu'on aimerait c'est avoir 75 personnes qui sont très diversifiées comme on le souhaite, et pour atteindre 75 très diversifié qui restent tout du long et Ben on surrecrute des gens. Donc c'est pas 100 personnes qu'on recrute d'office mais on surrecrute notamment des publics plus éloignés de la participation, notamment les jeunes ou à Bruxelles les gens de certains quartiers. Donc je crois qu'on était à 90 ou 85, 90 pour le 2e cycle. Et on est redescendu à 75 ou 73, je ne sais plus. Pour la suite, et donc ça contente les 2 parties parce qu'on va dire qu'on recrute 100 personnes et nous on a un panel diversifié et assez conséquent.

Enquêteur : Ok, donc tout ce qui a été, le design qui a été validé par le gouvernement, pour le modifier, il faut que vous passiez par le politique d'office ?

Répondant : C'est ça. Bon après, il a été ajusté encore une fois parce que il a d'abord été approuvé en tant que projet, faire une assemblée citoyenne pour 3, pour 3 cycles. Donc ça c'est ce qui a été validé en août 2022 et maintenant il y a toute la discussion de le mettre en force de loi. Donc dans une loi dans le, il me semble c'est le cobras, dans le cobras et donc là ils ont dû refaire une discussion pour le mettre en de en force de loi pardon. Et là c'est pas encore approuvé, il y a eu des des retards dans la traduction juridique de de l'Assemblée. Mais c'est tout récent que je viens d'apprendre et donc je pense pas qu'ils arriveront à le faire passer en 2e lecture d'ici la fin de de l'année. C'était toujours en discussion, là ça dépendait juste de de l'agenda parlementaire. Donc il y a un accord il me semble. Il y a un accord politique, mais il faut encore que ça, ça se traduise en juridique, en texte juste juridique, et que ce soit voté mais on est en fin de législature, tous les dossiers s'accumulent et peut-être que celui-là ne ne passera pas. Je suis moins au courant, mais c'est ce que c'est les derniers écous de la réunion qu'on a eu avec le cabinet.

Enquêteur : Ah je pensais que ça avait été approuvé, j'avais mal compris.

Répondant : Je crois que il y a eu, peut-être que ça a été, là je connais plus trop l'agenda, peut-être que ça a été accepté en première lecture, donc c'est pour ça que je dis qu'il y a un accord politique mais que ça doit l'être en 2e. Et peut-être qu'il y a des petits ajustements à la marge, pas sur le processus. Enfin voilà, et vu que c'est dans un corpus de lois, peut-être que c'est pas l'Assemblée le problème, mais un autre élément. Donc voilà, et ça je, ils avaient pas beaucoup d'espoir que ce soit fait avant la législature.

Enquêteur : OK. Maintenant est ce que tu peux me parler de ce que fait Missions Publiques maintenant au sein de l'Assemblée, concrètement ? Enfin je suppose qu'il y a différentes tâches, est ce que tu saurais venir sur chacune d'elles ?

Répondant : Donc maintenant, maintenant, maintenant le 2e cycle est fini ou de manière générale dans un cycle qu'est ce qu'on ?

Enquêteur : Non durant les cycles, avant, après.

Répondant : Beaucoup de choses. Si on liste les tâches, on va dire d'abord, c'est la conception, la préparation de, de ce qu'on veut atteindre et ce qu'on appelle la logique de progression, donc c'est que ce soit par séquence ou tout au long du cycle, c'est avec quoi on commence, où on veut arriver. Donc cette phase de conception qui implique également les aspects logistiques et éventuellement, non ce sera notre point. Deuxièmement, c'est la question de l'animation. Donc on fait l'animation principale et en sous-groupes et on fait aussi des briefings avec l'équipe pour pour que tout le monde soit au même niveau, qu'on comprenne, où on aille. Puis y a le volet plus stratégique on va dire, et qui là comprend tous les relations qu'on a avec les membres de Bruxelles Environnement, au-delà de [REDACTED], comment on les implique dans le processus ? Tous les contacts avec les parties prenantes qu'on veut faire intervenir notre processus, mais au-delà, juste de les faire intervenir, c'est leur faire comprendre dans quel milieu ils arrivent, dans quel projet ils arrivent, et que ce soit un peu nos ambassadeurs à plus long terme. Et ça, ça prend du temps, c'est c'est vraiment du briefing. Quand c'est des personnes qui viennent pour une présentation, faut vraiment les briefier longtemps à l'avance sur où ils arrivent, comment ils doivent parler, qu'est-ce qu'ils doivent dire, qu'est-ce qu'ils dire, qu'ils doivent pas dire entre guillemets qui ne serait pas utile pour les citoyens. Quand c'est un un groupe d'intervenants qu'on invite, ce qu'on fait au moins une fois par cycle, là ça, ça c'est on doit pas tout leur expliquer, mais ça prend quand même

du temps. On veut vraiment qu'ils, qu'ils qu'ils viennent pas qu'ils fassent un aller-retour, mais qu'ils arrivent, qu'ils comprennent la dynamique les enjeux qu'ils jouent pour les citoyens et de se mettre au niveau des citoyens. Donc ça c'est l'aspect stratégique. Et aussi avec [REDACTED] et avec les gens de Bruxelles Environnement qui travaillent sur cette thématique-là, il y a quand même aussi un long travail aussi de comprendre, surtout pour ce 2e cycle, on avait [REDACTED] qui est représentante, enfin directrice ou gestionnaire de Good Food et avec avec qui on avait vraiment des discussions entre chaque session et voire plusieurs fois entre chaque session pour pour essayer de réajuster la trajectoire de de, de, de l'Assemblée pour que ce soit le plus pertinent pour la stratégie de good food. Et ça pour le premier cycle ça allait, pour le 2e cycle ça a vraiment pris du temps et c'est intéressant de discuter avec ça pour voir comment c'est le plus pertinent pour eux, qu'ils nous disent déjà aussi, que l'administration nous dise déjà si des mesures ou des choses dites par les citoyens sont soit déjà prises, soit fausses par exemple, voilà. Et ça, voilà, ça c'est quelque chose que Missions Publiques on aime beaucoup, on prose beaucoup parce que en fait, juste un jour, le rapport va arriver sous le rapport d'un bureau d'administration. Autant qu'ils aient compris tout le cheminement qui a mené jusqu'à là. C'est pas juste un rapport qu'on produit comme il y en a beaucoup. L'idée c'est de comprendre ok c'est des citoyens qui ont discuté de telle étape, avec tel cheminement. Ils ont bien entendu tous les avis ou différents avis. Comment ça peut vous aider en tant qu'administration. Y a l'évaluation aussi, d'autant plus qu'on est dans un processus permanent. On fait toujours des évaluations dans tous les projets, mais là, c'est encore plus intéressant parce que c'est un processus permanent. Et ça, ça, ça comprend l'évaluation donc avec les citoyens, avec des questionnaires en cours de route, mais également l'évaluation entre nous, le débriefing après chaque session et l'évaluation de fin de cycle. Et dans les trucs stratégiques, ce que j'ai oublié aussi, c'est les, les questions de comité de d'accompagnement aussi, donc c'est aussi comment ils peuvent être ambassadeurs et c'est aussi sur le volet évaluation d'ailleurs. C'est comment il peut être ambassadeur, porter la démarche au-delà de dans leur, enfin dans leur cercle à eux et aussi sur l'évaluation du processus, c'est bien d'entendre leur avis. Et enfin, le dernier point, je crois que c'est la question du suivi qui est curieusement on va dire pas définie. On n'a pas, on n'a pas un objectif de résultat, mais on a, on a envie de valoriser les résultats des citoyens et de le pousser. Donc ça comprend le comité de suivi évidemment, mais qui est réduit à 3 sessions, ce qui est pas beaucoup. Donc il y a tout le travail pour essayer de comprendre comment le rapport des citoyens travaille dans l'administration, avoir des retours, un peu comprendre comment les acteurs le reçoivent, s'ils sont contents, si ça les aide ou pas. Et sur l'aspect un peu plus communicationnel aussi, comment on fait vivre l'assemblée climat pour que ce soit un élément connu et reconnu de la politique bruxelloise et notamment de la politique environnementale.

Enquêteur : Ok, merci. Quand tu parles là de de toutes ces tâches que fait Missions Publiques, est-ce que 21 solutions est incluse dans toutes ces tâches également ?

Répondant : Heu oui. Pas ... On va dire sur les tâches majeures oui, même si voilà, on a des particularités, par exemple sur le contact des des intervenants, 21 Solutions étant plus proche de ce milieu-là, ces sujets là et du contact bruxellois, ils ont des meilleures ressources pour faire le contact. Mais sur le design, l'animation on est ensemble même si c'est vrai que Missions Publiques a le dernier mot. Contractuellement, ou dans les discussions, c'est c'est Missions Publiques qui a le qui a le dernier mot, mais sinon on se répartit toutes les tâches et on est au courant de tout et oui, je vais dire juste sur le suivi par exemple c'est Missions Publiques qui a fait les comités de suivi, mais c'est 21 Solutions qui a fait les comités de mise à l'agenda pour des raisons purement pratiques. Il y avait pas d'agenda derrière, c'était juste les deux comité, ça prenait du temps après le processus, donc c'était des temporalités différentes. Au départ, on voulait alterner après chaque cycle et en fait, on s'est rendu compte que c'est bien qu'on ait, si 21 Solutions a fait le comité de l'agenda du premier cycle, ils ont l'expérience pour le 2e cycle et du coup finalement on a gardé cette trajectoire-là. Et sur le le, sur l'aspect stratégique ou faire vivre l'assemblée hors de là, chacun le fait de son côté, avec ses réseaux et ses contacts évidemment.

Enquêteur : Ok, et là je pense que [REDACTED] est aussi dans cette tâche stratégique, lui il s'occupe plutôt des administrations. Missions Publiques du coup des experts, enfin des intervenants. Et vous c'est plutôt quels acteurs que vous contactez ? les autres administrations ?

Répondant : Ben par exemple le suivi avec [REDACTED], c'est beaucoup Missions Publiques qui l'a fait, mais à chaque fois c'est plus des questions de d'agenda on va dire ou pragmatique mais après on fait tout tous ensemble. Par exemple la question des intervenants, c'est vrai que c'est 21 Solutions qui poussait ça, qui faisait un peu le le listing d'aller les contacter, mais aux réunions il y avait [REDACTED] et nous qui étions là et même chose pour le suivi. On explique tout à 21 Solutions donc on se tient au courant. Je veux dire que parfois il y a

un moteur dans le dans le projet. Mais. Mais on travaille pas en silo quoi. C'est chacun présente autant. Et [REDACTED] est vraiment sur toutes ces tâches-là, il est là partout.

Enquêteur : Ok, c'est un peu bizarre comme question, mais dans ces tâches est ce que il y en a certaines ou Missions Publiques a un rôle vraiment prédominant, ou alors [REDACTED] ? Ou alors 21 solutions ?

Répondant : Bah [REDACTED] gère tous les contacts par exemple avec le cabinet, le gouvernement, ça on a aucun lien. G1000 était un peu dedans aussi. Mais donc nous on n'a jamais accès au gouvernement c'est toujours [REDACTED] qui fait l'interlocuteur là-dessus. C'est lui évidemment en interne qui voit aussi principalement avec les membres de Bruxelles environnement, mais ce qui est plus encore une fois une question de facilité. Sur le et un truc que on faisait nous uniquement, c'était la rédaction des rapports après chaque session et la rédaction du rapport final. Ça c'est enfin c'est, on faisait encore une fois valider évidemment par 21 Solutions et par [REDACTED] mais c'est nous qui étions à la manœuvre là-dessus. Et qui voilà qui faisons une proposition. Ils pouvaient réagir, mais c'est nous qui faisons le contenu. Et sur la méthodologie, c'est vrai que c'est souvent Missions Publiques qui fait la proposition en disant Ben voilà, voilà ce qu'on a imaginé. Puis on en discute et on adapte si il faut, mais on va dire que voilà, Missions Publiques est plutôt force motrice là-dedans, mais c'est ce qui est prévu dans l'accord entre nous.

Enquêteur : OK donc c'est vous qui écriviez entre chaque session l'avancement des recommandations ? C'est vous aussi qui avez écrit la lettre de mission ?

Répondant : Ouais. Enfin encore une fois quand on dit qu'on écrit, ça a été validé avec [REDACTED] mais c'est et avec [REDACTED] aussi. Je sais pas dire à chaque fois qui a le dernier, c'est pas nous qui avons le dernier mot sur la lettre de mission par exemple, pour les rapports oui mais sur la lettre de mission c'est pas nous, mais c'est oui, c'est nous qui qui faisons la, les propositions.

Enquêteur : Ok. Lettre de mission c'est [REDACTED] qui a le dernier mot du coup ?

Répondant : Ouais c'est [REDACTED], mais du coup validé par le cabinet, validée par [REDACTED], mais donc c'est [REDACTED] qui a le dernier mot.

Enquêteur : Oui Ok ça va. Et je me demandais justement les retours de l'administration entre chaque session, c'est quelque chose qui était prévu dans le design ?

Répondant : Non, pas spécialement, donc ça c'est quelque chose qu'on a demandé très rapidement. On l'avait vraiment plus institué pour le premier cycle. On avait déjà prévu à l'avance. Sauf que c'est compliqué d'avoir les gens qui vont réagir. Donc ça s'est fait de manière un peu maladroite. Et souvent comme on a 2-3 semaines, 3 semaines entre chaque cycle, c'est compliqué d'analyser tout le contenu, faire un retour qualitatif et le renvoyer aux citoyens, c'est en 3 semaines, c'est compliqué. Et donc non, c'était pas prévu et c'est quelque chose qui a beaucoup mieux marché sur le cycle 2 avec vraiment cette personne, [REDACTED] qui relisait à chaque fois et. Et voilà, je crois que c'est, on le fait sous forme de tableau pour que ce soit un peu plus plus rapide et plus simple. Et et après ça dépend aussi. Enfin ça dépend. Ça pouvait pas être dans le design parce que ça dépendait de ce que le gouvernement attendait du sujet entre guillemets. Ce que je veux dire c'est que si on demande aux citoyens juste d'avoir leur vision ou leur oui leur vision sur un sujet, c'est pas grave si ils disent des choses qui sont déjà faites par exemple ou qui. Ou enfin c'est pas grave si l'administration n'a pas une vue là-dessus parce que on demande juste aux citoyens de donner leur vision en tant que citoyens. Par contre, si on demande aux citoyens de donner un avis sur une politique publique comme good food, Eh Ben il faut que l'administration puisse un peu, enfin que puisse un peu agir et dire Ah oui c'est intéressant ça, mais par contre on travaille vraiment dessus donc on en a déjà travaillé dessus. C'est quelque chose qui est déjà réglé pour nous donc on vous conseille de peut être pas trop vous pencher là-dessus ou à l'inverse. Par contre là il y a un trou dans dans la réflexion, c'est intéressant que vous vous penchez là-dessus.

Enquêteur : Ok. J'ai une question parce que c'est quand même un un système, ce système de retour qui pourrait être remis en question d'un point de vue autonomie de l'Assemblée par rapport aux politiques, et cetera, comment est ce que il y a des mécanismes pour faire en sorte que les retours de de cette administration, au final, ne ne s'approprient pas trop les sujets des citoyens ?

Répondant : C'est une bonne question, mais c'est une question de. Le point de vue, de l'administration, par définition, est neutre, elle n'est pas, elle n'est pas un organe politique. On peut discuter à Bruxelles ou avec Bruxelles environnement de de ça, mais oui c'est un risque potentiel. Après en tout cas, la manière dont on a coaché ou briefé [REDACTED] pour son intervention, c'est de dire les faits comment ça se passait et elle pouvait, des fois elle a dit Voilà ça c'est pas une compétence régionale où ça ne sert à rien de travailler dessus parce que nous on pourra rien faire et les citoyens ont quand même proposé cette mesure là sans trop la développer en disant mais voilà, ça reste important pour nous, c'est la question de la TVA. Ça reste important pour nous, et c'est écrit noir sur blanc dans leur rapport pour la région de d'en parler au niveau fédéral. Après c'est vrai que voilà, on peut se poser la question J [REDACTED] a incité les citoyens, on peut le dire, à être ambitieux sur leurs mesures, mais aussi à être précis dans leur demande. Quand on disait favoriser la réduction de viande, ça veut dire quoi favoriser ? Donc elle a dit, Ben voilà là vous dites favoriser la réduction de viande. Évidemment qu'on favorise la réduction de viande, c'est c'est dans le plan good food. La question c'est à quelles conditions et à quelle à quel niveau ? Donc ça, ça, notre perspective là-dessus a changé depuis que, avec l'administration était plus présente dans ce 2nd cycle, ça, c'est quelque chose à réfléchir pour le le prochain cycle. Et la question d'adosser l'Assemblée citoyenne à un projet politique en particulier. Le prochain thème sera sur les communs et sur l'économie circulaire. Il y a un plan bruxellois, mais ça touche quand même plusieurs domaines. C'est pas une administration avec un département qui s'occupe que de l'économie circulaire. Je crois que ça va toucher beaucoup d'acteurs et donc là il y a peut-être un moyen de de redéfinir un peu, peut être les conditions de de l'implication de l'administration. Et de ce côté-là, je terminerai. Il y a quand même des, il y a des signaux ambivalents de la part du cabinet. qui qui a, qui mandate on va dire l'administration pour mener cette Assemblée mais qui en même temps veut pas que trop que ce soit associé à Bruxelles Environnement mais c'est un projet sur l'environnement. Donc logiquement on va rester avec cette administration-là, qui veulent que les résultats de la des citoyens soient pertinents pour l'action publique, notamment pour l'administration. Mais alors, si on bypass l'administration, comment on peut comprendre ce qui est pertinent ou pas pertinent ? Mais c'est une réflexion intéressante du fait que c'est permanent et du fait que le gouvernement l'a s'est s'est auto retiré de ce projet. Il l'a voulu, il l'a poussé et après s'est retiré et pour des bonnes ou enfin ça peut ça peut avoir des avantages, et désavantages. Mais du coup si ils n'incarnent pas ou ils ne poussent pas cette assemblée c'est qui qui va l'incarner ? Et le fait de croire que l'Assemblée est complètement autonome, c'est c'est c'est c'est faux, ça a été poussé par le politique, c'est c'est au sein d'une administration et les lettres de mission les le suivi est fait par des organes institutionnels et je même pense pas que ce soit. Enfin je suis quasi certain que c'est pas souhaitable pour les citoyens et qu'ils ont apprécié le le retour de de de l'administration, de comprendre dans dans quel milieu ils évoluent et je termine juste avec ça. Un citoyen au premier cycle avait interrogé le ministre en disant, mais vous voulez qu'on travaille sur sur quoi dites-nous sur quoi on travaille et le ministre a répondu, Ah non c'est c'est pas mon Assemblée, c'est votre Assemblée, fais-en ce que vous voulez, mais là il y a un peu une ambivalence de tu lances quelque chose qui pour eux s'inscrit dans une grande architecture de la gouvernance climatique avec les experts, les politiques, la société civile et les citoyens, ce que je trouve super comme idée. Mais faut pas croire que les citoyens sont, allez, sont en dehors du système alors. Et après, mais l'interaction, comme je l'ai dit avec l'administration peut être réfléchi. Il y a peut être moyen de trouver d'autres d'autre manières.

Enquêteur : C'était pas du tout une question critique. C'est vraiment je m'intéressais à à la vision de de ce système. Mais oui du coup on ouais, l'Assemblée s'inscrit vraiment un peu dans une tension entre autonomie mais résultats quand même. Et et du coup elle elle doit trouver le le juste équilibre pour avoir des résultats, être assez associée aux politiques et avoir assez de retour à ce niveau-là, quitte à un peu entraver l'autonomie.

Répondant : C'est ça. Je sais pas si c'est, je sais pas si une tension mais en tout cas c'est il y a peut être un trou dans la réflexion à ce niveau-là effectivement. Mais c'est plus des des arguments, enfin des des enjeux politiques, c'est quelle place prennent les citoyens dans le système politique ? Et je veux bien croire que ça a pas été facile pour le gouvernement de pousser ces questions-là et ils ont réussi et c'est super. Ça tient pour 3 cycles. A priori, il y a de fortes chances que ça continue d'une manière ou d'une autre pour la prochaine législature. Mais c'était aussi un peut être peut être que c'est aussi un trou dans la raquette de de la réflexion des acteurs, de la participation citoyenne aussi hein peut être de se dire on là ça a été, on a été très loin dans le processus d'institutionnalisation de de relation avec le gouvernement. Enfin ou avec l'institution plutôt et peut être que c'est vrai que nous on, c'est nouveau pour les acteurs de la participation aussi de de de réfléchir à ça et tout le monde. Même au sein de la participation, tout le monde n'est pas d'accord. Je pense que G1000 par exemple pousse beaucoup plus pour des questions d'autonomisation, d'assemblée citoyenne autonome qui qui, je ne sais pas comment, contraindrait le politique par pression populaire. Ils font ça avec leur projet We need to talk ou même le la genèse de du G1000, c'était ça. C'était une une assemblée citoyenne auto auto-générée qui mettait des recommandations et mettait la pression sur politique pour pour y répondre. Et donc ils ont un peu une vision de ce côté-là, ce qui est moins le cas de Missions Publiques ou ou je parlerai pas pour d'autres institutions, j'en j'en

sais rien mais Missions Publiques croit dans les liens avec les institutions existantes, que ce soit la politique ou l'administration. Ça, ça change pas grand chose. On veut juste faire porter la voix des citoyens et qu'elle ait un impact. Et on pense que c'est en travaillant main dans la main que ça peut aller plus loin.

Enquêteur : Ok. Je regarde combien de temps il reste.

Répondant : Je peux être un petit peu en retard mais pas trop parce que justement j'ai réunion avec [REDACTED].

Enquêteur : OK ! Dans 10 minutes on aura fini t'inquiète.

Répondant : Ah j'avais pas vu tes messages je viens de les avoir maintenant tes messages.

Enquêteur : Alors juste pour être sûre de comprendre, je vais essayer de faire un schéma donc ici on a le consortium avec 21 Solutions, Twisted Studio... Ici on a Bruxelles Environnement, le gouvernement, le G1000, l'Assemblée, la sphère citoyenne large. Je pense que j'ai rien oublié. Donc là on en mettant Missions Publiques au centre. Est-ce qu'on peut venir assez rapidement sur les liens ou les fonctions que vous avez envers chacune des organisations ici présentes ?

Répondant : Je sais pas si j'aurais mis Missions Publiques au centre, mais si c'est pour vraiment.

Enquêteur : Non, non, ce sera pas le cas. Je fais, à chaque fois, je mets l'acteur au centre.

Répondant : Bah là je dirais coordonne ce ce groupement là. C'est vrai que la relation avec VO par exemple, c'est principalement nous qui les faisons pas 21 Solutions. Donc oui on peut mettre ça, on peut mettre cordonnées Twisted Studio et 21 Solutions et avec VO c'est ouais on va dire, c'est 2, je suis d'accord de mettre 2 chemins séparés. Avec gouvernement, rien du tout. Il y a il y a pas de, on a pas de, on a vu 2 fois le gouvernement juste pour l'évaluation du processus. Mais plus pour discussion, c'était pas un enjeu.

Enquêteur : Donc BE ici je parle du secrétariat.

Répondant : Oui oui Ben avec BE c'est, c'est co-construction j'ai envie de dire, je dirais, je dirais comme ça. Avec G1000, je dirais ouais, évaluation mais pas pas juste seulement l'évaluation classique mais de, enfin ils nous aident à comprendre si on est dans la bonne trajectoire. Et on c'est un peu un un référent avec lequel on on discute pour savoir OK, on est dans la bonne direction, mais d'un point de vue extérieur, en fait, c'est. Nous on fait et puis on discute avec eux en disant Voilà, ça vous semble intéressant, ça vous semble OK ? Comment vous verrez les choses ?

Enquêteur : Et c'est mutuel, est-ce que vous évaluez aussi le G1000 d'une certaine façon ?

Répondant : Non, parce qu'ils ont, eux c'est plutôt leur travail à eux, et eux, ils ne produisent rien à part un rapport final. Mais ils ont pas de rôle actif à aucun moment c'est plus, ouais ou évaluation ou question stratégique on va dire c'est plus des questions. Voilà on va pas leur demander comment vous pensez qu'on peut animer cette séquence-là, on va leur demander voilà on pense cette séquence-là, est ce que vous pensez que c'est pertinent pour les citoyens ? Est ce que vous pensez que c'est pertinent pour le processus ? Mais c'est plus, c'est pas un, on n'a pas des rendez-vous réguliers avec eux pour discuter, c'est plus discussion, ouais. Discussion stratégique ouverte.

Enquêteur : À quelle fréquence plus ou moins ?

Répondant : Bah il y en avait au moins une avant chaque session donc une fois tous les 2 semaines je sais pas.

Enquêteur : Les 2 semaines dans la période avant.

Répondant : Pendant pendant l'Assemblée quoi une fois toutes les 2 semaines pour présenter les avancées. Après la relation entre G1000 et BE, je sais pas ce que [REDACTED] communique au G1000 non plus spécialement. Je sais que parfois, et ça a switché aussi au début, ils étaient beaucoup plus présents au cycle 1 qu'au cycle 2 et

c'est normal c'était prévu dans le modèle. Mais je crois que [REDACTED] recourt parfois au G1000 pour d'autres pour d'autres raisons.

Enquêteur : Ici j'ai rajouté l'administration qui porte sur le thème de l'Assemblée ?

Répondant : Ben j'ai envie de dire Missions Publiques écoute, on écoute ce qui, on écoute ce qu'ils, ce qu'ils disent. Ça veut pas dire que on co-construit tout. Ça veut pas dire que on fait tout ce qu'ils disent, mais en tout cas on demande avis et écoute en tout cas.

Enquêteur : OK, et en même temps vous allez un peu faire la pression pour pour qu'il y ait des résultats derrière ?

Répondant : Bah on on veut que on veut que le sur sur les sur le suivi, c'est vraiment ça, c'est [REDACTED] qui gère. Nous nous, maintenant que le suivi est fait, nous on on n'a plus aucun contact, mais pendant le processus, c'est vrai qu'on on écoute, on relance, on leur fait comprendre que ça c'est important et que ça peut être intéressant pour eux aussi. Mais sur le suivi là c'est on fait, on fait plus rien. Comité technique. Bah c'est un peu la même chose que que G1000, d'ailleurs G1000 est dans le comité d'accompagnement, c'est un peu la même chose. C'est en fait c'est nous faire prendre un peu de hauteur quoi. Nous on est un peu la tête dans les guidons par contre pour ces choses très pratico pratiques et nous permettre d'évaluer et de nous faire prendre un peu de hauteur.

Enquêteur : Oui. OK. Donc c'est c'est aussi vos référents ? Dans le comité technique je pense qu'il y avait du coup une experte climat, un expert ...

Répondant : Y avait en fait, y a dans le comité thématique on va dire y a 2, y a 2 aspects, y a le comité technique qui est vraiment avec des membres de l'administration, mais plutôt sur le sujet, donc y a aussi un membre de, la doctorante qui était venue pendant le processus de la l'ULB qui travaille sur cette question-là. C'est un membre de Simulact qui est une entreprise qui qui fait des visualisations de du climat, donc c'était plutôt technique. Et là c'est un peu la même chose c'est on écoute, mais on, ils nous donnent un peu de hauteur. Et le comité stratégique, là, c'est avec Perspective, G1000, un membre du côté inclusion, un membre de forum des jeunes, un membre de l'administration aussi, mais d'autres d'autres services. Et voilà, les 2 avaient leur thème, avaient, enfin apportaient la même chose, mais on leur demandait pas la même chose quoi,

Enquêteur : Ok. Ces personnes, elles sont contactées ou sélectionnées par quelle instance ?

Répondant : Par Bruxelles Environnement sur appel à candidature. Donc et ça, nous, on n'a pas de, on a pas de. Enfin on peut envoyer le l'appel à candidature mais on n'a pas de mot là-dessus. C'est Bruxelles Environnement qui a géré.

Enquêteur : OK et les les personnes du terrain qui étaient là sur le pour le forum, elles ont été sélectionnées, est ce que c'était aussi un appel à candidature ?

Répondant : Non, ça c'est nous qui les mettions en coordination encore avec avec Bruxelles Environnement. Donc là c'est nous on a dit ah ce serait intéressant d'avoir un membre du secteur de l'alimentation agricole, un membre de d'une d'une grande distribution. Mais donc ça c'est vrai que c'est c'est nous qui les choisissons.

Enquêteur : Avec Bruxelles environnement et 21 solutions aussi ?

Répondant : Ouais ouais, c'est ça tout ensemble. Donc là pour, très concrètement, on leur a demandé une liste des gens qui travaillent dans la stratégie good food de différents secteurs. Nous ce qui nous importe c'est la diversité et sur ceux-là Ben on s'est dit OK, on contacte ces personnes là et après on passe juste à un autre, d'avoir quelqu'un de. Enfin voilà, on s'en fiche des. Ben on veut juste comprendre l'enjeu associatif, l'enjeu d'entreprise, l'enjeu agricole ou l'enjeu, voilà, mais si c'est pas une entreprise, on passera à l'autre, on a pas de des personnes en particulier.

Enquêteur : Ok. Sphère citoyenne large. Donc je veux dire les les Bruxellois qui qui étaient pas dans l'Assemblée, les les bruxellois en général. Donc j'ai cru comprendre que c'était surtout VO qui faisait le contact.

Répondant : Ben ils font oui oui c'est VO qui qui fait de la communication. Mais c'est leur marché, c'est leur métier quoi. Nous, on ne communique pas, enfin on communique sur nos réseaux. Mais nous, on veut juste faire connaître à la sphère citoyenne large le processus. C'est pas un objectif, c'est juste une, enfin comment dire. C'est une mission transversale qu'on a sur tous nos projets, c'est qu'on veut faire comprendre, faire connaître ce processus, d'autant plus qu'il est-il est permanent. Mais il y a pas une stratégie développée en se disant on va envoyer des messages ou tel truc, c'est juste quand on en parle dans, voilà avec des des d'autres gens, on parle avec d'autres, d'autres commanditaires, d'autres actions publiques. On dit Ah bah vous savez, à Bruxelles ils font ça, donc c'est faire de la publicité ou ouais, c'est un peu ça c'est faire de la publicité.

Enquêteur : Du coup très légèrement quoi ?

Répondant : Oui oui, ça c'est des faits d'opportunité, c'est pas une stratégie à assumer de se dire OK, faut absolument qu'on parle de ça.

Enquêteur : Et du coup, avec l'Assemblée en tant qu'Institut, en tant que institution oui, c'est l'animation, la facilitation, ...

Répondant : C'est coordonner, oui. Organiser, organiser, on peut dire.

Enquêteur : OK je pense que j'y vois clair, ce sera pas du tout mon schéma final mais c'est pour comprendre les interactions, ça va ? Je réfléchis vite fait est ce que j'ai d'autres questions. Est-ce que tu pourrais me décrire ce que l'Assemblée, les citoyens-membres de l'Assemblée vous apporte à vous, à Missions Publiques ?

Répondant : Bah tous, tous les citoyens de n'importe quelle Assemblée nous apportent des choses. Bon au niveau individuel, social évidemment. Dans ce cadre particulier de l'Assemblée. Comme ça je sais pas dire parce que toute Assemblée est toujours diversifiée donc je vais pas te dire cela m'apporte, montre la diversité. Ce que ce que je, moi à titre personnel, ce que je trouve intéressant, c'est que Bruxelles ou la Belgique en général, j'ai l'impression, ce sont pas des gens qui sont intéressés à la politique. De manière générale, comparé par exemple à la France, aux politiques au sens large hein, pas les partis, mais la question de s'engager dans la l'action publique ou de de faire quelque chose de l'action publique, je trouve que Belgique et Bruxelles on est plutôt pas très bons là-dedans et donc je suis ravi de voir que les gens vont dans le processus et et et le prennent là-dessus. Enfin le se se prennent au jeu on va se dire, et d'ailleurs souvent dans les questionnaires d'évaluation, le le taux de confiance dans le gouvernement est vraiment bas, contrairement à d'autres processus qu'on voit dans d'autres pays. Les gens ont pas confiance de manière générale, c'est la question qu'on leur pose dans la politique. Et donc ça, je trouve ça chouette. Je trouve que parfois, ça manque un peu de, justement de vision long terme parce que je pense qu'il y a pas cette notion de on est dans un corpus politique, on n'est pas des animaux politiques en Belgique, j'ai l'impression. C'est très personnel hein ça ce que j'ai dit. Mais d'un autre côté, je trouve que il y a une. Ah, tu me demandais vraiment dans ce cas-ce de l'Assemblée hein ? Oui, je trouve que Bruxelles, Belgique, je sais pas parce que si. Je enfin, enfin, si on fait les processus nationaux aussi, mais en tout cas je trouve qu'en Belgique et à Bruxelles les gens ont une simplicité d'approche et de compréhension, et et ils ont pas des avis très. Enfin ils ont pas des avis tranchés qu'ils gardent complètement de but en blanc tout le temps. Il y a vraiment une volonté de d'écoute, de bienveillance et et d'avancer. Donc ça c'est simple parce que peut-être dans d'autres processus, là où des gens qui ont des des avis très tranchés, des idées très arrêtées. Là, en Belgique, vu qu'on est moins politiques, j'ai l'impression que on peut parler de beaucoup de choses et que le cheminement individuel des des citoyens, en tout cas dans notre Assemblée, est plus grand. Que voilà. Il y a toujours une évolution sur les enjeux, sur la façon de parler, et j'ai l'impression que à Bruxelles, ça ça marche plutôt plutôt bien parce que les gens sont bienveillants, parce que il y a moins d'attente, peut être aussi là-dessus.

Enquêteur : Moins d'attente, tu penses ?

Répondant : Je pense qu'il y a moins d'attente. Je pense qu'il y a une oui, on attend moins. Enfin, je pense que les gens attendent moins du politique. Après, quand ils arrivent dans ce processus, ils demandent toujours qu'est-ce qu'on va faire de mes résultats ? Mais j'ai l'impression que c'est. Je sais pas, j'ai pas l'impression que c'est tant ça qui les intéresse, c'est vraiment de dire je donne ma voix, ça ils sont contents, mais ils ont pas une entente énorme par rapport aux aux politiques. Ils mettent ça aussi dans leur questionnaire. Ils veulent avoir du résultat mais ils se disent y aura sûrement rien quoi, y aura, il va sûrement rien se passer mais ça les empêche pas de de participer. Donc donc voilà, et Bruxelles parce que c'est petit et c'est très compréhensible de de comprendre en fait ce qui se passe dans différents territoires, différents quartiers. Je prétends pas connaître de Bruxelles mais

c'est facile à visualiser. C'est pas comme dans des grandes villes où à une échelle nationale, quand tu vois quelqu'un te parle de je sais pas de la mobilité à la mer, si tu connais pas trop t'en sais rien, tandis qu'à Bruxelles c'est très simple. Quand il dit y a des problèmes de tram qui sont le temps bloqués, tu l'as vécu toi même et donc ça c'est chouette. Bon, je crois que dans beaucoup de projets locaux ça arrive, mais Bruxelles fait que c'est une petite ville qui permet de comprendre où on est.

... (Questions critiques)

Enquêteur : Et une dernière question que je me posais. Est ce que il y a, il y a une volonté ? Est ce qu'il y a une volonté d'inclure les citoyens aussi dans la forme de l'Assemblée, de leur donner la possibilité de ? Voilà enfin comme vous faites une évaluation après, est-ce que le but c'est que le citoyen façonne aussi son Assemblée, qu'il joue un rôle dans son design, dans sa forme.

Répondant : Ah oui, oui, clairement. Et on leur demande. C'est pour ça qu'on fait cette évaluation en cours de en cours de route aussi. C'est pour qu'ils nous fassent leurs remarques et on leur demande on on est assez transparents sur tout le processus dès le début et on leur demande à la fin un peu des, ce qu'on appelle nous les météo d'humeur, mais c'est de se dire, comment vous vous sentez, est-ce que vous êtes fatigué ? C'est quelque chose qu'on demande et on adapte tous les processus à ce que les citoyens demandent. On a changé le nom les horaires, ça paraît bête, mais les horaires, on les a changés. Pour commencer un peu plus tard, puis finir un peu plus tard, par exemple parce qu'ils ont dit ah le dimanche matin à 09h00 ou à 08h00, c'est un peu compliqué. Sur les alternances week-end journée simple. Au premier cycle, c'était que des journées uniques, au 2e cycle, c'était des week-ends, et puis parfois des week-ends, parfois des journées, ça nous arrangeait d'un point de vue méthodologique, mais c'est aussi eux qui disaient on n'a pas eu le temps ou bien j'ai l'impression qu'on a passé beaucoup de temps à à à discuter, mais pas assez à prendre des décisions, à avancer en une journée. Donc oui oui c'est clairement c'est clairement basé là-dessus et et il faut parce que il y a peut-être une, il y aura peut-être une tendance à vouloir faire toujours le même processus ou le même style alors que ça change. Et on teste des trucs, parfois ça marche, parfois ça marche pas et on incite aussi les gens à, entre les sessions, pardon, entre les sessions, d'aller en parler autour d'eux, d'aller découvrir des choses sur le terrain et aller aux visites de terrain. C'est pas juste pour le processus, c'est aussi pour que ils puissent partager pour qu'on comprenne pourquoi les gens viendraient, ne viendraient pas dans le processus. Ils font des visites de terrain, Ben ils viennent nous dire, Ah oui, ça, j'ai trouvé ça intéressant, ça j'ai pas trouvé intéressant. Ils sont contents de l'opportunité d'être dans l'Assemblée sans y être dedans, entre guillemets, donc ils font partie d'une activité qu'ils auraient sûrement jamais faite sans l'Assemblée. Et même par exemple, sur les intervenants, on leur demande toujours quel type d'intervenants ils aimeraient avoir. Ça, ça se fait dans beaucoup de processus et on l'a fait pour l'Assemblée aussi, c'est voilà. C'est généralement la 2e session, ou première session. On a, on a un peu le terrain alors on établit un peu le terrain. Quel type d'acteur vous voulez voir pour la prochaine fois ? Mais souvent ça matche avec ce qu'on a en tête mais et on peut pas répondre à toutes les demandes. Mais ça, on leur demande, on leur demande.

Enquêteur : Là, typiquement, c'était quel genre de demandes qui était faite durant ces cycles ?

Répondant : Là. Sur ce cycle-ci, on a eu beaucoup plus au premier cycle parce que c'était un peu plus brouillon. Sur ce 2e cycle, j'avoue que j'ai, c'est vrai que j'ai moins d'idées là. Ben on a eu beaucoup de retours sur les visites de terrain qui étaient pas toujours pertinentes par exemple, ou qui étaient parfois étaient trop éloignées du sujet selon certains. Sur les intervenants, j'ai l'impression que les gens étaient vraiment contents. Sur le rythme de travail aussi. Sur le cycle 1, le vote final était très compliqué. Sur le cycle 2, ça s'est beaucoup mieux passé. C'est vrai que sur ce cycle-ci, je sais moins, c'est pas moi qui ai analysé les questionnaires d'évaluation, donc des choses qui sont ressorties. Mais, mais là moins. Et mais après voilà, c'est c'est, ils réagissent sur ce qu'on leur donne entre guillemets. Et pour le cycle suivant, on réfléchit éventuellement au prochain cycle à faire un voilà encore tester un 3e format pour voir entre guillemets entre les 3 formats, ce qui aura été le mieux, notamment par, en ayant des sessions directement dans des lieux liés au thème plutôt qu'à Bruxelles Environnement. Il y a encore des choses qu'on peut tester. Ce qui ce qui arrive souvent c'est des gens qui demandent plus d'informations. Nous on veut pas surmener les gens avec trop d'informations. Mais y a des gens qui demandent, Ah oui, vous auriez pas des idées de de de livres à lire, de de de Podcasts à écouter ou des événements où je peux aller ? C'est quelque chose notamment que [REDACTED] a essayé de faire en mettant sur la plateforme qui n'est pas le bon. Enfin, qui pour l'instant n'est pas le bon outil pour ça, voilà.

Enquêteur : OK merci beaucoup ! Est ce que tu veux revenir sur certaines choses que tu as dit ?

Répondant : Non je pense pas, je pense je pense, voilà. A priori, pas de pas de soucis.

Enquêteur : Merci beaucoup pour toutes tes informations.

Répondant : Pas de soucis avec plaisir ! Bah bah tant mieux. Hésite pas si t'as encore des questions après aussi. Enfin moi ou les autres.

Enquêteur : C'est gentil, merci ! Ça m'aide vraiment beaucoup.

6. Entretien avec l'administration liée à la thématique (Good Food de Bruxelles Environnement

Enquêteur : Donc pour commencer, est-ce que vous pouvez me parler un peu de Bruxelles Environnement en général, son mode de fonctionnement, son organisation, et puis plus spécifiquement de de Good Food du coup, de la partie sur laquelle vous travaillez ?

Répondant : Donc Bruxelles Environnement, ça [REDACTED] a déjà dû en parler. Donc nous sommes dans la même institution, l'administration de l'environnement de la région de Bruxelles capital, qui est subdivisée en un certain nombre de divisions et donc [REDACTED] est dans la division qui traite sur l'énergie et le plan climat. Et moi, je suis dans une division qui travaille sur la transition de la ville. Et donc on est plutôt en charge de de projets volontaires et concrets de transition de tous les types d'acteurs et donc là-dedans, Ben Good Food est une des thématiques comme les déchets sont une autre thématique, comme le shifting économie est une thématique. Voilà et donc mon mon département plus précisément, s'appelle territoires et citoyens en transition et Good Food. Et donc c'est 2 côtés complètement séparés, territoires et citoyens en transition, s'occupe de soutenir des projets de transition des communes et CPAS d'un côté, des collectifs des citoyens de l'autre côté, tandis que Good Food s'occupe de la la rédaction, le suivi et la mise en œuvre, l'évaluation de la stratégie Good Food.

Enquêteur : D'accord, et vous vous travaillez uniquement sur la stratégie Good Food ou également sur ?

Répondant : Non, moi je suis la responsable du département dont je viens de parler donc territoire et citoyens en transition et Good Food.

Enquêteur : OK.

Répondant : Mais j'ai des casquettes de suivi de certains projets aussi, même si je suis la responsable du département et notamment sur Good Food, je m'occupe de toutes les questions de gouvernance dans Good Food et gouvernance des participations. Et donc c'est pour ça que c'est moi qui ai été chargée de de suivi de l'Assemblée climat.

Enquêteur : Ok. Et est-ce que vous pouvez m'expliquer comment vous avez été amené à travailler sur l'Assemblée ? Est ce qu'on est venu vous chercher, est ce que c'était une volonté de votre part ?

Répondant : Donc à un moment donné, on est venus nous dire que le conseil de citoyens de l'Assemblée précédente avait présélectionné 3 sujets et qu'on devait, qu'on devait venir défendre notre sujet et donc dans les 3 sujets, il y avait alimentation, il y avait déchets et shifting, non déchets et oui, je pense shifting economy. Et donc je j'ai préparé une défense et je l'ai préparée avec beaucoup de cœur parce que j'avais très envie que ça soit l'alimentation qui soit choisie par l'Assemblée, ça me paraissait un bon complément en fait parce que nous quand on avait co-construit la stratégie, on l'a co construit surtout avec les acteurs professionnels, donc des des fédérations, des associations, les communes, les tout ce genre d'acteurs là, mais pas vraiment avec les citoyens. Donc moi je voyais ça comme une opportunité tout à fait complémentaire à ce qu'on avait fait et du coup sans doute des nouvelles idées et un autre éclairage qui pouvait être apporté à notre boulot.

Enquêteur : D'accord. Et particulièrement par rapport à l'Assemblée, comment est-ce que vous décririez votre fonction, votre rôle ?

Répondant : Et donc une fois que j'ai défendu le sujet et qu'il a été choisi. Donc mon rôle a été en fait d'expliquer ce qui existait déjà, que l'Assemblée puisse rebondir, rebondir en ayant déjà entendu ce qu'on faisait

pour pas reproposer exactement la même chose. Mais voilà pour proposer des idées complémentaires nouvelles, pour bien comprendre dans quelle situation on était donc j'ai fait un exposé global sur la stratégie et puis je pense que. Je pense que j'ai enfin j'ai eu une table de discussion et puis j'ai fait des réactions sur les premières propositions en disant ça on fait déjà, ça c'est pas notre compétence, c'est des choses comme ça. Donc c'est plutôt effectivement avoir apporté un éclairage sur en quoi c'était pertinent par rapport à ce qu'on faisait ou par rapport à nos compétences. Et ça me permettait aussi, moi, de vraiment entendre directement les réactions parce que c'est c'est toujours intéressant pour nous, on est dans nos bureaux, mais entendre des réactions argumentées, c'est à dire de la population, c'est, c'est vraiment intéressant, donc j'apportais ce que je savais, mais c'était aussi super riche d'entendre tous les échanges.

Enquêteur : Ok. Donc vous vous m'avez dit que vous prenez l'Assemblée vraiment comme une opportunité. Est-ce que c'est le cas pour l'ensemble de de votre section on va dire au sein de Bruxelles Environnement ou est-ce que c'est pas toujours appréhendé de la même manière ?

Répondant : Ben donc je suis la responsable du département et donc du service Good Food qui qui gère la stratégie. Je pense que tout le monde dans l'équipe l'aura vu comme une opportunité puisque comme je l'ai dit, on avait enfin on travaillait surtout avec les professionnels et donc ici c'était vraiment complémentaire. Il y a une personne qui s'est dit Ouille Ouille ouille, qu'est-ce que c'est que ça ? Qu'est-ce qui se passe ? Ce qui va nous arriver ? Non, ça tout le monde a tout de suite vu le positif de de cette approche. Mais il faut dire que c'est dans nos modes de travail d'être sur le participatif et tout ça. Donc dans mon département, comme je disais, il y a aussi tout le travail avec les collectifs citoyens. Donc on est vraiment au quotidien de d'un, d'un esprit de participation, d'implication. Et donc voilà pour nous, c'était tout à fait évident pour moi et pour toute l'équipe.

Enquêteur : Ok, merci et est-ce que vous pouvez me décrire ce qu'apporte l'Assemblée à votre administration ?

Répondant : Ben là, maintenant qu'on a les résultats. Donc ça nous a apporté alors, des des idées que nous, on n'avait pas pu ou osé exprimer ou qu'on avait pensé exprimer un moment donné, mais qui n'avaient pas été retenues au niveau politique et qui donc n'étaient pas dans la stratégie. Et donc je pense qu'on y retrouve en fait pas mal des lacunes de notre stratégie actuelle. Des points prioritaires donc je pense que les priorités ont été quand même assez clairement identifiées dans dans cette Assemblée et que que les messages prioritaires passent assez rapidement, donc par exemple le côté contraignant, le côté viande, des choses comme ça, le côté communication et donc Ben nous voilà la communication nous, on avait essayé de de de mettre des moyens là-dessus, on n'avait pas été suivi. Donc le fait que l'Assemblée vienne avec ces ces aspects et les présente de leur façon, avec leurs priorités et et parfois, enfin dans pour certaines des propositions avec des des façons de faire auxquelles on aurait pas pensé. Ben c'est c'est vraiment une occasion super pour nous. Enfin un outil où on se dit bah voilà, maintenant il y a une assemblée qui a réfléchi et elle souligne telle lacune dans ce qu'il existe actuellement. Et donc il y a une vraie demande qu'on travaille sur ça et ça et ça. Des choses étaient déjà en cours, mais ça appuie, d'autres avaient été évacuées et ça les remet en avant et d'autres on n'y avait même pas pensé du tout. Et donc bah là c'est des chantiers à ouvrir quoi du coup. Ça veut pas dire que nous on aura les moyens de les ouvrir tous du jour au lendemain. Mais en tout cas maintenant les idées sont là. Et bah le le fait qu'il y ait ce tableau, ce suivi. Bah ça ça. Ça nous oblige aussi nous à nous replonger régulièrement dedans du coup en disant ah cette idée-là, on n'a toujours pas essayé de l'exploiter. Et ce qui est intéressant aussi, c'est que Ben il y a des choses qui sont renvoyées à d'autres compétences que les nôtres ou à d'autres niveaux de pouvoir. Et Ben c'est aussi un petit rappel pour nous parce qu'en fait on manque de contact avec les autres compétences et avec les autres niveaux de pouvoir. Donc voilà, c'est. C'est c'est aussi pleins de petites piqûres de rappel pour voilà notre to do list quoi.

Enquêteur : Est ce que vous avez en tête des exemples de recommandations qui sortaient complètement de ce que vous aviez l'habitude de faire ou des choses auxquelles vous n'aviez pas du tout pensé ?

Répondant : Il y en avait une qui était liée au nutriscore ou quelque chose comme ça. Où effectivement, nous, on avait jamais réfléchi à cette question. Par rapport à à tout ce qui était communication, il y avait pas mal de choses sur l'utilisation de de ce qui existe avec Bruxelles Mobilité, des choses comme ça, donc ça aussi j'ai en tête. Je sais pas, j'ai pas relu là, préparé l'entretien, j'ai pas préparé l'entretien donc j'ai pas relu les notes mais c'est ce qui me vient comme ça directement en tout cas de. Mais il y en a d'autres hein, donc on a rempli tout le tableau, donc on a bien identifié tout ce qu'on avait pas dans nos radars, on a identifié par exemple aussi, Ben on ne savait pas trop comment ça marchait ces publicités dans ces espaces publics. Donc nous, on ne savait pas à qui s'adresser en fait. Et donc le fait que le l'Assemblée nous dise Ben il y a qu'à utiliser ça, nous on se creuse la

tête en disant Ok en fait, mais c'est qui qui est compétent pour ça ? Comment on fait en fait ? Des choses qu'on n'avait pas cherché avant.

Enquêteur : Donc ça, allez pour vous ça a presque la même valeur que qu'un point de vue expert puisque allez, je sais que sur les publicités, quand j'étais là, la plupart savaient très bien comment ça fonctionnait. Il y en avait certains qui travaillaient dans la publicité, donc J Decaux je sais pas quoi.

Répondant : JC Decaux, ouais.

Enquêteur : Ouais, ils en parlaient beaucoup.

Répondant : Ben voilà. Ben oui. Ben une Assemblée citoyenne, c'est des citoyens experts en tant que citoyens, ils ont chacun leur métier par ailleurs et donc. Oui, je me rappelle qu'une dame était venue me parler à une des rencontres et elle était un peu inquiète. Elle était diététicienne je pense, et elle était un peu inquiète avec le fait qu'on voulait mettre des fruits secs dans les distributeurs ou que vous vouliez mettre des fruits secs dans les distributeurs. En se demandant si c'était une bonne idée. Et donc voilà, chacun a son expertise et effectivement, nous dans notre équipe, bah on est une équipe réduite et on a nos profils à nous. On n'est pas du tout experts en tout et on n'est pas, on n'a pas de diététiciens dans l'équipe, on n'a pas d'experts en communication ou qui ont des contacts chez JC Decaux ou autre donc voilà. Ça, ça permet d'ouvrir le champ de l'existant en fait d'élargir notre vision.

Enquêteur : Ça va. Et est-ce que vous estimez que les recommandations citoyennes, elles apportent de la valeur dans le sens où c'est plus facile pour vous de faire des propositions au gouvernement si c'est appuyé par les citoyens ?

Répondant : J'espère. Bon je, c'est quelque chose qu'il faudra voir avec le temps évidemment, mais on le voit déjà en fait maintenant je pense puisque il y avait cette histoire d'ordonnance cantine qui était chez nous un petit peu dans les cartons. Et quand l'Assemblée citoyenne a indiqué en fait que elle privilégiait des approches un petit peu d'obligation. Enfin je ne sais plus quel était le terme utilisé, mais enfin c'est ça que ça voulait dire en tout cas. Et, et notamment par rapport à aux cantines, bah du coup je pense que ça a donné au ministre Marron un petit peu de poids pour se dire Bah OK alors on avance avec cette ordonnance et pour le futur, on verra bien. Donc j'espère effectivement que le prochain gouvernement, que le prochain ministre considérera aussi que Ben une Assemblée ça a quand même une valeur, c'est quand même allez, un grand nombre de citoyens et je pense qu'il y avait quand même une bonne variété. Enfin un peu de diversité je veux dire, on peut toujours faire mieux, mais je pense que c'était quand même intéressant. Moi je, il me semble avoir vu des profils assez différents, de de tous les âges, de enfin de différents points de vue, de diversité, de de, de, de culture en tout cas, voilà et donc pour moi ça a une valeur et donc j'espère que le ministre considère aussi que ça a une valeur. C'est c'est pas (?) il y a quand même eu plusieurs weekends, c'est une implication qui a abouti à un beau document avec plein de choses plein d'idées. Bon ça ça. enfin voilà. Pour moi ça a une valeur et je pense que un ministre qui se respecte doit en tout cas tenir compte de l'opinion d'une assemblée citoyenne.

Enquêteur : Ok, merci. Comment est-ce que vous avez vécu ou ressenti votre position au sein de l'Assemblée ?

Répondant : Ben au début, j'étais peut-être un peu inquiète parce que je savais pas voilà à quelle sauce j'allais être mangée. Et comme je disais moi moi j'ai pas réponse à tout donc j'avais aussi, je n'ai pas eu de réponse à tout, d'ailleurs. Je viens, je viens avec mon savoir mais je après ça foisonnait de questions et j'ai pas su répondre à tout. C'était très chouette pour moi après coup, donc même enfin je veux dire petit à petit je me suis détendue et j'ai trouvé vraiment ça très enrichissant pour moi de. comme je disais tout à l'heure de de côtoyer les citoyens directement et d'entendre directement des retours, des questionnements, des réflexions. Parce que dans nos, dans nos bureaux Bah on va parfois sur le terrain voir des projets et cetera, mais ici c'était vraiment des réflexions d'un autre niveau, tout à fait transversale. Et donc moi je l'ai vécu comme quelque chose de passionnant en fait.

Enquêteur : OK. Comment est ce que vous avez abordé la neutralité, on va dire dans votre position. Je vais m'expliquer donc, en sachant que c'est un processus citoyen qui doit être un maximum autonome dans un souci de de démocratie, est ce que vous avez dû vous brider sur sur certaines choses pour ne pas avoir trop d'influence sur le contenu ?

Répondant : C'est difficile à dire ça parce que. Enfin, je suis assez spontanée aussi, donc il y a des moments où on me demandait vraiment ce que je pensais. Donc, donc je pense que j'ai dû donner des. Je me suis pas enregistrée, je me suis pas réécoutée après mais voilà. Donc il y avait plein de questions et donc je sais pas. Donc clairement j'arrivais avec la stratégie et représentation de la stratégie, ça c'est factuel. Donc la stratégie elle a tel contenu. Et puis quand on me posait des questions, Ben à ce moment-là que comment est-ce qu'on peut parler de neutralité, pas neutralité ? Ça je veux dire, ça reste des factuels. Oui, c'est une, c'est une lacune, vous avez raison ou oui, ce sujet-là est important bien sûr. Enfin, c'est quoi être neutre là-dedans ? Parce que nous on travaille pour l'environnement. Enfin c'est pas neutre comme travail, on a forcément une orientation qui est d'aller le plus loin possible pour sauver la planète. Et donc je je sais pas ce qu'on peut entendre comme neutralité par par neutralité dans dans dans ce qu'on dit là, parce que pour moi nous ne sommes pas pas. On a la neutralité de l'administration par rapport à certains points de vue, mais on est là pour aller le plus loin possible, pour défendre l'environnement.

Enquêteur : Ouais, OK, le but c'était de toute façon les résultats, avoir des recommandations qui qui vous aident, qui vous servent et qui appuient votre vos directions ou les changent dans un sens positif ?

Répondant : Oui, et pour moi, il y avait vraiment aussi l'espoir des des nouvelles qui émergent, il y en a eu hein. Donc parce que, enfin personne n'a la science infuse et quand on construit une stratégie rien qu'avec des professionnels, donc on est quand même dans un certain type de public des gens avertis, c'est pas forcément les mêmes idées qui émergent donc. Oui j'avais vraiment envie de Bah une curiosité de voir Okay, à quoi on a pas pensé, jusqu'où on peut aller ? Clairement, nous, on était dans un cadre où on avait des limites, notamment le budget hein aussi, qu'est-ce qu'on a comme budget ? On sait ce qu'on a comme moyens donc quelque part, nous on se limite nous-même quand on fait quelque chose. Et donc ici, c'est un exercice moins limité, plus libre.

Enquêteur : Donc maintenant, je vais essayer de voir un peu les les liens que vous entretenez avec les autres organisations. Donc en premier lieu, le gouvernement bon. Est-ce que vous pouvez me décrire en en très peu de mots votre relation dans le cadre de l'Assemblée avec le gouvernement ?

Répondant : Là, c'est pas moi directement qui ai les liens avec le gouvernement. Donc moi on m'a donné un tableau à remplir avec toutes les mesures proposées par l'Assemblée et donc pour toutes les mesures qui étaient de la compétence chez nous, j'ai dû remplir la colonne. Est-ce que c'est pertinent, pas pertinent ? Qu'est-ce qu'on fait déjà ? Qu'est-ce qu'on va en faire ? Et puis j'ai envoyé ça au cabinet, le cabinet a dû l'envoyer aux autres compétences et et voilà. Donc moi je n'ai pas de rapport direct avec le gouvernement, ni avec le cabinet d'ailleurs. J'ai, c'est c'est c'est [REDACTED] qui a qui a ça. C'est parce que c'est lui qui gère le processus.

Enquêteur : Oui. Ok. Et qui vous a envoyé ce formulaire avec les recommandations ?

Répondant : C'est [REDACTED]

Enquêteur : D'accord. Donc vous envoyez ça au cabinet qui va également le revoir avant que vous reveniez vers l'Assemblée.

Répondant : Je ne sais pas ce que le cabinet en a fait. Il restait des cases blanches, donc par exemple tout ce qui était compétences du ministre de la formation, ça devait être rempli par une autre administration. Ben aussi les la publicité dans l'espace public, ça peut être rempli aussi par une autre administration. Donc moi j'ai rempli mes cases, il restait des cases blanches. Donc je suppose que le cabinet a coordonné le remplissage par tous les autres et moi je vais voir le résultat comme les citoyens je pense et pas avant. Je suis pas plus impliquée que ça, du coup je reste, voilà

Enquêteur : Ok. Donc là vous vous parlez des interactions après l'Assemblée, donc une fois qu'il y a eu les résultats. Pendant l'Assemblée pas plus d'interactions avec le gouvernement ?

Répondant : Non. Pas pas de mon côté donc.

Enquêteur : OK, ça va. Votre relation avec le consortium, donc avec Missions Publiques, 21 solutions, VO Citizen et et Twisted Studio.

Répondant : Ben on a préparé ensemble les notes de cadrage et des choses comme ça, donc il y a eu plusieurs réunions et échanges de documents. Tout s'est très bien passé dans la convivialité. J'ai rien de spécial à dire par rapport à ça, c'est ça coulait bien.

Enquêteur : Donc vous avez collaboré sur les notes de cadrage, également sur les retours de l'administration. Ils ont aussi participé à ces retours-là pour les valider et pour ?

Répondant : Les retours de l'administration, donc sur le tableau ?

Enquêteur : Non, entre chaque session du cycle. Enfin entre 2, entre 2 ou 3 en tout cas, vous étiez revenu pour faire un premier retour pendant le déroulé

Répondant : Oui oui, effectivement. Et donc Ben oui. On m'avait envoyé donc les premières, les premières pistes et donc j'ai préparé une réaction là-dessus. Oui.

Enquêteur : Ok avec. Enfin oui, vous l'avez fait. Est-ce que ça a été relu et contrôlé par Missions Publiques ou 21 solutions ou pas spécialement ?

Répondant : Relu je suppose, parce que je leur ai envoyé à l'avance pour qu'ils intègrent ça dans les slides. Contrôlé je n'ai pas remarqué qu'ils aient adapté quoi que ce soit, non. C'est moi, je leur ai, je, ils m'ont demandé je pense de remplir un tableau et puis moi j'ai dit je vais plutôt faire des slides et je leur ai envoyé des slides et je pense que c'est comme ça qu'on a fait. Et puis voilà, ça posait pas de problème donc y a pas eu de contrôle, y a pas eu de censure, y a pas c'est pas passé par des cabinets ou des ministres ou qui que ce soit à ce moment-là c'est c'était vraiment resté au niveau technique je dirais.

Enquêteur : Donc plus précisément les points sur lesquels vous avez collaboré avec le consortium, donc pour lesquels vous avez fait des réunions, donc il y a eu la note de cadrage. Alors, vous avez dû collaborer pour préparer vos interventions, je suppose ?

Répondant : Oui, c'est ça, hein, pour discuter un peu du déroulé des différentes des différents week-ends. Ils m'ont aussi consulté pour voir qu'est-ce qui était pertinent de visiter. Mais ils avaient déjà plein d'idées. Pour avoir des contacts pour, y a eu un round où y a, ils ont invité plein de d'experts donc là aussi ils m'ont consulté pour avoir des noms d'experts dans tel domaine, voilà, moi j'ai chaque fois envoyé une liste de contacts, de noms. Et puis ils ont pioché dedans.

Enquêteur : Vous parlez du forum quand vous parlez des experts ou du comité d'accompagnement ?

Répondant : C'est c'est la demi-journée où il y avait plein de tables, je sais pas.

Enquêteur : Ok. Ouais c'est le forum oui. Ok, donc oui, vous avez participé à la sélection des acteurs qui étaient présents ce jour-là pour assurer la diversité et la pertinence de des acteurs qui étaient là, c'est ça ?

Répondant : Oui, j'ai donné les contacts que j'avais. Et puis eux, ils ont contacté les gens et puis ceux qui acceptaient de venir un week-end pour porter ça. Donc voilà. Je vais pas dire que j'ai fait une sélection parce qu'alors on pourrait se dire c'était orienté ou quoi que ce soit, mais non. C'est si on me demande des contacts dans tel domaine j'en ai pas 50 non plus.

Enquêteur : Ok, et vous faisiez partie du comité d'accompagnement technique, c'est ça ?

Répondant : C'était plus l'appellation. J'étais dans un comité, ça c'est certain, mais qui s'est même pas réuni plein plein de fois. Donc j'ai j'ai été dans des réunions de préparation et puis effectivement, j'étais dans un comité où il y avait, je pense, Colruyt. Ouais et voilà donc ce comité là et je pense qu'il s'est réuni que 2 fois, peut-être 3 je sais pas.

Enquêteur : Et qu'est-ce qu'a fait ce comité plus particulièrement, quelles étaient les questions que vous abordiez dans vos réunions ?

Répondant : Mais comme tout le monde du comité n'était pas là aux événements du weekend, c'était d'abord un débriefing de ce qui s'était passé. Et puis oui, présentation du, du, du contenu des échanges et du coup, avec un tour de réactions pour voir qu'est-ce que ça a suscité comme suggestions, comme réactions. Je, je oui, j'ai pas des souvenirs plus précis. Ça m'a pas paru un organe essentiel, bon au bon déroulement du projet. En tout cas, je ne l'ai pas vu comme ça. Je sais pas si ça a été assez sollicité en fait et. Bon même moi-même je me suis pas plus impliquée que ça non plus hein. Je veux dire je j'étais contente surtout de venir concrètement échanger avec l'Assemblée j'étais plus contente de ce côté-là que d'être dans un comité à échanger entre nous.

Enquêteur : D'accord, et est-ce que les autres membres de cette Assemblée, donc vous avez dit Colruyt, il y avait d'autres acteurs. Est-ce que ces autres acteurs ont aussi participé au Forum ? Ce sont les mêmes personnes qui sont intervenues durant le forum ou pas ?

Répondant : Le forum c'est toutes les tables qu'il y a eu c'est ça ? Je pense pas je, mais ça j'en sais rien. C'est vraiment avec [REDACTED] qu'il faudrait discuter de ce genre de choses là parce que là on est dans l'organisation. Et moi j'étais une parmi les expertes, donc j'ai pas été. J'ai pas été du tout impliquée dans qui participe à quoi, pourquoi, je sais où moi j'ai été impliquée. Et voilà je rôle que moi je considérais avoir, c'était surtout effectivement apporter à l'Assemblée ce qu'elle avait besoin de savoir et effectivement me nourrir de tout ce qui en sortait. Donc le reste pour moi était un peu à côté. J'étais pas dans les organisateurs en tant que tels, j'essayais pour moi, c'était plutôt, j'ai saisi une opportunité et et je me suis surtout investi là où c'était riche pour moi, c'est pas dans le comité d'accompagnement que c'était riche pour moi.

Enquêteur : Et est ce que vous considérez que vous avez eu un rôle de facilitateur dans l'Assemblée, facilitation ?

Répondant : Je ne pense pas que c'était mon rôle non, c'était plutôt l'information, apport d'informations, échange d'informations.

Enquêteur : Ok, et le dernier organisme c'est le G1000. Est-ce que vous avez eu des contacts avec eux ? Est-ce que vous avez collaboré avec le G1000 ?

Répondant : Pas du tout.

Enquêteur : Pas du tout. D'accord.

Répondant : Mais le G1000 n'a pas travaillé sur l'alimentation, si ?

Enquêteur : Non, non, mais ils ont travaillé sur l'Assemblée en tout cas le design.

Répondant : Ah ouais mais ça c'était sans doute en amont, mais moi j'ai jamais eu aucun contact, non.

Enquêteur : Ouais, ouais. Ok, je sais qu'il y avait. Dans le comité technique, il y avait un acteur du G1000 qui était l'expert participation et qui s'occupait aussi de l'évaluation du fonctionnement de l'Assemblée. Mais voilà, leur rôle était surtout en amont.

Répondant : Oui mais tout tout ce côté-là, moi j'ai pas suivi du tout donc là je ne sais pas du tout répondre à la moindre question de ce côté-là.

Enquêteur : Vous avez apporté beaucoup de réponses déjà, merci beaucoup pour toutes ces informations. La demi-heure est passée, je pense que j'ai fait le tour. Est-ce que vous avez des questions ou est-ce que vous souhaitez revenir sur certains points que vous avez abordés ?

Répondant : Non du tout. Voilà, je confirme que moi j'étais très contente. C'était, ça sortait de mon quotidien et c'était très riche. Et donc voilà, je suis très contente de cette expérience, pour l'expérience et pour ce qu'elle a apporté à moi et à la stratégie. Et oui j'espère au futur de la stratégie. Donc voilà, c'est c'était quelque chose de très positif pour moi.

Enquêteur : Vous espérez voir d'autres assemblées qui porteront sur l'alimentation pour continuer à contribuer à ...

Répondant : Ben c'est à dire que c'est c'est pas utile d'en faire sans arrêt. Parce que là, le temps de mettre en œuvre tout ce que, tout ce qui a été proposé maintenant, il faudra un grand nombre d'années, mais on pourrait l'envisager effectivement dans quelques années. Peut-être des sujets plus spécifiques qui restent des nœuds sur lesquels on n'arrive pas à avancer malgré tout. Ben je, je me pose la question par exemple du gaspillage alimentaire qui reste un sujet très difficile, où il y a eu des propositions qui ont été faites. Mais nous, on reste avec un constat que ça, c'est très difficile. Donc peut-être que même si on fait de notre mieux dans 5 ans, on est toujours dans un nœud et qu'à ce moment-là, on pourrait resolliciter une Assemblée pour essayer de d'avancer. Enfin, si une assemblée a envie de s'emparer de ce genre de sujet, quoi.

Enquêteur : Ok, Merci beaucoup pour toutes ces informations.

Répondant : Pas de problème, merci à vous et bonne chance avec le mémoire.

Enquêteur : Merci beaucoup, passez une bonne après-midi.

Répondant : Au revoir.